



HAL
open science

Lattara (Lattes, Hérault). La zone 1 : Rapport de fouille programmée 2015

Pierre Garmy, Nasrine Anwar, Emilie Compan, Anne-Marie Curé, Stéphanie Dubosq, Eric Gailledrat, Nicolas B. Garnier, Christophe Jorda, Luc Jaccottey, Léonor Liottier, et al.

► **To cite this version:**

Pierre Garmy, Nasrine Anwar, Emilie Compan, Anne-Marie Curé, Stéphanie Dubosq, et al.. Lattara (Lattes, Hérault). La zone 1 : Rapport de fouille programmée 2015. [Rapport de recherche] CNRS; Ministère de la Culture et de la Communication; Université Paul Valéry - Montpellier; INRAP. 2015. halshs-01355341v2

HAL Id: halshs-01355341

<https://shs.hal.science/halshs-01355341v2>

Submitted on 30 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Languedoc-
Roussillon

Rapport de
fouille programmée

Lattara (Lattes, Hérault) La zone 1

Pierre Garmy, Eric Gailledrat (coord.)

Nasrine Anwar
Emilie Compan
Anne-Marie Curé
Stéphanie Dubosq
Eric Gailledrat
Nicolas Garnier
Christophe Jorda
Luc Jaccottey
Léonor Liottier
Gaël Piquès
Rachel Pinaud-Querrac'h
Sylvie Cousseran-Néré
Nuria Rovira
Séverine Sanz
Margaux Tillier
Miguel Taongi Chavarri
Juile Touzeau
Ariane Vacheret

Rapport Final d'Opération

2015



SOMMAIRE

Introduction (Pierre Garmy, Eric Gailledrat).....	p. 1-16
Stratigraphie et structures du premier quart du V^e s. av. n. ère (Eric Gailledrat, Ariane Vacheret)	p. 17-120
Faciès mobiliers et chronologie (Eric Gailledrat)	p. 121-130
Conclusion (Eric Gailledrat)	p. 131-136
<i>Annexe 1</i> : Coupes et diagrammes stratigraphiques.....	p. 137-148
<i>Annexe 2</i> : Le matériel de mouture (Sylvie Cousseran-Néré, Luc Jaccotey).....	p. 149-154
<i>Annexe 3</i> : Les prélèvements (Nuria Rovira <i>et al.</i>).....	p. 155-164
<i>Annexe 4</i> : Inventaire du mobilier	p. 165-188

I NTRODUCTION

Eric GAILLED RAT

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Localisation et référence du site

N° de site : 340129009

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département : HÉRAULT

Lieu-dit : Saint-Sauveur (Lattes)

*Cadastr*e : Lattes 1976 DZ-1

Coordonnées :

Coord. Lambert 93 : X : 773329, Y : 6274493 ; Z : 3,92 m

Coord. Lambert III sud : X : 726884 ; Y : 141852 ; Z : 3,92 m

Statut du terrain : Inscrit sur la liste complémentaire des Monuments Historiques (Arrêté du du 28 février 2003)

Propriétaire : Communauté d'Agglomération Montpellier

Références de l'opération

N° de l'arrêté : 111/137-8266

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Responsable administratif : Pierre GARMY

Responsable scientifique : Eric GAILLED RAT

Organisme de rattachement : CNRS-UMR5140

Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, (Montpellier-Lattes)

Surface fouillée : 200 m²

Dates d'intervention sur le terrain : (juillet 2015)

Lieu de dépôt du matériel archéologique : CDAR (34970 Lattes)

Mots-clés : âge du Fer, habitat, urbanisme, architecture en terre, céramique, emporion.

RÉSUMÉ

Dans la partie nord-est du site, la fouille de la zone 1 (délimitée par un caisson de palplanches destiné à pouvoir travailler sous le niveau de la nappe phréatique) a débuté en 1983 avec pour objectif d'atteindre les niveaux de fondation de Lattara, dont la chronologie est à ce jour fixée au tout début du V^e s. av. J.-C.

Les travaux ont été menés à terme en 2015, et le substrat atteint sur l'ensemble de la zone, permettant de disposer d'une nouvelle fenêtre sur les niveaux de la première moitié du V^e s. av. J.-C., période qui se décompose ici en trois phases distinctes, couvrant respectivement les environs de -500 (phase 1T), le premier quart du V^e s. av. n. ère (phase 1S) et le deuxième quart de ce même siècle (phase 1R). La phase 1S, partiellement entrevue en 2014 où elle apparaissait comme l'état le plus ancien, s'est en fait avérée faire suite à une phase antérieure (1T) qui renouvelle sensiblement la problématique liée aux premiers temps de *Lattara*.

En effet, les résultats inédits obtenus à l'issue de ce programme complètent ceux obtenus jusque là par les travaux menés dans la zone 27, dans la partie méridionale du site et publiés dans le tome 22 de la série *Lattara* (Lebeauupin 2014). La problématique relative aux origines du comptoir protohistorique de Lattara et du rôle joué par les Étrusques s'avère en effet centrale pour pouvoir comprendre les mécanismes ayant conduit à la création de ce point d'interface avec la Méditerranée, ses liens avec l'établissement voisin de La Cougourlude et son évolution dans un contexte d'intégration rapide à la sphère d'influence massaliète.

La phase la plus ancienne (v. 500-480 av. J.-C.) témoigne d'une implantation sur ce qui se présentait alors comme une étroite langue de sable limoneux issue d'une progradation du delta du Lez, émergeant d'à peine quelques dizaines de centimètres au-dessus du niveau marin. Sur ce paléosol, une division de l'espace est opérée, via la délimitation de parcelles, matérialisées dans un premier par des structures légères de type palissade ou enclos. Rapidement, des apports de matériaux sont réalisés afin d'aménager des axes de circulation parfaitement ortho-normés (N/S-E/O) qui reprennent les tracés antérieurs. Dans l'un de ces lots ainsi constitués, une maison en torchis de plan monoabsidial précédée d'un auvent a été mise au jour. Strictement orientée E-O, son état de conservation exceptionnel, dû notamment à la préservation des bases poteaux en bois imbibés d'eau, a permis de restituer un plan original dans le contexte du Midi de la Gaule. Avec une mise en œuvre et une division de l'espace très régulières, cet édifice appelle la comparaison avec des modèles connus à la même époque en Étrurie, dans des contextes d'habitat rural.

Le mobilier céramique associé à cette phase affiche une consonance étrusque très forte. La céramique non tournée indigène, bien que présente, est néanmoins largement minoritaire face aux productions tournées. Parmi celles-ci, on note à la fois la part importante des céramiques communes étrusques (vases à cuire et mortiers) et celle du *bucchero nero*. Les amphores, qui représentent de loin la plus grande partie du mobilier, sont presque exclusivement étrusques.

Cette division régulière de l'espace, qui témoigne d'un schéma d'organisation préétabli qui renvoie à des mécanismes connus dans le contexte d'une entreprise coloniale, synonyme de fondation *ex nihilo*, est reprise et modifiée durant la phase suivante (v. 480-470 av. J.-C.).

Il est possible que le rempart archaïque, daté de manière lâche dans le premier quart du V^e s. av. J.-C. et considéré jusque-là comme ayant été construit dès l'origine, n'ait en fait été édifié que durant cette deuxième phase. À ce moment, un chantier de construction est mis en œuvre, avec un quartier d'habitation dont le schéma, partiellement restitué à partir des mesures observées dans notre fenêtre d'étude, semble montrer qu'il était alors bien adossé au rempart, côté Est, ou séparé de ce dernier par une venelle. Des maisons à plusieurs pièces sont édifiées sur des soubassements en pierre avec des élévations en terre massive ou en adobe.

Le fait singulier est que ce chantier de construction soit resté inachevé, un abandon soudain assorti d'un incendie partiel marquant en effet la fin de cette

séquence. Chronologiquement, cette rupture est contemporaine de celle observée dans la zone 27 (incendie du quartier étrusque situé de ce côté), autrement dit aux environs de -475. Le tracé incomplet des murs, la présence d'amas de matériaux de construction, la présence de banquettes en bauge inachevées ou encore l'absence de niveaux de sols bien définis et associés à des structures domestiques, témoignent de l'état d'inachèvement de ce chantier, de fait initié peu de temps auparavant.

Dans la partie orientale de la zone de fouille, un appentis en matériaux légers interprété comme un « campement » au milieu de la zone en construction a été incendié, piégeant ainsi un ensemble mobilier où, à côté d'amphores vinaires, l'on retrouve une batterie de vaisselle étrusque particulièrement abondante (bucchero nero et céramique commune) parmi laquelle plusieurs vases servent de support à des graffites en langue étrusque interprétés comme des marques de propriété. L'ensemble de ces observations ne laisse a priori guère de doute quant à l'identité des bâtisseurs.

Plus généralement, la place éventuelle accordée à une composante indigène reste difficile à évaluer. Le seul critère de la présence de céramique non tournée est, en effet, à lui seul insuffisant pour autoriser l'hypothèse d'une population mixte. Le mobilier de cette phase montre cependant des évolutions sensibles au regard de celui de la phase précédente. Les céramiques non tournées sont ainsi bien plus nombreuses, représentant près de la moitié d'un répertoire de vaisselle qui tend par ailleurs à se diversifier, avec notamment une proportion désormais significative de céramiques à pâte claire. Autant l'abondance d'une vaisselle de table et de cuisine importées (bucchero nero et céramique commune) semble donc caractéristique des premiers temps de l'installation, autant rapidement une partie des besoins (notamment en termes de préparation et de cuisson des aliments) se voit assurée par des productions locales, sans que cela ne préjuge a priori d'une réelle évolution de la population établie sur place. La relative abondance des pâtes claires, principalement représentées par des vases liés à la boisson, conjuguée à une présence significative de vases attiques, est également caractéristique de cette phase.

Si un plan d'urbanisme a été conçu dès le départ, les différents quartiers de *Lattara* n'ont été que progressivement bâtis. Ce chantier a pu s'étaler sur plusieurs mois ou années, expliquant l'apparent décalage observé entre la zone 1 et la zone 27. Ceci étant, dans cette dernière, les fouilleurs avaient déjà émis l'hypothèse d'une occupation de courte durée, soulignant le fait que « *il y a bien eu une vie dans ces bâtiments, mais elle a pu ne durer que quelques années, voire quelques mois ; la prolonger sur un quart de siècle paraît excessif* » (Lebeaupin, p. 326). On note à ce propos que le faciès mobilier défini de ce côté (phase 27 I1-12) s'apparente bien plus à celui de la phase 1S (de fait calée sur l'intervalle 480-470 av. J.-C.) qu'à celui de la phase 1T. Plus encore, dans cette même zone 27, un paléosol anthropisé (phase 27I3) a été entrevu sous les bâtiments étrusques bâtis à cet endroit. La rareté du mobilier recueilli, conjuguée à l'absence de structures, n'avait toutefois pas alors permis d'individualiser une phase d'occupation réellement antérieure.

Il apparaît désormais que, non seulement ce premier état est bel et bien défini, mais également qu'il semble recouvrir une plage de temps significative, de l'ordre de plusieurs années. La maison absidiale mise au jour dans la zone 1 a ainsi livré une succession de sols associée à plusieurs réfections du foyer central qui, *a minima*, témoignent d'une certaine durée d'occupation. Les données fournies par la zone 1 nous donnent ainsi l'image d'un site pleinement investi durant les premières années du V^e s. av. J.-C., période durant laquelle est donc opérée une division de l'espace habitable et l'installation d'édifices conçus comme étant à la fois temporaires et non soumis à la contrainte d'un bâti mitoyen. Ce n'est que dans un second temps qu'un vaste programme de construction de tradition méditerranéenne est initié, avec des îlots implantés selon une trame ortho-normée.

En l'état, laissant de côté la question indigène, l'hypothèse envisagée un temps

d'un site mixte caractéristique d'un emporion, où différents quartiers auraient pu abriter des populations différentes, et notamment des marchands méditerranéens autres que des Étrusques (en l'occurrence des Grecs), tend à s'estomper devant celle d'une installation fondamentalement tyrrhénienne (Gailledrat 2015).

Plusieurs questions demeurent néanmoins en suspens. Il s'agit en premier lieu des variations de faciès céramique observées entre les deux zones, car en dépit du faciès très «étrusque» de l'ensemble lié à l'un des ensembles fouillés, le mobilier de cette zone pris dans sa globalité accuse un certain nombre d'originalités, liées notamment à une représentation significative de la vaisselle grecque (céramiques à pâte claire et attique). Par ailleurs, les différences architecturales observées entre les zones 1 et 27 s'expliquent peut-être par un simple décalage chronologique ou des fonctionnalités différentes, mais elles invitent également à envisager l'existence de modèles urbanistiques et culturels distincts. Aucun argument ne permet toutefois d'exclure le bâti de la zone 1 des référents tyrrhéniens en la matière.

L'autre question non résolue concerne l'éventualité d'une installation encore plus ancienne, déjà envisagée depuis longtemps au vu des mobiliers - encore une fois étrusques - plus anciens (VI^e s. av. J.-C.) trouvés de manière erratique en différents points du site (Py 2009, p. 49). L'endroit consistait-il alors en un simple débarcadère précédant géographiquement l'important site indigène sis à La Cougourlude, ou bien abritait-il déjà un habitat permanent ? À l'image de la zone 27, la zone 1 n'a pas livré de niveaux archéologiques antérieurs à -500, mais dans un cas comme dans l'autre, force est de reconnaître que l'on se trouve en périphérie du site, pour ainsi dire au contact de la lagune. L'hypothèse d'une occupation antérieure, dans ce cas plutôt localisée vers le centre de ce qui se présentait alors comme une presqu'île, demeure d'autant plus à vérifier que plusieurs indices, révélés en particulier par le schéma d'implantation mis en place durant la phase 1T, semblent aller dans ce sens.

Pour l'équipe

Eric Gailledrat
Archéologie des Sociétés Méditerranéennes-UMR 5140

BIBLIOGRAPHIE

GAILLED RAT (E.). – New Perspectives on Emporia in the Western Mediterranean: Greeks, Etruscans and Native Populations at the Mouth of the Lez (Hérault, France) during the Sixth-Fifth Centuries BC. *Journal of Mediterranean Archaeology*, 28-1 (2015), p. 23-50.

LEBEAUPIN (D.) (dir.). - Les origines de Lattara et la présence étrusque. Les données de la zone 27. Lattes, ADAL, 2014 (Lattara 22).

PY (M). - Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romain. Paris, Errance, 2009.

LE PROGRAMME 2011-2015 (RAPPEL)

Le site archéologique de Lattes (Hérault), au lieu-dit Saint-Sauveur (fig. 1 à 4), fut étudié de 1983 à 2003 sous la direction de Michel Py (DR CNRS, UMR 5140) puis, depuis 2004, sous celle de Thierry Janin (DR CNRS puis professeur de Protohistoire à l'Université Paul Valéry Montpellier III, UMR 5140), par une équipe pluridisciplinaire internationale qui s'est renouvelée régulièrement au fil des ans et des programmes scientifiques qui s'y sont enchaînés.

En 2011, première année d'un nouveau programme triennal de recherches de terrain, les opérations archéologiques ont été placées sous la responsabilité de Pierre Garmy (conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, UMR 5140, affecté au site de Lattes) qui assure la coordination générale des opérations et la conduite du projet, en étroite collaboration avec Éric Gailledrat (CR1 CNRS, UMR 5140), chargé du suivi et de la planification scientifiques de l'ensemble des programmes et responsable de celui de la zone 1.

L'ensemble des travaux conduits sur le site depuis le début des recherches de terrain systématiques en 1983 a donné lieu régulièrement à diverses publications où l'on peut trouver un exposé détaillé des programmes engagés et des résultats obtenus. Outre les 22 volumes de la série Lattara dont le dernier numéro est paru en 2014, outre les articles publiés dans diverses revues, trois bilans de synthèses ont été tirés de ces recherches : un dossier en 1993 dans la revue *Gallia* (M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara, Lattes, Hérault, *Gallia*, 50, 1993, p. 1-93), un deuxième dossier, treize ans après, dans la même revue (T. Janin et M. Py dir., Lattara, Lattes, Hérault, nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 5-230), et une monographie résumant le tout, publiée fin 2009 (M. Py, Lattara, Lattes, Hérault, *comptoir méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, éditions Errance, Paris, 2009, 348 p., 820 fig.). Par ailleurs, un site Internet (Lattes en Languedoc, les Gaulois du sud), présentant un résumé des connaissances actuelles, a été élaboré en 2008 en collaboration avec le Ministère de la Culture (adresse : www.lattara.culture.fr ; auteurs : Thierry Janin et Michel Py ; coordination : Thomas Sagory, MRT/MCC). Enfin, préparée en collaboration avec le musée archéologique Henri Prades voisin, une exposition rétrospective pour le grand public Les objets racontent Lattara a donné à voir l'histoire du site archéologique dans son contexte à travers quelques séries de matériels emblématiques. Un catalogue richement illustré accompagnait cette exposition (sous la direction de Lionel Pernet et Michel Py, éditions Errance, Paris 2010).

Ce neuvième programme trisannuel du projet de recherches, prolongé afin d'achever la fouille de la zone 1 avait pour but de nous mener, en 2013, à la date anniversaire du cinquantenaire de la découverte de Lattara et à la trentième année de fouilles programmées. Ces chiffres, et la longue durée qu'ils expriment, obligeaient à réfléchir sur les objectifs à donner à cette nouvelle étape, compte tenu des bilans effectués, des recherches engagées et des programmes des chercheurs participant aux fouilles de Lattes.

De fait, malgré la masse des publications réalisées, plusieurs thèmes abordés par les travaux récents demandaient à être approfondis, de nombreux aspects restant à étudier et à publier. Dans ces conditions, il a paru exclu de pratiquer une fuite en avant en ouvrant de nouveaux thèmes de recherche et de nouvelles zones de fouille, mais nécessaire au contraire de favoriser l'achèvement des programmes entamés tant sur le terrain qu'au laboratoire, ainsi que la réalisation ou la mise en route des publications nécessaires.

Cet objectif général vise à ce que les trente ans de la fouille programmée marquent un aboutissement des recherches conduites par l'équipe actuelle, pour laisser à l'équipe suivante, qui se chargera de prolonger ces recherches, une situation saine et des bases documentaires solides.

Dans cette perspective, la fouille a porté entre 2011 et 2013 sur quatre zones principales (fig. 5) où les opérations étaient déjà en cours, pour en achever l'ex-

ploration au cours du programme trisannuel achevé en 2013. Cet objectif a été atteint pour les zones 52 et 54 (Maisons à cour) ainsi que pour la zone 75 (quartier tardo-républicain).

En revanche, la fouille de la **zone 1**, qui couvre un quartier d'habitat appuyé au rempart oriental (responsable Éric Gailledrat, assisté d'Ariane Vacheret), a été poursuivie en 2011 et 2012 mais n'a pu avoir lieu en 2013, conséquence de l'affaissement partiel des palplanches délimitant la zone ayant nécessité des travaux de mise en sécurité réalisés au printemps 2014.

Afin d'optimiser la fouille de cette zone, un treuil électrique a été mis en place en bordure nord de la zone, destiné à l'évacuation des déblais, opération devenue trop périlleuse par le biais des seules échelles d'accès installées quant à elles à l'est et à l'ouest des palplanches.

Compte tenu de cette interruption durant l'année 2013, il a été procédé en 2014 à une demande d'autorisation de fouille annuelle afin d'achever la fouille de cette zone qui porte sur les niveaux anciens du site, et plus particulièrement sur les niveaux de fondation du début du V^e s. av. n. ère.

L'exploration des niveaux archaïques, déjà partiellement atteints en 2009, s'est donc poursuivie avec à la clé l'étude de deux phases (1R et 1S) couvrant respectivement le deuxième et le premier quart du Ve s. av. n. ère.

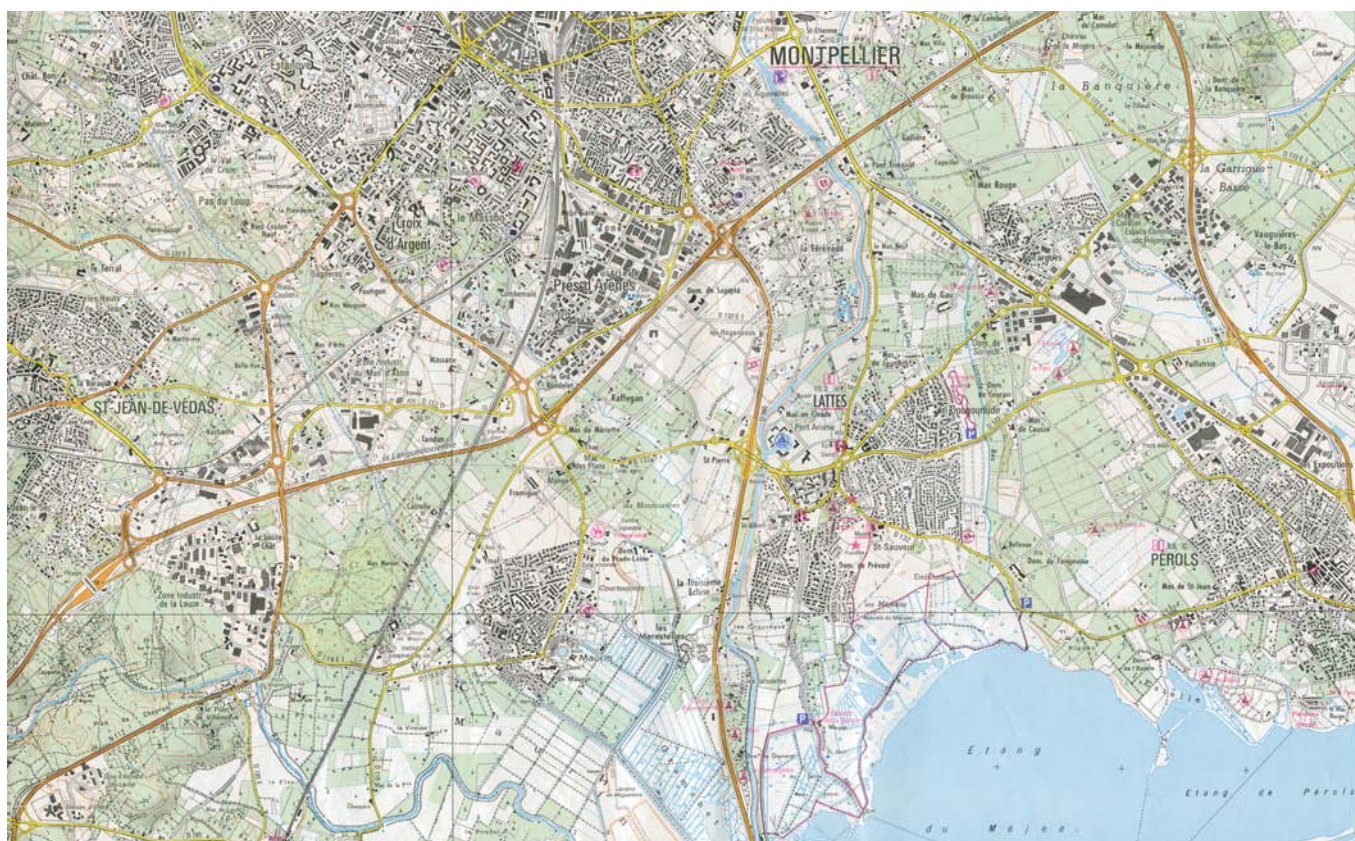
L'un des objectifs principaux des recherches dans cette zone protégée par un caisson de palplanches permettant de travailler sous le niveau de la nappe phréatique, est de comparer les structures mises en place à l'origine de la ville avec celles explorées dans la zone 27 (située à 100 m plus au sud), dont la publication monographique est intervenue en 2014 (Lebeaupin 2014). Les résultats attendus étaient primordiaux pour la compréhension de la phase ancienne de *Lattara* et du statut de la cité lors de sa fondation, a priori vers 500 av. n. ère, dans le contexte des colonisations méditerranéennes.

En 2014 a été fourni un bilan complet des phases 1R et 1S pour l'intervalle 2009-2014, reprenant les données déjà partiellement exposées dans les rapports intermédiaires précédents ainsi que dans le rapport triennal 2007-2009.

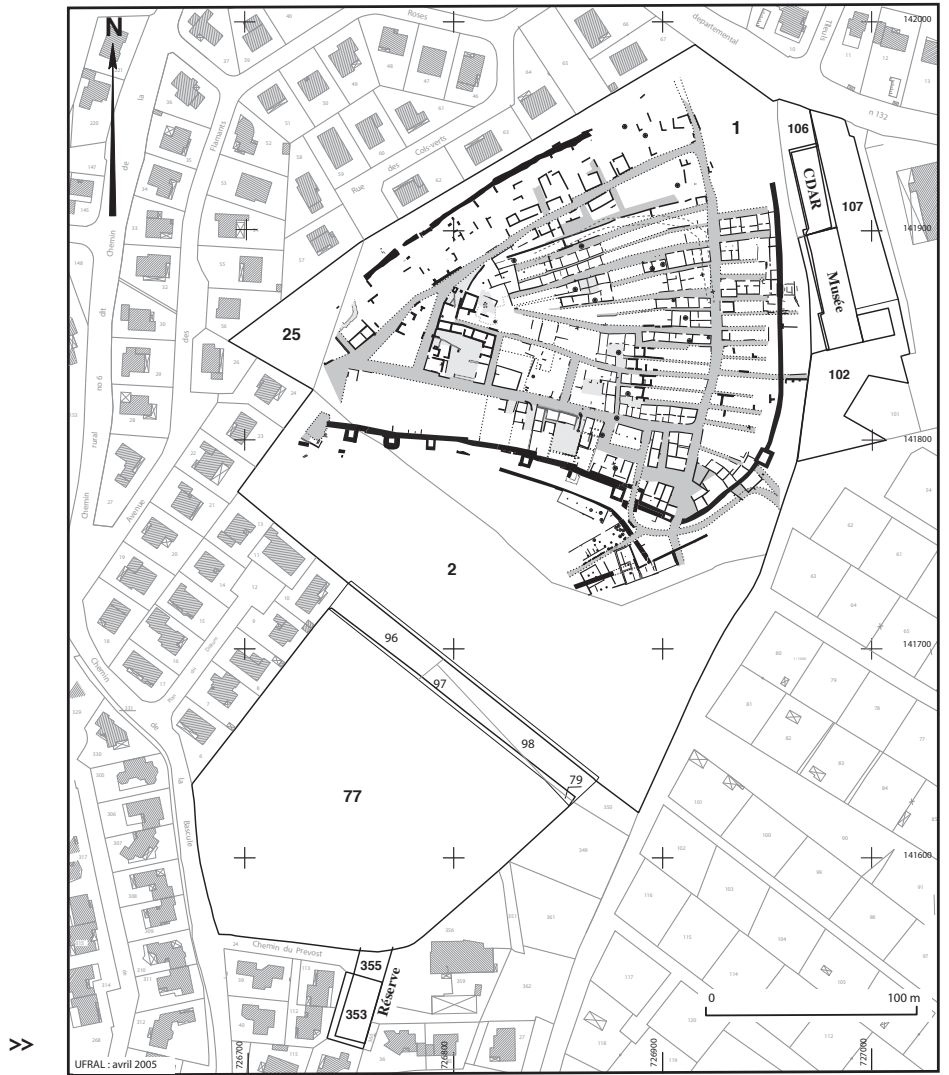
Au vu des résultats obtenus en 2014, une nouvelle demande d'autorisation de fouille annuelle a été déposée, avec comme objectif annoncé (et atteint) la fouille intégrale de cette zone jusqu'au substrat



■ Fig. 1a : Carte de localisation du site >>



■ Fig. 1b : Extrait de la carte IGN au 1/25000e 2743 EST Montpellier/Palavas-les-flots



■ Fig. 2 : Situation cadastrale du site (Lattes 1976-DZ 1)



■ Fig. 4 Vue aérienne du site, avec en arrière-plan l'étang du Méjean et le cordon littoral

<<



■ Fig. 5 : Plan général du site avec indication des zones de fouille.

ÉQUIPE DE FOUILLE

Le programme 2015 a mobilisé plusieurs membres de l'équipe en charge des opérations depuis plusieurs années. Sur le terrain et/ou en laboratoire, ont collaboré à l'entreprise :

Coordonateur général, conduite du projet

Pierre GARMY, conservateur du patrimoine, UMR 5140

Coordonateur scientifique

Éric GAILLEDRAT, directeur de recherche au CNRS, UMR 5140

Responsables de fouille

Éric GAILLEDRAT, directeur de recherche au CNRS, UMR 5140

Ariane VACHERET, Chercheur associé, UMR 5140.

Traitement et étude du mobilier :

Ansrine ANWAR, docteur en Archéologie, Université Montpellier 3, UMR 5140

Anne-Marie CURÉ, docteur en Archéologie, Université Montpellier 3, UMR 5140

Émilie COMPAN, chercheur associé, UMR 5140

Consolidation/Restauration/Moulage

Julie TOUZEAU, restauratrice, Materia Viva, Toulouse

Coordination des prélèvements

Núria ROVIRA, Maître de Conférences, Université Montpellier 3, UMR 5140

Stéphanie DUBOSQ, doctorante, Université de Barcelone, Espagne (carpologie)

Margaux TILLIER, Etudiante, Université Montpellier 3, UMR 5140 (carpologie)

Études environnementales

Natalia ALONSO, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne (agriculture)

Kewin BOUCHITE, Université Paul-Valéry Montpellier (Avifaune)

Lucie CHABAL, chargée de recherche au CNRS, UPRESA 5059 (anthracologie)

Armelle GARDEISEN, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (archéozoologie)

Christophe JORDA, ingénieur INRAP (géomorphologie)

Leonor LIOTTIER, doctorante, Université Montpellier 3, UMR 5140 (anthracologie)

Gaël PIQUÈS, ingénieur d'études au CNRS, UMR 5140 (ichtyofaune)

Rachel PINAUD-QUERRA C

Núria ROVIRA, maître de Conférences, Université Montpellier 3, UMR 5140 (carpologie)

Miguel TARRONGI, Université de Barcelone (carpologie)

Spécialistes associés

Sylvie Cousseran-Néré, INRAP

Luc Jaccotey, INRAP, UMR 6249.

Nicolas GARNIER, Laboratoire Nicolas Garnier

Topographie, infographie, systèmes d'information :

Séverine SANZ, assistante ingénieure, CNRS, UMR 5140

Hervé BOHBOT, ingénieure de recherche, CNRS, UMR 5140

Gestion comptable

Christine LUCAND, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140 (Lattes)

Isabelle MERMET, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140 (Lattes)

Relectures

Sarah SILVEREANO, chargée d'étude, Chronoterre Archéologie.

Fouilleurs bénévoles (2015)

Anaïs Acca, Rudolph Alagish, Axel Cauvin, Anne-Laure GREVEY, Laurie GINESTE, Lisa COMBESCURE, Marine GOMEZ, Solenn LUCAS, LUCIE MEYRIEU, Stella MULAS., MÉLANIE MARCEL, Pamela SCARCELLA...
... et Chaussette !

Partenariats institutionnels

- Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon
- UMR 5140 CNRS/Ministère de la Culture/Université Paul-Valéry Montpellier/INRAP
- Communauté d'Agglomération Montpellier
- Université Paul-Valéry Montpellier
- Université de Lérida (Espagne)
- Musée Archéologique Henri Prades, Lattes
- Laboratoire de Paléobotanique, Environnement et Archéologie (Montpellier), UMR 5059 du CNRS

STRATIGRAPHIE ET STRUCTURES DU DÉBUT DU V^e S. AV. N. ÈRE

Eric GAILLEDRAT ET ARIANE VACHERET

1. LA PHASE 1T (v. -500/-480)

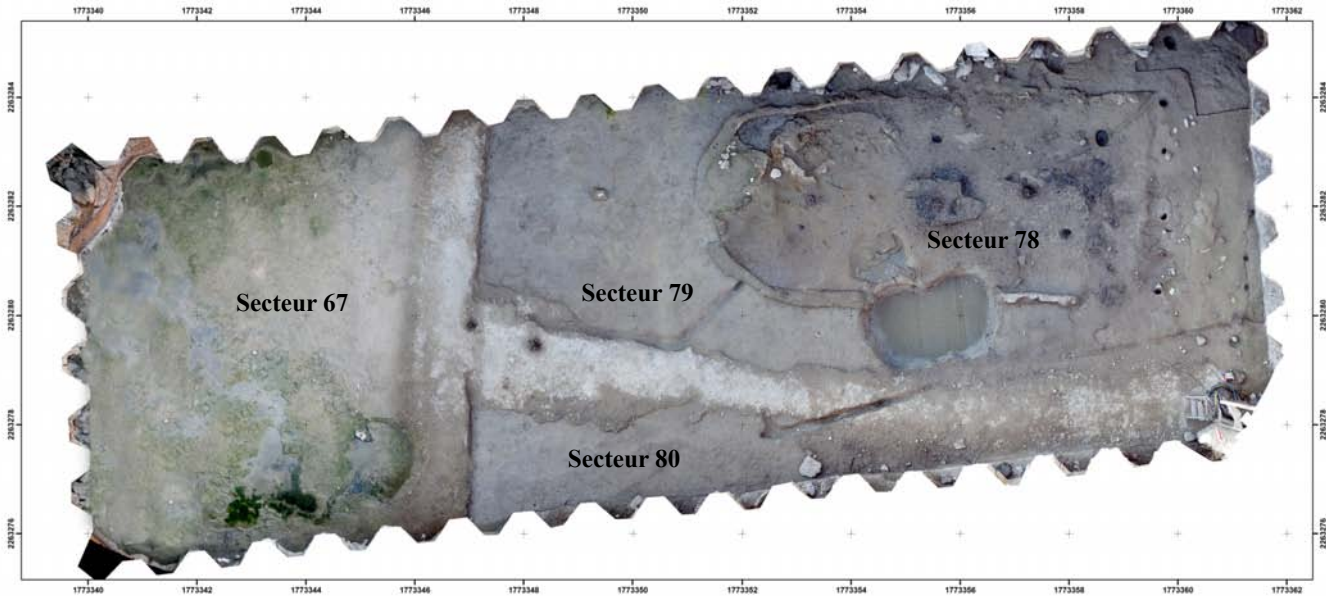
Les structures et les niveaux archéologiques correspondant à cette première phase d'installation sont associés à un niveau faiblement anthropisé, repéré tant au niveau de l'UNF145 que sur l'ensemble de l'espace extérieur. Ce niveau, peu épais, se distingue seulement du substrat limoneux sous-jacent (69302) par une matrice plus hétérogène, une teinte brun-gris plus obscure et par son aspect légèrement plus compact (fig. 5).

L'intégralité des structures correspondant à la première installation reconnue dans cette partie du site vient s'installer et fonctionne avec ce niveau, parfois difficile à caractériser, tant il apparaît très pauvre en résidus d'origine anthropique et évoque parfois un simple paléosol.

La zone est divisée en trois secteurs compartimentés par deux rues perpendiculaires sensiblement N-S (Rue 145) et E-O (Rue 146), soit respectivement les secteurs 67 à l'ouest, 79 au nord et 80 au sud. Dans le secteur 79 prend place un bâtiment absidial en torchis (UNF145), dont l'intérieur a été individualisé en tant que secteur 78 (fig. 6).



■ Fig. 5 : Vue générale de la zone 1 en fin de fouille, depuis l'ouest. Les structures en creux de la phase 1T recourent le substrat sablo-limoneux, atteint sur toute la surface délimitée par les palplanches.



■ Fig. 6 : Vue verticale géoréférencée de la zone 1 (Lambert 93 EPSG) avec indication des différents secteurs (phase 1T).

1.1. Le secteur 67

Ce secteur correspond à la partie occidentale de la zone de fouille. Ses limites vers le nord, l'ouest et le sud ne sont pas reconnues. En revanche, on observe vers l'est une délimitation de l'espace, préalable à l'aménagement d'un système viaire N-S (Rue 145).

La stratigraphie relative à la phase 1T s'avère particulièrement ténue. Sur la quasi-totalité du secteur, immédiatement au contact du substrat (69302), est présente une couche d'argile limoneuse gris clair mêlée de sable, formant une nappe compacte et homogène d'épaisseur variable (69303). Très homogène, dépourvue d'inclusions et pauvre en mobilier, la couche adopte un pendage subhorizontal. À l'est, ses limites et le contact avec le remblai de sable et graviers 69256 sont mal définies, la fouille ayant été ici singulièrement compliquée par le caractère très hydromorphe du substrat sous-jacent et la remontée constante de la nappe phréatique (fig. 7). Cette couche peut



■ Fig. 7 : Secteur 67, vu de l'ouest. Fouille en cours de l'interface entre le substrat et le premier niveau d'occupation.

être interprétée comme un paléosol (?), associé à une sédimentation lente correspondant à la première phase d'occupation. Aucun aménagement n'a pu être mis en évidence de ce côté.

Compte tenu de la densité de l'occupation attestée à quelques mètres de là plus à l'est, relative à la présence de l'UNF145, l'absence de tout remblai ou de toute couche détritique pose question. À moins d'imaginer que cet espace ait volontairement été laissé à la fois libre et « propre » et qu'une gestion particulière des déchets liés à l'activité humaine ait été mise en place (on note à ce propos la faiblesse des rejets effectués dans l'environnement immédiat de l'UNF145), il n'est pas exclu que ce secteur ait fait l'objet durant la phase suivante d'un terrassement en vue d'extraire des matériaux, ce qui aurait oblitéré une partie des niveaux antérieurs. Un argument allant dans ce sens est l'aspect parfaitement rectiligne du côté ouest de l'empierrement 69256 (fig. 8), qui adopte un profil biseauté peu compatible avec l'idée d'un remblai laissé à l'air libre durant (manifestement) plusieurs années et, de fait, soumis



■ Fig. 8 : Vue depuis le sud du remblai 69256 (phase 1T) sur lequel repose le mur MR69044 (phase 1S. On note l'aspect parfaitement rectiligne de son côté ouest, synonyme d'un creusement postérieur)

à des processus d'érosion. Il s'agit là, semble-t-il, de la trace d'un creusement attribuable à la phase 1S (69539), rapidement recouvert par des remblais, creusement dont on note qu'il a en grande partie respecté la rue 145, dont le tracé a ensuite conditionné la construction de l'UNF143 (secteur 68).

Un premier aménagement de l'espace intervient avec le creusement d'une tranchée sensiblement N-S (TR69491), observée sur toute la largeur de l'espace fouillé et se prolongeant au nord comme au sud au-delà des limites dictées par les palplanches.

Ce creusement (69491) adopte un profil en « V » peu profond (10-15 cm) avec une largeur à l'ouverture d'environ 10 cm. Il entaille le substrat selon un axe légèrement NE-SO sur une longueur observée de 7,30 m (fig. 9). Cette tranchée est colmatée par un sédiment composé de sable gris, meuble homogène, pratiquement stérile (69485)

Vers le centre du tracé, une interruption de ce dernier sur environ 85 cm (69536) est marquée par de part et d'autre par deux poteaux (PO69308 et PO69504), distants l'un de l'autre de 95 cm (fig. 10). À ce niveau, un épandage de galets mêlé de graviers et de sable de couleur jaune orangé (69493) forme une nappe de plan ovale aux contours irréguliers de 90 cm de long pour 60 cm de large environ. Ce remblai ponctuel semble colmater une légère cuvette présente dans le niveau sous-jacent. Cette couche est recouverte



■ Fig. 9 : Vue depuis le sud de l'ensemble formé par les négatifs de palissade TR69491 et TR69506 qui délimitent les secteurs 67 (à l'ouest), 79 (au nord) et 80 (au sud). À noter l'ouverture correspondant à l'interruption de la tranchée TR69491 (69536).

par un sédiment limoneux (69538, équiv. 69383) de nature comparable au paléosol et clairement antérieur à la mise en place du remblai 69256 (fig. 11).

Le poteau PO69308 est matérialisé par la base gorgée d'eau du piquet encore en place, fiché en position verticale dans la couche limoneuse (paléosol ?) 69503 (fig. 12). Dimensions ? Compte tenu de la nature de l'encaissant, aucune limite franche n'a pu être circonscrite pour un éventuel creusement lié à son implantation.

Le poteau PO69504 est indiqué quant à lui par un négatif de piquet d'un diamètre de 8-10 cm pour une profondeur de 50 cm environ. Egalement enfoncé dans la couche limoneuse sous-jacente, le négatif, qui présente un fond appointé, est colmaté d'un sédiment argilo-sableux gris, peu compact et homogène.

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas exclu que les éléments en bois, d'un module comparable, aient été directement enfoncés dans le sol. L'absence dans un cas de trace de creusement préalable (PO69308), conjuguée dans l'autre cas au caractère très régulier du négatif (PO69504) va en effet dans ce sens.



■ Fig. 10 : Vue de détail depuis le sud de l'interruption du négatif de palissade TR69491 marqué par deux poteaux (PO69308 et PO69504) qui indique une ouverture (69536) ouvrant à l'est sur le secteur 80. À noter le retour perpendiculaire formé par la tranchée TR69506 et le départ d'un autre aménagement auquel se rattache le poteau PO69481



■ Fig. 11 : Vue de détail, depuis le nord, de la stratigraphie à la limite des secteurs 67 (à l'ouest) et 80 (à l'est).



■ Fig. 12 : Vue de détail, depuis l'est, du poteau en place PO69308.

La tranchée TR69491 semble avoir ainsi servi à l'implantation d'une cloison en matériaux périssables, munie d'une ouverture (PR69536) assurant la communication d'est en ouest et ayant fait l'objet d'un certain entretien, comme le montre la présence de l'épandage de galets 69493. Plus exactement, plus qu'une cloison liée à un éventuel bâtiment, il faut restituer un aménagement de type « palissade », avec une armature constituée de piquets en bois et un treillis de végétaux entrelacés, aucune trace de torchis n'ayant été mise en évidence par ailleurs. Ce dispositif a rapidement été démantelé, et hormis au niveau de l'ouverture, aucune trace de poteau ou de piquet n'a pu être mise en évidence. Compte tenu de la nature sédimentaire du substrat, entaillé par le creusement, d'éventuelles traces d'arrachage ont peu de chances d'avoir été conservées.

Dans un second temps, reprenant sensiblement le tracé de la tranchée TR69491 mais se superposant en partie à celle-ci dans la moitié nord du secteur, un important apport de matériaux forme une bande NE-SO, observée en longueur sur toute la largeur de la zone de fouille (soit 7,30 m), sur une largeur moyenne d'1 m. À l'image de la tranchée antérieure, ce remblai se prolonge au nord comme au sud hors des limites de fouille. D'une épaisseur maximale de 20 cm, cette couche très homogène et pratiquement stérile (69256) se compose d'une matrice argilo-sableuse de couleur gris-jaune clair, mêlée de nombreux petits galets (fig. 13), sa superposition partielle à la tranchée TR69491 montre qu'à ce moment, la palissade correspondante avait été (du moins en partie) détruite ou démantelée.

Le sommet de la couche, assez régulièrement plat, coïncide avec une surface indurée (69257) associée à un rare mobilier céramique à plat, correspondant à un niveau de circulation. L'interprétation de cet aménagement soigneusement mis en œuvre en tant qu'espace de circulation ne fait aucun doute. Il faut alors le considérer comme une véritable rue ou ruelle (Rue 145), reprenant, en le modifiant à peine, un tracé antérieur lié à une division préalable de l'espace.

Le sommet de la couche, assez régulièrement plat, coïncide avec une surface indurée (69257) associée à un rare mobilier céramique à plat, correspondant à un niveau de circulation. L'interprétation de cet aménagement soigneusement mis en œuvre en tant qu'espace de circulation ne fait aucun doute. Il faut alors le considérer comme une véritable rue ou ruelle (Rue 145), reprenant, en le modifiant à peine, un tracé antérieur lié à une division préalable de l'espace.

1.2. Le secteur 79

Ce secteur occupe, sur les 2/3 de la largeur de la zone de fouille, la moitié nord de celle-ci. Il est délimité à l'ouest par la rue 145 précédemment décrite, et au sud par une série d'aménagements comparables à ceux bordant à l'est le secteur 67 et qui adoptent ici un tracé perpendiculaire, légèrement orienté NO-SE.

La base de la stratigraphie est caractérisée, à l'ouest et au sud de l'UNF145 (secteur 78) par une couche peu compacte et homogène, épaisse de quelques centimètres, constituée de limon gris à brun-gris mêlé de quelques petits charbons fins et renfermant un rare mobilier (69436=69465=69482) (fig. 14). Cette couche est équivalente à l'Us 69303 (secteur 67) et à l'Us 69483 (secteur 80).

Dans l'angle SO du secteur, ce niveau est recoupé par une tranchée sensiblement E-O (TR69506) de morphologie tout à fait similaire à celle de la tranchée TR69491 avec laquelle elle forme un angle droit. Son départ à l'ouest se situe à environ 20 cm du poteau PO69308 et s'interrompt assez nettement à 3,70 m vers l'est. Le creusement adopte un profil en « U » plus ou moins marqué,



■ Fig. 13 : Vue depuis le nord- de la recharge de sable et graviers correspondant à la rue 145.

d'une largeur irrégulière allant de 8 à 20 cm, pour une profondeur moyenne de 15 cm. Ce creusement recoupe le substrat (69302) et, semble-t-il, le premier niveau (paléosol ?) situé au-dessus (fig. 9 et fig 15). Ce négatif est comblé par un sédiment hétérogène (69507) constitué de sable mêlé de petits galets et de poches d'argile de couleur marron, peu compacte et stérile.

Ici encore, il faut restituer un creusement destiné à implanter une cloison légère en matériaux périssables, rapidement démontée, dont ne subsiste aucun vestige de poteau ou piquet en bois. En effet, à l'image de ce qui a été constaté dans le secteur 67, un espace de circulation est aménagé par le biais de la Rue 146 (VO69445), reprenant assez fidèlement l'orientation initiale de cette tranchée mais se superposant en partie à elle, notamment à la jonction avec la rue 145.



■ Fig. 14 : Vue depuis le sud du niveau anthropisé (69436) surmontant le substrat, à l'ouest du bâtiment absidial (UNF145), limité au sud par le remblai correspondant à la rue 146.

Cet aménagement prend la forme d'un remblai de gravier et de sable jaune clair, disposé selon un axe légèrement NO-SE, d'une épaisseur maximale d'une dizaine de centimètres. Sa surface adopte un profil légèrement bombé, pour se terminer en biseau sur les bordures. Le tracé est relativement irrégulier, observé sur une longueur de 14 m pour une largeur comprise entre 80 cm et 1,70 m. Cette couche forme une bande s'interrompant brusquement vers l'est, à hauteur du trou de poteau PO6947 (fig. 16). La voie est associée à une surface de circulation (69444) ponctuée de quelques mobiliers, particulièrement présents sur les parties basses du dôme formé par l'épaisseur du remblai. À l'est, elle s'achève au niveau de l'alignement de poteaux formant le mur MR69343 ; le cailloutis laisse place à un épandage de tessons (69344) présent sur une surface d'environ 50 cm² (fig. 17). À l'ouest, une nappe d'argile grise aux contours irréguliers (69430) s'étend à la surface du cailloutis 69445 sur une longueur de 1,60 m (E-O) et 1,40 m de large (N-S).

Prolongeant un axe préétabli, cette rue ou ruelle ne fait pas uniquement office d'espace de circulation « viable » au milieu d'une zone potentiellement soumise au piétinement et humide une bonne partie de l'année, mais participe pleinement d'une division nette et planifiée de l'espace. Le fait que cette voie s'interrompe à l'est pose évidemment question. Autant la tranchée TR69506 ne se prolonge apparemment pas vers l'est de la zone de fouille, autant le poteau PO69474 coïncide parfaitement, d'une part avec la direction tracée par cette dernière, d'autre part avec l'arrêt du cailloutis 69445. De fait, on peut se demander si ce poteau ne constitue pas le vestige de la palissade associée à la tranchée TR69506 ou, a minima, s'il ne constitue pas

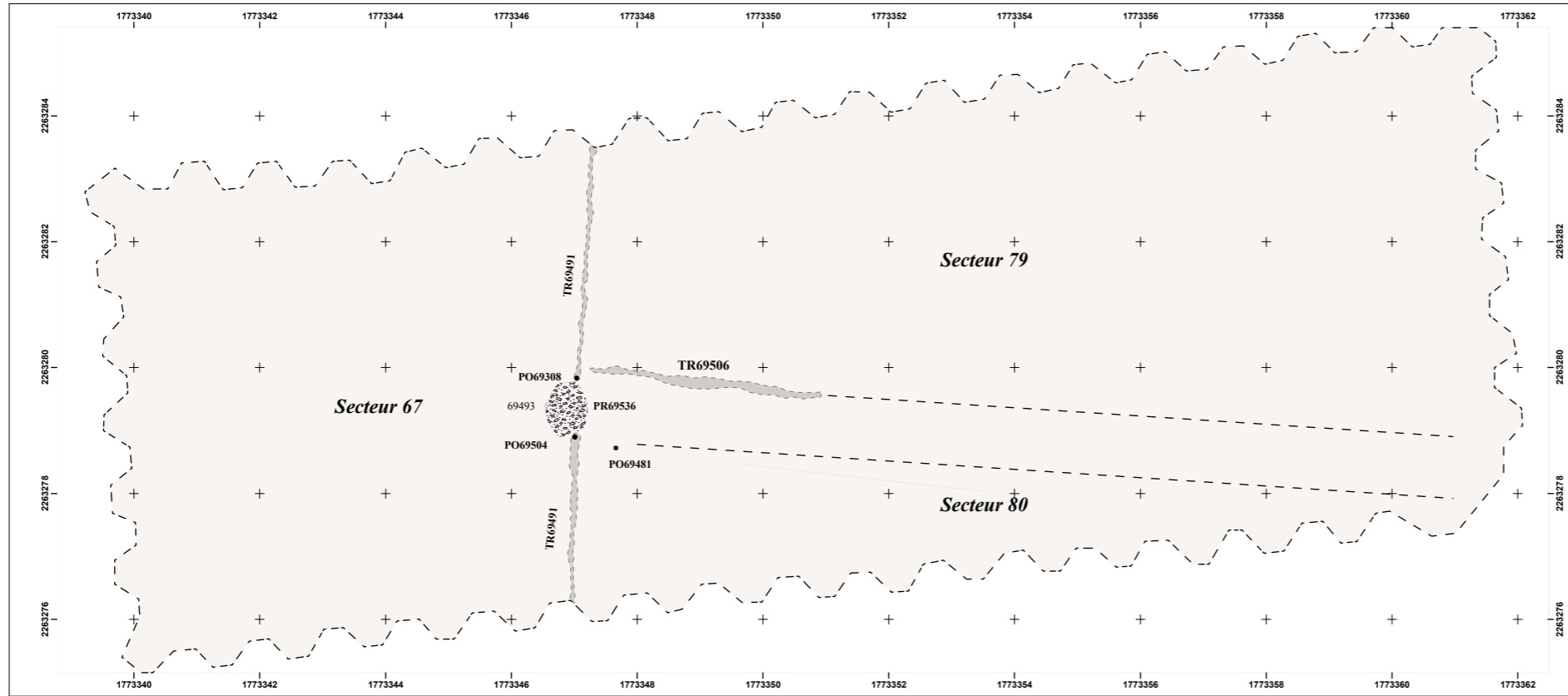


Fig. 15 (a) : Plan de la zone 1 (phase 1T, état 1).

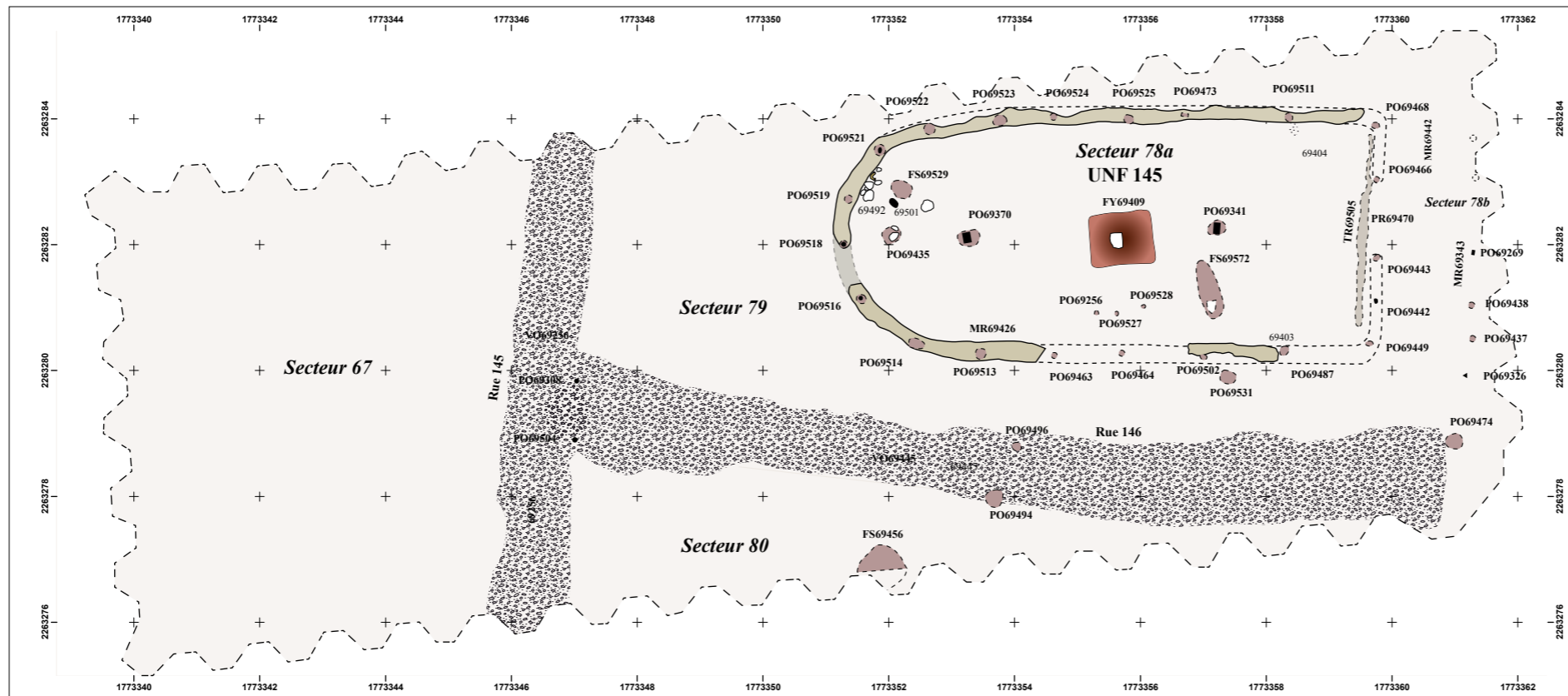


Fig. 15 (b) : Plan de la zone 1 (phase 1T, état 2).

■ Fig. 16: Vue depuis le nord, du sol (69257) correspondant à la surface du premier remblai de rue directement installé sur le substrat (60256).



une sorte de bornage lié à la mise en place de la rue 146.

L'interruption de cette dernière, à faible distance du tracé de la fortification (censée être bâtie dès le tout début du V^e s. av. n. ère) interroge quant la chronologie même de cet ouvrage. En d'autres termes, on conçoit mal que cette ruelle ne se soit pas prolongée jusqu'au rempart, voire jusqu'à une porte ou poterne ouvrant de ce côté, probablement sur les rives d'un bras du Lez (Jorda *et al.* 2008). De fait, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle cette phase serait antérieure à la construction du rempart, la rue 146 donnant alors accès à un espace « marginal », en limite d'emprise du site. L'hypothèse d'une séquence d'occupation immédiatement antérieure à l'érection de la fortification ressort d'ailleurs des données de fouille anciennes (fouilles H. Prades), le sondage « GAP 27 », pratiqué au nord de l'agglomération protohistorique, ayant mis en évidence « un sédiment foncé, décrit comme une sorte de tourbe » s'engageant sous la muraille attestée en cet endroit par deux tronçons de murs perpendiculaires (Py 1988, p. 108).

L'espace extérieur entourant à l'ouest et au sud l'UNF145 affiche une stratigraphie très pauvre, qui se résume à une couche unique de limon brun mêlé à du sable, compacte, présente sur environ 4 cm d'épaisseur (69439) (fig. 18). Relativement riche en restes elle comporte en certains endroits des déchets de coquilles de moule, en d'autres des charbons éparés ou des fragments de céramique.

À proximité du mur MR69426 (UNF145), dans la partie SE du secteur, un poteau isolé (PO69531) ne se rattache à aucune structure précise. On peut imaginer qu'il soit associé d'une manière ou d'une autre au bâtiment érigé de ce côté (secteur 78), mais il est impossible de préciser sa fonction. Ce trou de poteau adopte un creusement de plan ovale irrégulier de 37 cm de long pour 21 cm de large avec une section en V très ouverte qui atteint les 16 cm de profondeur. Son comblement est composé de limon argileux brun-gris clair, qui devient plus sableux dans le fond et associe quelques petits cailloux.

En limite sud du secteur, à l'aplomb du cailloutis 69445 et à environ 1,30 m de l'UNF145, un autre trou de poteau isolé a été mis en évidence (PO69496). Il est matérialisé par un négatif de plan circulaire d'un diamètre de 22-24 cm à profil en « V » adouci, observé sur une profondeur maximale de 16 cm (69496). Son comblement consiste en une terre argileuse de couleur brun foncé mêlée de sable et de petits galets, peu compacte et hétérogène, stérile (69497). Clairement antérieur à la mise en place de la rue



■ Fig. 17 : Vue depuis le sud-ouest du calage de poteau 69343 en cours de fouille. Niveau d'apparition de l'épandage de tessons 69344

146, ce poteau ne semble pourtant pas s'inscrire dans le prolongement de la tranchée TR69506, liée à la première division de l'espace matérialisée sur le terrain. Son lien avec le poteau PO69494, (secteur 80), distant de moins d'1 m vers le SO, n'est pas non plus évident.



■ Fig. 18 : Vue depuis le sud-est de l'UNF145 après la fouille du niveau 69403. Au premier plan, la couche externe contenant les déchets de moules (69439).

Le secteur 79 est donc respectivement défini à l'ouest par le tracé de la rue 145 (VO69256) et au sud par celui de la rue 146 (VO69445). Ses limites vers le nord et l'est ne sont pas atteintes, car se situant hors des limites de fouille. Néanmoins, de ce côté et à proximité immédiate des palplanches, l'interruption franche de l'empierrement correspondant à la rue 146 (69445), coïncidant avec l'alignement de poteaux et piquets situés en avant du corps du bâtiment absidial, indique une limite, établie à faible distance de l'emprise supposée du site telle que définie par la fortification. Le tracé de cette dernière a en effet été anciennement repéré à environ 4 m vers l'est, tant par les prospections géophysiques réalisées au début des années 1990 ainsi que par le biais de sondages. Elle est ici matérialisée par la tranchée d'épierrement du mur (MR23115) d'environ 3 m de large, repérée en surface sur une longueur de 12 m (Lopez, Net 1996, p. 34-35) (fig. 19).

1.3. Le secteur 78. Un bâtiment absidial (UNF145)

Si ce n'est dès l'origine, du moins à partir du moment où sont mises en place les rues 145 et 146, un édifice de plan absidial est construit au sein de cette portion de terrain dont on a souligné le caractère parfaitement circonscrit, synonyme d'une division à la fois régulière et planifiée de l'espace.

1.3.1. Architecture

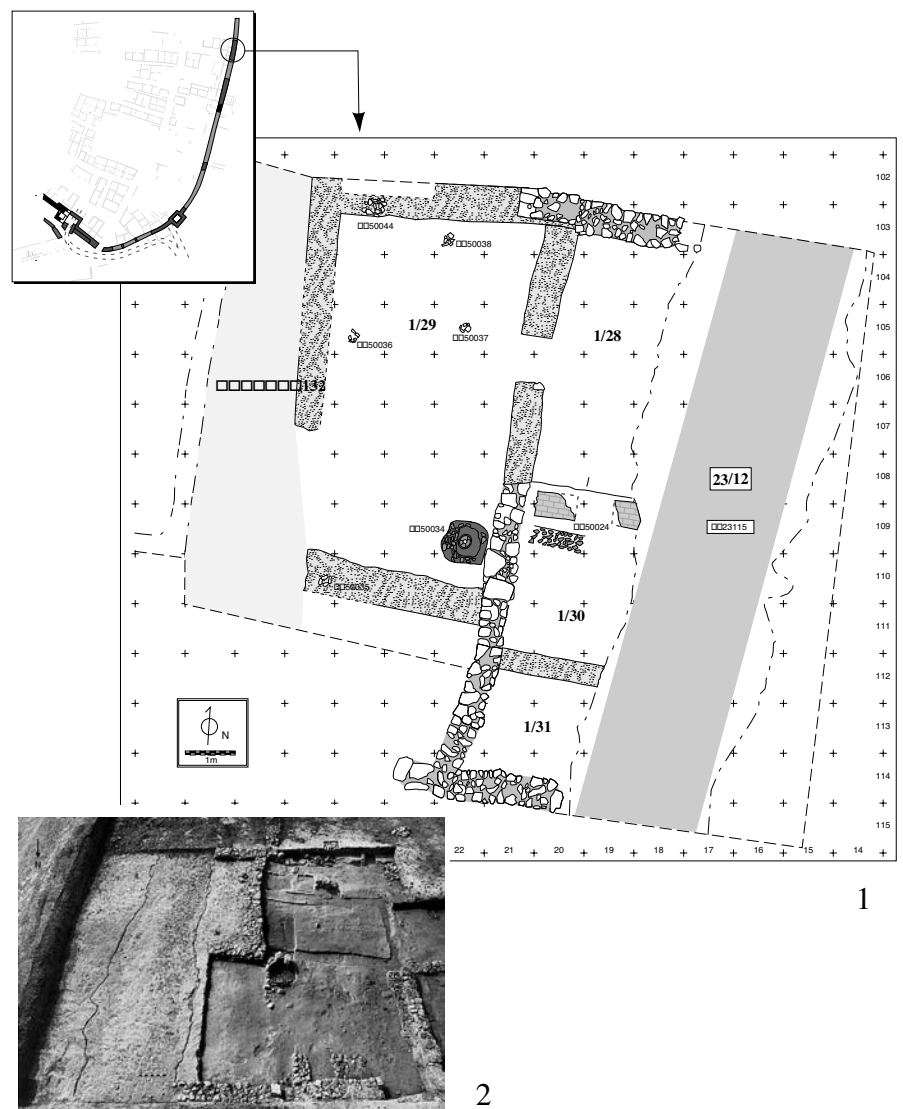
L'édifice en question se présente sous la forme d'une construction mono-absidiale sur poteaux porteurs, d'orientation est-ouest (secteur 78). Il se compose de deux parties distinctes, avec d'un côté un espace bâti parfaitement circonscrit à l'ouest par les restes d'une paroi en torchis (secteur 78a), tandis qu'à l'est se présente un espace plus difficile à caractériser, limité par une série de piquets et poteaux (secteur 78b).

Au niveau du secteur 78a, les dimensions hors œuvre sont de 8,75 m de long pour 4 m de large, de sorte que l'espace interne représente une surface d'environ 28 m². L'espace bâti est matérialisé par la base d'un mur en torchis

(MR69426), inégalement conservée, associée à une série de trous de poteau, au nombre de 21 (fig. 20). La base en bois gorgé d'eau de plusieurs de ces poteaux a en outre été conservée, permettant de disposer d'un plan complet de l'édifice, malgré la disparition d'une partie de l'élévation en terre (fig. 21).

69511 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan ovale de 12 cm par 15 dont la section en V très allongé atteint une profondeur de 48 cm. Comblement composé de sable grossier comportant de nombreuses inclusions de coquille d'escargot. Ce trou de poteau (69511) comporte un calage (69512) constitué d'un moellon et d'un caillou. Le moellon, de forme globalement triangulaire, mesure 22 cm de long pour 8 cm de large. La partie anguleuse est fichée vers le bas. Le fragment de pierre, quant à lui, ne dépasse pas les 6 cm de long.

69473 : trou de poteau situé dans l'alignement de la cloison nord de l'UNF145. Creusement de plan rectangulaire de 11 cm de long pour 5 cm de large, orienté est/ouest, atteignant une profondeur de 40 cm. Comblement sableux jaune puis gris en profondeur qui révèle, entre autre, des écailles de poisson, un reste de macro-faune et des fragments de coquilles de



■ Fig. 19 : Tranchée d'épierrement du rempart et îlot 1 adossé (fouille 1990). 1: plan de l'îlot 1C, vers -400 ; 2 : tranchée d'épierrement du rempart, vue du nord.



■ Fig. 20 : Vue générale des trous de poteau correspondant à l'UNF145, depuis l'est.

moules. Ont été également retrouvés un galet cassé et une pierre de moins de 10 cm de long.

69525 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan circulaire de 25 cm de diamètre pour une profondeur de 15 cm, formant une cuvette peu profonde aux parois légèrement évasées. Comblement composé de limon argileux mêlé à quelques résidus de sable avec des inclusions de petits escargots.

69524 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan circulaire de 11 cm de diamètre pour une profondeur de 12 cm, formant une cuvette peu profonde aux parois légèrement évasées. Comblement composé de limon argileux mêlé à quelques résidus de sable avec des inclusions de petits escargots.

69523 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan ovale de 20 de large par 25 cm de long pour une profondeur de 13 cm, formant une cuvette peu profonde aux parois légèrement évasées. Comblement composé de limon argileux mêlé à quelques résidus de sable avec des inclusions de petits escargots.

69522 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan circulaire de 18 cm de diamètre pour une profondeur de 18 cm, formant une cuvette aux parois légèrement évasées. Comblement composé de limon argileux mêlé à quelques résidus de sable avec des inclusions de petits escargots.

69521 (fig. 22) : poteau en bois gorgé d'eau (69520) situé dans la cloison nord de l'UNF145, au départ de l'abside, d'une hauteur conservée de 45 cm, de section rectangulaire de 6 cm par 10 cm, d'orientation nord-sud. Il est pourvu d'une excroissance pointue à sa base située. Ce poteau (69520) est installé dans un creusement/comblement (69521). Creusement de plan circulaire de 18 cm de diamètre pour une profondeur de 33 cm, formant une cuvette profonde aux parois pseudo-verticales. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69519 : trou de poteau repéré sous le mur de l'UNF145 au niveau de l'abside. Creusement de plan circulaire de 13 cm de diamètre dont la section en V atteint une profondeur de 33 cm. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69518 : poteau en bois gorgé d'eau (69517) situé dans le mur ouest de l'UNF145, dans la partie la plus occidentale de l'abside. Il est conservé sur une hauteur de 29 cm pour un diamètre maximal de 8 cm. Sa face ouest est débitée sur la majorité de sa hauteur, l'écorce est



■ Fig. 21 : Vue de détail, depuis le sud-ouest, de la base de l'élévation en terre du mur MR69426, en cours de fouille. Au premier plan, l'empreinte laissée dans le substrat par l'un des poteaux constitutifs de l'ensemble.



■ Fig. 22 : Vue zénithale du poteau 69520 avant fouille.

conservée sur le reste du pourtour. Ce poteau (69517) est installé dans un creusement/comblement (69518). Creusement de plan circulaire de 12 cm de diamètre dont la section en U atteint une profondeur de 32 cm. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69516 : poteau en bois gorgé d'eau (69515) situé dans le mur ouest de l'UNF145, dans la partie occidentale de l'abside. Il est conservé sur une hauteur de 34 cm pour un diamètre maximal de 7 cm. Il est posé au fond du creusement (69516), sans appontage. Une partie de l'écorce est conservée. Ce poteau (69515) est installé dans un creusement/comblement (69516). Creusement de plan circulaire de 15 cm de diamètre dont la section en U atteint une profondeur de 44 cm. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69514 : trou de poteau repéré sous le mur sud de l'UNF145 au départ de l'abside. Creusement de plan ovale de 18 cm de large par 28 cm de long dont la section en V atteint une profondeur de 37 cm. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69513 : trou de poteau repéré sous le mur nord de l'UNF145. Creusement de plan circulaire de 13 cm de diamètre dont la section en V atteint une profondeur de 17 cm. Comblement composé de limon argileux gris, peu compact.

69463 : négatif de plan circulaire d'un diamètre de 10 cm, colmaté par du sable gris, conservé sur une profondeur de 20 cm, avec une base ogivale. Ce négatif, visible dans le substrat, a été largement tronqué par le creusement de la fosse FS69461.

69464 : négatif de plan circulaire d'un diamètre de 9 cm, colmaté par du sable gris, conservé sur une profondeur de 15 cm, avec une base ogivale. Ce négatif visible dans le substrat, a été largement tronqué par le creusement de la fosse FS69461.

69502 : trou de poteau repéré sous le mur sud de l'UNF145. Creusement de plan ovale de 12 cm par 9 cm dont la section en V allongé atteint une profondeur de 26 cm. Comblement composé de sable grossier comportant de nombreuses inclusions de coquille d'escargot.

69487 : trou de poteau situé en limite est du mur sud de l'UNF145. Creusement de plan ovale de 14 cm par 10 cm dont la section en V très allongé atteint une profondeur de 49 cm. Comblement composé de sable grossier gris jaune comportant de nombreuses inclusions de coquille d'escargot. Ce trou de poteau 69487 comporte un calage (69310) constitué d'un amas d'argile grise compacte formant un léger dôme, situé uniquement au sud du négatif. Il mesure 20 cm de long par 15 cm de large pour une épaisseur conservée de 4 cm.



■ Fig. 23 : Vue rapprochée depuis le sud de l'adobe pris dans la base du mur MR69426.



■ Fig. 24 : Vue depuis le sud du poteau PO69473 marquant une interruption de l'édification du mur MR69426 dans la cloison nord de l'UNF145.

La base de l'élévation en terre (69426) est conservée de manière inégale sur les deux longs côtés ainsi qu'au niveau de l'abside. Vers l'est, le retour de la cloison n'est attesté que ponctuellement par une légère dépression présente dans le sédiment sous-jacent. Il l'est également de par l'implantation de plusieurs poteaux, qui dessinent un retour N-S rectiligne au centre duquel une interruption correspond manifestement à une ouverture de porte (PR69470).

Le bourrelet de terre correspondant à la base des parois en torchis ne dépasse pas les 17 cm de haut et se compose de terre argilo-limoneuse très compacte et homogène, de couleur brune, incluant quelques fins charbons. D'une largeur moyenne de 30 à 32 cm, il présente une structure litée et inclut un possible adobe matérialisé par une empreinte de 32 cm par 19 (fig. 23). Ce bourrelet de terre compactée est installé dans une légère semelle de fondation à profil en « U » (69427), de 5 cm de profondeur maximale pour une largeur observée d'une trentaine de centimètres. Plus ou moins bien définie, elle recoupe le substrat (69302) ou l'interface sédimentaire entre ce dernier et le premier niveau d'occupation (69488=69364). En certains endroits, comme par exemple autour du poteau 69473, la dépression correspondant à la base de l'élévation en terre se rétrécit et s'interrompt (fig. 24).

La structure sédimentaire de ce bourrelet de terre demande à être précisée par les prélèvements opérés en vue d'une analyse micromorphologique en lames minces. À l'œil nu, le sédiment apparaît comme étant très homogène, et pourrait résulter en partie d'une désagrégation lente de la paroi. L'absence de traces clayonnage n'est ici pas significative, tant en raison de l'absence de conditions favorables à une telle observation (rubéfaction) qu'en raison de la mise en œuvre même d'une cloison - selon toute évidence - en torchis, faisant que la base de cette dernière serait finalement constituée d'un bourrelet de terre mis en forme manuellement, autrement dit selon la technique générique de la bauge, incluant au passage l'adobe précédemment évoqué.

La façade orientale (MR69442) ne révèle quant à elle aucun reste de l'élévation en terre. L'angle sud-est, entre les poteaux 69487 et 69449, en est également exempt. Sa présence est en revanche attestée par un alignement rectiligne de cinq poteaux et piquets (MR69442) (fig. 25).



■ Fig. 25 : Vue depuis l'est et depuis le sud de l'alignement de poteau qui forme la façade est de l'UNF145.

69468 : trou de poteau. Creusement de plan légèrement ovalaire de 15 cm par 13, de section en V de 42 cm de profondeur. Comblement composé de sable jaune tirant sur le gris dans la partie basse. Un fragment de bois restant du poteau initial a été mis au jour.

Ce trou de poteau 69468 comporte un calage 69469 constitué d'un moellon de 14 cm de long pour 7 cm de large en calcaire brut.

69466 : trou de poteau. Négatif de plan légèrement ovalaire de 10 cm par 7, de section en V de 49 cm de profondeur. Comblement composé de sable jaune tirant sur le gris dans sa partie basse. Ce trou de poteau (69466) comporte un calage (69467) constitué d'un moellon de 18 cm de long pour 10 cm de large pour une épaisseur de 9 cm.

69443 : trou de poteau. Creusement de plan ovalaire d'orientation nord-est/sud-ouest de 14 cm par 11 cm. Il est observable sur une profondeur de 38 cm. Le diamètre devient plus étroit à la base. Comblement constitué de sable pur, devenant plus foncé dans la partie inférieure. Ce trou de poteau (69443) comporte un calage (69477) constitué d'un moellon de moins de 10 cm fiché dans le trou en position verticale et d'un galet cassé en surface

69442 : base de poteau en bois gorgé d'eau qui appartient la façade est de l'UNF145, de section ovalaire de 6 cm par 9 pour une hauteur conservée de 41 cm. Sa base est appointée (face à l'est) mais le reste est laissé brut avec l'écorce encore conservée.

69449 : trou de poteau qui marque l'angle sud-est de l'UNF145. Négatif de 10 cm de diamètre en surface qui s'amenuise au fur et à mesure jusqu'à atteindre un diamètre de quelques centimètres pour 38 cm de profondeur. Comblement composé de sable jaune devenant plus foncé dans sa partie inférieure, dans lequel a été mis au jour un fragment de bois gorgé d'eau. Ce trou de poteau (69449) comporte un calage (69450) constitué d'un caillou de section triangulaire, de 13 cm de long par 10 cm de large, pour une épaisseur de 4 cm. Il se situe au nord du trou de poteau.

Une ouverture de porte (PR69470) de 1,10 m de long est définie par l'espace vide laissé vers le centre de MR69442, entre les poteaux 69443 et 69466, soit un intervalle plus important que ceux observés de part et d'autre au niveau de cette cloison. Elle l'est également par la stratigraphie, qui révèle précisément à cet endroit la continuité de couches d'occupation entre l'intérieur et « l'extérieur » de l'habitation.



■ Fig. 26 : Vue depuis l'est de l'emplacement de la porte PR69470 de l'UNF145

Aucun aménagement particulier correspondant à cette entrée n'a été repéré. Ceci étant, une légère tranchée (TR69505) N-S se situe immédiatement en arrière de l'alignement de poteaux correspondant à la façade Est. Présente sur la quasi-totalité de la largeur de l'édifice avec un tracé plus ou moins régulier, elle mesure 3,06 m de long, pour une largeur maximum de 18 cm. Son degré de conservation est inégal, avec une profondeur maximale observée de seulement 4 cm. Le plan comme la section sont irréguliers et parfois peu lisibles. Au niveau de la porte PR69470, un rétrécissement très net est observé, situé légèrement au sud du poteau PO69466, formant un décrochement de 10 cm de long (fig. 26). Son comblement de limon brun homogène a révélé un rare mobilier (creusement/comblement 69505).

L'interprétation de ce négatif pose question. Il est possible d'imaginer la présence d'une sorte d'embranchement séparant les espaces 78a et 78b. Dans ce cas, il faudrait restituer un élément en matériau périssable (poutre en bois ?), probablement démonté par la suite, qui aurait contribué à isoler les deux espaces.

Cette hypothèse d'un seuil bute sur la morphologie même du dispositif, qui occupe pratiquement toute la largeur de l'édifice. De fait, une autre possibilité peut être envisagée, à savoir qu'il s'agisse de l'empreinte laissée par un premier état de la paroi orientale du bâtiment. Irait dans ce sens le constat d'une anomalie située dans la partie SE de ce dernier.

En effet, l'élévation en terre conservée de MR69426 n'outrepasse pas le poteau 69487 ; par ailleurs, ce dernier est renforcé à sa base par un amas d'argile (69310) décrit plus haut ; enfin, deux pièces de bois pouvant correspondre à des restes de planches (69486) se retrouvent sur le tracé de la cloison sud, indiquant qu'à un moment donné cette dernière s'interrompait à cet endroit. Dans ce cas, il serait possible de restituer un état où une ouverture aurait été située de ce côté, plus précisément entre les poteaux PO69487 et PO69449.

Par la suite, comme semble le montrer la stratigraphie (explicitée ci-après), l'entrée aurait été positionnée à l'est, au niveau de PR69470. Cette restitution demeure toutefois hypothétique, les données de terrain n'étant sur ce point guère explicites. Quoi qu'il en soit, ce probable changement d'état pourrait expliquer la présence accidentelle d'un bucrane mis au jour à proximité du poteau PO69442 (fig. 27) qui aurait été en place, accroché sur la paroi extérieure du bâtiment lors de la première phase et aurait été enfoui lors de la réfection de ce dernier. Ceci étant, la possibilité d'une contemporanéité des deux ouvertures ne peut pas non plus être exclue.

L'espace interne de l'UNF145 est structuré par deux poteaux porteurs situés dans l'axe central E-O destinés au soutènement du faitage (fig. 28). Tout deux, gorgés d'eau, sont conservés dans leur partie inférieure ; ils ont été taillés afin d'obtenir une section rectangulaire, puis placés dans un creusement préalable à leur installation.



■ Fig. 27 : Vue depuis le sud du buchrane mis au jour dans le niveau 69475 à côté du poteau PO69442.



■ Fig. 28: Vue depuis l'ouest de l'UNF145 et des deux poteaux de soutènement du faitage : PO69341 et PO69370.



■ Fig. 29 : Vue depuis l'est du poteau PO69341 avec le creusement de mise en place 69489 et son comblement 69490.



■ Fig. 30 : Vue depuis le nord-est du poteau PO69370 avant sa dépose.

La section, rectangulaire, du premier poteau (PO69341) (fig. 29) mesure 11 par 18 cm pour une hauteur conservée d'un mètre. Ses faces comportent des traces oblongues et concaves résultant possiblement de l'action d'un nuisible (ver d'eau ?). Sa base plane est installée dans un creusement (69489) de plan ovale irrégulier et d'orientation est-ouest, mesurant 20 cm de long pour 14 cm de large, et, dont la section irrégulière et légèrement évasée en « U » atteint les 63 cm de profondeur. Ce creusement est comblé d'un sédiment à matrice hétérogène de limon et de nodules d'argile comportant quelques charbons et des petits cailloux (69490). Le poteau PO69341 est resté en place jusque durant la phase suivante, comme le montre la carbonisation de sa partie supérieure concomitante de l'incendie marquant la fin de la phase 1S.

La section, également rectangulaire, du second poteau (PO69370) (fig. 30) mesure 17 par 13 cm pour une hauteur conservée de 80 cm. Sa base est appointée sur une hauteur de 12 cm et installée dans un creusement (69510) de 18 cm de long pour 12 cm de large. D'orientation est-ouest et de plan ovale irrégulier, sa section en « U » irrégulière et légèrement évasée atteint les 60 cm de profondeur. Le comblement (69509) de texture hétérogène comporte des nodules d'argile, du limon, quelques charbons et des petits cailloux. De structure peu compacte et de couleur brun-gris moyen, il remplit l'intégralité du creusement. Afin de renforcer le maintien du poteau, un dôme d'argile gris moyen (69535) vient caler la base de ce dernier. Son épaisseur maximale est de 12 cm pour un diamètre moyen d'environ 30 cm.

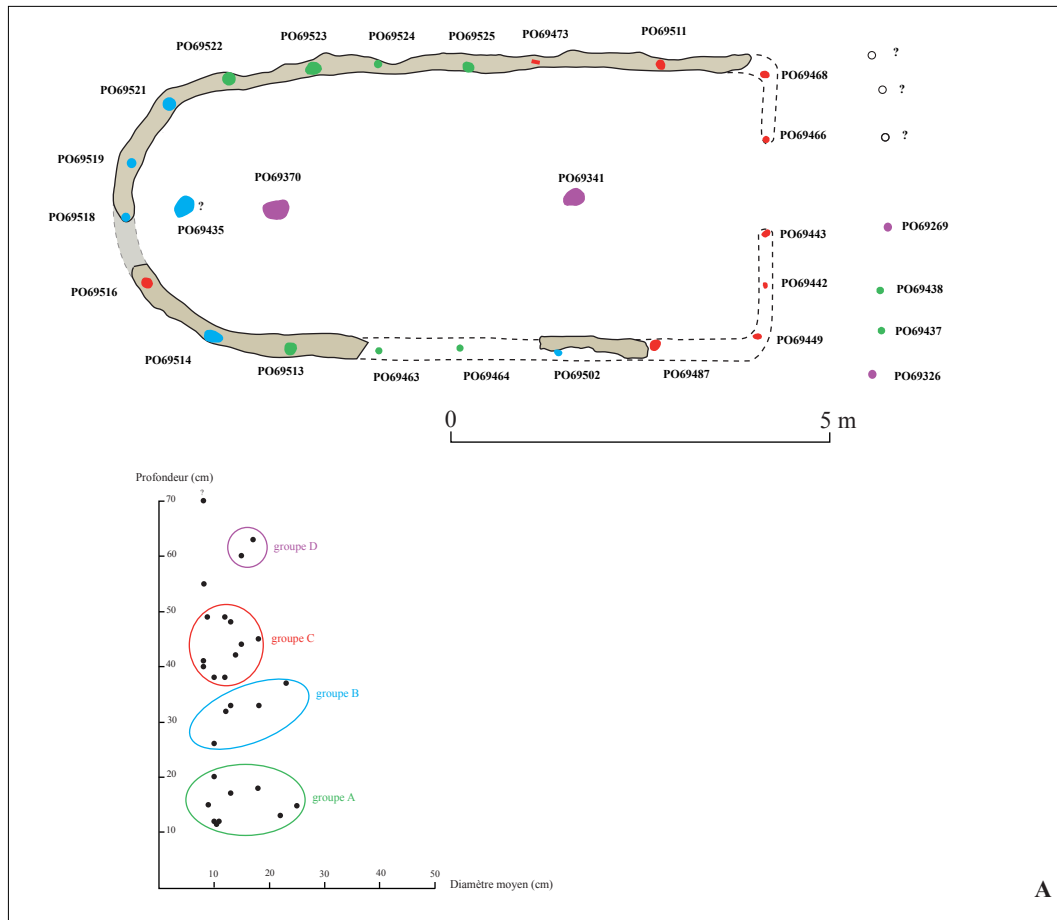
Au niveau de l'abside une dépression, très largement abîmée lors de la phase postérieure correspond à une petite fosse ou, plus vraisemblablement, au fond d'un trou de poteau (PO69435). Ne subsiste de ce creusement qu'une légère cuvette à profil en « U » associée à quelques galets de dimensions moyennes (photo 9973). Ce possible trou de poteau peut correspondre à un aménagement interne indéterminé, mais sa position dans l'axe longitudinal du bâtiment permet également d'imaginer un rôle de maintien.

La mise œuvre du bâtiment correspondant à l'UNF145 laisse apparaître une grande régularité, répondant à des critères techniques induits par la morphologie même du bâtiment.

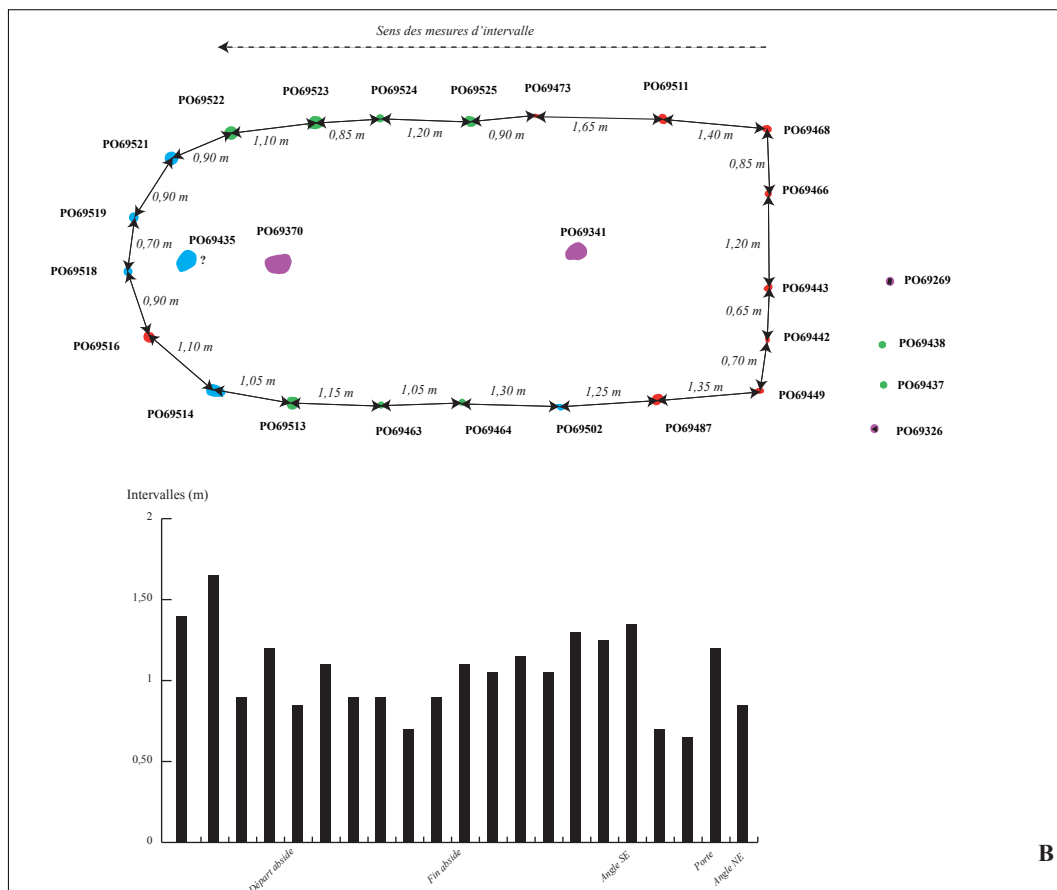
L'examen des dimensions relatives aux poteaux et piquets utilisés pour la construction montre en effet une certaine cohérence. Les limites de l'observation sont toutefois induites par le caractère inégal des observations de terrain : si le diamètre et la profondeur des négatifs de trou de poteau ont pu être appréhendés avec un minimum de fiabilité (compte tenu de la nature peu lisible de l'encaissant), le fait que plusieurs bases de poteaux gorgés d'eau aient été conservées pose - paradoxalement - un problème, en ce sens que ces pièces en bois semblent manifestement avoir été enfoncées dans le substrat et que leurs fosses d'implantation (de fait non colmatées par un sédiment de nature différente après l'arrachage des pièces en bois) s'est avérée peu, ou pas lisible à la fouille.

Néanmoins, les dimensions observées, ou plus précisément le rapport diamètre/profondeur des négatifs de poteau nous montre que les éléments employés lors de la construction ont répondu à des contraintes d'ordre technique relativement précises.

Plusieurs classes de poteaux se dessinent en effet (fig. 31), qui nous montrent que les pièces de plus grandes dimensions (groupe D) ont été destinées en premier lieu aux deux supports de la faîtière. La classe immédiatement inférieure (groupe C), a quant à elle principalement concerné la partie orientale de l'édifice, entre la fin des parois latérales de ce dernier et le retour où se situait l'entrée principale. Les pièces de classe « intermédiaire » (groupe B) ont pour leur part été presque exclusivement utilisées au niveau de l'abside, tandis que les modules inférieurs (groupe A) apparaissent plus caractéristiques des parois latérales Nord et Sud qui, de fait, semblent avoir



A



B

été moins destinées à supporter la répartition des charges liée à la présence d'une charpente associée à une toiture à double pente.

L'espacement entre les éléments de maintien (poteaux ou piquets) est également assez régulière, car (hors exception) comprise entre 0,65 et 1,35 m, avec une moyenne d'environ 1 m. On note par ailleurs, qu'au niveau de l'abside, l'utilisation de modules « intermédiaires » est compensée par un plus faible espacements des poteaux, tandis qu'au niveau des parois nord et sud (autrement dit les grands côtés du bâtiment), un espacement moyen plus important va de pair avec l'emploi de modules inférieurs. Le fait que la partie orientale du bâtiment fasse appel à des modules de dimensions supérieures révèle le caractère porteur de cette dernière, dictée par l'existence d'une façade associée à un pignon.

Ce bâtiment se présente donc sous la forme d'un édifice à deux nefs, comportant une faîtière supportée par deux poteaux massifs, implantés dans l'axe longitudinal du bâtiment. Les poteaux servant d'armature aux parois en torchis, probablement reliés entre eux par une sablière haute, n'assurent pas un rôle majeur dans le maintien de la toiture, du moins sur les grands côtés du bâtiment, le poids des chevrons devant essentiellement reposer sur la faîtière. En revanche, au niveau de l'abside, la paroi a été quelque peu renforcée grâce à l'emploi de poteaux, non seulement de dimensions plus importantes, mais également plus rapprochés les uns des autres. Le nombre de perches faisant office de chevrons se rejoignant au niveau du poteau porteur occidental justifie cette plus grande densité d'éléments de maintien. L'hypothèse d'un autre poteau situé à l'intérieur de l'abside (PO69435), entre le poteau porteur occidental (PO69370) et le mur (MR69426), si elle ne peut être assurée, serait néanmoins cohérente avec un souci de renforcement de cette partie de l'édifice plutôt qu'avec un aménagement interne indéterminé.

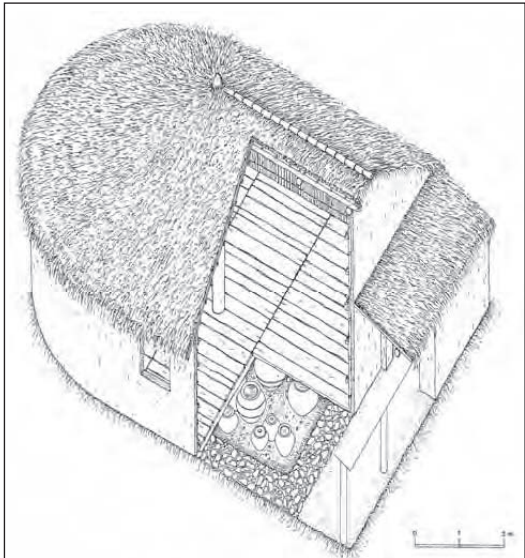
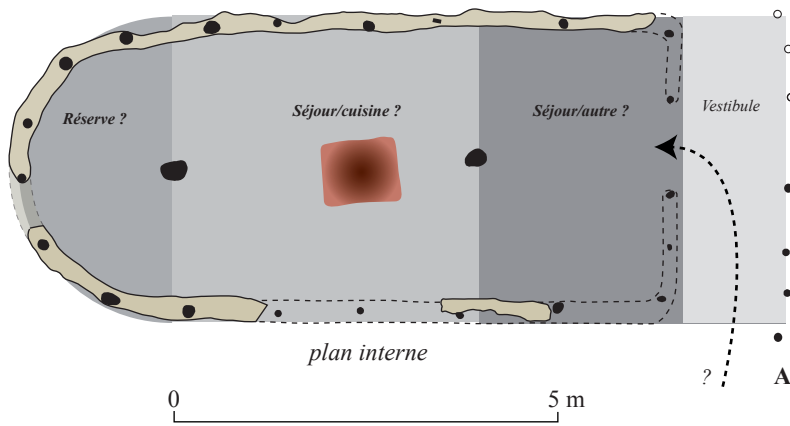
Aucun indice matériel ne permet de préciser directement le type de couverture mis en œuvre. Ceci étant, compte tenu de la morphologie du bâtiment, il faut logiquement restituer une toiture à double pente constituée d'une épaisse couche de végétaux (phragmites ?) assemblés selon une trame dense et fixés sur des voliges, en adoptant une inclinaison suffisamment forte pour permettre l'évacuation aisée des eaux de pluie. On restitue communément pour ce type d'architecture une toiture ayant une inclinaison minimale de 35°, ce qui placerait la faîtière à une hauteur d'environ 3,50 m pour des parois montant à 2 m. Enfin, une couverture de terre présente au niveau de la faîtière devait assurer l'étanchéité de cette partie vulnérable de la toiture (fig. 32).

Une autre hypothèse de restitution se doit d'être envisagée. On peut en effet imaginer une toiture bien plus inclinée, à plus de 50°, associée cette fois à des parois basses, de l'ordre de 1 m de haut. Une hauteur de plus de 3,80 m serait alors envisageable. Sur ce type de bâtiment, et en l'absence de faîtière, le poids de la charpente tend logiquement à se reporter sur les parois, qui jouent alors un rôle porteur, à moins qu'un système de poteaux porteurs reliés entre eux par des entrails ne prenne place à l'intérieur du bâtiment. Les entrails longitudinaux font alors office de pannes, contre lesquelles s'appuient les chevrons.

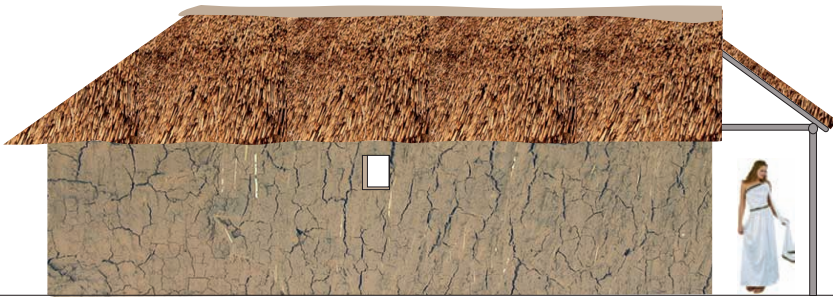
En revanche, dans le cas présent, la présence avérée d'une panne faîtière résout en partie cette contrainte technique, en ce sens que les murs n'auraient pas véritablement de rôle porteur mais constitueraient un simple « rideau », les perches constituant les chevrons pouvant être solidement ancrées au niveau de la faîtière et simplement reposer sur une sablière haute présente au sommet des parois.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un bâtiment à deux nefs dont la panne faîtière ne se limitait pas à l'espace compris entre les deux poteaux porteurs de la travée axiale, mais devait se prolonger vers l'est jusqu'à la façade où se situe la porte PR69470. Cela impliquant que cette paroi assu-

■ Fig. 31 (ci-contre) : Détail de la mise en œuvre des poteaux de l'UNF145



*Un point de comparaison direct ?
La maison étrusque de l'établissement rural
de Baggiovara-Case Vandelli
(prov. de Modena) (Ve s. av. n. ère)
d'après Malnati 1988, fig. 206*



côté sud (hypothèse 1)

B



Fig. 32 : Proposition de restitution de l'UNF145.

rait un rôle de maintien, nécessitant une ossature solide. La solution la plus probable consiste alors en une sablière haute sur laquelle prenait appui un poinçon, lui-même destiné à supporter l'extrémité de la faîtière.

1.3.2. Aménagements internes

Au sein de ce bâtiment, trois trous de piquet (PO69526, PO69527 et PO69528) s'alignent en suivant une orientation sensiblement E-O, à une quarantaine de centimètres du tracé restitué de la paroi du mur méridional (fig. 15b). L'hypothèse d'une séparation interne ne peut être retenue, compte tenu de l'étroitesse du vide ainsi laissé, aussi faut-il plutôt y voir un aménagement indéterminé, peut-être temporaire. On pourrait imaginer qu'il s'agisse là des vestiges de l'implantation d'un métier à tisser, mais si la faible distance entre ce dispositif et le foyer central (une soixantaine de centimètres) permet à la rigueur d'envisager que la circulation ait pu se faire à cet endroit, il est en

revanche impossible de restituer une aire de travail où une personne aurait pu stationner. On y verra plus vraisemblablement un aménagement destiné à suspendre des ustensiles ou, pourquoi pas, à fumer des denrées.

Les trois négatifs sont relativement similaires : leurs diamètres sont compris entre 7 et 9 cm, tandis que leurs profondeurs varient de 21 à 23 cm, excepté pour le trou central (PO69527) profond de seulement 9 cm. Les comblements se composent de limon sableux de couleur grise avec des inclusions de petits escargots. On note que ces structures en creux n'ont pu être observées qu'au niveau du substrat. Aucune trace n'était en effet visible dans les sols liés au bâtiment absidial, de sorte que leur attribution à cette phase demeure conjecturale.

Deux creusements morphologiquement semblables et sans relation évidente avec le reste des structures ont en outre été repérés au niveau du substrat. Le premier (FS69529), se situe dans la partie nord-ouest de l'UNF145. Il se matérialise par un creusement de plan ovalaire irrégulier d'orientation NO-SE, de 32 cm de long pour 28 cm de large. Sa section en « U » évasée atteint les 25 cm de profondeur. Le comblement de limon argileux brun-gris clair comporte quelques petits cailloux inclus dans le sédiment qui permettent de le différencier du substrat. Un gros galet de 13 cm de long pour 5 cm de large suit l'inclinaison de la paroi. Ce dispositif de calage (69530) est d'interprétation délicate : vestiges d'un trou de poteau ou petite fosse de calage de vase ? Cette dernière hypothèse a été retenue, la présence d'un poteau à cet endroit étant peu envisageable.

Le centre de la pièce est occupé par un foyer construit (FY69409) de plan rectangulaire ayant connu plusieurs réfections. L'emplacement de cette structure de combustion, a priori destinée tant au chauffage qu'à l'éclairage, n'a pas varié tout au long de la durée de vie du bâtiment, qu'il faut à l'évidence interpréter comme une unité d'habitation.

Dans la partie nord de l'abside occidentale est présent un amas d'argile très détérioré en surface (69212), de plan vaguement ovalaire irrégulier, mesurant 2,80 m de long pour 1,20 m de large (fig. 33). Ce massif induré de couleur gris-jaune clair repose sur le premier niveau d'occupation de la maison (69475) et se voit ensuite recouvert par la recharge de sable 69448. Cet amas subhorizontal conservé sur une hauteur maximale d'une dizaine de centimètres ne semble pas avoir été directement au contact de la cloison. Plus qu'une recharge de sol, il faut peut-être voir là les vestiges d'une plateforme ou banquette basse, implantée à la limite entre l'abside à proprement parler et l'espace de vie central situé à proximité du foyer FY69409.



■ Fig. 33 : Vue depuis l'ouest de la moitié occidentale de l'UNF145 avec le premier niveau d'occupation interne 69475 et le foyer lenticulaire FY69480.

1.3.3. Un bâtiment monoabsidial précédé d'un auvent ?

Au niveau de la façade orientale, il faut restituer un pignon avec un entrait reposant peut-être sur l'extrémité des sablières hautes qui devaient être présentes sur les longs côtés, et plus probablement supporté par les poteaux formant ce pan de mur rectiligne (PO69449, PO69442, PO69443, PO69466 et PO69468), poteaux dont les dimensions ou les profondeurs d'implantation s'avèrent plus importantes que celles observées sur le reste de l'édifice. L'entrée située de ce côté (PR69470) est légèrement décalée vers le nord au regard de l'axe longitudinal défini par les deux poteaux porteurs de la faîtière.

À ce stade se pose la question de l'interprétation que l'on peut faire de l'alignement de poteaux et de piquets situé en limite est de la zone de fouille (MR69343), à un peu plus d'1,30 m de la façade de l'UNF145 et parallèle à celle-ci (fig. 34).

Une première hypothèse voudrait qu'il s'agisse là d'une palissade venant délimiter la parcelle où est bâtie l'UNF145. Cette séparation, à laquelle il faudrait rattacher le poteau PO69474, coïncide en effet avec l'arrêt du cailloutis de la voie VO69445. Une palissade où alternent des pièces en bois profondément enfoncées dans le substrat et d'autres, a priori, de dimensions moindres aurait ainsi été placée perpendiculairement à la voirie qui, elle-même, reprend peu ou prou le tracé initial du lotissement, défini par les tranchées TR69491 et TR69506. La longueur du lot de terre dans lequel prend place l'UNF145 serait alors de au moins 14 m de long dans le sens NO-SE, pour une largeur minimale de 6 m, les limites côté nord ne pouvant être précisées.

Le trou de poteau situé le plus au sud (PO69474), coïncide avec ce tracé initial associé au découpage de l'espace. Il s'agit d'un trou de poteau massif, dont le creusement de plan ovalaire orienté N-S mesure 24 par 13 cm. Il se termine sur un fond en cuvette à 45 cm de profondeur. Son comblement se compose de sable jaune, devenant gris dans la partie inférieure, dans lequel sont inclus des fragments de terre rubéfiée, des fragments de torchis et des charbons d'environ 1 cm de long. Il constitue manifestement le pendant du poteau PO69308 qui marque l'angle des voiries VO69256 (Rue 145) et VO69445 (Rue 146) (fig. 35). Son niveau d'implantation n'est pas clair. Il semble recouper le cailloutis 69454, mais il est plus vraisemblable qu'il ait été mis en place durant l'état précédent et soit resté en élévation au moment de l'aménagement de la rue.



■ Fig. 34 : Vue depuis le sud du poteau PO69473 marquant une interruption de l'édification du mur MR69426 dans la cloison nord de l'UNF145.



■ Fig. 35 : Vue depuis le sud de l'intersection des rues 145 et 146.

Un premier poteau en bois gorgé d'eau de section triangulaire (69326) se situe à 1,10 m au nord-est du poteau 69474 précédemment décrit. Il mesure 8 cm par 5 cm pour une hauteur conservée de 55 cm. Sa base plane irrégulière n'est pas travaillée. La face la plus large est disposée vers l'est.

Viennent ensuite deux trous de piquets de morphologie similaire (69437 et 69438). Leurs creusements de 10 cm de diamètre, de plan circulaire, ont une section en « U » de 12 cm de profondeur. Leurs comblements hétérogènes se sont formés en partie avec les restes de l'élévation, notamment du torchis rubéfié, mêlés à du sable.

Enfin, le dernier vestige observable de cette cloison MR69343 correspond à une base de poteau en bois gorgé d'eau (69269) de section rectangulaire. Il mesure 8 cm (E-O) par 5 cm pour une hauteur conservée de 91 cm. La partie sommitale est carbonisée. La base est fortement appointée avec la face ouest débitée sur 26 cm de haut, la face est étant débitée sur 23 cm alors que les faces sud et nord sont rectilignes, dans le prolongement de la largeur du poteau.

Les palplanches tronquent le reste de la cloison et ne permettent pas d'appréhender la totalité de cette structure. Une rupture de la stratigraphie est cependant très nette de part et d'autre de MR69343. Il est en effet possible d'observer, sur une très faible surface, une couche de limon gris clair compacte (69400) qui se cantonne à l'est de cette paroi, et ce sur toute la longueur observable, jusqu'au cailloutis 69445..

La restitution d'une paroi en torchis, et non d'une simple construction faite de végétaux tressés, va à l'encontre de cette hypothèse d'une palissade venant délimiter l'espace, car en l'absence de système de couverture, une telle construction n'aurait pu résister aux intempéries. De fait, on peut s'interroger sur l'hypothèse d'un autre bâtiment, situé à proximité de l'UNF145, dont n'on aurait ici qu'une partie (tronquée par les palplanches) de la façade occidentale.

Néanmoins, les données de terrain invitent à considérer une autre hypothèse plus plausible, à savoir que la cloison en torchis correspondant à MR69343 appartienne en réalité à une extension de l'UNF145. Plus précisément, il semble possible de restituer un auvent ou un porche précédant la porte PR69470 et protégeant l'accès à la maisonnée. Tandis que le mur MR69343 semble se prolonger vers le nord, sous les limites de fouille (?), sa proximité avec la façade reconnue de la maison à abside semble en effet peu compatible avec l'idée d'un passage exigü de moins d'1,40 m de large, situé entre deux bâtiments et, *a fortiori*, donnant sur l'entrée de l'UNF145. Le caractère fermé ou semi-ouvert d'un tel auvent est impossible à préciser, tout autant que la morphologie exacte du système d'accès (frontal ou latéral ?). ; on peut néanmoins émettre l'hypothèse que l'entrée se faisait depuis la partie SE du bâtiment, autrement dit depuis la partie sud de l'espace situé entre la paroi est de MR69426 et MR69343 (secteur 78b). Cela expliquerait le léger décalage vers le sud du poteau PO69346 par rapport à l'axe défini par la paroi méridionale de ce même mur ; cela permettrait également de proposer une autre fonctionnalité au poteau PO69474 qui, pour le coup, pourrait effectivement être associé à ce porche, dans ce cas muni d'une toiture à simple pan incliné vers l'est. Peut-être lié à un deuxième état du bâtiment, ce porche d'une superficie utile d'environ 5m² porterait celle de l'ensemble du bâtiment à environ 32 m².

1.3.4. Stratigraphie

La stratigraphie de l'UNF145 témoigne de l'existence de plusieurs états successifs, indiqué par des réfections de sol ainsi que du foyer central (fig. 36). Au niveau du corps principal de l'habitation (secteur 78a), une première couche repose sur le sol pédologique (69488) marquant le sommet du subs-

UNF 145

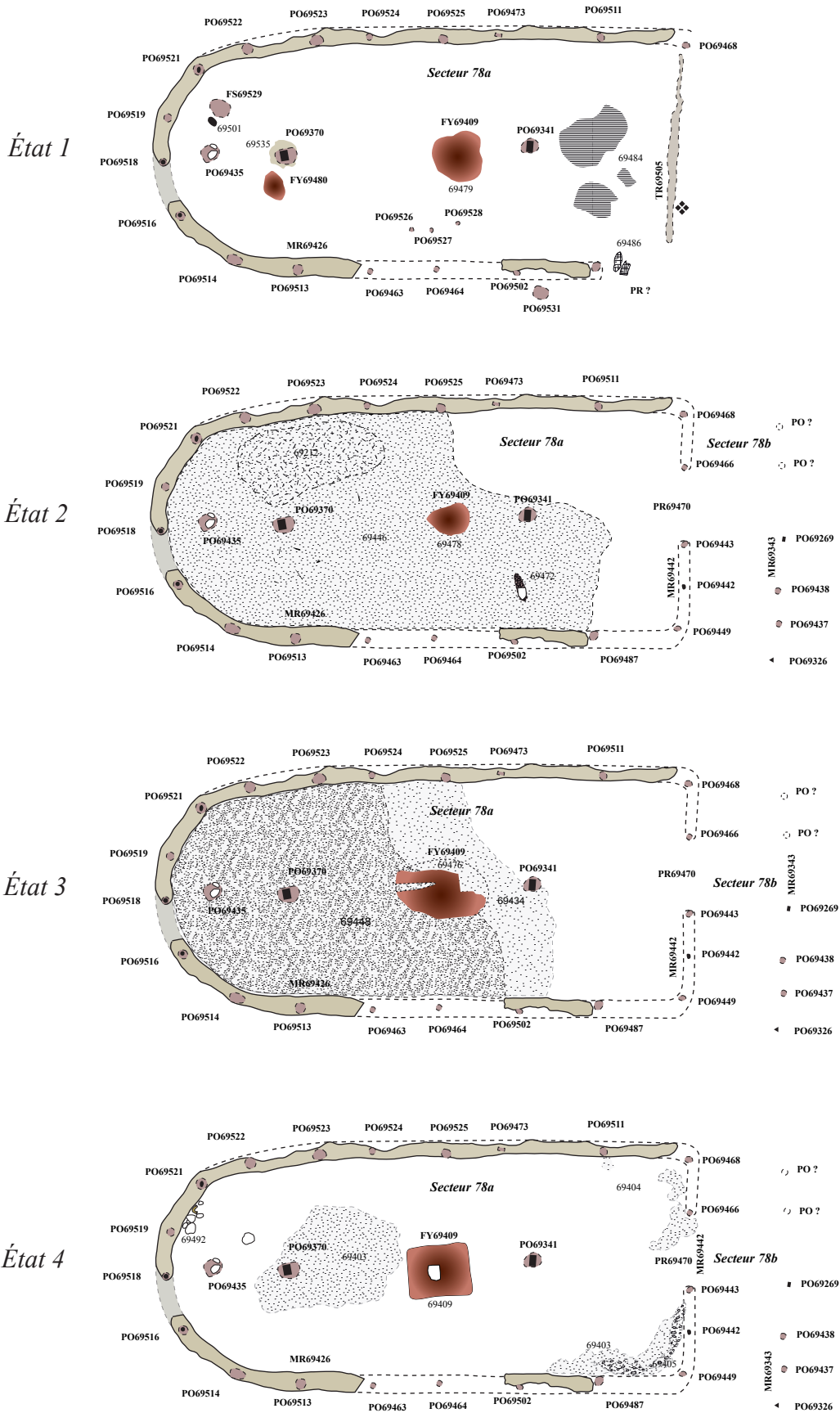


Fig. 36 : Les différents états de l'UNF145



■ Fig. 37 : Vue depuis l'est de la passée limonneuse 69503 concentrée autour du PO69341.

tratt, surmontée une fine passée de limon stérile beige clair (69503) localisée autour du poteau PO69341 (fig. 37). De plan irrégulier, son épaisseur maximale de 3 cm est atteinte à l'aplomb du poteau où elle remplit une cuvette très peu profonde, puis elle s'affine et se termine en biseau, recouvrant ainsi une surface d'environ un mètre carré.

Le tout est recouvert par le premier niveau de sol (69475) qui se retrouve sur l'intégralité de l'espace interne de l'UNF145 (fig. 38). Il prend la forme d'une couche de limon brun gris légèrement violacé. Les restes détritiques sont principalement à l'est où l'on retrouve notamment des brindilles et autres matériaux organiques ainsi que des passées charbonneuses. Parmi ces restes, deux pièces de bois de type planche (69486) sont posées horizontalement sur le sol. La plus imposante mesure 15 cm de long (nord-sud) pour 10 cm de large (est-ouest). La seconde mesure 10 cm de long pour 10 cm de large environ. Non loin de l'entrée, à l'intérieur de l'UNF145, entre les poteaux PO69443 et PO69442, un bucrane situé dans une faible dépression a été mis au jour (fig. 27). À l'ouest, le sol est propre, sans restes de débris mis à part une pièce travaillée en bois gorgé d'eau (69501) pour le moment non identifiée, fichée perpendiculairement dans le sol et s'enfonçant dans le substrat. Très peu épaisse (2 cm) elle possède une forme ovale plane et allongée ; d'une longueur de 25 cm pour une largeur de 7 cm.



■ Fig. 38 : Vue depuis le sud-ouest de l'UNF145 avec le premier niveau d'occupation interne 69475 et le foyer lenticulaire FY69480

Deux foyers sont installés sur ce niveau d'occupation 69475, à savoir le foyer central FY69409 (1^{er} état) ainsi qu'un petit foyer lenticulaire, situé dans la partie ouest de l'habitation, à proximité du poteau porteur PO69370.

Le foyer FY69480

La lentille de foyer 69480 n'est conservée que sur une épaisseur de quelques millimètres, dans la partie ouest de l'UNF145. Elle forme une concentration de charbons très fins de plan ovale irrégulier, d'une longueur totale de 55 cm pour une largeur de 40 cm (fig. 33).

Le foyer FY69409 : 1^{er} état

Le foyer FY69409 se situe dans la partie centrale de l'UNF145. Il a subi quatre reconstructions¹. Le premier état, contemporain du niveau d'occupation 69475, ne révèle aucune mise en œuvre spécifique, ni sole d'argile, ni radier ; seulement une couche de limon brun gris foncé (69479) dans laquelle se retrouvent de nombreux charbons et quelques passées de cendres. Sa forme pseudo circulaire de 80 cm de diamètre remplit une légère cuvette aménagée dans le sol sous-jacent.

À l'est, venant recouvrir le premier niveau d'occupation (69475), une passée charbonneuse et cendreuse (69484) s'étend sur une surface d'environ 2m² sur une épaisseur maximale de 1 cm. Elle s'apparente à une simple décharge de foyer, car aucune marque de rubéfaction n'est présente à sa base.

Une première sédimentation de sol (69446) recouvre la quasi-totalité de la surface interne de l'édifice (fig. 39). Elle se compose de limon sableux brun clair à jaune, peu épais, à la surface duquel se retrouvent de nombreuses brindilles ou fragments de bois, et ce principalement dans la partie ouest du bâtiment. Elle est entaillée, dans la partie SE de ce dernier et à faible distance du foyer FY69409, par une petite dépression de plan ovulaire allongé d'orientation N-S. De 44 cm de long par 14 cm de large, elle forme une petite cuvette (69472) d'une profondeur d'à peine 2,5 cm. Elle est comblée par du cailloutis, du sable jaune et par un caillou de moins de 10 cm de long (fig. 40). Sa fonction reste indéterminée ; sa position en limite de l'espace « central » et de l'espace « oriental » pourrait en effet être compatible avec l'idée d'une séparation interne, mais il n'est guère possible d'y voir avec certitude en négatif de poteau.



■ Fig. 39 : Vue depuis le sud-ouest du niveau 69446 dans l'UNF145.

¹ Chaque état a fait l'objet de prélèvements intégraux pour tamisage.



■ Fig. 40 : Vue de détail depuis le nord de la dépression 69472 en cours de fouille sur le niveau d'occupation 69475 dans l'UNF145.

Au niveau de l'abside, dans la partie nord de celle-ci, un amas de cailloux et de tessons (69492) indique un effet de paroi. La stratigraphie est perturbée à cet endroit en raison des creusements opérés lors de la phase suivante.

Le foyer FY69409 : 2^{ème} état

Le foyer connaît une première réfection. De nouveau, aucune mise en œuvre spécifique n'est employée, ni sole, ni radier. La structure se caractérise alors par une simple tâche irrégulière de limon, de cendres et de charbons de 70 cm de long par 50 cm de large (69478), qui vient combler la cuvette résultant du curage répété du premier état du foyer (69479).

À la suite, un remaniement général de l'espace est effectué. Un important remblai de sable jaune pur (69448) est disposé dans la moitié ouest de la maison. Son épaisseur peut atteindre les 10 cm maximale et se termine en biseau à l'est, suivant un front irrégulier d'orientation globale nord-ouest/sud-est. Ce remblai prépare l'espace sur lequel est installée une seconde recharge composée de sable et de cailloutis (69434) surmonté d'une fine pellicule de limon (69433) (fig. 41). Le tout, malgré une structure peu compacte, forme une couche stable qui constitue un niveau de sol. Il se cantonne dans les $\frac{3}{4}$ ouest de l'UNF145, autrement dit dans l'espace central et au niveau de l'abside. À l'image de la couche de sable sous-jacente, ce remblai se termine en biseau vers l'est suivant un front irrégulier d'orientation globale NO-SE, un mètre plus à l'est que le remblai antérieur. Si aucun effet de paroi n'a été clairement mis en évidence, il est toutefois remarquable que ce sol s'interrompt au niveau de l'espace oriental, ce qui tendrait bien à confirmer l'hypothèse d'une sectorisation de l'espace domestique au sein de cette unité fonctionnelle.



■ Fig. 41 : Vue depuis le sud-ouest du niveau 69434 dans l'UNF145.

Le foyer FY69409 : 3^{ème} état

Dans un état plus récent, le foyer FY69409 est construit suivant une mise en œuvre relativement sommaire. Une sole en argile (69476) dont le plan initial devait adopter la forme d'un rectangle, mesure 1,40 m de long (E-O) pour 80 cm de large (N-S). Sa surface est marquée ponctuellement par des traces de rubéfaction et aucun radier n'a été installé à la base. Cette

sole est assez largement détériorée, ce qui ne permet pas d'en connaître les limites exactes. L'épaisseur conservée égale toutefois les 12 cm. Le niveau de fonctionnement de ce foyer est matérialisé par une couche peu épaisse, constituée de cendres et de petits charbons (69471), conservée à l'état de lambeaux sur la plaque d'argile 69476.

À l'est, où le cailloutis 69434 fait défaut, s'est formée une couche brune (69441 équiv. 69417) de 4 cm d'épaisseur composée de limon, de matière organique et de quelques petits graviers de moins de 5 mm. Vers l'ouest, à proximité du foyer FY68409, elle est marquée par la présence de nombreux charbons et s'amincit nettement pour se terminer en fine couche sur le cailloutis 69434. La surface d'occupation correspondante (69405) se caractérise par des tessons à plat, ainsi que par une concentration de coquilles de moules dans la partie médiane, contre la paroi sud de MR69426. Quelques galets de plus de 10 cm sont également présents ici ou là, dont certains semblent avoir servi d'objet (polissoirs ?). Cette surface est présente dans les 2/3 de l'habitation, à l'exclusion de l'abside.

Le foyer FY69409 : 4^{ème} et dernier état

L'ultime état de fonctionnement du foyer, le mieux conservé, correspond à une plaque d'argile rectangulaire de 1,10 m de long (E-O) pour 85 cm de large (N-S), d'une épaisseur régulière de 4 ou 5 cm (69409). Sa surface est toutefois fortement dégradée, seules quelques portions de la sole sont bien conservées en surface, montrant des traces de rubéfaction intenses sur une épaisseur de 2 cm. Au centre, une pierre plane quadrangulaire de 20 cm par 26 cm pour 3 cm d'épaisseur (69447), disposée N-S, est incluse dans la sole et dépasse d'un demi centimètre la surface de cette dernière. Il s'agit d'un grès fortement rubéfié ayant probablement servi de surface de pose lors du fonctionnement lié à cet état du foyer. Une concentration de cendres et de charbons (69408) se retrouve à la fois sur la sole (69409) et sur le pourtour du foyer, majoritairement côté l'est. Elle comprend des charbons qui peuvent atteindre un centimètre de long, pris sans ordonnancement dans une couche de cendres qui peut atteindre 4 cm d'épaisseur.

À l'extrémité est de l'espace intérieur, sur le pourtour de la pièce, un remblai de limon jaune clair (69404) de structure peu compacte suit le tracé des



■ Fig. 42 : Vue depuis l'est du niveau d'apparition de la partie orientale de la maison à abside (UNF145) de la phase 1T. Effet de paroi dessiné par la couche de limon 69404.

cloisons, dessinant ainsi un effet de paroi particulièrement net (fig. 42). Très irrégulière, la couche se retrouve conservée de manière inégale, formant parfois une simple pellicule, mais atteignant par endroits 12 cm d'épaisseur.

Reposant à la fois sur le limon 69404 et la surface d'occupation 69405, vient une couche de limon (69403) d'une texture très similaire de la couche 69441. Elle se compose d'un limon brun moyen sableux comportant de fréquentes inclusions de petits charbons, présent sur les pourtours de la partie orientale de l'habitation, sur une épaisseur moyenne de 5 cm et pour une largeur maximale de moins d'1 m. Elle vient s'appuyer vers l'est contre le bourrelet de limon jaune 69404 et recouvre partiellement la surface 69405 vers l'ouest.

Le porche (secteur 78b)

Le niveau d'occupation situé entre les murs MR69442 et MR69343, au niveau du porche restitué, est marqué par la présence d'une couche détritique à matrice limoneuse de couleur brun gris (69440) contenant tel des restes de poisson, des charbons, de nombreux galets ayant pour certains servi d'outils, deux tiges en bronze ainsi qu'un bouchon d'amphore en liège (fig. 43). La nature de ce niveau d'occupation évoque à la fois une zone d'activité et une zone de rejets, qui tranche assez sensiblement avec la stratigraphie de l'intérieur de l'habitation à proprement parler.



■ Fig. 43 : Vue depuis le sud de l'espace extérieur entre l'UNF145 et la cloison MR69343.

1.4. Le secteur 80

Le secteur 80 se situe au sud de la rue 146 et à l'est de la rue 145. Il s'agit d'un espace ouvert appréhendé sur une surface réduite compte tenu des limites de fouille.

À l'image des secteurs 79 et 67, la stratigraphie se révèle particulièrement mince. La base de la séquence est marquée par une couche de limon argileux de couleur brun gris (69455=69483) s'engageant au nord sous la recharge de rue 69445 (équivalente à 69483 dans le secteur 79). Vers l'ouest, le contact avec la recharge de rue 69256 est tronquée par l'implantation du mur MR69045 (phase 1S) et semble synchrone, à la fois avec les Us 69538 et 69303 (secteur 67)². Toujours de ce côté, la tranchée TR69491 marque une rupture artificielle de la stratigraphie.

² Ici encore, les prélèvements pour analyse micromorphologique devraient révéler l'existence de sols successifs, non repérables à la fouille.

À proximité de l'ouverture (PR69536) aménagée dans la palissade restituée au niveau de la tranchée TR69491, se trouve un poteau (PO69481), matérialisé par la base d'un piquet en bois gorgé d'eau. Appointé à la base, d'une longueur conservée de 34 cm pour un diamètre maximal de 4 cm (fig. 44), ce piquet est enfoncé dans le substrat et noyé dans le remblai de sable et gravier (69445) disposé par la suite. Implanté à une soixantaine de centimètres à l'est de PO69504, il appartient manifestement au même état et pourrait dessiner une sorte de retour de la palissade, au niveau de l'entrée, comparable à celui indiqué par la tranchée TR69506, dans l'angle SO du secteur 79.

Un autre poteau se situe plus à l'est (PO69494). Partiellement amputé par la tranchée TR69327 (phase 1R), il est indiqué par un creusement de plan ovalaire irrégulier recoupant la couche sous-jacente (69483) ainsi que le substrat. D'une longueur conservée de 32 cm pour une largeur maximale de 29 cm et une profondeur de 15 cm, il adopte un profil en cuvette peu profond. Il est colmaté d'une couche de terre limoneuse de couleur gris, peu compacte et homogène, mêlée de quelques fins nodules d'argile de couleur marron (69495) (fig. 45).

Egalement antérieur à la mise en place de rue 146, ce poteau semble en revanche implanté selon l'axe NO-SE défini (au niveau de l'entrée PR69536) par les piquets PO69504 et PO6948. Qu'une palissade ait été ou non édifiée à cet endroit, faisant ainsi le pendant à celle restituée au niveau de la tranchée TR69506, il semble bien qu'une limite ou un bornage de l'espace ait également été pratiqué de ce côté.

En limite sud du secteur, au contact des palplanches, le niveau d'occupation (69455) est recoupé par une petite fosse (FS69456). Cette fosse prend l'aspect d'un creusement en cuvette peu profond de plan ovalaire irrégulier, entaillant. D'une longueur de 85 cm (E/O), ce creusement a été observé sur une largeur de 50 cm (N/S), pour une profondeur maximale d'une dizaine de centimètres. La dépression est colmatée par une couche de terre limoneuse mêlée de cendres et de charbons de couleur noire (69457).



■ Fig. 44 : Vue de détail, depuis l'est du poteau en bois PO69481, en place.



■ Fig. 45 : Vue de détail de l'empreinte de poteau PO69494, en cours de fouille (comblement 69495)

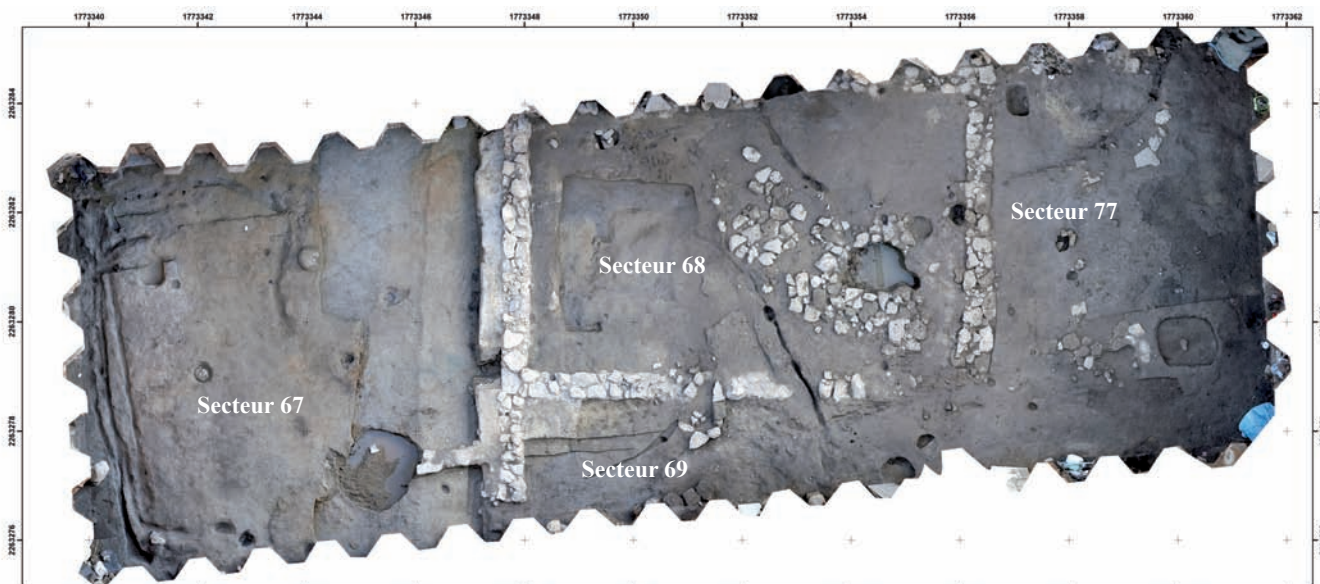
2. LA PHASE 1S (v. -480/-470)

Cette phase est caractérisée par un changement important du cadre architectural, synonyme de la construction d'un îlot mis en place selon une trame parfaitement orthonormée N-S/E-O avec des bâtiments mitoyens de plan quadrangulaire à soubassement en pierre et élévation en bauge ou adobe.

Deux états, très rapprochés dans le temps, peuvent être distingués au sein de cette phase, l'un comme l'autre étant liés à deux étapes successives du programme de construction. Les données fournies par la stratigraphie montrent en revanche que ce chantier n'a pu être mené à terme. Tandis que les bâtiments sont demeurés inachevés, une destruction associée à des traces d'incendie vient clore cette phase.

2.1. Le secteur 67

Ce secteur est situé à l'ouest de la zone de fouille. Il représente une superficie d'environ 67 m² et correspond à un espace délimité à l'est par le bâti associé de l'UNF143. Ses limites vers le nord, le sud et l'ouest ne sont pas fixées (fig. 46).



■ Fig. 46 : Vue verticale géoréférencée de la zone 1 (Lambert 93 EPSG) avec indication des différents secteurs (phase 1S).

2.1.1. Stratigraphie (État 1)

Ce premier état venant recouvrir le niveau d'occupation de la phase 1T, et intervenant probablement après un décaissement partiel de l'espace (69539), l'ensemble du secteur est alors recouvert par un épais remblai pratiquement stérile de sable de granulométrie moyenne, de couleur gris à jaune-orangé (couleur résultant de l'oxydation liée à la présence des palplanches) mêlé de quelques poches ou nodules d'argile grise (69032). Épaisse en moyenne d'une vingtaine de centimètres, la couche recouvre vers l'est le cailloutis de la rue 145 (69256) (phase 1T). Vers le nord et le sud, cette couche se prolonge hors des limites de fouille. Vers l'ouest en revanche, son extension a manifestement été limitée par un ou plusieurs dispositifs en matériaux périssables, coïncidant avec une succession de tranchées qui recoupent l'in-



■ Fig. 47 : Vue de détail, depuis l'est, des creusements N-S pratiqués dans le substrat (69302), présents dans la partie ouest du secteur 67, scellés par un remblai argilo-limoneux de couleur brune (69281), encore visible en coupe en limite de palplanches. À droite, noter les vestiges de la couche argilo-sableuse initialement présente sur tout le secteur (69303).

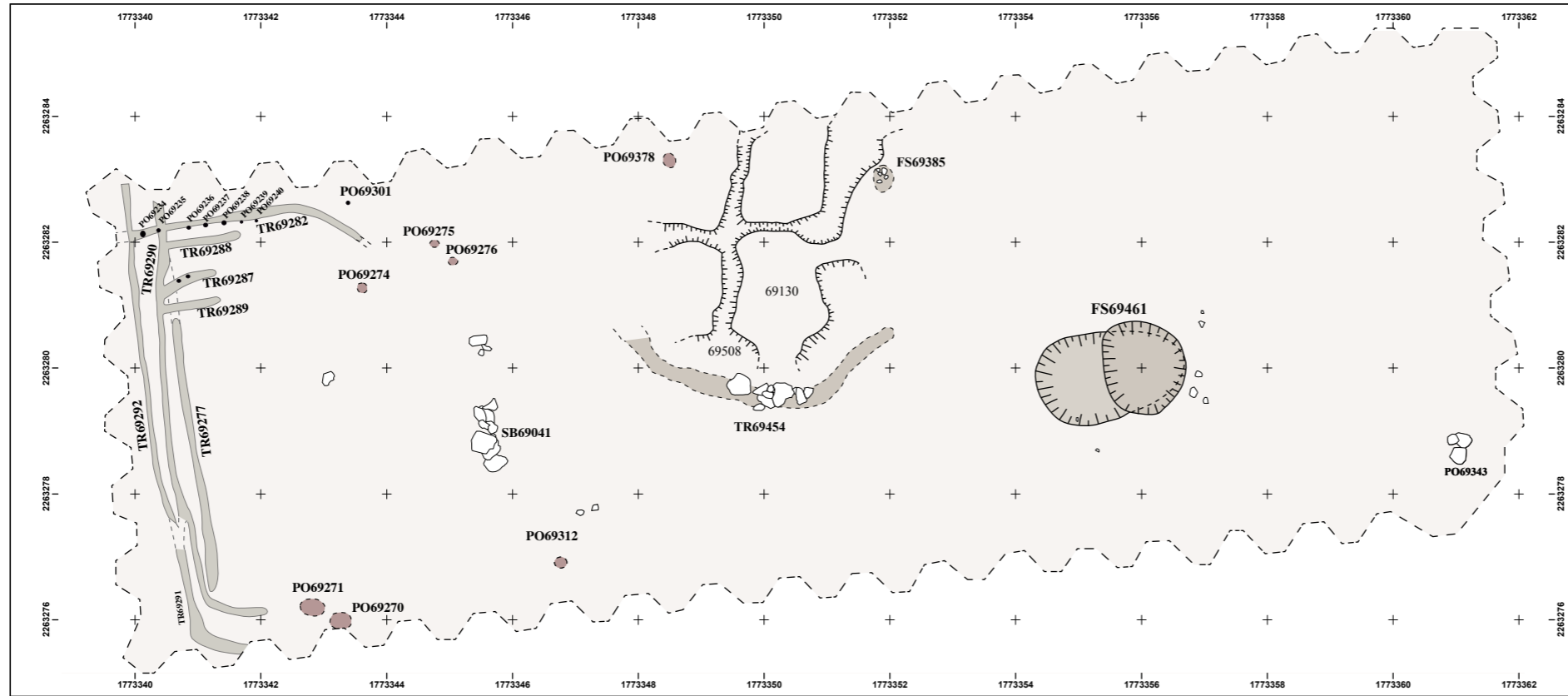
terface entre le substrat et le paléosol de la phase 1T (fig. 47). Ce remblai de sable fonctionne donc avec une série de structures en creux, interprétés comme des vestiges d'enclos ou de palissades légères. Celles-ci sont révélées par des tranchées successives E-O ou N-S et, ponctuellement, par des restes de piquets en bois gorgés d'eau encore en place (fig. 48a).

La couche 69032 s'amenuise en effet vers l'ouest et vient s'appuyer contre un bourrelet de limon marquant la limite de la tranchée N-S la plus orientale, à savoir TR69282. La difficile lecture de la stratigraphie à proximité immédiate des palplanches³ n'a pas permis de mieux préciser la succession de ces différentes tranchées, ni le détail des relations de certaines d'entre-elles avec le remblai 69032. En revanche, le fait que cette couche sableuse ne se prolonge pas vers l'ouest au-delà de la tranchée TR69292 confirme qu'une limite était bien établie de ce côté.

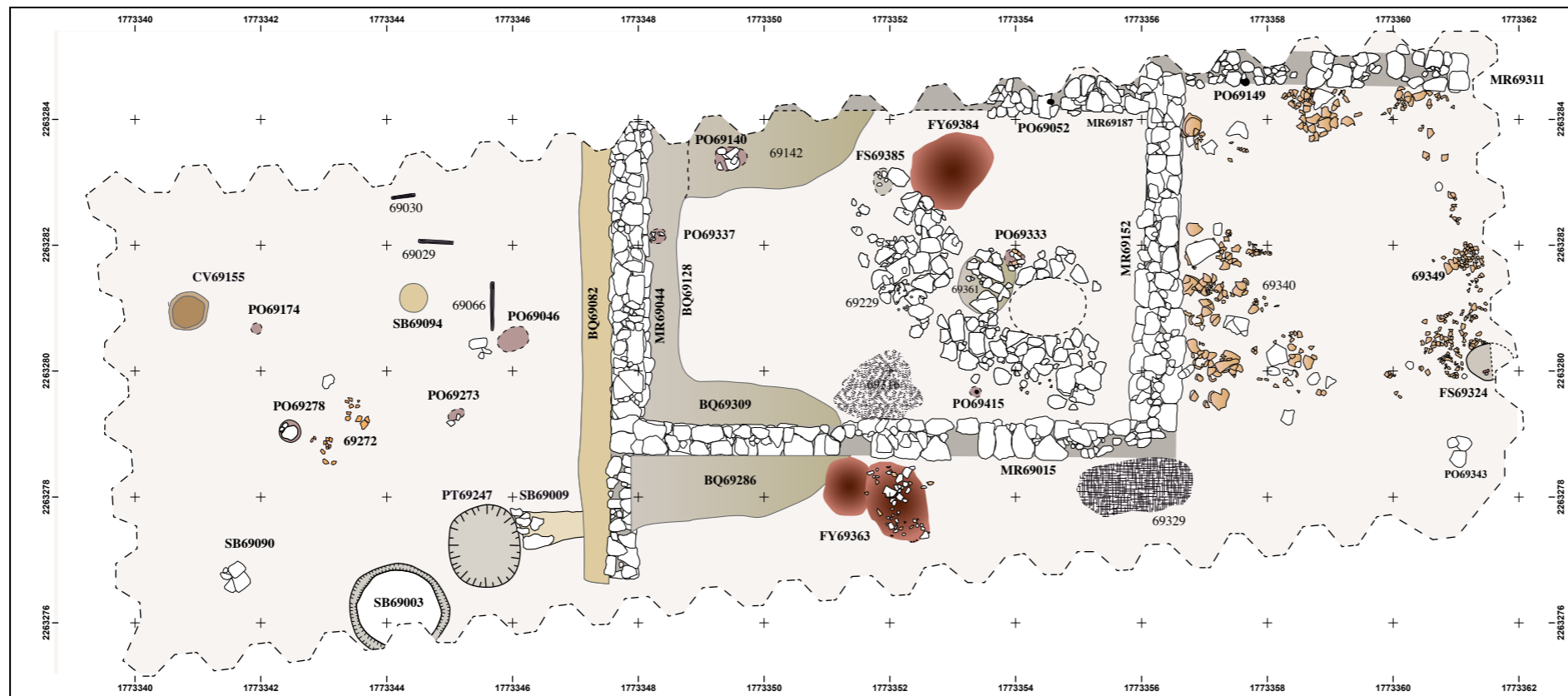
Par ailleurs, les retours E-O des tranchées TR69292 (TR69282) et TR69290 (TR69288 et TR69287) recoupent quant à eux la couche sableuse (fig. 49). De fait, il est vraisemblable que dans un premier temps ait été creusée la tranchée TR69277, dont le prolongement vers le nord et le sud a été oblitéré par les creusements postérieurs. À moins que ces creusements successifs aient fait disparaître vers l'ouest le remblai 69032 (ce qui semble peu probable, car cette même couche ne se retrouve pas au-delà, en limite de fouille), il faut imaginer un dispositif en matériaux périssables ayant permis de contenir le remblai de sable disposé dans ce secteur. Dans un deuxième temps seulement, après le démontage de ce premier dispositif, seraient intervenus les creusements de TR69290 (avec les retours E-O TR69289/TR69288/ TR69287) puis de TR69292/TR69291 (avec le retour TR69282) qui semble avoir été colmatée en dernier. Ces deux aménagements apparemment successifs se prolongent au nord hors des limites de fouille.

Cet ensemble de tranchées N-S (fig. 50) et E-O présente une morphologie similaire (fig. 51). Les creusements sont plus ou moins bien définis en raison de la nature très instable du sédiment et de la remontée continue de la nappe phréatique. Certains tracés N-S (TR69292, TR69290-TR69277) se prolongent au nord au-delà de la limite donnée par les palplanches. Au sud en revanche, deux de ces mêmes tranchées (TR69290-TR69277) s'interrompent en dessinant un retour vers l'est, tandis qu'une série de tranchées E-O de faible longueur (TR69282, TR69288, TR69287 et TR69289) recoupent les précédentes dans la partie septentrionale du secteur.

3 Conséquence de la remontée constante à cet endroit de la nappe phréatique.



■ Fig. 48a : Relevé général de vestiges de la phase 1S (état 1)



■ Fig. 48b : Relevé général de vestiges de la phase 1S (état 2)

■ Fig. 49 : Fouille en cours du remblai de sable 69032, depuis l'est. Niveau d'apparition des tranchées TR69282, TR69287, TR69288 et TR69289, présentes dans l'angle nord-ouest du secteur 67.



■ Fig. 50 : Vue de détail depuis le sud des tranchées N-S entaillant le substrat, en limite occidentale du secteur 67.

La présence de restes de piquets en bois gorgés d'eau au niveau des tranchées TR69282 et TR69287 tend à confirmer que, plus que des drains dont on comprendrait mal le fonctionnement, ces tranchées bordées d'un bourrelet réalisé à l'aide du sédiment remanié depuis le sol sous-jacent ont servi à l'implantation de palissades légères, refaites en plusieurs occasions, un minimum de trois états successifs pouvant être envisagé sur la base du recouplement ou de la superposition des structures. L'absence de restes de bois encore en place ou de dispositifs de calage sur la plus grande partie du tracé ne doit pas surprendre, des piquets simplement enfoncés dans ce sédiment et enlevés par la suite lors du démontage des structures n'ayant guère de chance d'avoir laissé de traces, compte tenu de la nature très meuble de l'encaissant.

TR69277 : Dans la partie ouest du secteur, creusement pratiqué dans le substrat prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement NO-SE. Observé sur une longueur d'environ 4,30 m, avec un tracé plus ou moins régulier, la tranchée possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Au sud, son tracé se perd et se confond avec celui de la tranchée TR69290/69291. Au nord, son tracé se perd également en raison de la confusion des différents creusements pratiqués de ce côté.



■ Fig. 51 : Vue depuis le sud-est des tranchées présentes en limite occidentale du secteur 67.

TR69290 : Dans la partie ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le paléosol, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement NO-SE. Observée sur une longueur minimale d'environ 6,50 m, ses limites N et S sont mal définies. Au sud, son tracé se dédouble, rejoignant d'un côté la tranchée TR69291, de l'autre se prolongeant avant de dessiner un retour vers l'Est sur une longueur de 1 m environ. La tranchée possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281. Au nord, elle rejoint les tranchées E-O TR69289, TR69287, TR69288 et TR69282 sans qu'il soit possible d'assurer la stricte contemporanéité des unes et des autres. La tranchée TR69282 semble d'ailleurs plus recouper TR69290, en étant liée à TR69292.

TR69292 : Dans la partie ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement N-S. Observée sur une longueur minimale d'environ 5,50 m, ses limites N et S sont mal définies. Au nord, le creusement rejoint celui de la tranchée TR69282, qui semble synchrone, et se prolonge sous la limite des palplanches. Au sud, son profil s'atténue progressivement mais semble se prolonger par le biais de la tranchée TR69291. Le creusement possède une largeur comprise entre 10 et 15 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69291 : Dans le prolongement de TR69292, diverticule d'environ 1 m de long orienté N-S qui présente les mêmes caractéristiques que TR69292 et semble constituer le prolongement de cette dernière vers le sud. Le tracé s'infléchit ensuite vers l'est sur une longueur d'environ 90 cm.

TR69282 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le sable 69032 et recoupant le substrat prenant la forme d'une tranchée à profil en « U » orientée sensiblement O-E, s'incurvant légèrement de ce côté en direction du sud. Observée sur une longueur totale d'environ 3,30 m, ses limites est et ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec ceux les tranchées TR69290 et TR69292, se prolongeant peut-être au-delà (limite de fouille). La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée, colmatée par le remblai d'argile grise 69031, est associée à 7 piquets en bois, fichés en position verticale dans le substrat, disposés à intervalle plus ou moins réguliers. À noter la présence de quelques fragments de céramique dans le fond de la tranchée, piégés dans le substrat limoneux.

Sont associés à cette tranchée 7 bases de piquets en bois gorgés d'eau (PO69234, PO69235, PO69236, PO69237, PO69238, PO69239 et PO69240) espacés de manière régulière d'une trentaine de centimètres. Ces piquets implantés au milieu ou en bordure même du creusement de la tranchée (fig. 52), évoquent bien de par leurs dimensions une structure légère.

PO69234 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 16 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 13 cm.

PO69235 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 18 cm, le piquet d'une largeur maximale de 5,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 10 cm.

PO69236 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé en 3 fragments sur une longueur de 23 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4,5 cm est taillé à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 11 cm.

■ Fig. 52 : Vue depuis le sud des tranchées TR69288 et TR69282, ainsi que de l'alignement de piquets associé à cette dernière.



PO69237 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, mal conservé, fiché verticalement dans le substrat. Conservé en 3 fragments sur une longueur de 17 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4 cm est taillé en triangle à la base. Celle-ci était enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 11 cm.

PO69238 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le substrat. Conservé sur une longueur de 12 cm, le piquet d'une largeur maximale de 4 cm est taillé à la base, avec une section rectangulaire (?), enfoncée dans le substrat sur une profondeur de 9 cm.

PO69239 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en bordure de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans le sable 69032. Très mal conservé, ce piquet n'a pu faire l'objet de mesures.

PO69240 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en bordure de la tranchée TR69282, base de piquet en bois gorgé d'eau, fiché verticalement dans l'argile grise venant colmater la tranchée. Très mal conservé, ce piquet n'a pu faire l'objet de mesures.

Le creusement des autres tranchées E-O présentes dans la partie nord du secteur (TR69288, TR69287 et TR69289) rejoint celui de TR69290. À la fois très rapprochées les unes des autres (avec un écart de l'ordre quelques dizaines de centimètres) et de faible longueur (entre 80 cm et 1m environ) la morphologie des aménagements correspondants semble moins évidente, même si, ici encore, les deux piquets en bois encore présents au niveau de TR69287 évoquent une structure légère de type palissade.

TR69287 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 0,90 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69288 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 0,80 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. À l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis

que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée est colmatée par le remblai 69281.

TR69289 : Dans la partie nord-ouest du secteur, en limite de fouille, creusement pratiqué dans le sable 69032 (remblai argileux 69031 ?) et recoupant le substrat, prenant la forme d'une tranchée à profil en U orientée sensiblement O-E. Observée sur une longueur totale d'environ 1,20 m, ses limites Est et Ouest sont mal définies. A l'est, le creusement s'atténue progressivement, tandis que vers l'ouest elle rejoint en se confondant avec elle les tranchées TR69290 et TR69292. La tranchée possède une largeur comprise entre 15 et 20 cm, pour une profondeur allant de 5 à 10 cm. Cette tranchée, colmatée par le remblai 69289, est associée à 2 piquets en bois (69283 et 69284), fichés en position inclinée dans le substrat.

PO69283 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69287, base de piquet en bois gorgé d'eau, incliné de 25° vers le NO et fiché dans l'argile 69031 qui colmate la tranchée. Conservé sur une longueur de 18,5 cm, le piquet de section circulaire possède un diamètre de 3 cm environ.

PO69284 : Dans la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la tranchée TR69287, base de piquet en bois gorgé d'eau, incliné de 35° vers le NE et fiché dans l'argile 69031 qui colmate la tranchée. Conservé sur une longueur de 15 cm, le piquet de section circulaire possède un diamètre de 2,5 cm environ.

À noter également la présence d'un piquet en bois gorgé d'eau (PO69301), à la fois isolé et déconnecté des tranchées évoquées précédemment, bien que se situant dans le prolongement de TR69282.

PO69301 : Dans la partie nord du secteur, en limite de fouille, piquet en bois gorgé d'eau enfoncé dans le sable 69032. Le piquet, est conservé sur 9 cm de long pour un diamètre de 3 cm et était enfoncé de 8 cm dans le sable.

L'hypothèse de constructions plus importantes, en l'occurrence de cabanes, bute à la fois sur l'aspect très ponctuel des tracés observés ainsi que sur l'absence de structures de maintien plus importantes, du moins au niveau des tranchées venant d'être décrites. Si d'autres empreintes de poteau sont présentes dans ce secteur, on peine toutefois à restituer un plan cohérent qui pourrait évoquer un ou plusieurs abris temporaires.



■ Fig. 53 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du niveau d'occupation établi au sommet du remblai de sable 69032, marqué par un épandage de mobilier, des passées charbonneuses et diverses structures appartenant à des aménagements temporaires ou des architectures sur poteaux porteurs. Le creusement curviligne correspond quant à lui au premier état de la maison à absides de la phase 1R (-475/-450), ayant entaillé les niveaux antérieurs.

Sur le reste du secteur prend alors place une série d'aménagements témoignant d'une occupation mal caractérisée, mais qu'il faut à l'évidence mettre en rapport avec le chantier de construction initié durant cette phase (fig. 53). Le positionnement stratigraphique de plusieurs de ces aménagements, dont le niveau d'apparition se situe dans le sable 69032, demeure toutefois incertain, et il n'est pas exclu que, pour partie, ils puissent avoir été mis en place à partir du remblai d'argile venant recouvrir par la suite une grande partie du secteur (69031). L'existence d'une surface d'occupation, au sommet de la couche de sable 69032 et en liaison avec ces structures, est en tout cas indiquée par un épandage de mobilier céramique et de quelques cailloux (69272) (fig. 54).

Si l'idée de constructions sur poteaux porteurs n'avait pas été retenue à propos des tranchées décrites précédemment, la relative densité de poteaux et épandages divers laisse ici la porte ouverte à la présence d'une ou de plusieurs constructions légères, conservées de manière très lacunaire. L'absence de plan clair invite en tout cas à restituer des dispositifs se succédant selon un rythme relativement rapide, à l'intérieur d'une plage de temps excessivement courte.



■ Fig. 54 : Vue de détail, verticale, de l'épandage de tessons (69272) présent à la surface du remblai de sable 69032, dans la partie centrale du secteur 67, à proximité du trou de poteau PO69278.

Avec un niveau d'apparition précisément situé au niveau de ce sol (69272), plusieurs empreintes de poteaux et piquets doivent être rattachés à cette séquence :

PO69270 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 28 cm et 25 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

PO69271 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 42 cm de long pour 35 cm de large et 25 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

PO69274 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 12 cm de diamètre et 10 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

PO69275 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 14 cm de diamètre et 12 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

PO69276 : Négatif de poteau en bois. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre 15 cm et 10 cm de profondeur, observée dans le sable 69032 et colmatée d'argile grise.

PO69312 : Négatif de poteau en bois. Dans l'angle sud-est du secteur, négatif de plan subcirculaire d'un diamètre de 20-25 cm pour une profondeur de 20 cm environ, observé dans le sable 69032. Un caillou ainsi que de l'argile grise colmataient intégralement le négatif, peut-être laissé par l'arrachage d'un poteau en bois.

Dans la partie est du secteur, un amas de moellons de cailloux (SB69041) forme quant à lui un aménagement sommaire d'environ 50 cm de long pour 40 cm de large.

Enfin, trois autres poteaux doivent être attribués sous réserve à cet état, malgré la présomption d'un niveau d'implantation situé plus haut.

PO69278 : Creusement-comblement de trou de poteau. Dans la partie ouest du secteur, trou de poteau caractérisé par un creusement de plan circulaire d'un diamètre de 37 cm associé à un calage matérialisé par trois cailloux disposés dans le fond. Le comblement est constitué d'un mélange stérile de sable et d'argile grise. Le creusement adopte un profil en cuvette, d'une profondeur observée de 20 cm. Observé au niveau du sable 69032, son départ est toutefois mal défini, et peut être situé au niveau du remblai sus-jacent (69031).

PO69046 : Dans la partie sud-est du secteur, à environ 1,50 m du parement occidental de MR69044, calage de pierres remanié (69046) aménagé dans un creusement de plan ovalaire pratiqué dans le remblai argileux 69031 (sable 69032 ?), de 60 cm de long (E-O) pour 50 cm de large et une quarantaine de centimètres de profondeur (69242). Le niveau d'apparition de la couche est marqué par la présence de moellons et d'un bloc basculé à plat mêlé à du sable jaune identique à celui composant la couche 69032 (fig.55).

PO69273 : Creusement-comblement de trou de poteau. Empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 27 cm de long pour 16 cm de large et 10 cm de profondeur, observée au niveau du sol 69203 et recoupant le sable 69032, colmatée d'un sédiment mêlé de sable et d'argile grise.

2.1.2. Stratigraphie (État 2)

Cet état est plus clairement lié à l'édification des bâtiments sur solin de pierre prévus dans ce quartier, dont l'UNF143 représente l'exemple le plus abouti (fig. 48b)..

La couche de sable 69032 est recouverte d'un remblai argileux (69031) constituant une chape imperméable, interprétée comme étant une préparation pour un sol d'habitat. La mise en place de ce remblai est directement liée à une nouvelle étape dans la construction du quartier et, peut-être à l'achèvement d'un bâtiment jouxtant à l'ouest l'UNF143 dont les limites ne nous sont pas connues.

Sur la plus grande partie du secteur est ainsi aménagée une couche d'argile gris clair compacte et homogène, d'épaisseur variable (de 1 à 10 cm), venant servir de préparation à un sol (69098=69203) conservé de manière lacunaire, principalement sur le pourtour du secteur, et présentant régulièrement un aspect rubéfié. La couche a été observée de manière inégale car se confondant par endroits avec le niveau de destruction venant clore la séquence (53960-69002).

Ce sédiment gris argileux vient en tout cas colmater les négatifs des poteaux antérieurement mis en place au niveau du sable 69032. Ces derniers ont donc, pour la plupart, été préalablement arrachés, entraînant le bouleversement plus ou moins prononcé du calage des poteaux PO69278 et PO69046. De même, vers l'ouest, ce remblai vient sceller la plus grande partie des tranchées d'implantation de palissades situées de ce côté. On note cependant, au niveau de la tranchée TR69282, que les piquets en bois retrouvés en place sont inclus dans cette même couche, ou du moins dans un sédiment comparable (fig. 56). Il faut alors imaginer que le remblai argileux a été étalé sur toute la surface et la structure en bois brisée et abattue sans



■ Fig. 55 : Vue zénithale du calage de poteau PO69046, implanté dans le remblai de sable 69032.

que l'on ait pour autant procédé à l'arrachage de la totalité des piquets.

Dans la partie est du secteur, Le remblai de sable 69031 est recoupé par une tranchée N-S dont le creusement (69533) adopte un profil en cuvette plus ou moins bien défini. Cette tranchée recoupe à la fois le sable 69032 et les niveaux sous-jacents de la rue 145. Le tracé de ce creusement semble en partie dicté par l'orientation de la voirie préexistante.

■ Fig. 56 : Vue depuis l'est du niveau de sol correspondant à la surface du remblai d'argile grise 69032, niveau d'apparition de l'alignement de piquets en bois marquant la tranchée TR69282



Il précède la construction de l'ensemble limitant à l'est le secteur, formé d'un côté (au nord) par le mur MR69044 (UNF143) et la banquette BQ69082, de l'autre (au sud) par le mur MR69045. Au nord, le creusement recoupe également le remblai de limon 69130 (secteur 68) en adoptant vers l'est un profil très évasé. Les structures MR69044 et BQ69128 se superposent assez exactement à ce tracé préétabli. Au sud en revanche, l'orientation du creusement, qui semble largement dicté par la délimitation de l'espace effectuée durant la phase précédente, ne coïncide pas exactement avec le tracé de MR69045.

Le fond de la tranchée est colmaté par une première couche de terre argileuse grise compacte et homogène, pratiquement stérile (69389), avant d'être scellée par le remblai d'argile 69031 qui vient s'appuyer contre l'élévation de la banquette BQ69128.

La banquette BQ69082

Une banquette en bauge (BQ69082) disposée le long du parement occidental des murs MR69044 et MR69045. Il s'agit d'un aménagement en terre massive, accolé à la base maçonnée des deux murs venant d'être évoqués et contre lequel s'appuie le remblai argileux 69031. Courant apparemment tout le long du mur MR69044 et s'interrompant au sud au niveau de l'arrêt de MR69045, se prolongeant au nord au-delà de la limite définie par les palplanches, ce dispositif en terre massive, d'une largeur régulière de 50 cm environ et d'une hauteur conservée d'une trentaine de centimètres, réemploie de nombreux fragments de briques crues de couleur grise ou brun jaune réalisées à l'aide d'un sédiment argilo-sableux très compact, noyés dans une matrice argileuse de couleur brun à brun gris (fig. 57). Sur sa face externe, des fragments d'enduit rubéfiés ont pu être mis en évidence de manière très ponctuelle (fig. 58). Ces restes d'enduit de couleur blanchâtre ne sont en effet pas conservés sur le reste du tracé, indiquant peut-être la proximité d'un feu localisé.



■ Fig. 57 : Vue depuis le nord de la banquette BQ69082 adossée au mur MR69044

Le puits PT69247

Un puits sommaire, correspondant à une simple fosse creusée dans le sol (PT69247) se situe en limite sud du secteur (fig. 59). Il est défini par un creusement de plan subcirculaire d'environ 1,40 m de diamètre et profil en « U » (69247), recoupant la couche d'argile 69031 et s'enfonçant assez profondément dans le substrat. L'effondrement d'une partie des parois a occulté une partie du creusement initial. Sa profondeur observée est d'environ 1,30 m, le fond étant par ailleurs mal défini (en raison de la remontée de la nappe phréatique), la limite atteinte correspondant à l'absence constatée de restes organiques caractéristiques des phases de comblement.

À la base de ce dernier on retrouve ainsi une couche de limon sableux très organique, incluant des nodules d'argile verdâtre (69243), interprétée comme une couche mêlant des rejets détritiques et du limon provenant de la désagrégation progressive des parois, contenant un rare mobilier céramique.



■ Fig. 58 : Traces d'enduit rubéfié contre la banquette BQ69082.



■ Fig. 59 : Vue depuis le sud-est du creusement du puits PT69247 après fouille de son comblement.



■ Fig. 60 : Vue de détail du niveau organique (69218) présent dans la partie supérieure du comblement du puits PT69247, contenant plusieurs pièces en bois gorgé d'eau.

Ce niveau est surmonté d'une autre couche détritique incluant une tâche de couleur marron, très organique, dessinant un ovale de 70 cm de long pour 60 cm de large, mêlée à un sédiment limono-sableux de couleur gris clair ici encore largement issu de l'effondrement des parois (69218). La couche inclut de nombreux macrorestes végétaux ainsi que des pièces en bois gorgées d'eau (fig. 60 et fig. 61). À noter également la présence de mobilier céramique ainsi que de faune.

La phase finale de comblement est indiquée quant à elle par une couche de terre argileuse compacte et homogène de couleur gris foncé incluant des passées organiques de couleur marron (69211), principalement à l'interface avec la couche sous-jacente. On note ici encore la présence de fragments de bois et notamment d'un bouchon d'amphore en liège avec traces de poix. Le puits est définitivement scellé par une couche de terre argilo-limoneuse peu compacte et hétérogène de couleur brun noir (69186).



■ Fig. 61 : Vue de détail du niveau organique (69218) présent dans la partie supérieure du comblement du puits PT69247, contenant plusieurs pièces en bois gorgé d'eau.

Des aménagements divers peu explicites

Attenante à ce puits est présente une structure en terre massive (SB69009), initialement appuyée à l'est contre le mur MR69045 et partiellement recouverte par la banquette BQ69082. Ce massif, qui inclut à son extrémité ouest quelques cailloux et moellons, se développe sur une longueur d'environ 1,50 m pour une largeur conservée d'une quarantaine de centimètres, cette structure se voit limitée de ce côté par un dispositif de cailloux et moellons (fig. 62). La structure s'interrompt au niveau du puits PT69247 mais ne semble pas avoir été recoupée par ce dernier.

Plus généralement, un ensemble de structures proches les unes des autres semble avoir fonctionné de manière concomitante, en liaison avec le point d'eau décrit précédemment.

Une structure bâtie (SB69003) est définie par un léger creusement de plan circulaire régulier d'environ 1,40 m de diamètre recoupant la couche argileuse 69031. Le creusement, qui a mis à nu le sable sous-jacent, adopte un profil en V avec une largeur à l'ouverture comprise entre 10 et 15 cm pour une profondeur maximale de 10 cm (fig. 63). Ce creusement est colmaté par un épandage de sable gris plus récent (53991) qui vient en partie recouvrir la structure. Délimitée par ce creusement est apparue une nappe de terre argileuse de couleur gris foncé d'aspect lité, mêlée de poches de limon jaune et contenant



■ Fig. 62 : Vue de détail, depuis le nord, de la banquette en bauge BQ69009.

de nombreux charbons fins à moyen (69285). Recouverte d'une pellicule de sable, cette couche qui forme un léger dôme recouvre elle-même une pellicule noirâtre organique (non distinguée au niveau de l'enregistrement) présente à l'état de lambeaux à la surface du sable 69032 (fig. 64 et fig. 65).

L'interprétation de cette structure demeure énigmatique. Le négatif laissé par le creusement peut laisser penser à la mise en place d'une structure aérienne démontée par la suite, peut-être un cuvelage en bois. Aucune trace de piquet n'a en tout cas été mise en évidence, permettant d'écarter l'idée d'une élévation en clayonnage.

Enfin, dans l'angle SO du secteur, à environ 1,60 m de la structure circulaire SB69003 est présent un aménagement de cailloux et moellons formant un socle d'une cinquantaine de centimètres de diamètre, à fonction indéterminée (SB69090).

Vers le centre du secteur cette fois se trouve un autre dispositif, constitué d'un amas de terre argilo-sableuse très compacte et homogène, de couleur jaune, formant un massif de plan circulaire assez régulier d'environ 40 cm de diamètre, pour une hauteur observée de 10-15 cm (SB69094) (fig. 66). Cet amas peut être interprété comme un support ou un plan de travail.

Dans la partie NO du secteur est présente une petite cuve en torchis (CV69155), préservée par la mise en place du remblai 69126. Elle est implantée dans un léger creusement en cuvette de plan subcirculaire d'un diamètre d'environ 60 cm (69177), pratiqué dans le remblai argileux 69181. Le fond du creusement est tapissé d'une couche d'argile mêlée de sable grossier, de couleur jaune clair à blanchâtre (69155) remontant légèrement au-dessus du niveau du sol et constituant le reste de l'élévation, conservée sur une hauteur d'une quinzaine de centimètres. L'effondrement de ses parois, consécutif au démantèlement de la structure, s'est retrouvé piégé à l'intérieur de cette dernière (69157) (fig. 67).

À proximité se situe une empreinte de poteau (PO69174), associée au niveau de sol charbonneux conservé de ce côté (69167).

PO69174 : Négatif de poteau en bois. Dans la partie ouest du secteur, à proximité de la cuve en torchis CV69155, synchronique avec le sol 69173, empreinte de plan circulaire d'un diamètre de 16 cm conservé sur une profondeur de 5 cm environ.

Dans la partie ouest, se prolongeant de ce côté hors des limites de fouille, est disposée une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé compacte et hétérogène, incluant de nombreuses poches de limon jaune (69281). La texture de ce remblai évoque des terres malaxées, préparées en vue d'être utilisées dans la construction. L'hypothèse d'un remblai à base de matériaux de destruction d'élévations en terre peut être avancée, mais aucun élément ne nous permet d'identifier la ou les structures correspondantes. Quoi qu'il en soit, cette couche a été étalée à dessein afin de niveler l'espace. Elle recouvre en partie le paléosol mis à nu à l'ouest, ainsi que le remblai d'argile grise 69031, ceci dans la moitié nord du secteur.

La mise en place de ces deux couches paraît relativement synchronique, comme en témoigne le colmatage par ces deux remblais de l'ensemble des tranchées présentes de ce côté. Sa surface est en outre marquée par un épandage de limon jaune clair indiquant une surface d'occupation (69293), également observable de manière ponctuelle au niveau du remblai 69031. Dans la moitié sud du secteur, ce remblai vient notamment colmater et sceller les tranchées TR69277, TR69290 et TR69292.

Les niveaux d'occupation qui font suite à cet épisode se caractérisent par une série de rejets de foyers, associés à des sédimentations de sol, formant des nappes plus ou moins étendues à l'origine d'une stratigraphie complexe.

En limite ouest du secteur, se trouve ainsi une couche de terre argilo-li-



■ Fig. 63 : Vue de détail depuis le nord de la structure SB69003.



■ Fig. 64 : Vue de détail depuis le nord de la structure SB69003 (69285).



■ Fig. 65 : Vue de détail depuis le nord de la structure SB69003.



■ Fig. 67 : Vue de détail depuis le sud-est de la cuve en torchis CV69155

moneuse peu compacte et homogène de couleur brun noir, mêlée de nombreux charbons (69280). La couche dessine une bande de 20 à 40 cm de large disposée N-S et observée sur près de 4 m de long venant colmater une légère dépression à la surface du remblai 69281 et à l'interface avec le remblai 69031. Dans la moitié ouest du secteur, se retrouve de manière plus générale une couche peu épaisse d'aspect lité avec une surface indurée de couleur brun foncé marquée par des charbons et du mobilier (69203=69098) présente au sommet de la couche argileuse 69031. La couche, synchrone de 69280, est scellée par le remblai 69209.

C'est à la même séquence qu'il faut rattacher une autre couche (69181) présente en limite ouest de la fouille et se prolongeant au-delà des palplanches, constituée de terre argileuse ou limono-argileuse de couleur brun foncé, contenant de nombreuses inclusions de limon jaune ainsi que quelques charbons. Ce remblai d'épaisseur variable recouvre partiellement les niveaux de sol décrits antérieurement ainsi que le remblai préexistant (69281), achevant manifestement de créer une surface horizontale.

Dans le quart SO du secteur, une nouvelle couche interprétée comme une sédimentation de sol d'épaisseur variable est caractérisée par un sédiment argilo-limoneux de couleur brun-noir mêlé d'assez nombreux charbons et de cendres (69245). Peu compacte et homogène, elle recouvre le remblai 69181 et est partiellement scellée par le remblai 69209 (équival. 69099 et 69179).

Un ensemble de couches synchrones (69209, 69099 et 69179) constituent autant de recharges de sol plus ou moins localisées, toujours dans la partie ouest du secteur. On évoquera en premier lieu une mince couche de terre argileuse de couleur brun moyen mêlée de poches de limon jaune et de charbons, formant une pellicule en surface, non individualisée au niveau de l'enregistrement (69099). La couche, compacte et hétérogène, est rubéfiée. Elle est équivalente à 69209. Celle-ci est présente plus au sud, dans l'angle SO de la fouille et consiste en une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé, contenant d'assez nombreuses inclusions de limon jaune (69209). La couche, plus ou moins épaisse, fait office de recharge ponctuelle et recouvre le remblai 69245 au sud ainsi que le sol 69203=69098 sur le reste de la superficie, venant compenser une légère déclivité du terrain de ce côté. Toujours dans l'angle sud-ouest du secteur, se trouve enfin une couche aux contours mal définis formant une nappe peu épaisse d'environ 2 m de long dans le sens N-S (69179). Composée de limon argileux brun, compacte et hétérogène, elle inclut d'assez nombreux charbons petits à moyen ainsi que des poches d'argile jaune clair et de limon. La couche recouvre le sol rubéfié 69098, et se voit synchrone ou équivalente au remblai 69209, conservé dans la partie nord-ouest du secteur.

Formant une pellicule peu épaisse à la surface du remblai 69209 sont présents des lambeaux de couches limoneuses de couleur brun noirâtre mêlée de nombreux charbons (69170=69173). Les limites de ce niveau de sol sont imprécises vers le sud. Dans la moitié nord du secteur, il est en revanche mieux conservé car en partie recouvert par le remblai 69126. Fonctionnant avec ces niveaux de sols se trouvent la structure bâtie SB69090 ainsi que la cuve en torchis CV69155.

Dans la partie sud du secteur, un amas d'argile gris clair mêlée de nombreux charbons fins, très compacte et homogène (69100), précède la mise en place du remblai 69126. La couche vient colmater une dépression située en limite des palplanches. Cette couche vient au contact d'une sédimentation de sol, matérialisée d'un côté par une mince couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun à brun gris foncé, peu compacte et hétérogène, mêlée de limon brun et de sable, présentant un aspect lité, observée présente dans la partie sud-ouest du secteur (69054), de l'autre par une mince couche de terre limono-argileuse peu compacte et hétérogène de couleur brun-noir, mêlée de nombreux charbons fins (69092). Toujours dans la partie sud du

secteur, une couche de limon brun noir peu compacte et homogène (69035) forme une nappe peu épaisse aux contours irréguliers venant colmater une légère dépression à la surface de la couche 69100. Une mince couche de terre argileuse gris clair mêlée de limon brun foncé, peu compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons fins à moyen (69018) forme ensuite une nappe peu étendue à la surface de 69035.

Un nouveau remblai (69126) est étendu dans la partie ouest du secteur. Il consiste en une couche de terre argileuse très compacte et homogène, de couleur brun foncé avec de nombreuses inclusions de limon jaune. La mise en place de ce remblai s'accompagne de la destruction de la cuve en torchis CV69155.

Le niveau de destruction observé est quant à lui matérialisé sur la plus grande partie du secteur par une couche de terre argileuse très compacte et hétérogène, contenant de nombreux restes visibles d'adobes fondus (69017 puis 53960, équiv. 69002). Le sédiment, très argileux, présente des natures différentes. Il se présente tantôt sous un aspect franchement argileux de couleur grise, contenant des restes de paille et de végétaux hachés, mêlé de sable et de limon. Il peut être plus limono-argileux avec une teinte plutôt gris-brun. La couche inclut un rare mobilier, notamment céramique et de rares fragments de bois ainsi que de l'enduit. Ce niveau est interprété comme résultant de la destruction des élévations en terre environnantes, notamment de la façade ouest de l'UNF143.

Plusieurs pièces en bois carbonisées sont présentes sur le sol 69301, dans la partie nord du secteur (69030, 69029 et 69066). Ces éléments sont très lacunaires. Leur disposition, sensiblement E-O pour les deux premières (fig. 68), N-S pour la troisième, suggère en revanche la chute *in*



■ Fig. 66 : Vue d'ensemble du secteur 67, depuis le nord, avec au premier plan la structure bâtie SB69094.

situ d'un dispositif agencé. Le premier fragment (69029) est conservé sur 60 cm de long pour 5 cm de large et possède une épaisseur de 6 cm. Le deuxième (69030) est conservé sur 38 cm de long pour 14 cm de large et une épaisseur de 6 cm. Le dernier élément (69066) se présente sous la forme d'une simple empreinte de bois d'une longueur conservée de 78 cm pour une largeur de 10 cm, sans possibilités de prélèvement.

À l'ouest du mur MR69047 (phase 1R) dont la semelle de fondation recoupe les niveaux antérieurs, un remblai (69067, équiv. 69002) doit être associé à cette séquence d'effondrement des élévations en terre. Observé uniquement dans la moitié nord du secteur, il consiste en une couche de terre argileuse compacte et hétérogène de couleur brun gris foncé, mêlée de limon argileux et de poches de limon jaune, assez riche en mobilier. Cette séquence est enfin scellée par un niveau de terre argilo-limoneuse de couleur brun noir assez compacte et homogène. (53663=53772 équiv. 69127).



■ Fig. 68 : Vue de détail, depuis le sud, des pièces en bois carbonisées présentes sur le sol 69301, dans la partie nord du secteur (69030, 69029 et 69066).

2.1.3. Une occupation mal caractérisée

L'absence de structures domestiques ou artisanales clairement définies est nuancée par les traces diffuses d'une activité assez intense dans cette partie de la zone de fouille, ce dont témoigne une stratigraphie, certes de faible amplitude, mais caractérisée par la présence de couches d'occupation clairement définies et surtout par un soin particulier apporté à la construction de cette pièce ou, du moins, de cette partie d'îlot.

En effet, la première question qui se pose est celle de la nature, ouverte ou fermée, de cet espace. Compte tenu des limites de l'emprise de fouille, l'absence de murs délimitant ce dernier au nord, à l'ouest et au sud, ne doit pas surprendre. Plusieurs indices vont en revanche dans le sens d'une pièce fermée, qui plus est dont les élévations semblent avoir été achevées avant l'épisode de destruction.

La présence même de la couche de sable rapporté (69032) évoque, de par les dispositifs qui limitent cette couche vers l'ouest, un simple apport de matériau destiné à la préparation de la terre à bâtir (bauge ou adobe) ; en revanche, on ne repère ici aucune trace d'extraction, ce qui laisse à penser que l'on a plutôt affaire à un remblai, non seulement destiné à niveler le terrain, mais encore à l'assainir en vue de créer une surface viable. Les

observations réalisées au niveau des bâtiments étrusques contemporains de la zone 27 sont à ce titre éloquentes, d'épais remblais de sable comparables à ceux de la zone 1 étant disposés à l'intérieur des pièces une fois les murs bâtis (Lebeau pin 2014). Dans le secteur 67, ce remblai est recoupé par la tranchée d'installation de la banquette BQ69082. En revanche, rien ne s'oppose à ce que les murs MR69044 et MR69045 aient effectivement été bâtis avant la mise en place de cet apport de sable, qui serait ainsi venu s'appuyer contre eux avant d'être recoupé au moment de la construction de la banquette.

Quoi qu'il en soit, ce sable a ensuite vu la mise en place de recharges d'argile particulièrement homogènes qui évoquent bien une pièce fermée, destinée à être pourvue d'un sol « propre » et régulier. Par ailleurs, la construction même d'une banquette en bauge sur toute la longueur orientale de cet espace ne peut se concevoir sans que ce dernier ait été couvert, ou du moins destiné à l'être rapidement. À moins d'imaginer la présence d'un auvent (dont on ne possède pas la trace) qui aurait protégé cette structure des intempéries, il est en effet inconcevable qu'un tel aménagement en terre crue ait été laissé à l'air libre.

Un autre argument réside dans la nature des couches de destruction qui viennent sceller cet état, dont on a vu que, malgré de probables extractions de matériaux et nivellements intervenus durant la phase suivante, elles présentaient non seulement un aspect relativement massif, mais témoignaient sans ambiguïté de l'existence à proximité immédiate d'élévations en terre crue, et notamment en adobe.

Compte tenu de la morphologie des bâtiments situés immédiatement à l'est, où les secteurs 68 et 69 semblent manifestement indiquer la présence de deux espaces bâtis barlongs, l'absence de mur E-O prolongeant vers l'ouest MR69015 laisse à penser que l'on a affaire ici à une pièce oblongue de dimensions importantes.

Quel qu'ait été le degré d'achèvement de cette pièce, les structures mises au jour ainsi que la nature des couches présentes ne permettent guère de préciser la nature de l'occupation, domestique, artisanale ou autre. Par ailleurs, l'absence de structures de combustion ne permet pas de préciser l'origine de la rubéfaction observée sur le sol de cette pièce, qu'il faudrait plutôt attribuer à l'épisode de destruction venant clore cette phase. L'hypothèse d'un incendie ponctuel ayant pu affecter des structures en bois et végétaux présentes de ce côté (dans ce cas provenant de la toiture) est ainsi vraisemblable, tandis que la conservation très partielle du sol rubéfié sur une bonne partie du secteur (69230-69098) permettrait d'envisager qu'un nettoyage sommaire des lieux a été effectué avant l'arasement des élévations en terre qui, au vu de la nature des couches de destruction, ne semblent pas avoir été véritablement affectées par cet éventuel incendie.

2.2. L'UNF143

L'UNF143 correspond *a minima* à un édifice de plan rectangulaire barlong, défini sur ses quatre côtés par les murs MR69044, MR69015, MR69152 et MR69187 (fig. 69). Aucune ouverture ne peut clairement être mise en évidence sur le tracé des solins de murs visibles. De fait, il est impossible de dire si cette pièce faisait partie d'un bâtiment plus vaste composé de plusieurs pièces ou s'il s'agissait d'une maison à pièce unique. Au nord, la façade est incomplète, l'angle NO de la pièce se situant hors de l'emprise de fouille. Peut-être une porte se situait-elle précisément de ce côté ? Quoi qu'il en soit, à l'est, aucune ouverture ne semble avoir été aménagée dans le tracé du mur MR69152, tandis qu'au sud, l'aspect inachevé du mur MR69015 ne permet pas de statuer quant à une éventuelle communication avec le secteur 69.



■ Fig. 69 : Vue depuis l'est de l'UNF143, bâtie sur l'arasement de de la maison absidiale de la phase 1T.

2.2.1. Architecture

Cette pièce possède un plan rectangulaire barlong assez régulier, d'orientation E-O, d'une longueur hors œuvre de 9 m par 6 m, délimitant un espace utile de 7,60 x 4,90 m, soit une superficie d'environ 37 m². Les solins de murs sont constitués de blocs et moellons calcaires liés à la terre, bruts ou équarris, disposés en appareil irrégulier assisé (fig. 70).

Au nord, le mur MR69187 est matérialisé par un solin en pierres liées à la terre, conservé sur deux à trois assises de haut (69187). Il possède une largeur moyenne de 55 cm et a pu être observé sur une longueur de 3,20 m (fig. 71). L'ouvrage présente deux parements avec un blocage interne constitué de pierres de petit module. La quasi-totalité du parement nord a été amputée par les palplanches, tandis que le parement sud est quant à lui mieux conservé. Le mur est chaîné à l'est avec MR69152, qui constitue la limite est de l'UNF143 (fig. 72).

Observé sur une longueur de 5,80 m environ, le mur MR69152 présente un aspect irrégulier. Sa partie méridionale est en effet nettement plus massive que sa partie nord. La disparité se ressent tout autant dans sa mise en œuvre. Au nord, le double parement est régulier, respectant une largeur moyenne oscillant entre 46 et 52 cm alors qu'au sud le mur dévie légèrement vers l'ouest de son orientation initiale et s'empâte jusqu'à atteindre 75 cm de large. Au nord, la première assise est composée de gros blocs de pierre de 50 cm de long en moyenne. Ces derniers sont disposés en parpaing ou boutisse, de manière à former un parement continu coté est. L'aspect plus irrégulier du



■ Fig. 70 : Vue zénithale de la zone 1 (UNF143) (phase 1S, état 2).

parement occidental est compensé par la disposition de cailloux et moellons venant combler les interstices. Préalablement à son installation, une semelle de fondation a été creusée dans le remblai de sable sous-jacent (69322). Elle est présente seulement sur son flanc est et se matérialise par un creusement en pente douce d'une profondeur maximale de 4 cm, situé à l'aplomb du parement externe du mur (69399). Cette dépression est colmatée par une couche qui, vers l'est, se termine rapidement en biseau (69398). Au sud, la première assise du mur montre une mise en œuvre différente. L'ouvrage se présente alors sous la forme d'un mur à double parement, sur une longueur de 2,50 m pour une largeur maximale de 86 cm. Les parements sont composés de blocs variant de 30 à 60 cm de long entre lesquels des pierres de plus petit module font office de blocage. En revanche, dès la deuxième assise, la mise en œuvre s'uniformise. La largeur devient alors régulière sur toute la longueur du mur, soit en moyenne 55 cm, avec des blocs ne dépassant pas les 45 cm de long (fig. 73).

Le mur MR69044 marque la limite occidentale de la pièce 68. Orienté N-S, il est matérialisé par un solin en pierres liées à la terre à double parement constitué de dalles, moellons et cailloux (69044). L'ouvrage, conservé sur 3 assises avec une arase très régulière (53685) (fig. 74). D'une longueur minimale de 5,40 m (limites non reconnues vers le nord en raison des limites de fouille), il est chaîné au sud avec le solin de MR69015. D'une mise en œuvre relativement soignée, il possède une largeur régulière d'environ 55 cm (fig. 75).

Le mur MR69015 marque enfin la limite sud de la pièce. Orienté E-O, il consiste en un solin en pierres liées à la terre inégalement conservé sur une, deux ou trois assises, chaîné à l'ouest avec MR69044 (fig. 76). Il prend la forme d'un ouvrage à double parement constitué de moellons et cailloux en appareil irrégulier, d'une largeur moyenne de 45 cm, bien conservé sur une



■ Fig. 71 : Vue depuis l'est du mur MR69187.



■ Fig. 73 : Vue depuis le sud du mur MR69152.



■ Fig. 72 : Vue depuis le sud ouest du chaînage d'angle des murs MR69152 et MR69187.



■ Fig. 75 : Vue depuis le sud du mur MR69044.



■ Fig. 74 : Vue depuis le sud-ouest du parement occidental du mur MR69044.

longueur de 6,50 m environ malgré des traces d'épierrement ponctuelles consécutives aux creusements de tranchées de la phase 1R. D'ouest en est, l'état de conservation de ce solin est de plus en plus lacunaire, donnant l'impression que sa construction (entamée depuis l'ouest) n'a pas été menée à terme.

2.2.2. Stratigraphie (État 1)

Cet état est lié à une phase de construction mais précède de peu l'érection des murs constitutifs de l'UNF143. Dans la partie ouest du secteur a ainsi été disposé un épais remblai de limon sableux fin stérile de couleur jaune



■ Fig. 76 : Vue depuis le sud-est du chaînage entre MR6904 et MR69015

clair, nuancé par endroits de gris (69130). La couche forme un massif au pendage irrégulier, plus épais vers l'ouest et s'amenuisant vers l'est (fig. 77). Côté ouest, la mise en place de ce remblai semble synchronique (voire immédiatement antérieure) avec celle du remblai de sable présent dans le secteur 67 (69032). La couche, qui dans un second temps a servi d'assise au solin du mur MR69044, venait s'appuyer contre la couche de sable et graviers



■ Fig. 77 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du niveau d'abandon de l'UNF143. À gauche, le massif de limon 69130.

(69256) constituant la rue 145 (phase 1T), avant d'être partiellement recouverte par la tranchée d'installation, à la fois de MR69044 et de la banquette BQ69082 (TR69289). Cette couche présente en surface un aspect particulièrement irrégulier, comme conséquence de nombreuses traces de creusement (69508) qui évoquent des extractions de matériaux (fig. 78).

La tranchée TR69454

Les limites vers le nord de ce massif de limon ne sont pas connues. Il est en revanche limité au sud par une tranchée de plan curviligne irrégulier (TR69454) dont l'extrémité ouest disparaît à l'aplomb de MR69044. Cette tranchée, qui au sud borde en le recoupant le niveau de la rue 146 (phase 1T) est matérialisée par un creusement (69454) d'une largeur comprise entre 15 et 30 cm pour une profondeur comprise entre 12 et 25 cm. La tranchée adopte un tracé courbe avec un retour vers le NE dont l'extrémité coïncide avec l'arasement du mur antérieur MR69426 (phase 1T).

Le creusement présente un profil en « V » évasé irrégulier, observé sur une longueur totale de 5,40 (fig. 79). Un amas de moellons bruts (69453) occupant toute la largeur du creusement s'appuie contre les parois de la tranchée est présent de manière ponctuelle. Les moellons s'appuient également au NE contre la couche limoneuse 69416. Cet amas est scellé par une couche de terre argileuse gris moyen à gris noir (69383, surface=69377) compacte et hétérogène incluant des nodules de terre rubéfiée, mêlée de limon jaune ou gris et d'un rare cailloutis. La couche, qui colmate une grande partie de la tranchée, recouvre le remblai 69452 vers l'est et se voit directement au contact du creusement (69454) à l'ouest. Le reste de la tranchée, vers l'est, est colmaté par une couche de limon et d'argile peu compacte et hétérogène, de couleur brun foncé, pratiquement stérile (69452). La couche se termine en biseau vers l'ouest où elle est recouverte par le remblai 69383 qui s'étend au-delà des limites de la tranchée et se voit recoupé, au sud, par l'installation du mur MR69015.



■ Fig. 78 : Détail, depuis le sud-est, des creusements (69508) pratiqués dans l'amas de limon présent dans la partie occidentale de l'UNF143 (69130).

Ce dispositif semble manifestement avoir servi à contenir l'amas de matériaux que constitue le massif de limon 69130. Il est alors possible que cette tranchée ait initialement servi à l'implantation d'une couronne en pierres, démontée dans un second temps, dont l'amas 69453 constituerait les vestiges.

Au nord-ouest du secteur, un trou de poteau isolé (PO69378) a été repéré à la surface de cette couche de limon. Il se présente sous la forme d'un négatif de plan circulaire de 20 cm de diamètre pour 24 cm de profondeur, à profil en «U» (69379), colmaté d'une couche d'argile de couleur gris moyen, compacte et homogène (69378).

Vers le centre et l'est du secteur, la stratigraphie relative à cet état demeure peu explicite. Un remblai de sable (69354) vient directement se superposer aux niveaux de sol de la maison absidiale de la phase 1T. Cette couche est constituée de sable jaune pratiquement stérile d'une épaisseur variable, se prolongeant vers l'est au niveau du secteur 77 jusqu'en limite de fouille (69322), autrement dit au-delà du mur MR69152 dont la mise en place est immédiatement postérieure. Une légère semelle de fondation entaille d'ailleurs le sable 69354 qui se termine en biseau vers l'ouest et semble en revanche s'appuyer au nord contre MR69187, ce qui tend à démontrer le caractère à la fois successif et contemporain de ces apports de matériaux et constructions.

Vers l'est, ce même niveau de sable vient contribuer à colmater une dépression subsistant après le comblement d'une fosse (FS69461), creusée à partir du niveau d'arasement des structures de la phase 1T.

Au sud, Dans la moitié sud du secteur est présente une couche de terre argilo-limoneuse mêlée de sable fin, compacte et homogène, de couleur gris moyen (69416). La couche, épaisse en moyenne de 15 à 20 cm, s'appuie au sud et à l'ouest contre la massif de limon 69130, au nord contre le mur arasé MR69426 et au sud se voit recoupée par, ou s'appuie contre (?) le solin de MR69015. Elle se termine en biseau vers l'est au contact de la surface marquant l'arasement des structures de la phase antérieure. La composition sédimentaire de cette couche évoque des terres mélangées, tout à fait compatibles avec une préparation de terre à bâtir.

La fosse FS69461

Le premier creusement (69461) présente un plan ovalaire dont la partie orientale a été tronquée par un recreusement postérieur (69418). D'une largeur de 1,65 m (N/S), il entaille le substrat sur une profondeur d'une soixantaine de centimètres (fond mal défini en raison de la remontée de la nappe phréatique) et adopte un profil en cuvette. La longueur initiale de la fosse peut être restituée à environ 2,60 m (E/O).

Le départ du creusement intervient, côté sud, au niveau du remblai argileux présent dans le secteur 69 (69381), tandis qu'au nord, il recoupe le remblai 69434 correspondant à l'un des derniers sols du bâtiment absidial de la phase 1T. La fosse est néanmoins postérieure et doit être rattachée au premier état de la phase 1S, son creusement ayant recoupé le mur (MR69426) de l'édifice en question (fig. 80).

Un premier comblement intervient avec le dépôt d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun foncé, compacte et homogène, mêlée de nombreux restes organiques (bois décomposé ou gorgé d'eau) et de quelques galets (69428). La couche adopte un pendage subhorizontal, tapissant le fond de la fosse (fig. 81). Le long des parois est et nord est conservé un lambeau de couche d'argile grise stérile de quelques centimètres d'épaisseur (69451), entaillé par le recreusement lié à la fosse FS69418.

Contre la paroi nord de la fosse FS69461, au contact du creusement 69461 et recouvrant partiellement le comblement 69428, est également présent un lambeau de couche de limon argileux brun mêlé de passées de limon gris-jaune, peu compacte et homogène, incluant d'assez nombreux charbons de petite taille (69462). La couche, peu épaisse, adopte un fort pendage vers le centre de la fosse et se voit recouverte par un nouveau lambeau de couche de sable gris et de graviers, homogène et stérile (69459). La couche, épaisse au



■ Fig. 79 : Vue depuis l'ouest de l'amas de limon 69130 entaillé par des creusements et limité au sud par la tranchée curviligne TR69454.

maximum de 5 cm, adopte un pendage similaire à la précédente, témoignant peut-être de recreusements préalables à la mise en place du sable 69458. Cette dernière couche, meuble et homogène et épaisse de 20 à 30 cm, est en effet uniquement constituée de sable gris, adoptant un léger pendage en cuvette.



■ Fig. 80 : Vue de détail depuis le sud-est de la fosse FS69461 en cours de fouille. Niveau d'apparition des deux négatifs de poteau (PO69463, PO69464) enfoncés dans le substrat à l'aplomb du mur MR69426, (phase 1T).



■ Fig. 81 : Vue depuis le sud de la fosse FS69461 en cours de fouille. Niveau de la couche hétérogène 69428 venant tapisser le fond. Sur la paroi nord, lambeaux de couche encore en place adoptant un fort pendage (69459, 69462), apparemment amputés par un recreusement de la fosse.

À ce moment intervient un nouveau creusement (69418) entaillant la couche sableuse venant d'être décrite. Ce surcreusement est de dimension modeste mais entaille largement la moitié orientale de la fosse FS69461. Le creusement adopte un profil en cuvette à fond plan irrégulier à parois abruptes. De plan circulaire assez régulier, elle mesure environ 1 m de diamètre pour une profondeur de seulement une trentaine de centimètres. Un premier comblement, venant tapisser le fond de la fosse, intervient avec une couche de terre hétérogène constituée d'argile marron, d'argile grise pure et de limon gris, formant des poches ou présentant un aspect très mélangé (69460). Elle est recouverte par une couche d'argile grise mêlée de sable, peu compacte et homogène épaisse d'une trentaine de centimètres (69432). Le long des parois nord et est vient une couche de sable jaune, meuble et homogène (69431), épaisse au maximum d'une quinzaine de centimètres, adoptant depuis le bord de la fosse un pendage vers l'ouest assez prononcé et s'étendant sur près d'1 m à l'intérieur de la structure. Vient ensuite une couche de cailloux et moellons noyés dans une matrice hétérogène de limon argileux et de sable (69421), achevant de colmater le creusement 69418 (fig. 82).



■ Fig. 82 : Vue depuis l'ouest du comblement supérieur de la fosse FS69418 (69421).

La dépression subsistante semble ensuite rapidement colmatée, en liaison avec la construction du solin du mur MR69152 (69152), qui repose partiellement sur l'amas de cailloux 69421. La mise en place de ce dernier semble d'ailleurs avoir été dictée par le souci de stabiliser le terrain à cet endroit précis afin de ne pas compromettre la stabilité de l'ouvrage. Va également dans ce sens le soin particulier apporté à l'assise inférieure de MR69152, plus large à cet endroit que sur le reste de son tracé et mobilisant des blocs de module supérieur (fig. 83).



■ Fig. 83 : Vue depuis le sud-ouest du solin maçonné du mur MR69152.reposant en partie sur le comblement pierreux de la fosse FS69418.

Des dépôts ponctuels précèdent la mise en place des remblais qui viennent niveler l'espace, avec dans sa moitié ouest, une couche d'argile grise (69420) qui forme une nappe venant partiellement recouvrir la couche de cailloux 69421 (fig. 84). Vient ensuite une couche de sable jaune qui recouvre de manière incomplète la couche d'argile grise (69420) ainsi que l'amas de cailloux (69421). Peu épaisse, elle adopte un pendage assez prononcé vers le centre de la dépression et se voit elle-même recouverte par une fine pellicule charbonneuse (69412). À ce moment intervient la mise en place du remblai de sable (69354) ainsi que d'une couche hétérogène et meuble composée d'argile grise, de limon et de sable, constituée en partie de l'effondrement de la paroi de la fosse (69411).

La fonction de cette fosse demeure sujette à caution. L'hypothèse d'un simple point d'eau s'impose de prime abord, mais on s'explique mal la variété dans la nature sédimentaire des couches correspondant à sa durée d'utilisation. Plus que de simples remblais destinés à colmater un puisard devenu inutile, il semble en effet que l'on ait volontairement amené puis enlevé des sédiments. Si un surcreusement a pu être clairement identifié (69418), l'impression d'un curage régulier (ou du moins d'une « extraction de matériaux ») est plausible au vu de l'aspect que présentent plusieurs lambeaux de couche accrochés aux parois, tandis que l'on note l'aspect très hétérogène de la partie basse du comblement.

On peut alors se demander si cette fosse n'a pas été utilisée en tant que fouloir pour la préparation de terre à bâtir, bénéficiant de la remontée constante de la nappe phréatique. La faible taille de cet aménagement ne permet pas *a priori* de conforter cette hypothèse, mais on peut néanmoins envisager une structure vouée à préparer en continu des quantités relativement modestes de matériau (fig. 85). *A minima*, les bâtisseurs de ce quartier ont disposé là d'un point d'eau commode en vue du gâchage des terres mises en œuvre dans la construction.



■ Fig. 84 : Vue depuis l'ouest du comblement supérieur de la fosse FS69418.



a



b



c

■ Fig. 85 : Exemples de fosses destinées à la préparation de la terre à bâtir. Afrique (a et b) ; Venezuela (c)

2.2.3. Stratigraphie (État 2)

La construction des murs de l'UNF143 marque la transition entre les états 1 et 2 de cette phase. La stratigraphie montre qu'il n'y a alors pas eu de terrassement global, mais que les constructions ont été édifiées en se superposant ou en entaillant les remblais préexistants.

Côté ouest, la tranchée TR69289 a entaillé à la fois le niveau de rue de la phase 1T (69256) ainsi que l'épais remblai de limon rapporté au début de la phase 1S (69130), de sorte que le mur MR69044 repose directement sur ce dernier.

Dans la moitié nord-ouest du secteur vient ensuite une couche d'argile stérile de couleur brun gris moyen incluant de nombreux petits fragments coquilliers, mêlée de poches limoneuses brunes, très compactes et homogènes (69137). Au sud, la couche s'appuie contre le remblai limoneux 69130 et au nord contre le massif en terre crue 69142, venant colmater une dépression résultant des décaissements intervenus dans l'amas de limon sous-jacent. La couche présente une nature sédimentaire assez comparable à celle de l'Us 69165. Elle en est toutefois séparée ponctuellement par l'extension vers le nord de la couche limono-argileuse 69319 (fig. 86).

Celle-ci (69319) est localisée sans l'angle sud-ouest du secteur, se confondant au sud avec le retour de la banquette en bauge BQ69309. Elle

■ Fig. 86 : Vue depuis l'est de la stratigraphie dans l'angle nord-ouest de l'UNF143, après fouille de la banquette BQ69128, avec le limon (69130) recoupé par différents creusements (69508), et recouvert à l'ouest par une couche d'argile grise (69137) associée à quelques moellons, appuyée contre MR69044, en cours de fouille.



est composée de terre limono-sableuse peu compacte de couleur brun jaune clair, mêlée de passées argileuses grises, d'aspect très hétérogène, marquée en surface par une passée limoneuse jaune clair. La couche, pratiquement stérile et d'épaisseur variable, évoque une terre à bâtir malaxée. Elle recouvre et se confond par endroits avec le limon sous-jacent 69130, formant une nappe s'étendant sur environ 2,20 m de long dans le sens N/S, avec un pendage irrégulier. Elle s'appuie au sud contre le massif de terre crue 69309, venant colmater une dépression entre ce dernier et la surface du limon 69130 qui forme un dôme vers le centre de la pièce, recouvrant partiellement vers l'est la couche d'argile 69351.

Un massif de terre crue (69142) est localisé dans la partie nord du secteur et dessine une bande irrégulière E-O de 70 à 90 cm de large au minimum (ses limites nord ne sont pas définies en raison de la présence des palplanches). Il consiste en un amas de terres mélangées de différente nature sédimentaire, comprenant à la fois de l'argile grise ainsi que du limon argileux brun ou brun jaune. Les limites à l'ouest sont mal définies car se confondant avec la banquette en bauge BQ69128. (fig. 87).

■ Fig. 87 : Vue depuis le sud de la partie occidentale du secteur 68, au niveau d'apparition des couches de limon 69130, de la couche argileuse 69137 et du massif en terre crue 69142 surmonté d'un niveau indiqué par du mobier à plat (69331).



Les banquettes BQ69128/BQ69309

La construction de deux massifs de terre crue interprétés comme des banquettes en bauge intervient donc juste avant la mise en place de cette couche, immédiatement au contact du remblai de limon 69130.

Un premier aménagement (BQ69128) se situe le long du parement oriental du mur MR69044, prenant la forme d'un ouvrage massif d'environ 70 cm de large (69128), clairement observé sur une longueur minimale de 3,70 m, lié au sud à la banquette BQ69309 (fig. 88). Dans le sens de la largeur, les limites sont indiquées par une compaction plus grande des sédiments, de même que par la nature très composite de ce dernier, mêlant argile grise, limon argileux brun gris ou brun jaune évoquant un matériau très malaxé, mis en œuvre à l'état humide et incluant des fragments d'adobe de couleur jaune (fig. 89). Vers le nord, les limites se perdent au contact de l'amas de terre 69142, d'une composition similaire sur le plan sédimentaire (fig. 90). Ce massif de terre crue repose sur le limon 69130 et recouvre au sud le comblement de la tranchée TR69454, interprétée comme étant liée à un dispositif contenant de ce côté ce même amas de limon.

Un massif de terre de nature similaire, également interprété comme les vestiges d'une banquette en bauge (BQ69309) est présent dans l'angle sud-ouest de la pièce, accolé au parement nord du mur MR69015 (fig. 91). La liaison avec BQ69128 n'est pas perceptible, laissant à penser que les deux ouvrages ont été réalisés en même temps avec les mêmes matériaux. Ici encore, la grande compacité du sédiment mis en œuvre permet de restituer des limites relativement claires pour cet aménagement d'une largeur moyenne d'une soixantaine de centimètres et observé sur une longueur de 3 m environ. Vers l'est, ce massif se rétrécit insensiblement en devenant de moins en moins lisible au contact des couches environnantes (fig. 92).

Plus originale est la présence d'un minimum de deux empreintes de poteaux repérés précisément dans la partie nord du tracé de la banquette BQ69128 et à la jonction avec le massif de terre 69142. Ces deux poteaux (PO6933 et PO69140) appartiennent sans ambiguïté à cette phase (fig. 93).

PO69337 : À environ 1,50 m de la limite nord de la zone de fouille, accolé au parement oriental du mur MR69044, creusement-comblement de trou de poteau démantelé, installé à la surface du massif de terre crue 69128. Creusement peu lisible de plan subcirculaire de 24 cm de diamètre (restitué), colmaté avec le même sédiment que la couche sous-jacente. Indiqué par la présence de deux cailloux fichés en position verticale, côté ouest, et par un caillou en position inclinée, côté est. Ce dernier a basculé vers l'intérieur, probablement après l'enlèvement du poteau en bois.

PO69140 : Creusement de plan ovalaire aux contours mal définis, d'une longueur observée de 45 cm pour 35 cm de large et une quinzaine de centimètres de profondeur. Le creusement recoupe la couche 69142. Un amas de cailloux en position verticale ou désordonnée est présent au niveau du creusement (69141). Un sédiment argileux de couleur grise correspond au comblement, non distingué au niveau de l'enregistrement. Le calage inclut un fragment de meule en basalte (fig. 94)

Niveaux d'occupation

Vers le centre et dans la moitié est de la pièce est disposée une couche de sable jaune pratiquement stérile d'épaisseur variable (69354), se prolongeant vers l'est au niveau du secteur 77 (69354 équiv. 69322) (fig. 95). La couche, antérieure à la construction de MR69152, est retaillée par la tranchée d'installation de ce dernier. Elle se termine en biseau vers l'ouest et semble également recoupée au nord par la semelle d'implantation de MR69187.



■ Fig. 88 : Vue depuis le sud de la banquette en bauge BQ69128 accolée au mur MR69044. La banquette révèle la mise en œuvre de terres de nature différente sous forme de mottes irrégulières.



■ Fig. 89 : Vue de détail, depuis le sud, de la banquette en bauge BQ69128 (partie nord) incluant un probable adobe fragmentaire. A noter le niveau d'apparition du poteau PO69337.

■ Fig. 90 : Vue depuis l'est des couches de matériaux purs et de terre mélangée présentes dans la moitié est de la pièce 68, précédant la construction de la banquette BQ69128 présente en arrière-plan et l'amoncellement de terre crue 69142. A noter la couche d'argile grise (69137) venant colmater les dépressions creusées dans la couche de limon 69130.



■ Fig. 91 : Vue depuis l'est de la mise en œuvre de la banquette en bauge BQ69309, dans l'angle sud-ouest de l'UNF143.

■ Fig. 92 : Vue depuis le sud-ouest, de la maison en construction (UNF143) de la phase 1S, avec des amas de terres de nature différente (limon, argile, terre malaxée) liées au chantier.



En liaison avec ce sable qui indique un aménagement de sol assez sommaire, ou plus précisément avec une nappe de sable équivalente (69425, équiv. 69354) présente au sud-est du secteur, prend place un poteau (PO69415) matérialisé par une base de piquet en bois gorgé d'eau de section circulaire, appointé à la base, d'un diamètre de 6 cm et conservé sur une hauteur de 24 cm, fiché en position verticale et s'enfonçant dans le substrat sous-jacent.

Dans la moitié ouest du secteur, appuyée de ce côté contre le remblai massif de limon (69130) et venant colmater une partie des tranchées entaillant ce dernier (69508), est présent un nouveau remblai de terre argilo-limoneuse compacte et hétérogène de couleur brun-gris à brun-jaune (69388). Vers l'est, jusque vers le centre de la pièce, la couche se termine en biseau au contact de la surface d'occupation indiquée par les Us 69352 et 69354 qu'elle recouvre partiellement. Elle s'appuie au nord contre le foyer FY69384 et est recouverte par le massif de terre crue 69142.

Venant s'appuyer à l'ouest contre le limon 69130, est ensuite présente une couche d'épaisseur variable, généralement peu épaisse (2 à 3 cm), d'argile gris clair plastique marquée par la présence de tessons à plat (69352)



■ Fig. 93 : Vue depuis le sud du secteur 68, avec le premier remblai disposé sur le substrat sur lequel s'appuie les constructions de la phase 1S. À droite du cliché, les niveaux liés à la construction de l'UNF143. En haut à gauche, les poteaux PO6933 et PO69140

(fig. 96 ; fig. 97). Vers le sud, la couche qui indique un niveau de sol mal conservé, inclut une motte limoneuse de couleur brun jaune (adobe ?) de 42-45 cm de long pour 28 cm de large.

Toujours de ce côté, apparemment synchronique avec ce niveau d'occupation, se trouve à la surface du sable 69354 une couche organique correspondant à des restes de bois et de vanneries carbonisés (69353), en grande partie recouverts par la pellicule d'argile constitutive de l'Us 69352.

Cet épandage très superficiel peut être mis en rapport avec l'existence d'une empreinte rubéfiée de couleur jaune-orangé à noirâtre, de plan sub-circulaire irrégulier de plus ou moins 1 m de diamètre, située à proximité, dans la partie nord du secteur. Cette empreinte est présente en surface d'une couche argileuse hétérogène fortement indurée (69384), directement au contact du remblai 69354 (fig. 98). Plus qu'une empreinte laissée par l'incendie d'une structure en matériaux périssables, il faut y voir la trace rubéfiée d'un foyer. Le fait que le sol 69352 vienne s'appuyer contre conforter cette hypothèse, permettant de supposer que les bois et vanneries carbonisés mis au jour à proximité peuvent résulter d'un événement ponctuel, et non d'une destruction par incendie comme cela pu être observé en revanche dans le secteur 77 et, probablement, dans le secteur 67.



■ Fig. 94 : Vue zénithale du calage de poteau PO69140, probablement lié au chantier de construction de la phase 1S.



■ Fig. 95 : Vue depuis l'ouest de la stratigraphie observée dans la partie nord-est de l'UNF143.

■ Fig. 96 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du niveau d'abandon de l'UNF143.



■ Fig. 97 : Vue depuis le sud de la zone rubéfiée présente à la surface du sable 69354, dans la partie nord de l'UNF143, à proximité du foyer FY69384.



■ Fig. 98 : Vue de détail, depuis le sud-est de l'empreinte rubéfiée correspondant au foyer FY69384.



Dans la partie sud-est du secteur est localisée une couche d'argile grise compacte d'une épaisseur moyenne de 5 cm incluant un cailloutis épars, formant une nappe de plan subcirculaire d'un diamètre restitué d'environ 80 cm (69361) (fig. 9822). Ce remblai ponctuel, qui ne présente aucune trace de rubéfaction, peut correspondre à un aménagement de type plan de travail ou, peut-être de support pour un conteneur, pourquoi pas en matériaux périssables.



■ Fig. 99 : Vue depuis le nord-ouest de la nappe argileuse mêlée de cailloutis 69361, dans la partie sud du secteur 68.

Dans l'angle nord-est de la pièce, recouvrant le niveau marqué par la présence de bois carbonisé, vient une couche de terre argileuse compacte et hétérogène, mêlée de limon brun et de passées de limon gris (69362). La couche, épaisse d'une trentaine de cm vers le nord où elle vient colmater une dépression, s'amenuise vers le sud où elle n'est épaisse que de 2 à 5 cm. Appuyée au nord contre MR69187, elle se confond par endroits avec le sédiment du remblai sous-jacent 69352.

Dans la partie nord du secteur est présente une nappe aux contours irréguliers de 1,50 m de long pour 1,10 m de large, formée par une couche de terre argileuse de couleur gris moyen mêlée de limon gris clair, très compacte et hétérogène, mêlée de nombreuses inclusions de calcaire décomposé ainsi que de quelques nodules de terre cuite et de graviers (69336). Cette nappe, épaisse de 2 à 5 cm d'épaisseur, se situe en limite nord de la zone de fouille, contre les palplanches, venant s'appuyer à l'ouest contre la fin du massif de terre crue 69142 qui se perd à cet endroit. Elle est marquée en surface par un épandage de petits charbons (69332) (fig. 100).

Vers le centre et dans la moitié est de la pièce apparaît une couche d'argile de couleur gris moyen, compacte et homogène, pratiquement stérile (69351). La couche est constituée d'une argile compacte mêlée de nombreux fragments coquillers, incluant de rares charbons fins et, ponctuellement, des poches d'argile jaunâtre. D'épaisseur variable, elle recouvre le niveau indiqué par le sol 69355, en comblant une légère dépression observée vers le centre de la pièce, et s'amenuise à l'est ainsi qu'au nord. La couche présente un aspect comparable à celui des Us 69137 et 69165.

Dans la partie sud-est du secteur, appuyée au sud contre le solin du mur MR69015 et venant sur l'Us 69351, se trouve une nappe de terre argileuse de couleur gris moyen, compacte et hétérogène, mêlée de limon brun et de cailloutis (69316). La couche qui comprend un rare mobilier forme une nappe ovale aux contours irréguliers d'environ 1,20 m de long pour 80 cm de large.



■ Fig. 100 : e depuis l'ouest du niveau d'apparition de l'empreinte charbonneuse 69332 et de la nappe argileuse 69336, dans l'angle NE du secteur 68.



■ Fig. 101 : Détail (vue zénithale) du calage de poteau PO69333.

Recoupant l'Us 69351, dans la moitié est de la pièce, est présent un trou de poteau (PO69333) composé d'un creusement de plan circulaire de 29-30 cm de diamètre, d'une profondeur observée de 14 cm. Le creusement adopte un profil subvertical, à fond plat mal défini (69334) car recoupant le sable sous-jacent 69354). Le comblement est constitué par le calage initial (69333), formé de tessons et galets, effondré sur lui-même après la disparition de l'élément en bois (fig. 101).

Est enfin répandue, sur une grande partie du secteur, une couche d'argile brune peu compacte et plastique (69295, équiv. 69296). D'une épaisseur variable, cette couche adopte un léger pendage vers l'ouest où elle se termine en biseau de manière irrégulière. Vers l'est (69296), où elle présente une épaisseur maximale de 12 cm, elle vient s'appuyer contre le mur MR69152, ainsi qu'au nord contre le mur MR6918.

Vers le centre et dans la moitié est de la pièce, prennent place deux couches équivalentes (69295-69296) dans lesquelles est noyé un épandage de cailloux et moellons (69229) pour la plupart disposés sur une seule épaisseur (fig. 102). Vers l'ouest, se développe une couche argileuse de couleur brune (69295) qui adopte un léger pendage dans cette direction et se termine en biseau au contact de l'Us 69351. Vers l'est, limitée de ce côté par les murs MR69152 et au nord par MR69187, cette couche devient plus limono-argileuse, très compacte, de couleur brun-gris (69296).



■ Fig. 102 : Vue depuis le nord de l'empierrement 69229 disposé au sein de l'UNF143.

Ces derniers remblais qui précèdent l'abandon du secteur affleurent encore au moment de la réoccupation du quartier (phase 1R). En revanche, l'épandage de cailloux et moellons semble, tant par l'aspect des pierres que par sa localisation dans la moitié est de la pièce, correspondre à un amas de matériaux de construction non employés, destiné à l'achèvement des solins de murs correspondant à l'UNF143.

Les niveaux de destruction

Le niveau de destruction à proprement parler est plus particulièrement défini par un ensemble de couches liées à l'effondrement de structures en terre. Dans la partie ouest de l'UNF143, un ensemble de mobiliers céramiques écrasés sur place (69122) ont été mis au jour de manière très localisée, à la surface de la banquette BQ69128 et du massif de terre crue 69142 qui, en fin de compte, semble bien dessiner l'amorce d'un retour vers l'est



■ Fig. 103 : Vue depuis l'est du niveau d'apparition des céramiques écrasées sur place au dessus de la banquette BQ69128, pris dans le niveau de destruction de la pièce 68.

de cette dernière banquette, même si ici des limites franches n'ont pu être établies (fig. 103). De fait, ce mobilier, principalement constitué d'amphores étrusques, semble bien avoir été remis à cet endroit et avoir été dispersé au moment de l'effondrement des murs.

Dans la partie nord de la pièce, sous le niveau de destruction qui clôt la phase 1S (69112) et venant partiellement recouvrir la couche de limon hétérogène 69319 et, par endroits, le limon sous-jacent 69130, se trouve une couche d'argile grise homogène d'épaisseur variable (69165). Le sédiment inclut de nombreux fragments de coquillages. Ses limites vers le nord sont imprécises au contact du massif de terre 69142. La couche apparaît lessivée et peut correspondre à une dégradation d'une élévation en terre, dans ce cas des murs MR69044 ou MR69187.

L'ensemble de la pièce n'est que partiellement scellé par une épaisse couche de terre argileuse très compacte et relativement homogène, principalement constituée d'une argile brun gris foncé (69112). Un rare mobilier présent est présent dans la moitié nord de la pièce et se rattache à l'ensemble de tessons mis au jour au niveau de la banquette BQ69128 (69122). L'absence de traces de brique crue ou de fragments de brique crue laisse penser à des élévations plutôt réalisées en bauge mettant en œuvre un sédiment préparé très homogène. La couche, qui s'amenuise vers l'est et vient au contact de l'empierrement 69229 semble avoir été par la suite largement remaniée en surface. La surface même de cet empierrement, probablement réaménagé,

a été mise à profit durant la phase suivante (1R) afin de créer un dallage en espace extérieur, fonctionnant avec un édifice adjacent.

2.2.4. Une occupation difficile à caractériser

Au-delà de sa complexité, la stratigraphie de ce secteur nous renvoie assez directement à celle déjà observée dans le secteur 67, adjacent côté ouest, évoquant une séquence relativement courte dans le temps et fondamentalement caractérisée par des couches témoignant d'une activité de construction, au détriment d'une séquence d'occupation bien moins lisible sur le terrain. Évidente dans ce qui est considéré ici comme étant le premier état de la phase 1S, avec l'apport d'épaisses couches de limon (69130) et d'argile (69137), cette activité semble encore caractériser l'essentiel de la stratigraphie durant le deuxième (et dernier) état, avec des apports plus ponctuels de sédiments côtoyant des nappes de terres mélangées aux contours irréguliers. De fait s'impose l'idée d'un chantier de construction inachevé. En effet, il est ici particulièrement difficile de mettre en évidence une séquence d'occupation à proprement parler, puisqu'aucun niveau de sol cohérent ne semble avoir fonctionné avec cette pièce, tandis que la succession des couches témoigne de remaniements multiples, d'apports de matériaux plus ou moins importants, et qu'aucun aménagement pérenne n'a été mis en évidence.

La présence d'un probable foyer lenticulaire (FY69384), associé à une surface d'occupation ponctuellement marquée par un rare mobilier (69352) ne suffit pas à elle seule pour affirmer que cette pièce a véritablement été utilisée comme espace de vie, ou autre, mais peut s'expliquer plus simplement par la vie « normale » d'un chantier en cours.

Plus encore, le cas des banquettes BQ69128 et BQ69309, voire du massif argileux 69142, sont symptomatiques de l'état d'inachèvement de la construction. En effet, *a contrario* de la banquette BQ69082 présente dans le secteur 67 le long du mur MR69044, l'absence de limites franches s'est ici toujours posée comme un obstacle à la fouille, mais ce fait ne semble pas pouvoir s'expliquer par une simple mauvaise conservation de ces aménagements. Si les banquettes BQ69128 et BQ69309 sont relativement lisibles, aucun niveau de sol ne vient à leur contact, et elles n'en demeurent pas moins lacunaires, tandis que leur contact avec les remblais hétérogènes (pour la plupart des terres à bâtir préparées) présents vers le centre de la pièce s'est avéré difficile à cerner. Seul une plus grande compacité, associée à une nature sédimentaire hétérogène incluant des fragments d'adobe, a permis d'identifier de la bauge, réalisée à l'aide de terres malaxées mises en œuvre à l'état humide et fortement tassées.

Cet aspect irrégulier se retrouve avec encore plus de force au niveau du massif de terre crue 69142, au nord-ouest de la pièce, dont on a évoqué la liaison avec la banquette BQ69128. Composé de matériaux tout à fait comparables, ce massif présente un aspect « fondu » qui, en l'absence de traces explicites de lessivage, ne peut s'expliquer par une exposition aux intempéries suite à la destruction ou l'abandon de ce quartier. Plus plausible en revanche est l'hypothèse d'une banquette en cours d'élaboration, hypothèse qui peut également être proposée pour expliquer l'état d'inachèvement de la banquette BQ69309 qui, dans sa partie est, présente elle aussi un aspect « fondu ». Plus précisément, il est alors possible de proposer un scénario selon lequel les bâtisseurs auraient entrepris de munir cette pièce de banquettes, au moins dans sa partie occidentale et sur trois côtés (nord, ouest et sud). ; en premier lieu aurait été érigée la banquette BQ69082, le long du parement oriental du mur MR69044, puis aurait été entamée simultanément la construction des banquettes BQ69309 et (BQ)69142.

L'aspect sommaire ou irrégulier de la mise en œuvre ne doit pas surprendre si l'on retient cette hypothèse d'un chantier de construction en cours

et soudainement interrompu, en ce sens qu'à l'image des murs en bauge non coffrée, ce n'est qu'une fois l'élévation achevée qu'une régularisation des parois est pratiquée, ceci à l'aide d'un outil tranchant manié par un travailleur positionné en hauteur : « *Une fois la levée sèche, le maçon monte dessus et après avoir tendu un cordeau [...] tranche toute la bauge qui débordé sur l'intérieur et l'extérieur du mur avec une pelle plate à bord affuté* » (Petitjean 2003, p. 334). Ainsi retaillées à l'image de n'importe quelle élévation en terre massive, les banquettes ont pu recevoir, le cas échéant, un enduit destiné à régulariser leur surface et améliorer leur rendu visuel.

Par ailleurs, il n'est pas exclu que ces banquettes aient pu, avant d'être utilisées in *fine* comme aménagements destinés au repos ou au rangement d'ustensiles, jouer un rôle très pragmatique dans la construction en elle-même. Plus précisément, elles ont pu à la fois servir à la circulation autour d'un espace central mis à profit pour la préparation des matériaux, et le cas échéant servir de support à des échafaudages en bois nécessaires à l'élévation des murs. Cela pourrait en effet expliquer la présence de plusieurs empreintes de poteau repérées au niveau de BQ69128 et de (BQ)69142, à savoir PO69337 et PO69140.

Cette idée d'un espace « central » dédié au stockage de matériaux et à leur préparation semble bien confortée par la nature des couches présentes. Antérieurement à l'édification des murs, des apports de matériau ont été réalisés, et on retiendra l'hypothèse d'une utilisation de la fosse FS69461 en tant qu'aire de foulage. La terre à bâtir aurait alors été mélangée sur place au fur et à mesure à partir des réserves de matériau argileux et sablo-limoneux, expliquant au passage les traces de creusement repérées au niveau de l'Us 69130 (limon). Il faut alors restituer un travail portant fondamentalement sur la bauge, à moins d'imaginer une aire ouverte située à proximité où aurait pu intervenir le moulage et le séchage d'adobes, mais l'extrême rareté des indices évoquant l'emploi de la brique crue ne permet guère de trancher.

D'un espace ouvert, le secteur s'est ensuite vu compartimenté par l'édification des murs, ou du moins de leurs solins. La fosse FS69461 est colmatée et il faut alors imaginer qu'une partie de l'activité de préparation des terres s'est opérée dans le périmètre même de l'UNF143. Le fait de stocker la matière première nécessaire dans l'espace délimité par des murs, construits ou en cours de construction, peut sembler illogique, en ce sens que l'on aurait plutôt tendance à voir des aires de travail situées à l'extérieur. Or, il convient de tenir compte du fait que nous nous trouvons là dans un espace restreint qui est celui d'un îlot en cours de construction où « l'extérieur » immédiat consiste pour partie en d'autres pièces, non seulement mitoyennes mais aussi soumises aux mêmes contraintes en termes d'accessibilité.

Plus généralement, la mise en œuvre d'un chantier de construction dans une trame urbaine serrée, comme l'est par la suite celle de *Lattara*, implique de fait des contraintes techniques : « *les ruelles sont étroites en dehors des voies principales et elles ne sont que très peu privatisées par les habitants [...]. Or, pour bâtir sans empiéter chez les voisins ni sur les lieux publics, le propriétaire ne disposait que de sa propre parcelle qui souvent ne dépassait pas 45 à 60 m². Dans cet espace, il lui fallait un lieu pour stocker la terre et l'eau, un endroit pour gâcher le matériau et le laisser reposer ainsi que son espace de travail [...]. Bien qu'il soit difficile de l'évaluer, la préparation pouvait correspondre à une quantité de terre à bâtir peu volumineuse [...]. La gâchée était préparée à l'intérieur de la maison, directement sur le sol [...]. Les apports de terre se faisaient vraisemblablement par petites quantités et au fur et à mesure de son utilisation* » (Roux 2002, p. 272).

Si l'espace correspondant à l'îlot auquel appartient l'UNF143 n'était manifestement pas entièrement bâti, les limites de ce dernier semblent en revanche avoir été préalablement définies. Les pièces et bâtiments constitutifs de cet îlot, dont les limites ne nous sont pas connues, ont logiquement

dû être construites par étapes successives, bien que s'enchaînant durant une même séquence apparemment courte. Ainsi, cela pourrait expliquer que le secteur 67, une fois fermé à l'ouest par le mur MR69047 ait été considéré comme « achevé », et que le travail des bâtisseurs se soit concentré dans les pièces adjacentes côté est (secteurs 68 et 69).

Pour en revenir à la question des banquettes de la pièce 68, le choix de les édifier à ce moment du chantier peut s'expliquer par un souci de facilité de mise en œuvre, dans une perspective bien précise qui, *in fine*, est de munir la pièce en question de tels aménagements destinés à être pérennes. En effet, plutôt que d'achever la construction des murs puis de devoir transporter à l'intérieur les importantes quantités de terre préparée à l'état humide nécessaires à leur construction, il semble bien plus simple de travailler dans un espace encore facilement accessible (avant que les élévations de murs soient mises en place, ou en même temps), reportant à plus tard leur mise en forme définitive.

Ces remarques nous permettent de revenir sur certaines observations réalisées dans le secteur 67. En effet, les observations réalisées de ce côté et en particulier au niveau de la banquette BQ69082 posent question : la face externe de cette dernière est en effet à la fois lisse et subverticale, témoignant de son degré d'achèvement, qu'un enduit ait été prévu ou non. En revanche, dans l'hypothèse d'un chantier en cours, le reste de cette pièce n'a pas livré d'amas de terre à bâtir ou d'autres matériaux de construction comme cela a pu être observé dans le secteur 68. En revanche, le caractère lacunaire des sols rubéfiés mis en évidence antérieurement à la construction de MR69047 pourrait alors correspondre, non pas à un nettoyage de la pièce après un incendie, mais bien plutôt aux stigmates laissés précisément par une activité de construction similaire à celle reconnue dans le secteur 68. En imaginant la présence initiale de terres à bâtir et de matériaux divers, la réalisation de gâchées a pu impacter de manière plus ou moins prononcée les niveaux de sol préexistants sur lesquels étaient directement déposés les matériaux en question. La pièce 67 se présenterait alors dans son état final comme une construction, sinon achevée, du moins largement avancée, avec des murs en élévation et une banquette à laquelle ne manquait qu'un éventuel enduit, seule la finition du sol (et peut-être la réalisation de la toiture) demeurant alors en suspens. Cela impliquerait, de fait, que cette pièce (à l'image de celle éventuellement située à l'ouest de MR69047) n'ait pas été véritablement été « utilisée », expliquant ici encore l'absence de niveaux d'occupation explicites.

2.3. Le secteur 69

2.3.1. Architecture

Ce secteur correspond à l'espace situé immédiatement au sud de la pièce 68. Il est délimité à l'ouest par le mur MR69045 et au nord par le mur MR69015. Sa limite méridionale ne peut être définie car se situant hors de l'emprise de fouille, tandis que vers l'est aucune limite n'a été reconnue.

Côté ouest, le mur MR69045 se présente sous la forme d'un solin en pierres liées à la terre. Il s'agit d'un ouvrage à double parement, en appareil irrégulier, constitué de moellons et cailloux calcaires. Sensiblement orienté nord-sud, il est appuyé au nord contre l'angle formé par les murs MR69044 et MR69015. Avec un agencement relativement soigné, il possède une largeur régulière d'environ 40 cm, conservé sur 2 ou 3 assises (fig. 104). Il est à la fois plus étroit et d'une mise en œuvre légèrement différente de celle de MR69044 dont il constitue le prolongement vers le sud, en s'appuyant contre ce dernier (fig. 105). Les deux ouvrages semblent en tout cas réalisés successivement durant la même phase de construction, tandis que tous deux sont concernés



■ Fig. 104 : Détail de l'implantation du mur MR69045, directement sur la couche argileuse 69081 qui vient sceller les niveaux de la phase 1T, depuis l'est.



■ Fig. 105 : Vue depuis le nord de la partie occidentale du bâtiment de la phase 1S en cours de construction. Au second plan, le mur MR69045.

par l'édification de la banquette BQ69082 dans l'angle nord-ouest du secteur.

L'interruption de MR69045 côté sud, à proximité des palplanches, ne peut être caractérisée avec précision. L'hypothèse d'une ouverture à cet endroit, permettant dans ce cas la communication entre les secteurs 67 et 69, ne peut être vérifiée compte tenu de l'étroitesse de la fenêtre d'étude. Il est en effet possible que, plus simplement, le mur n'ait pas été achevé à cet endroit ; néanmoins, l'interruption est franche, suggérant l'existence d'un piédroit, et donc d'une porte.

Il n'a pas non plus été possible de repérer de réelle limite à ce secteur côté est. Si l'on peut raisonnablement imaginer qu'une prolongation vers le sud du mur MR69152 ait été envisagée par les bâtisseurs, les données de fouille demeurent muettes sur ce point. Il faut alors restituer, soit qu'un vaste espace ouvert se prolongeant à l'est au niveau du secteur 77 ait été planifié dans le cadre de l'îlot, soit (plus vraisemblablement) que la construction de la pièce (ou des pièces) située au sud de l'UNF143 n'ait pas été finalisée. Un tel scénario demeure des plus probables, compte tenu des remarques formulées précédemment quant à l'aspect inachevé des constructions de ce quartier.

2.3.2. Stratigraphie

À l'image de ce qui a été observé dans le secteur mitoyen au nord, et en dépit de possibilités d'observation plus réduites, la stratigraphie témoigne en effet d'anomalies ne pouvant s'expliquer que par l'existence d'un chantier de construction inachevé.

À la base de la séquence, dans la plus grande partie du secteur, se trouve une couche de terre argileuse de couleur gris moyen, plastique, très compacte et homogène, mêlée de poches argilo-limoneuses (69381). La couche, interprétée comme un remblai à base de matériaux de construction (terres malaxées) inclut une empreinte d'adobe bien conservée, de 37 cm de long pour 15 cm de large. Au nord, cette couche est entaillée par la semelle de fondation du mur MR69015, tandis qu'à l'ouest le mur MR69045 est directement bâti au-dessus.

Venant recouvrir à la fois le niveau de rue de la phase 1T (69444) à l'est et partiellement à l'ouest le remblai 69381 sur lequel elle se termine en biseau, une épaisse couche de sable est disposée sur la plus grande partie du secteur, sur une épaisseur moyenne de 10 cm (69322). Cette couche, qui recèle un rare mobilier céramique, est constituée d'un sable grossier de couleur jaune, d'origine fluviatile. Elle se prolonge au niveau du secteur 80 où elle passe sous les murs MR69311 et MR69152, étant recoupée par la semelle de fondation de ces derniers. Il en va de même avec le mur MR69152 qui limite au nord le secteur 69. Ce remblai semble ainsi à la fois synchrone et équivalent au remblai de sable 69354 présent dans le secteur 78. À noter que la couche inclut un amas informe constitué de mottes d'argile grise fondues (fig. 106).

Dans l'angle nord-ouest du secteur, une mince couche de sable d'à peine 1 cm d'épaisseur (69382) forme une bande assez régulière de 50 cm de large le long du mur MR69015 et s'étend sur environ 3 m de long vers l'est à partir de l'angle formé par ce dernier et par MR69045 (fig. 107).



■ Fig. 106 : Détail d'un amas informe d'argile pris dans le remblai de sable 69322.



■ Fig. 107 : Vue depuis le nord-ouest du niveau de circulation associé au foyer lenticulaire FY69355, dans la partie centrale du secteur 69.

Par la suite, toujours dans la moitié ouest du secteur, un remblai de nivellement (69391) est disposé sur une hauteur moyenne de 10 cm. Il se compose de terre argilo-limoneuse compacte et homogène de couleur brun gris, contenant des passées limoneuses brun clair. La couche, qui adopte un léger pendage vers le sud, s'appuie à l'ouest contre MR69045 et au nord contre MR69015, se terminant en biseau vers l'est au contact du remblai d'argile grise 69381 (fig. 108). Vers l'est, la mise en place d'un remblai de limon

argileux brun gris, compact et homogène, d'épaisseur variable (69375), semble intervenir au même moment.

Le foyer FY69363

Vers le centre du secteur est disposé un foyer aménagé (FY69363) (fig. 109). Un premier creusement de plan ovalaire mal défini, à profil en cuvette, recoupe la couche argileuse 69381 (69368). Le fond est tapissé d'un épandage irrégulier de cailloux et de tessons pris dans une matrice argileuse de couleur gris foncé, faisant office de radier (69367). Recouvrant partiellement ce radier de cailloux probablement remanié, une mince couche argileuse mêlée de nombreux charbons, portant des traces de rubéfaction (69363) témoigne de l'utilisation de la structure.

Un nouveau creusement intervient (69374), amputant le premier comblement. Ce nouveau creusement en cuvette de plan ovalaire irrégulier et peu profond adopte un plan ovalaire irrégulier d'environ 1,50 m de long pour 1 m de large, sur une profondeur maximale d'une quinzaine de centimètres. Un dernier comblement intervient (69365) avec une couche argileuse portant des traces de rubéfaction, mêlée de nombreux charbons, qui témoigne de la désaffectation de cette structure, ainsi définitivement colmatée.



■ Fig. 108 : Vue d'ensemble, depuis l'ouest, du secteur 69, au niveau de la couche d'argile grise 69391.



■ Fig. 109 : Vue depuis l'est du foyer FY69363 après la fouille de la recharge d'argile 69365.

La banquette BQ69286

Dans l'angle nord-ouest du secteur, appuyé au nord contre MR69015 et à l'ouest contre MR69045, prend place un massif de terre crue très compact aux contours irréguliers. Ce massif en bauge, qui inclut à sa base deux adobes de 39x30 cm (épaisseur non visible) à plat, est constitué d'un sédiment hétérogène de terres argileuses ou argilo-limoneuses mélangées, allant du gris moyen au jaune en passant par le beige. Plusieurs fragments d'adobes sont pris dans l'épaisseur de la couche (fig. 110). Le massif, haut de 35 cm, mesure au minimum 75 cm de large. Assez bien conservé à l'ouest au niveau de l'angle entre les murs MR69015 et MR69045, ses limites vers le sud se révèlent moins franches à l'interface avec l'Us 69182, interprétée comme une couche de destruction, qui vient le recouvrir. Le massif se prolonge vers l'est sur une longueur minimale d'1,10 m. De ce côté ses limites sont égale-

■ Fig. 110 : Vue de détail, depuis le sud-est de la terre mise en œuvre pour la banquette inachevée BQ69286, incluant des fragments d'adobe, dans l'angle NO du secteur 69.



ment incertaines, et, à l'élévation en place très compacte, se substitue sans rupture franche une couche de même nature sédimentaire mais plus meuble formant une nappe adoptant un double pendage vers l'est et le sud.

L'ensemble présente un aspect « fondu » comparable à celui du massif 69142, au nord de la pièce 68. Ici encore, il semble bien que nous ayons affaire à une banquette en bauge inachevée, indice indirect suggérant que le secteur 69 aurait initialement été voué à être fermé et couvert.

Le niveau d'occupation fonctionnant avec cet aménagement est indiqué, au sommet du remblai 69391, par une surface marquée par des traces charbonneuses et un rare mobilier céramique (69183) (fig. 111). Plus vers l'est, le foyer FY69363 ainsi que le remblai 69381 sont partiellement recouverts d'une couche de terre argilo-limoneuse brun jaune mêlée d'argile grise foncée et de cailloutis, très hétérogène, formant une nappe de 1,40 m de long (N/S) pour 1,30 m de large (E/O) (69358) venant combler une légère dépression, et appuyée au nord contre MR69015 (fig. 112)

Dans la partie centrale du secteur, appuyée au nord contre le solin de MR69015, vient ensuite un nouveau remblai constitué d'argile gris moyen

■ Fig. 111 : Vue depuis l'est de la partie occidentale du secteur 69, après la fouille de l'amas de terre crue 69286 occultant la partie nord du secteur, contre MR69015. Niveau d'occupation indiqué par le foyer lenticulaire FY69355.





■ Fig. 112 : Vue depuis le nord-est de la couche argileuse mêlée de cailoutis appuyée au nord contre MR69015.

compacte assez homogène, incluant de nombreux fragments coquillers et par endroits mêlée de limon argileux (69356). Les limites de la couche, qui s'étend au sud au-delà de la zone de fouille, sont imprécises, mais elle forme une nappe peu épaisse d'environ 2 m de long recouvrant partiellement le remblai 69391.

Cet ensemble de couches, qui témoignent d'un espace en proie à des apports multiples de matériaux mais où aucun sol cohérent ne peut être repéré sur l'ensemble de la surface, est scellé par un niveau de destruction/abandon auquel se rattache en premier lieu, dans la partie est du secteur, de nombreuses traces de feu observées sur une bande d'environ 3 m de long pour 70 cm de large à la surface du remblai sableux 69322, entre le mur MR69015 et les palplanches sud (69329). Aux endroits les mieux préservés, ce niveau associe une fine pellicule de cendres gris clair à des passées charbonneuses. Le sable sous-jacent est partiellement rubéfié (fig. 113). Cette couche apparaît comme étant synchrone avec le niveau d'incendie observé à proximité, dans le secteur 80.

Ce niveau est scellé par une couche d'argile gris foncé compacte, mêlée de quelques mottes d'argile plus claires et informes, évoquant la destruction de structures en terre massive (69318). La couche, équivalente à l'us 69320 (secteur 77) est présente sur une épaisseur variant de 5 à 15 cm.

Vers l'ouest, s'appuyant contre et venant recouvrir le massif de terre crue 69286 ainsi que le solin du mur MR69045, se présente une couche de terre argileuse et argilo-limoneuse, compacte et homogène, de couleur brun gris à brun jaune, composée d'un sédiment assez hétérogène, contenant de nombreuses inclusions de limon argileux jaune (69182). La couche, plus épaisse au nord et au contact de MR69145, adopte un pendage vers le sud plus ou moins prononcé et témoigne de l'effondrement d'élévations en terre, marquant la fin de cette séquence.

2.4. Le secteur 77

L'arasement des structures de la phase précédente (69532) est assorti d'un démantèlement systématique du bâtiment en torchis préexistant (UNF145). En premier lieu, le terrain est remblayé par un important apport de sable grossier d'origine fluviale (69322-69354), présent sur toute la surface avec une épaisseur inégale, celle-ci pouvant atteindre les 15 cm (fig. 114).



■ Fig. 113 : Vue depuis l'est du secteur 69. Au premier plan, la tâche incendiée 69329 qui repose sur le sable 69322, situé le long du mur MR69015. Au second plan, le niveau d'apparition du foyer FY69363.

■ Fig. 114 : Vue depuis l'est du secteur 69. Au premier plan, la tâche incendiée 69329 qui repose sur le sable 69322, situé le long du mur MR69015. Au second plan, le niveau d'apparition du foyer FY69363.



2.4.1. Architecture

Les structures mises au jour dans ce secteur renvoient, d'un côté au même chantier que précédemment, matérialisé par la construction de solins de murs en pierre, de l'autre à l'existence d'aménagements en matériaux périssables interprétés comme étant une base de vie temporaire.

Le mur MR69311, d'orientation est-ouest, limite le secteur 77 au nord. Il est bâti directement sur le remblai de sable préexistant (69322). Il mesure 4,50 m de long pour une largeur de 60 cm. Son état de conservation est inégal du fait de l'implantation des palplanches qui l'ont assez largement amputé. Nous pouvons toutefois observer sa mise en œuvre sur une longueur de 2,80 m. Le mur est ainsi formé de deux parements constitués de cailloux, moellons et blocs retouchés, conservés sur une deux assises de haut (fig. 115). À l'est, à proximité immédiate des palplanches, l'ouvrage semble s'interrompre au niveau d'un bloc disposé en boutisse qui pourrait correspondre à un piédroit, témoignant ainsi de la présence d'une ouverture (fig. 116).

Son parement sud est flanqué d'un poteau en bois gorgé d'eau encore en place PO69149 (fig. 117). De 13 cm de diamètre, il est conservé avec son écorce sur une hauteur de 60 cm. Sa base n'est pas appointée mais horizontale, irrégulière. Le poteau a été prélevé en deux fragments et il est pourvu d'une protubérance sommitale située au sud. Malgré un niveau d'apparition très haut, ce poteau intégré dans la maçonnerie, semble participer, tout comme le poteau PO69052, d'un dispositif lié à l'édification du mur.

À l'ouest, cet espace est limité par le mur MR69152 de l'UNF143. Enfin, dans l'angle sud-est, le poteau PO69474, appartenant à la phase précédente, semble avoir été intentionnellement laissé en place et réutilisé. Il se voit alors doté d'un calage constitué de trois moellons calcaires bruts (69343). Ces derniers sont positionnés de manière à entourer l'intégralité du trou de poteau. Se dessine alors un espace semi-fermé, adossé aux murs MR69152 et MR69311, qui s'ouvre apparemment à l'est et au sud.

2.4.2. Stratigraphie

Directement sur le remblai de sable préexistant, accolée au mur MR69152, est visible une mince couche d'argile grise irrégulière (69393) qui s'étend vers l'est pour se terminer en biseau en moyenne à 1,20 m de là (fig. 118). Sa



■ Fig. 115 : Vue depuis l'est des amphores étrusque écrasées 69340, sur la couche incendiée 69347, le long du mur MR69311.



■ Fig. 116 : Orthophotographie de la zone 1 (phase 1S).

surface est parfois marquée par des brindilles carbonisées. Sa forte irrégularité laisse à penser que cette couche est le résultat de l'accumulation des déchets de matériaux de construction liés aux élévations en terre de ce secteur.

Sur ce niveau prend place l'intégralité des vestiges relatifs à cette phase. Parmi ces derniers se trouve une table quadrangulaire de meule en basalte. Mesurant 39 cm par 25 cm pour une épaisseur de 8 cm, elle a été retrouvée posée sur sa face active, dans une position de non fonctionnement (obj-69393-1). À proximité, une molette en basalte de section triangulaire de 50 cm de long a également été découverte en position secondaire (obj-69347-1). Plus au nord, une pierre plate en calcaire de 44 cm par 30 cm, d'une épaisseur de 10 cm, a pu servir de table de travail ou de support pour une éventuelle structure de combustion (brasero ?).

Accolé au mur MR69152, se trouve un dôme d'argile et de sable mêlé, adoptant un plan en demi cercle d'environ 1,10 m de diamètre pour une épaisseur maximale de 15 cm (69395). Il est possible que ce dôme ait servi à surélever un plan de travail associé à la grande dalle calcaire précédemment décrite.



■ Fig. 117 : Fig. 3 : vue de détail depuis le sud du poteau PO69149 pris dans la maçonnerie du mur MR69311 et probablement lié à la mise en œuvre de ce dernier



■ Fig. 118 : Vue depuis le sud de l'aire de travail et de stockage où est visible la table de meule 69393-1 et la molette ainsi que les amphores étrusques 69340 écrasées en place à l'est du mur MR69152 sur la couche incendiée 69347 du chantier de l'UNF143.

Autour de ce dôme, est présente une couche marquée par de nombreuses marques de feu, des brindilles carbonisées, de la cendre et des fragments de terre rubéfiée (69347). Cette couche se mêle et recouvre un niveau de tessons correspondant à des vases écrasés sur place (69340). Elle se situe principalement le long du mur MR69152 et, dans une moindre mesure, le long du mur MR69311, tandis qu'on note une concentration plus importante au sud du dôme 69395. Ce niveau d'incendie se caractérise par d'importantes poches cendreuseuses, des charbons, des fragments de terre rubéfiée comportant de nombreux restes végétaux (fig. 119).



■ Fig. 119 : Vue de détail depuis le sud-est de l'aire de travail installée sur le niveau 69393 recouvert par la couche incendiée 69347 à l'est du mur MR69152.

Une concentration de graines carbonisées (69348) jouxte au nord le dôme 69395. Cette concentration se retrouve aussi dans le fond d'une urne en céramique non tournée écrasée en place, incomplète en raison d'un creusement postérieur (PO69305). Il s'agit manifestement du contenu de ce vase, formant une nappe de plan ovale d'environ 20x30 cm, sur une épaisseur maximale de 3 ou 4 cm. Un fragment de ficelle carbonisée à deux brins a également été mis au jour dans le vase.

La couche est partiellement recouverte par une nappe circulaire régulière d'argile crue de couleur beige, très compacte et homogène, de 20 cm de



■ Fig. 120 : vue depuis le sud-est de la meule, de la molette et des pierres planes qui servent comme tables de travail mises en place sur le remblai de sable 69322.

diamètre (69537), qui peut correspondre à un couvercle en terre crue éventuellement associé à l'urne contenant les graines.

L'ensemble dessine une aire de stockage et de préparation des aliments (fig. 120). Une grande quantité de fragments de céramique est en effet associée à ce niveau de destruction. Il s'agit principalement d'amphores étrusques, initialement positionnées le long des murs MR69152 et MR69311. Ces vases ont été écrasés en place et leurs fragments légèrement dispersés par la suite (fig. 121). Neuf lots ont été identifiés en fonction de la localisation des fonds d'amphores et de la concentration des fragments (fig. 122).



■ Fig. 121 : Vue depuis le nord de l'aire de travail et de stockage où est visible la table de meule 69393-1 ainsi que les amphores étrusques écrasées en place 69340.

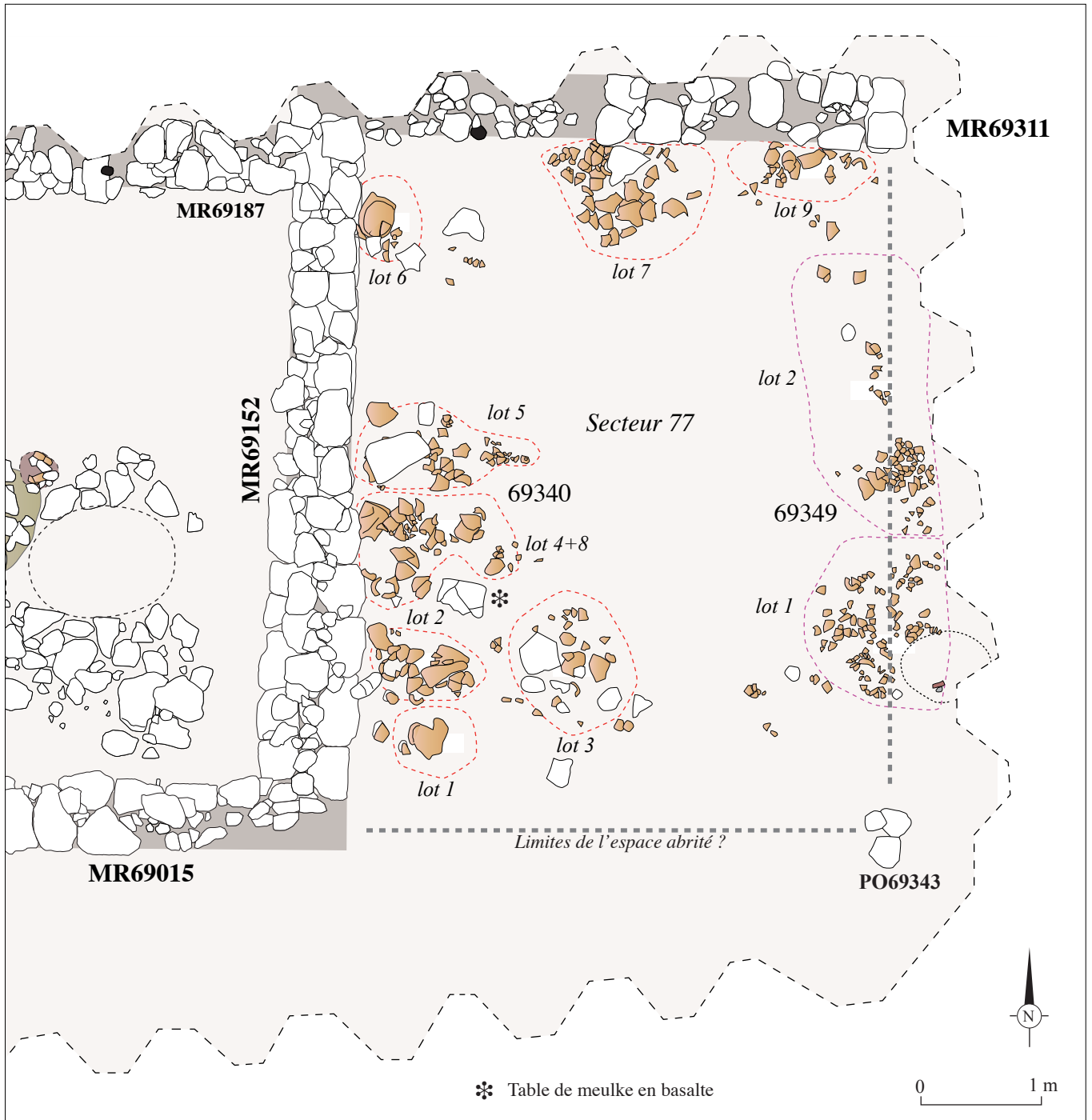
Lot n°1 : le lot le plus au sud recèle 17 fragments d'amphore étrusque dont un bord A-ETR 4 et une anse A-ETR ind.

Lot n°2 : ce lot montre de manière claire une amphore étrusque écrasée en place qui paraît avoir basculé d'est en ouest (fig. 123). Il s'agit d'une amphore complète de type A-ETR 4 à laquelle s'ajoute trois anses ind. Le tout forme un ensemble de 66 fragments. La base de l'amphore se situe à 90 cm du mur.

Lot n°3 : 33 fragments d'amphore étrusque dont trois anses, un fond (isolé pour analyse) et un tessou (isolé pour analyse) ind. Le fond de l'amphore, fiché de quelques centimètres dans la couche inférieure, est entouré par des pierres qui ont pu faire office de calage.

Lot n°4 et 8 : le matériel de ces deux lots a été regroupé en laboratoire car cela semblait plus réaliste. Il s'agit du lot le plus conséquent avec 200 fragments d'amphore étrusque dont un bord et un fond (isolé pour analyse) A-ETR 4 qui appartiennent très probablement à un même vase ; un second bord de type 4, une anse ind. et 17 tessous isolés pour analyse. Le fond de l'amphore se situe à 90 cm du mur. Un exemplaire complet de jatte en céramique non tournée de type J2a1 fait également partie de ce lot qui compte un total de 44 fragments de céramique non tournée.

Lot n°5 (fig. 124) : c'est le second lot le plus conséquent avec 103 fragments d'amphore étrusque dont un profil complet de type 4 avec le fond sectionné volontairement. Certains tessous sont recouverts sur leur face externe par des fibres végétales travaillées (fig. 125). S'agit-il de système d'accroche afin de maintenir l'amphore dans la position voulue ? Cela paraît plausible, d'autant plus que le poteau PO69341 est encore en fonction lors de cette phase et a pu servir de mât d'accroche. On retrouve également 5 fragments de commune étrusque dont 1 fond COM-ETR 1 isolé pour analyse et quelques fragments de céramique non tournée.



■ Fig. 122 : Plan du secteur 77 avec la division des lots du niveau 69340.

Lot n°6 (fig. 125) : lot situé dans l'angle des murs MR69152 et MR69311 qui recèle 36 fragments d'amphore étrusque dont une de type 4 complète. Un tessou et un élément du fond ont été isolés pour analyse. Le fond de l'amphore était encore en place, à peine basculé le long du dôme de sable 69395. Il se situe à 20 cm du mur. En son sein, les sédiments ont été enregistrés sous le numéro 69342 afin de tamiser le tout et d'analyser son contenu. À l'œil nu, sont visibles des restes de poix, quelques restes carbonisés indéterminés et des fragments de céramique.

Lot n°7 : le lot numéro 7 est accolé au mur MR69311, situé à la moitié de la longueur de ce dernier. Deux types d'amphore ont été distingués. La première (A), est représentée par

une amphore complète de type A-ETR 4 qui a été décollée à la base du col. Le fond de cette amphore se situe à 30 cm du mur. La seconde (B), correspond à un autre bord d'amphore de type A-ETR 4.

Lot n°9 : le lot numéro 9, lot le plus oriental, est accolé contre le mur MR69311, dans sa partie terminale. Le mobilier qui le compose est plus varié. Seulement 9 fragments d'amphore étrusque dont une anse ind. ont été mis au jour. La majorité des tessons correspond à de la céramique non tournée avec 49 fragments dont une urne U3a complète et un bord et une anse de jatte J2a1. Le tout est complété par 2 fragments de B-NERO, 3 fragments de CL-PEINTE dont un fond de cruche ind., 1 fragment de COM-ETR et un bord de COM-MAS 623c.

En somme, dans cet amas de mobilier, il est possible de restituer deux amphores entières intactes (lot 2 et 6), deux amphores qui ont subi des modifications (enlèvement du col pour le lot 7 et enlèvement du fond pour le lot 5) et d'une probable cinquième amphore entière dans le lot 4+8. De part et d'autre de la table de meule, les fonds amphores sont positionnés à 90 cm du mur (lot 2 et 4+8). Plus au nord, l'amphore du lot 5, ampu-



■ Fig. 123 : Vue de détail depuis l'est d'une des amphores 69340 écrasée en place le long du mur 69152.



■ Fig. 124 : Vue zénithale des amphores écrasées sur place dans le secteur 77 (69340).

tée de son fond, comporte encore des éléments de sparterie collés sur les faces extérieures de certains tessons et se retrouve à proximité du poteau PO69341. Enfin, dans l'angle des deux murs et contre le mur 69311, les deux fonds d'amphores exhumés se situent entre 20 et 30 cm du mur, laissant à penser que ces récipients devaient être accolés au mur. Le long du mur MR69152, les vestiges sont principalement des amphores, excepté dans le lot 5 où la diversité peut s'expliquer par la proximité avec une possible structure de combustion et une aire de travail centrée autour de la dalle de calcaire de l'us 69393. Le long du mur MR69311, le panel céramique est en revanche plus varié. Ces données devront être confrontées avec le résultat du zonage des restes effectué lors du prélèvement du sol 69321 correspondant à cette phase.

À l'extrémité est, un autre épandage (69349) de céramique beaucoup plus fractionnée fait le pendant à ces vestiges (fig. 126). Ce mobilier est mêlé à une couche de texture sableuse, de structure très meuble de couleur grise où de légères traces charbonneuses sont visibles en surface (69350). Le tout a été prélevé suivant une division en deux lots (n°1 et 2) afin de pouvoir faciliter d'éventuels recollages. L'ensemble dessine une bande as-



■ Fig. 125 : vue zénithale depuis l'ouest des éléments de sparterie plaqués sur des fragments d'amphores étrusques faisant partie des vases écrasés en place 69340.

■ Fig. 125 : Vue de détail depuis le nord de l'une des amphores étrusques 69340 encore en place à l'angle des murs MR69311 et MR69152, au nord de la destruction de l'élévation en terre 69397 et sur la couche incendiée 69347 du chantier de l'UNF143.



■ Fig. 126 : Vue depuis le sud de la concentration d'amphores écrasées 69349.

sez régulière d'orientation nord-est/sud-ouest d'environ 2,50 m de long. Sa largeur initiale n'est malheureusement pas connue en raison de la présence des palplanches.

Deux structures en creux ont été repérées au milieu de cet épandage. La première (69345), est située à 1,5 m du mur MR69311 et se matérialise par un creusement de plan ovalaire, d'orientation nord-est/sud-ouest, qui mesure 19 cm de long pour 14 cm de large. Elle forme une légère cuvette de 8 cm de profondeur. Son comblement se compose d'argile mêlée à quelques rares charbons. La seconde (69346), éloignée de 2,05 m de la précédente, est matérialisée par un creusement de plan circulaire qui mesure 12 cm de diamètre avec une section en U évasé de 10 cm de profondeur. Le comblement de sable grossier de couleur gris diffère sensiblement de celui de la structure précédente.

Ces deux négatifs correspondent soit à des empreintes de poteau, soit (plus vraisemblablement) à des petites fosses de calage de vase. Quoi qu'il en soit, ils dessinent un axe à l'est duquel se concentrent les tessons appartenant à l'Us 69349.

Entre ces deux négatifs correspondent soit à des empreintes de poteau, soit (plus vraisemblablement) à des petites fosses de calage de vase. Quoi qu'il en soit, ils dessinent un axe à l'est duquel se concentrent les tessons appartenant à l'Us 69349. Entre ces deux négatifs correspondent soit à des empreintes de poteau, soit (plus vraisemblablement) à des petites fosses de calage de vase. Quoi qu'il en soit, ils dessinent un axe à l'est duquel se concentrent les tessons appartenant à l'Us 69349. Entre ces deux négatifs correspondent soit à des empreintes de poteau, soit (plus vraisemblablement) à des petites fosses de calage de vase. Quoi qu'il en soit, ils dessinent un axe à l'est duquel se concentrent les tessons appartenant à l'Us 69349.

Dernière trace de l'incendie, une couche charbonneuse fugace d'une épaisseur maximale de 1 cm (69394) est localisée autour du poteau PO69343, réutilisé lors de cette phase et renforcé en cette occasion par un calage massif formé de trois pierres (fig. 128).

Plus au sud, en avant du mur MR69015, le remblai de sable 69322 reste à nu, sans réelle accumulation postérieure de sédiment. Il est toutefois marqué par une tâche incendiée (69329) présente sur une longueur de 3 m de long pour 70 cm de large (fig. 129). Ce possible foyer lenticulaire se compose, aux endroits les mieux préservés, de tâches cendreuse de couleur blanc crème, puis d'une fine couche de charbon et enfin de sable roussi par l'action de la chaleur. Quelques fragments d'argile rubéfiée sont parsemés ci et là.



■ Fig. 127 : Vue depuis le sud de l'aire de travail et de stockage où sont visible la table de meule 69393-1 et la molette ainsi que les amphores étrusques (69340) écrasées en place, à l'est du mur MR69152 sur la couche incendiée 69347. À l'est, une seconde concentration d'amphores écrasées (69349) repose sur le niveau faiblement incendié 69350 en formant un effet de paroi dans l'alignement de la fin du mur 69311.

Un appentis lié à un abri temporaire ?

L'agencement bien particulier des vestiges présents de ce côté appelle quelques remarques. On constate en effet que, hormis quelques éléments ponctuels situés plus au sud, l'espace concerné par l'incendie de structures en matériaux périssables et la présence de mobiliers écrasés sur place s'interrompt précisément de ce côté par une limite virtuelle coïncidant avec la prolongation vers l'est du tracé du mur MR69015. Plus encore, à cette « limite » pourrait être associée le calage de poteau PO69433 qui marquerait l'extrémité orientale d'une construction en matériaux légers protégeant tout ce secteur. Plus encore, il est frappant de constater l'alignement quasi parfait entre ce poteau et l'interruption au nord du mur MR69311.

Tant l'extension vers l'est du sol 69321, qui s'interrompt au niveau de l'épandage de mobilier 69349, que l'alignement même de cet épandage qui suggère un effet de paroi, dessinent un espace quadrangulaire, invitant à restituer à cet endroit une construction en forme d'appentis d'une largeur de 4,50 m (E/O) pour une longueur de 5,50 m (N/S). Une telle construction, associée à une couverture végétale ayant brûlé lors de l'incendie qui vient clore cette phase, a pu être ouverte au sud, voire à l'est. Si peu d'éléments de maintien ont été identifiés, il est néanmoins possible que la toiture, au demeurant légère et ne nécessitant pas une charpente un tant soit peu importante, se soit en partie appuyée sur les élévations de murs déjà érigés, notamment au niveau de MR69015.



■ Fig. 128 : Vue depuis le sud de l'alignement de poteaux (MR69343) avec les trous de poteaux 69343, 69437 et 69438 et les poteaux conservés 69269 69326, avec l'effet de paroi des couches qui s'arrêtent suivant cette limite.



■ Fig. 129 : vue depuis l'est du secteur 69 avec au premier plan, la tâche incendiée 69329 qui repose sur le sable 69322.

C'est donc l'image d'une construction temporaire, d'un « abri de chantier », qui s'impose. Le mobilier présent témoigne d'un lieu de vie, de préparation (mouture, cuisson ?) et de consommation des repas. À côté de nombreuses amphores vinaires, ce même mobilier renvoie en effet l'image d'un service complet associant des vases de préparation (mortiers, jattes) et de cuisson (pots), pour l'essentiel en céramique commune étrusque ou en non tournée, à des vases de consommation individuels parmi lesquels on note la présence de nombreux bols en bucchero nero dont certains portent des graffites associés à des marques de propriété, ne laissant guère de doute quant à la présence d'étrusques parmi les bâtisseurs de ce quartier. On signalera enfin que la table rectangulaire de mouture mise au jour dans ce contexte présente à la fois une typologie et une nature pétrographique permettant de l'attribuer à une production importée d'Étrurie (voir en annexe l'étude de Sylvie Cousseran-Néré et Luc Jaccotey).

Pour conclure, le temps de fonctionnement de ce secteur, à l'image du chantier en cours mis en évidence sur le reste de l'espace fouillé et notamment au niveau de l'UNF143, est assez court. La couche d'incendie qui appartient à un évènement plus général relatif à l'arrêt du chantier de l'UNF143 met en lumière un temps « T » de l'occupation de ce secteur, où les vestiges découverts confortent l'hypothèse d'une base de vie diurne, à la fois lieu de vie et de stockage voué au ravitaillement des personnes afféres sur le chantier.

La phase d'abandon

Par la suite, l'ensemble des vestiges est recouvert par la destruction de l'élévation en terre des murs MR69152 et MR69311. Le long du mur MR69311, un ensemble de trois pains d'argile malaxée (69397) pseudo rectangulaires mais de dimensions irrégulières, emprisonne les brindilles carbonisées de l'Us 69347. Le plus imposant mesure 25 cm de large pour 30 cm de long, le deuxième mesure 25 cm par 18 cm et le dernier mesure 18 cm par 20 cm. L'argile gris clair qui les compose recèle quelques marques de végétaux et quelques nodules d'argile plus foncée.

Le tout est recouvert par une couche hétérogène d'épaisseur maximale de 10 cm située principalement le long du mur MR69152 et qui se termine en biseau vers l'est et le sud (69339). Elle se compose de mottes d'argile de différentes couleurs. Ensuite, de manière plus étendue, une couche d'argile (69320-69318) constitue le dernier témoin de cet épisode de destruction. D'aspect tantôt moucheté, tantôt gris moyen homogène, elle est accolée contre le mur MR69152 et se termine en biseau vers l'est. De fréquentes inclusions de charbons de moins de 5 mm et des fragments de végétaux de type « paille » sont présents, ainsi que quelques fragments de céramique. Le long du mur, la couche s'épaissit et devient plus hétérogène, avec en son sein des mottes d'argile de différentes couleurs pouvant une fois encore correspondre à des éléments de construction en terre crue.

Plusieurs éléments structurants, principalement des poteaux, ont perdu de la phase 1T à la phase 1S. Cette particularité met en lumière le caractère réfléchi de la réorganisation de l'espace, probablement décidé et orchestré par un groupe faisant continuité avec celui des occupants de la phase précédente. Cette hypothèse est confortée par la minutie avec laquelle a été démantelée l'UNF145 de la phase 1T. Tout a été arasé et nettoyé, car aucun matériau lié à la destruction de la phase originelle n'a été retrouvé.

3. RÉFLEXIONS SUR LA TRAME URBAINE DU DÉBUT DU V^e S. AV. N. ÈRE

3.1. La phase 1T

La régularité dans la mise en œuvre de l'UNF145 a été soulignée. Or un autre argument à prendre en compte réside dans l'observation de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145. En effet, il apparaît que la construction de cette maison à abside répond à un module précis. Différentes propositions peuvent ainsi être testées, avec un pied attique (ou « solonien ») de 29,6 cm, un autre de 31,5 cm qui évoquerait un pied « étrusco-italique » pré-romain « *d'environ 31 cm* » (Pailler, p. 532 ; cf Hallier, dans Baland *et al.* 1971, p. 173-177), ou encore un *pygmé* ionien de 33 cm⁴, ces deux dernières mesures étant attestées parmi les différents modules d'adobe mis en évidence dans d'autres contextes lattois du V^e s. av. n. ère.

Le recours au pied attique de 29,6 cm ne donne pas de résultat satisfaisant, en ce sens que l'on n'obtient pas de rapport cohérent, que ce soit entre les différentes parties constitutives du bâtiment ou que ce soit au niveau du rapport Longueur/largeur de l'ensemble de la construction. Le rayon de l'abside apparaît également irrégulier, dessinant un léger ovale afin de coïncider avec l'implantation des cloisons (fig. 130).

Plus pertinentes semblent en revanche les mesures opérées à partir des pieds de 31,5 ou 33 cm (fig. 131 et fig. 132). Dans un cas comme dans l'autre, le bâtiment comprend alors une abside dont le rayon est de 6 pieds (soit une brasses). Le centre de ce rayon correspond à l'emplacement du poteau occidental supportant la faîtière. Le reste du bâtiment étant quant à lui composé de deux modules carrés de 12 pieds (soit 2 brasses) de côtés, la longueur totale de l'édifice étant de 30 pieds (soit 5 brasses) pour une largeur de 12, soit un rapport de 2,5.

Le module central correspond à l'espace de vie principal indiqué par le foyer et se voit délimité à l'ouest comme à l'est par les deux poteaux constituant la travée centrale du bâtiment. On note cependant que, dans un cas de figure (pied de 31,5 cm), le poteau oriental apparaît comme étant légèrement décalé, alors que dans l'autre (*pygmé* de 33 cm), la division géométrique de l'espace semble particulièrement nette. Un léger décalage de l'axe du bâtiment au regard de la trame (ici strictement positionnée E/O) peut, le cas échéant, expliquer cet écart.

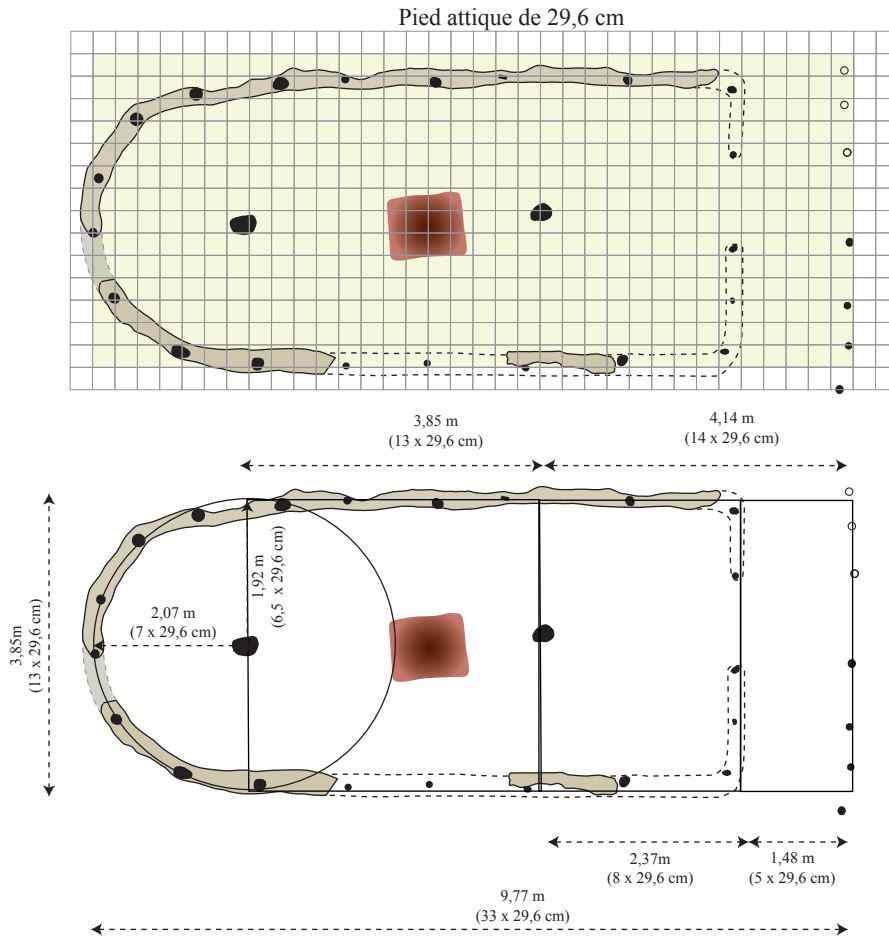
La partie orientale du bâtiment est elle-même divisée de manière rationnelle en deux espaces rectangulaires, respectivement de 9 et 3 pieds de large (soit un rapport de 2/3-1/3) pour une longueur toujours égale à 12 pieds. Le premier correspond à la partie orientale de l'espace de vie, tandis que le second a été interprété comme étant un porche abritant précisément l'entrée.

Selon ces deux hypothèses, le tracé au sol du bâtiment absidial posséderait une longueur totale de 9,45/9,90 m (hors œuvre ou au niveau du tracé préalable, soit 30 pieds ou 5 brasses de 6 pieds) pour une largeur de 3,78/3,96 m (soit 12 pieds ou 2 brasses). Le rayon de l'abside est de 1,89/1,98 m (soit 6 pieds ou 1 brasses), tandis que le corps du bâtiment comporte deux modules rectangulaires de 3,78/3,96 m de long (soit 12 pieds ou 2 brasses).

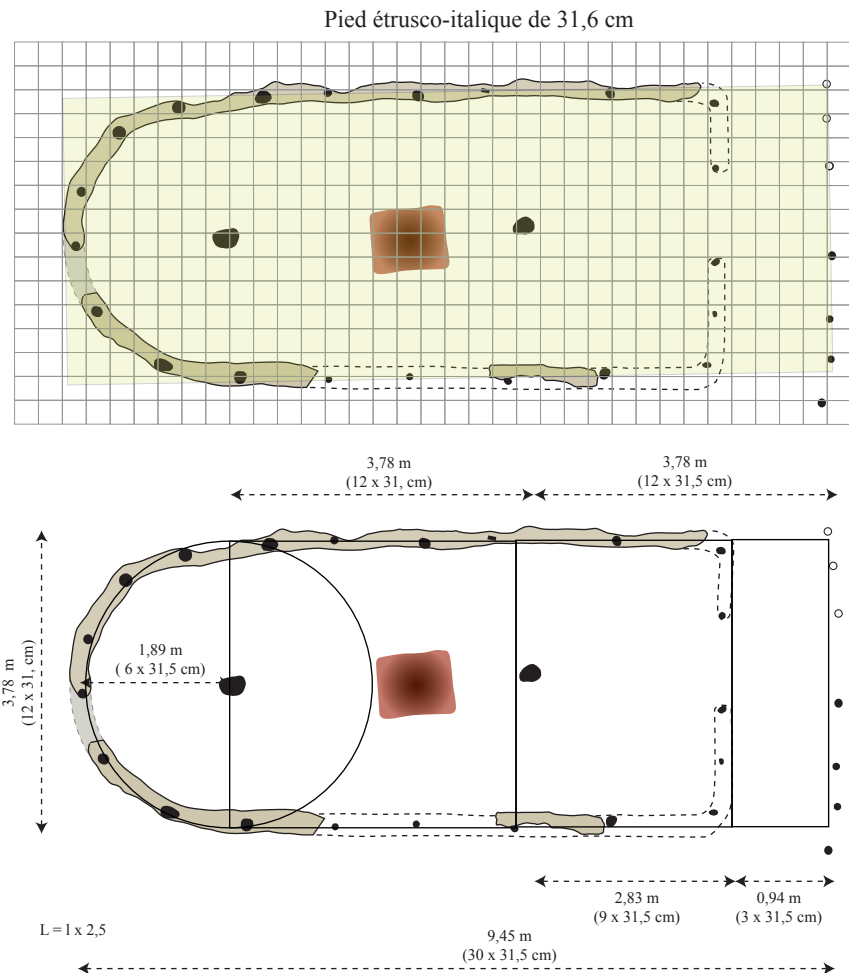
Si aucun indice architectural ne permet de restituer une division interne du corps absidial de ce bâtiment, l'implantation des poteaux porteurs, tout autant que le découpage géométrique de l'espace, invitent à reconnaître quatre aires distinctes (fig. 133). Le faible mobilier recueilli dans les niveaux d'occupation est à lui seul insuffisant pour proposer une sectorisation des activités⁵.

4 Ou « *pygmé* ionien », de 33 ou 33,3 cm, soit 18 doigts. Mesure qui correspond, au niveau de l'avant-bras, à la distance allant de la coudée jusqu'au poignet.

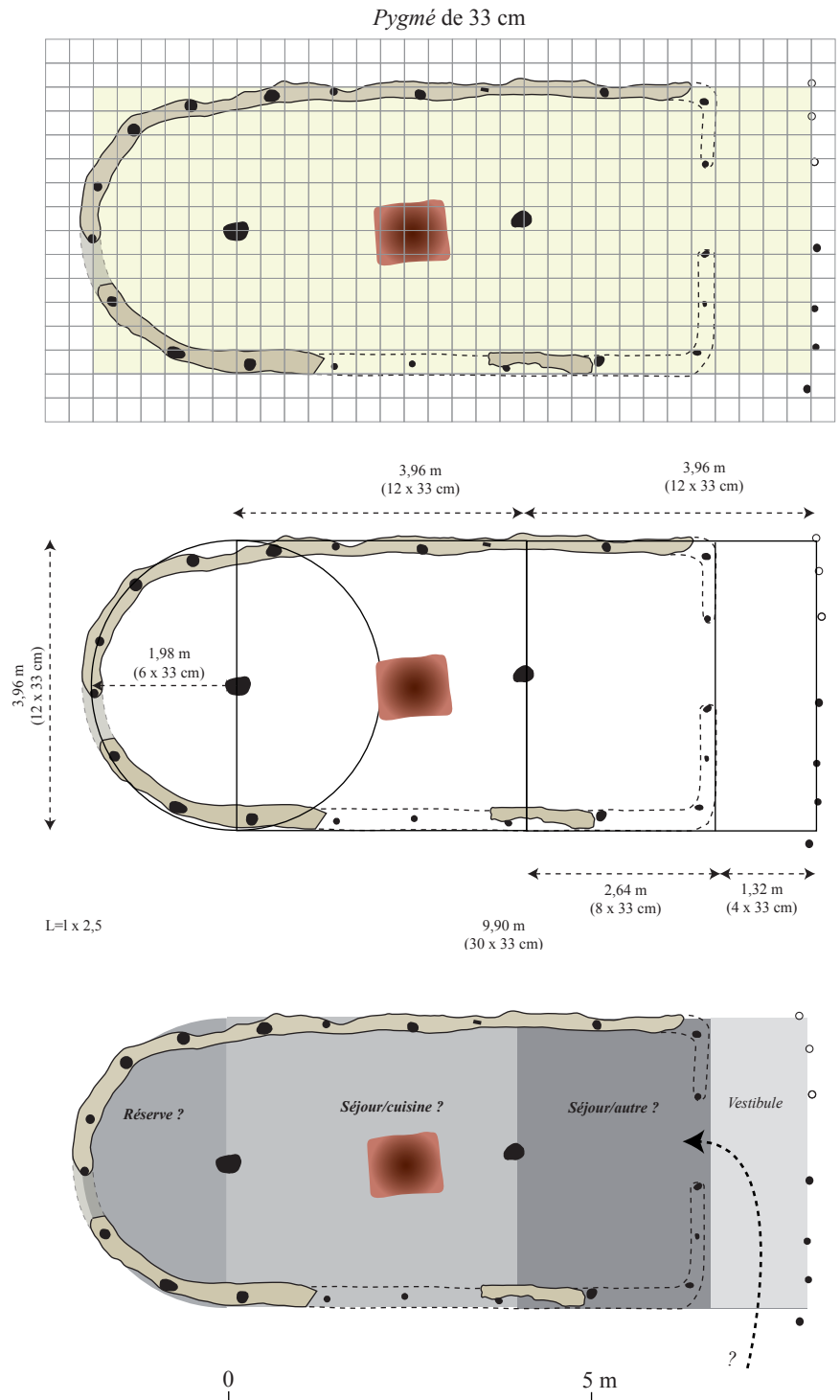
5 Des prélèvements pour tamisage par mètres carrés ont été systématiquement opérés dans les niveaux d'occupation à l'intérieur de l'UNF145. Leur analyse devrait être à même de proposer des pistes (étude en cours sous la direction de N. Rovira).



■ Fig. 130 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145 sur la base du pied attique.



■ Fig. 131 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145 sur la base du pied «étrusco-italique».



■ Fig. 132 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de PUNF145 sur la base du *pygmé*.

■ Fig. 133 : Proposition de sectorisation des activités au sein de PUNF145

3.2. La phase 1S

À l'image de ce qui a été observé dans la zone 27, où un îlot de plan rectangulaire parfaitement orthonormé, identifié comme étant un quartier étrusque, a été mis en place dans le premier quart du V^e s. av. n. ère (fig. 134) (Lebeaupin 2014), le chantier de construction initié dans la zone 1 témoigne à son tour de la mise en place d'une trame urbaine répondant à un schéma préconçu dont le caractère novateur, dans le contexte du Languedoc oriental protohistorique, est amplifié par l'utilisation de techniques d'inspiration méditerranéennes.



■ Fig. 134 : La zone 27 (v. -500/-475), vue du nord-ouest.

Cet îlot associe des constructions mitoyennes de plan quadrangulaire, dont les murs en adobe ou en terre massive reposent sur des solins en pierres liées à la terre. L'ensemble des observations réalisées, tant au niveau de l'architecture que de la stratigraphie, démontre que la pièce correspondant à l'UNF143 (pièce 68) constitue l'un des éléments d'un îlot parfaitement orienté NS/EO, dont l'emprise outrepassé les limites de la fouille. Les dimensions de cette pièce pouvant être définies avec précision, en dépit d'une lacune correspondant à son angle NO, compte tenu également de la présence de deux autres départs de murs (MR69311 et MR69045), il est dès lors possible de tenter une restitution en plan de cet îlot, dont on peut présumer qu'il

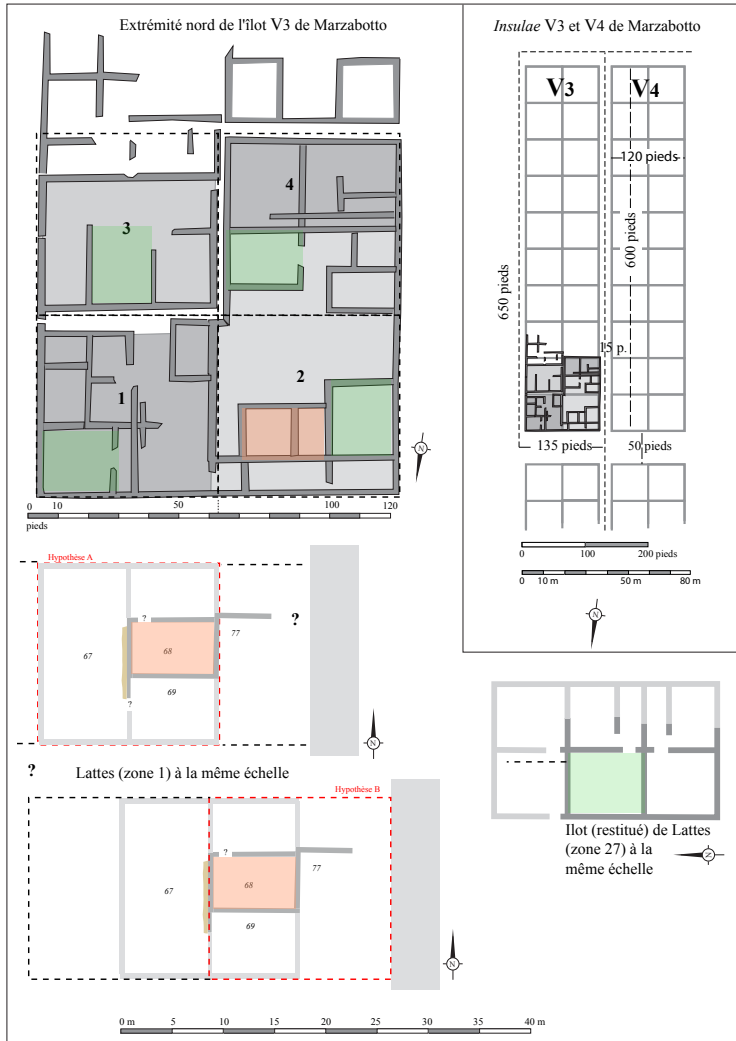
répondait à un module précis. La difficulté principale réside bien évidemment dans les irrégularités liées à la mise en œuvre de ce type d'architecture présentant d'inévitables irrégularités, difficulté accentuée par la parcimonie des mesures « longues » pouvant être effectuées. Parfois minimales (liées par exemple à la largeur voulue des murs et au plus ou moins bon calibrage des pierres utilisées), ces irrégularités peuvent parfois être plus importantes. C'est le cas du mur oriental de la pièce 68 (MR69152), dont le tracé dévie légèrement vers le sud-ouest tout en s'épaississant, ou encore du mur limitant au nord le secteur 77 (MR69311), quant à lui implanté en décalé par rapport au mur nord de la pièce 68 (MR69187). En ce qui concerne le rempart, son positionnement exact ne peut être défini avec précision. Les seules limites dont on dispose concernent en effet la tranchée d'épierrement de cet ouvrage, anciennement mise en évidence à quelques mètres, à l'est de la zone 1.

À l'évidence, les constructions de la zone 27 et celles de la zone 1 ne répondent pas à un même plan. Sans évoquer pour l'instant la question de la métrologie et du schéma d'ensemble, la morphologie des pièces s'avère distincte. Les raisons de cette dissemblance nous sont inconnues, mais une piste réside peut-être dans des différences de fonction d'un quartier à l'autre. Dans la zone 27, les unités fonctionnelles mises au jour associent en effet des espaces de vie (au nord) à des espaces importants voués au stockage (au sud), suggérant une dimension économique dépassant les seuls besoins de la maisonnée (Lebeaupin 2014). Rien ne s'oppose alors à ce qu'ailleurs, et en l'occurrence dans la zone 1, des îlots plus « résidentiels » aient été bâtis, avec à la clé d'autres référents en matière de plan.

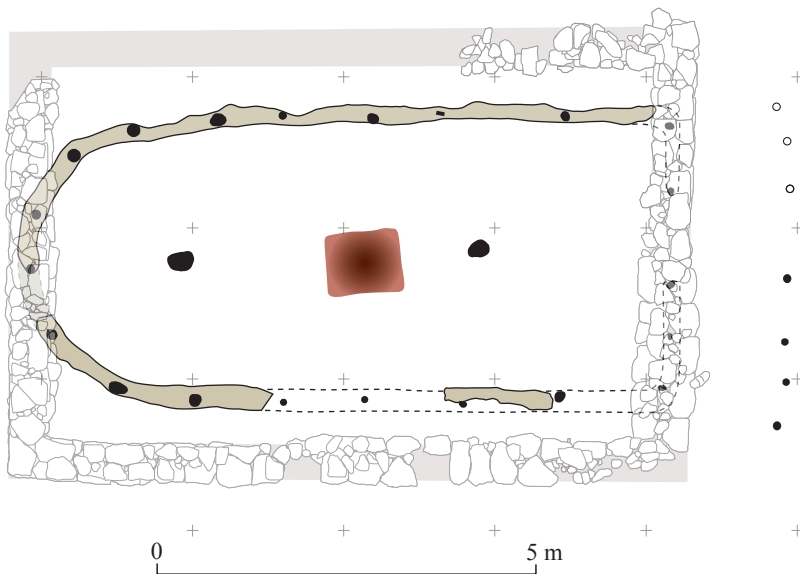
La forme générale de l'îlot 1 constitue de fait une première interrogation. En effet, si l'hypothèse d'un îlot double de plan rectangulaire composé d'une succession de pièces identiques semble *a priori* la plus probable, on ne peut cependant écarter l'hypothèse d'un agencement plus complexe. La comparaison avec les plans des maisons de l'îlot V3 de l'habitat étrusque de Marzabotto (Prov. de Bologne, Italie), contemporain de *Lattara*, nous montre en effet l'existence de vastes maisons de plan sensiblement carré, composées de plusieurs pièces et incluant le cas échéant des cours (fig.135).

Proposer un schéma comparable pour la zone 1 demeure une gageure, compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'étude. Cependant, plusieurs éléments pourraient aller dans ce sens. A été en effet souligné le problème posé par le secteur 67, où aucun mur E/O ne vient prolonger de ce côté le mur sud de la pièce 68 tandis qu'un même niveau de sol se prolonge vers le sud, à hauteur du secteur 69 et au-delà même de la limite de fouille méridionale. En outre, la séparation entre les secteurs 67 et 69 est marquée par un départ de mur dont la largeur (environ 45 cm) est inférieure à celle des murs constitutifs de l'UNF143, évoquant peut-être plus une cloison de refend qu'un mur porteur, éventuellement associée à une porte dans la mesure où le tracé du solin s'interrompt à la fois brusquement et de manière nette. Le secteur 67 pourrait ainsi correspondre à un vaste espace couvert oblong (éventuellement cloisonné) d'environ 17 m de long pour 6 m de large. Le décalage observé au niveau du mur E/O situé au nord du secteur 77 appelle lui aussi la comparaison avec les plans de Marzabotto, en ce sens que l'on observe (ainsi entre les maisons 3 et 1 d'un côté, 3 et 4 de l'autre) d'étroits espaces laissés vides, qu'il faut interpréter comme des dégagements destinés à drainer l'eau des eaux de pluie. Or, l'aménagement de ces espaces implique de fait des décalages dans le tracé des murs périmétraux de chaque unité domestique. On note enfin que les dimensions des pièces relevées dans les zones 1 et 27 de Lattes sont compatibles avec plusieurs pièces des maisons de l'extrémité nord de l'*insula* V3 de Marzabotto.

Dans le cas de la zone 1 de Lattes rien ne s'oppose donc à imaginer de vastes maisons de plan complexe, mais compte tenu à la fois de la nature de cette installation et de l'espace disponible, doit également être considérée



■ Fig. 135 : Comparaisons des plans de l'Insula V3 de Marzabotto et des plans de Lattes (zones 1 et 27). Les couleurs indiquent des «modules» de pièce comparables.



■ Fig. 136 : Superposition des plans des UNF143 (1S) et 145 (1T)

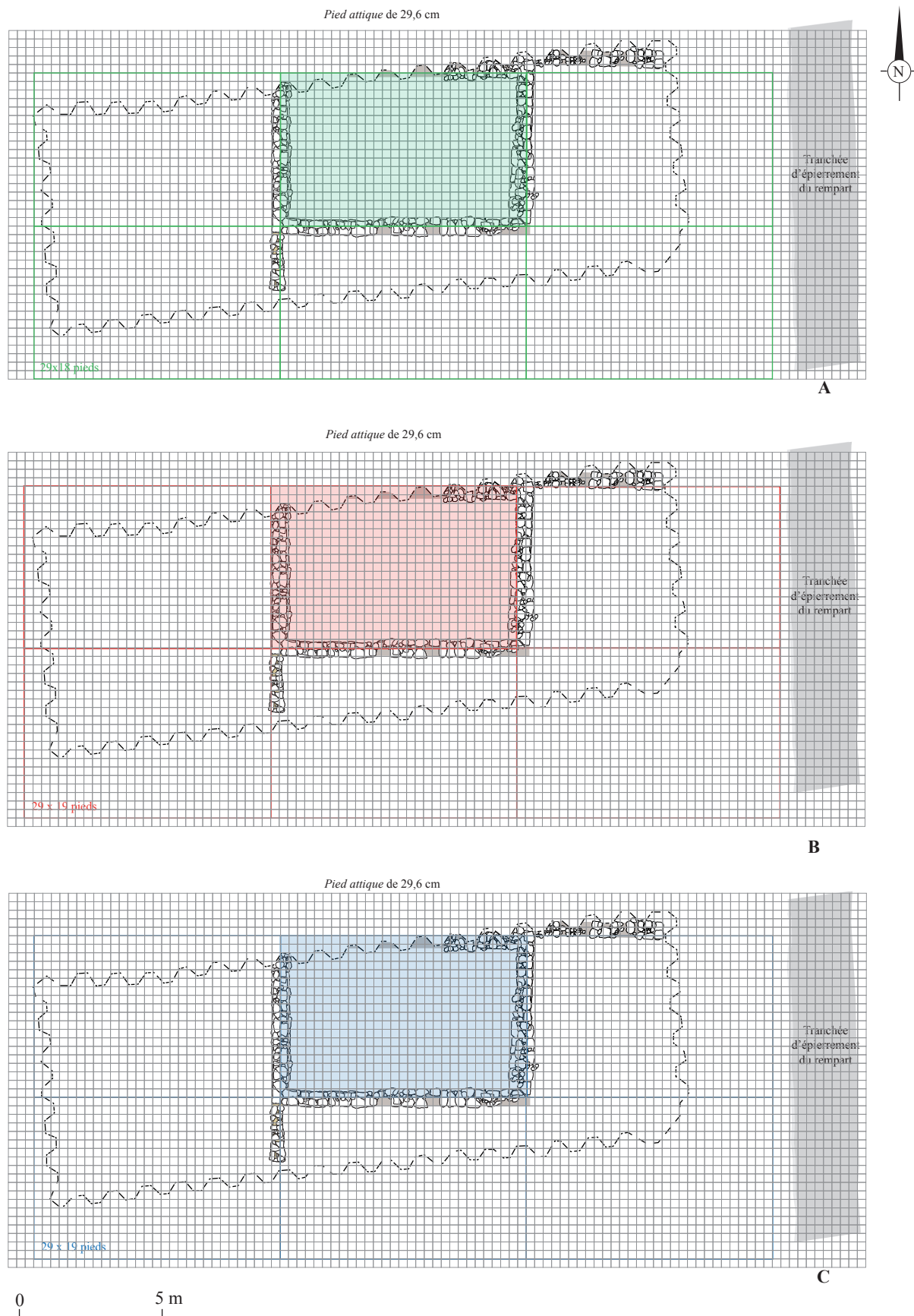
l'hypothèse d'un « simple » îlot double dont la pièce 78 constituerait l'un des modules utilisés, situé en façade nord du dit îlot. La superficie utile de cet espace (autour de 37 m²) rentre d'ailleurs parfaitement dans les standards d'une unité d'habitation à pièce unique. Il est également remarquable que les dimensions de l'UNF145 (phase 1T) soient comparables, voire identiques en ce qui concerne la longueur du corps du bâtiment, avec celles de l'UNF143 (phase 1S) (fig. 136), tandis que d'une phase à l'autre les superficies utiles s'avèrent être similaires, soit 32 m² pour la phase 1T, contre 37 m² pour la phase 1S.

Selon cette seconde hypothèse, l'on aurait un îlot double de plan rectangulaire constitué d'un minimum de six modules tels que définis par la pièce 78, îlot pour lequel il faudrait alors restituer une toiture à double pente avec des écoulements vers le nord et le sud. L'absence de mur médian prolongeant vers l'ouest le mur MR69015, au niveau du secteur 67, et vers l'est au niveau du secteur 77 pose évidemment problème, mais l'aspect inachevé de la construction doit ici être pris en compte. Par ailleurs, rien n'exclut que, dans sa partie ouest, deux « modules » aient pu être réunis au niveau du secteur 67, dessinant ainsi une vaste pièce oblongue d'environ 8,50 m de large pour un peu plus de 11 m de long. La toiture aurait pu ici reposer sur une poutre faîtière reposant sur le mur (restitué) de façade ouest ainsi que sur l'angle SO de la pièce 78. La portée (plus de 8 m), bien qu'importante, n'en demeure pas moins tout à fait viable sur le plan technique, sans même évoquer la possibilité d'un ou de plusieurs poteaux de renfort, le calage de poteau PO69278 ayant d'ailleurs parfaitement pu jouer ce rôle.

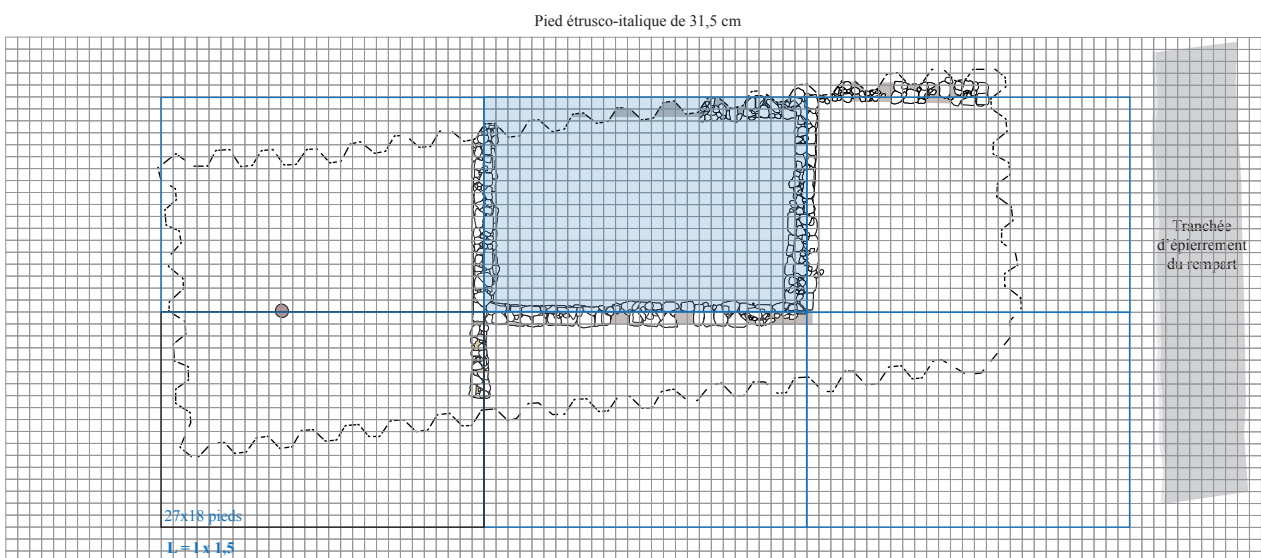
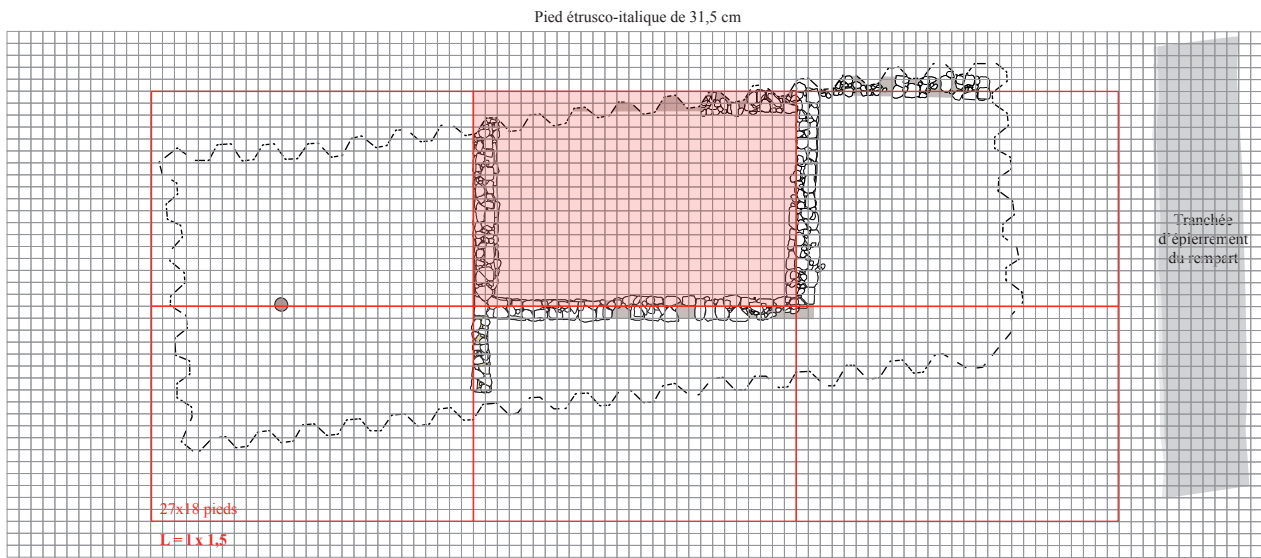
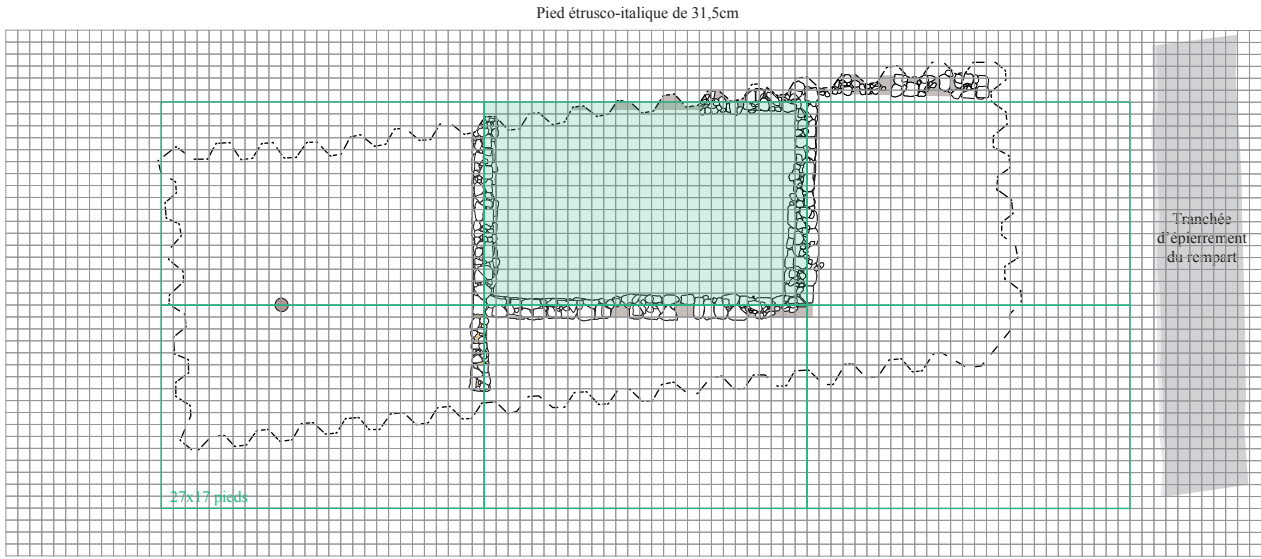
Concernant la longueur de cet îlot, plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte : en premier lieu, le tracé du rempart est connu et fixe une limite côté est ; vers l'ouest en revanche, il est *a priori* possible d'imaginer un développement plus important que celui proposé. Ceci étant, la permanence du tracé de la rue N/S (Rue 100) qui passe immédiatement à l'ouest de la zone 1 et qui dessert, depuis au moins le milieu du V^e s. av. n. ère, tous les quartiers orientaux de *Lattara*, reliant la zone portuaire à la porte principale restituée au nord du site, laisse naturellement à penser qu'un axe primitif se trouvait de ce côté. Or, l'implantation de l'îlot I à la fin du premier quart du V^e s. av. n. ère est elle-même conditionnée par une contrainte d'ordre topographique, liée à la forme de la presque-île accueillant l'habitat archaïque et dont témoigne par ailleurs le tracé du rempart.

À ce stade, tout comme cela a été proposé pour la phase précédente, plusieurs unités de mesure peuvent être envisagées. L'autre variable concerne l'implantation du bâti au regard du tracé correspondant au plan régulateur. On considèrera ainsi plusieurs possibilités, partant du principe que cet îlot se composait *a minima* de six modules, dessinant ainsi un bloc rectangulaire d'environ 25 m de long pour 11 m de large, dont l'extrémité orientale aurait été accolée au rempart ou (comme c'est le cas dans la zone 27) séparée de ce dernier par une venelle destinée à l'écoulement des eaux (fig. 137-139).

Une première proposition (A) se fonde sur les entraxes des murs. Dans ce cas de figure, selon les différentes unités de mesure prises en compte, l'on obtiendrait un module de 26 x 17 *pygmé*, 29 x 18 pieds attiques ou 27 x 17 pieds étrusco-italiques. Un tel découpage expliquerait peut-être en partie le décalage du mur MR69311 qui, pour une raison inconnue, aurait été bâti non pas sur l'axe préétabli mais accolé à celui-ci. Quoi qu'il en soit, à l'évidence, le *pygmé* constitue la mesure la moins opérante car ne coïncidant pas exactement avec l'entraxe de l'ensemble des murs de la pièce 68. Plus convaincantes sont en revanche les restitutions obtenues à partir du pied attique ou étrusco-italique, avec des différences minimales de l'une à l'autre, même si cette dernière unité de mesure semble le mieux s'adapter au bâti existant. Dans tous les cas, ne subsisterait qu'un espace très réduit entre la limite orientale de l'îlot et la fortification, de l'ordre d'une soixantaine de

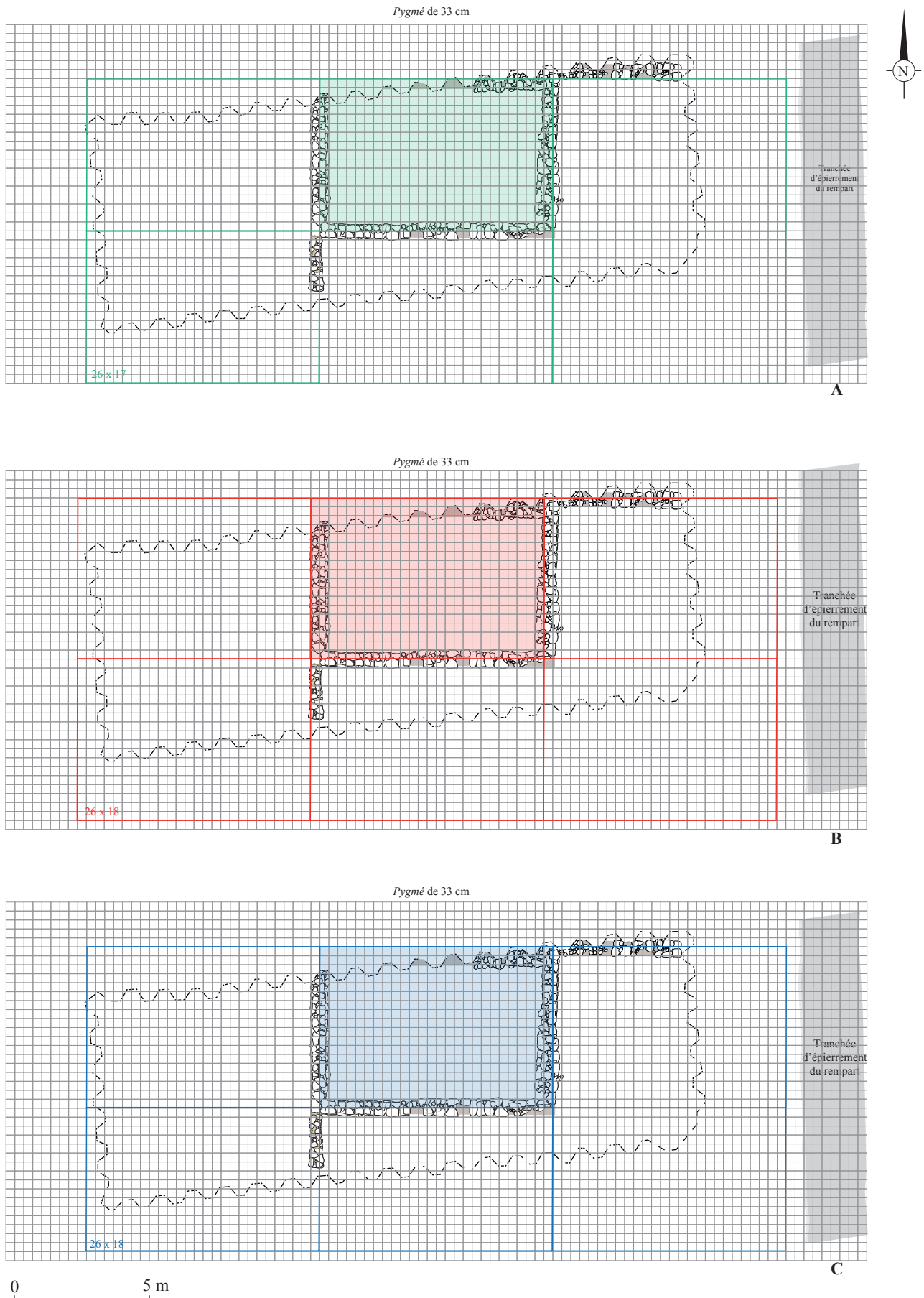


■ Fig. 137 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145 sur la base du pied attique.



0 5 m

■ Fig. 138 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145 sur la base du pied «étrusco-italique».



■ Fig. 138 : Essai de restitution de la métrologie utilisée pour la construction de l'UNF145 sur la base du pygmé.

centimètres, peu compatible avec l'idée d'une venelle et qui autoriserait au mieux la présence d'un simple drain. L'obstacle principal vient en revanche de l'irrégularité des rapports Longueur / largeur, qui seraient respectivement de 1,53, 1,61 et 1,59.

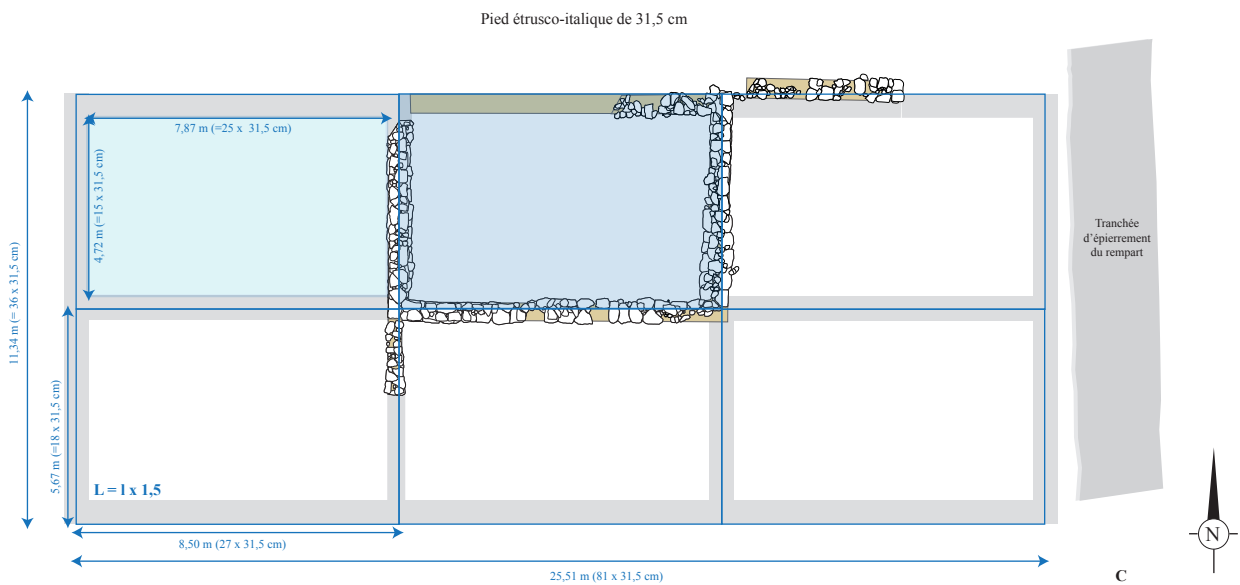
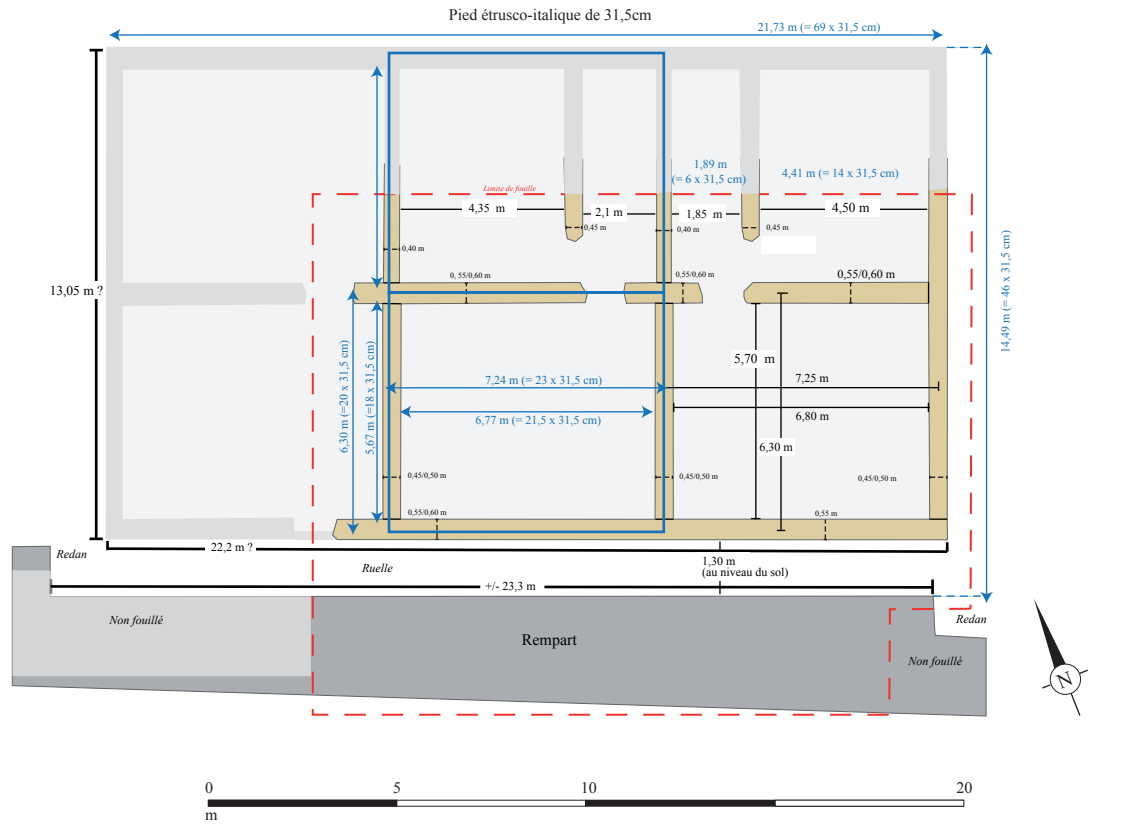
Une deuxième proposition (B) se fonde quant à elle, d'un côté sur l'entraxe des murs mitoyens constituant l'axe longitudinal de l'îlot (E/O), de l'autre sur la face externe des murs périmétraux de ce dernier. Plus exactement, et à moins d'imaginer l'existence de pièces de taille différente à une extrémité ou l'autre de l'îlot, cela ne prendrait par définition en compte que trois côtés, correspondant aux murs de façade Nord Sud, et probablement Ouest, tandis que l'îlot serait logiquement accolé au rempart côté Est. Dans ce cas, les murs de refend N/S séparant les différentes cellules empièteraient successivement sur chacune d'entre elles, tout en préservant un espace utile identique. Les modules ainsi définis seraient alors respectivement de 26 x 18 *pygmé*, 29 x 19 pieds attiques et 27 x 18 pieds étrusco-italiques. Selon cette hypothèse de restitution, nous aurions alors des rapports Longueur/largeur de successivement 1,44, 1,53 et 1,5. La régularité de ce dernier module, fondé sur le pied étrusco-italique, va dans le sens d'une utilisation de cette unité de mesure. Cependant, force est de constater qu'aucune des trois restitutions proposées ne permet de faire coïncider l'extrémité orientale de l'îlot avec la face interne restituée du rempart, décalé de plusieurs dizaines de centimètres.

Une troisième et dernière proposition (C) constitue une variante de la précédente, en ce sens qu'elle prend en compte, d'un côté l'entraxe des murs correspondant aux divisions internes de l'îlot ainsi qu'aux façades Est et Ouest, de l'autre la face externe des murs de façade Nord et Sud. Selon cette hypothèse, qui permet de conserver des superficies utiles identiques d'une cellule à l'autre, l'on obtiendrait logiquement les mêmes modules que précédemment, avec une nouvelle fois un rapport Longueur/largeur régulier de 1,5 lié à l'emploi du pied étrusco-italique de 31,5 cm. Dans un cas comme dans l'autre, l'îlot semblerait avoir été bâti contre le rempart ou séparé de ce dernier par un drain d'à peine quelques dizaines de centimètres.

Au vu de ces différentes propositions, la dernière semble de loin, à la fois la plus logique et la plus opérante, et plaide en faveur de l'utilisation d'une unité de mesure d'un peu plus de 31 cm, coïncidant avec le pied étrusco-italique ici évoqué. Les deux unités de mesure (pied attique « solonien » et pied étrusco-italique) ont été évoquées dans le cas de la zone 27. Si l'hypothèse de l'utilisation du pied de 29,6 cm a en définitive été retenue (Lebeaupin 2014, p. 87-91), hypothèse appuyée par le parallèle avec la trame urbaine de Marzabotto et par la métrologie du temple B de *Pyrgi*, édifié vers 500 av. n. ère (Colonna 1965, p. 194), il a *a contrario* été souligné que « *les dimensions des salles, si l'on en juge par les deux pièces intégralement circonscrites, sont identiques (7,25 sur 6,30 m entre axe, soit l'équivalent de 23 sur 20 pieds étrusco-attiques)*⁶ » (Py 2009, p. 41).

De fait, au-delà d'une différence manifeste de plan, la comparaison entre les îlots 1 et 27 (fig. 139) montre un certain nombre d'analogies. Outre la forte probabilité que dans les deux cas un pied de 31,5 cm ait été utilisé, la superficie utile des pièces sud de l'îlot 27 (environ 38,7 m²) avoisine celle (37,4 m²) de la pièce 68. Par ailleurs, le rapport Longueur/largeur de 1,5 envisagé pour l'îlot 1 peut lui-même avoir servi lors de la mise en place de l'îlot 27, pour peu que l'on considère l'entièreté de la distance séparant le rempart de la façade nord de l'îlot. La distance entre le parement interne du rempart et l'entraxe du mur de façade méridional est en effet de 6 pieds, ce qui porterait, compte tenu de la restitution proposée, la largeur totale du lotissement à 46 pieds de 31,5 cm (N/S) pour 69 pieds de long (E/O).

⁶ Le terme « étrusco-italique » a été ici préféré à celui mis en avant par M. Py en 2009.



■ Fig. 139 : Comparaisons des zones 1 et 27 sur la base de l'hypothèse, pour la zone 1, d'un îlot double rectangulaire.

3.3. Essai de restitution d'un scénario lié à une implantation coloniale

L'ensemble des observations réalisées au niveau de la zone 1 permet non seulement d'apporter de nouvelles données relatives à la phase d'installation du tout début du V^e s. av. n. ère, mais permet également de formuler de nouvelles hypothèses quant aux antécédents éventuels du comptoir établi à *Lattara*.

En effet, tant les découvertes anciennes réalisées par H. Prades et le groupe Archéologique Painlevé (GAP) que celles effectuées au cours des recherches initiées en 1984, ont révélé des matériels clairement antérieurs à cette date butoir des environs de 500 av. n. ère qui marque les débuts de l'occupation, telle que reconnue à la fois dans la zone 27 et dans la zone 1. Présents de manière résiduelle dans des contextes plus tardifs, ces matériels se retrouvent dans la plupart des espaces fouillés, quoique principalement dans la moitié nord du site (Py 2009, p. 49), et y compris dans les niveaux anciens de la zone 1. Attribuables au plein VI^e s. av. n. ère, il s'agit principalement de produits étrusques (amphores et bucchero nero) (Py 2009, Py *et al.* 2014) qui témoignent *a minima* d'une fréquentation des lieux durant cette période, à un moment où l'habitat voisin de La Cougourlude (Lattes) connaît un essor important et que les petits sites lagunaires du pourtour de l'étang de Mauguio sont abandonnés (Daveau *et al.* 2013 ; Daveau, Py 2015). Simple débarcadère ou siège d'un premier établissement pérenne ? La question a depuis longtemps été posée mais demeure en suspens faute d'éléments nouveaux en raison de l'inaccessibilité des niveaux profonds de *Lattara*.

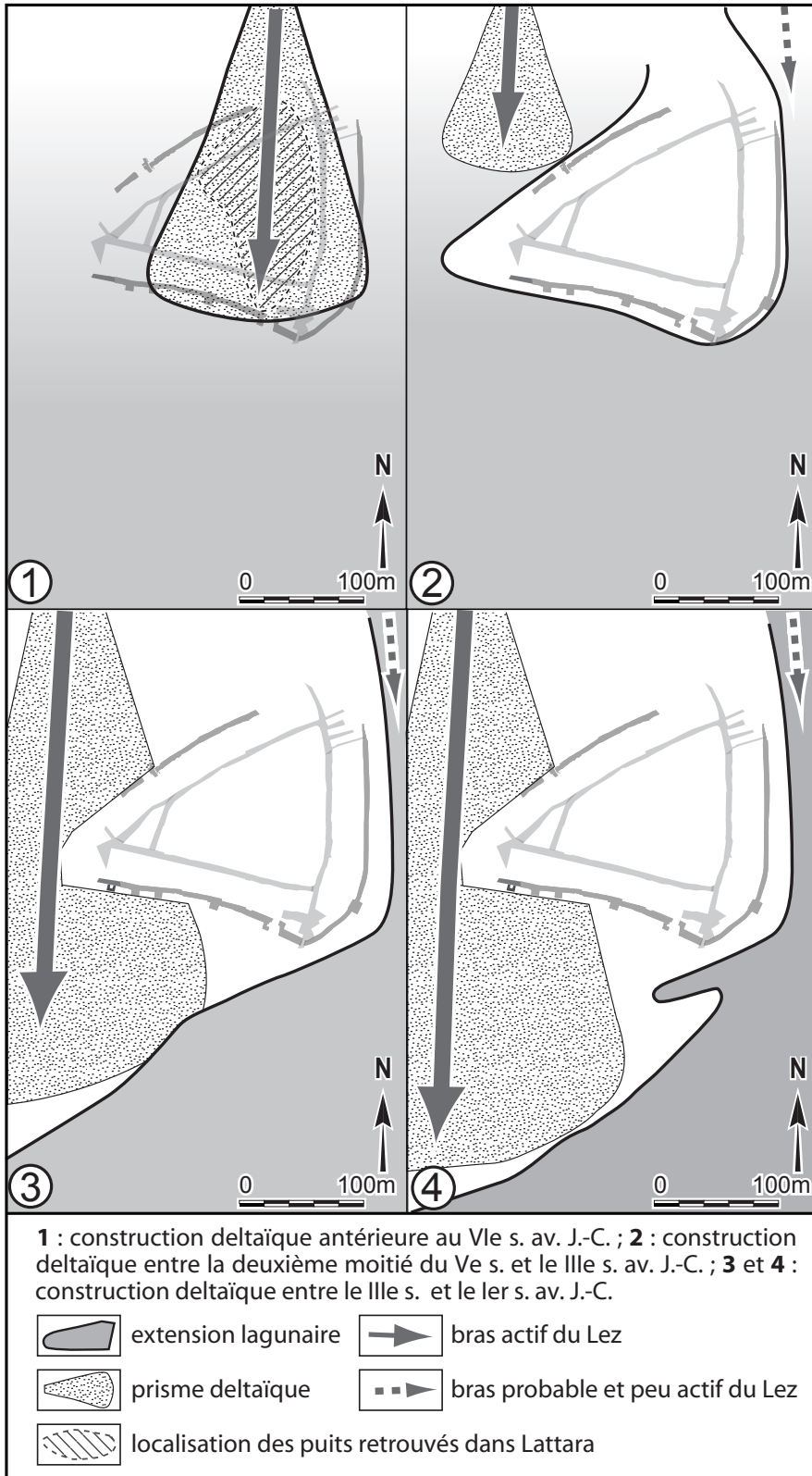
Une découverte réalisée en 1999 a néanmoins permis de relancer le débat. À l'occasion de la fouille d'un puits d'époque romaine, un mur épais associé à des niveaux d'occupation archaïques de chronologie lâche a été mis au jour à 5 m de profondeur (puits PT234) (fig. 140 ; fig. 143 et 144) (Piques, Buxo 2005, p. 33-37). L'hypothèse d'un rempart appartenant à un premier établissement, antérieur au comptoir des environs de 500 av. n. ère, a depuis été émise (Py 2009, p. 50). Si l'identification et la chronologie même de cette structure demeurent imprécis, cette découverte se doit néanmoins d'être reconsidérée au vu des découvertes de la zone 1.

Tous les sondages géomorphologiques réalisés jusqu'à présent « ont révélé des faciès lagunaires suivis de sables très fins limoneux attribuables à la mise en place d'un lobe deltaïque Ils traduisent une logique dans le colmatage du secteur avant l'occupation protohistorique. C'est un paysage lagunaire, peu à peu envahi par des apports fluviaux en contexte estuarien (donc sous-marins) et aboutissant au colmatage et à l'atterrissement du secteur, peu avant le vie s. av. J.-C. C'est donc sur un cône deltaïque que la ville a été construite » (Jorda *et al.* 2008, p. 15). Compte tenu de la topographie même du lieu où s'implante vers 500 av. n. ère un comptoir méditerranéen, il est clair que les zones 1 et 27 se situent en périphérie de cette presqu'île, baignée au sud par la lagune et à l'ouest comme à l'est par deux bras du Lez. Autrement dit, nous n'avons actuellement qu'une image des marges de l'établissement archaïque.

Or, l'évolution géomorphologique du secteur a été rapide durant l'âge du Fer, de forts atterrissements s'étant produits en à peine quelques siècles, voire décennies, notamment vers l'ouest (Jorda *et al.* 2008) (fig. 141). Compte tenu de l'emplacement de la « muraille » repérée plus au centre de l'habitat protohistorique et antique, si établissement préexistant il y a, celui-ci se présenterait nécessairement comme étant de taille plus réduite que celui que nous connaissons. Le choix de n'occuper qu'une partie de l'espace peut se justifier de lui-même pour différentes raisons, mais on peut dans le même temps s'interroger sur une adéquation première entre cet habitat supposé et la topographie initiale du lieu. En d'autres termes, à l'image du rempart archaïque actuellement reconnu qui se voit implanté à la limite entre la terre



■ Fig. 140 : Vue zénithale du mur massif mis au jour au fond du puits PT234



■ Fig. 141 : Restitution de l'évolution géomorphologique de l'embouchure du Lez (d'après Jorda *et al.* 2008).

ferme et la lagune, occupant tout l'espace disponible à ce moment précis, cette éventuelle fortification du VI^e s. av. n. ère aurait elle aussi pu être bâtie en limite d'un espace viable alors de taille plus réduite.

Ce mur sensiblement Nord-Sud dessinerait alors une limite orientale à ce noyau primitif, de sorte que l'on peut formuler l'hypothèse de l'existence

d'un bras oriental du Lez ou d'un simple diverticule de ce dernier passant alors au plus proche de cette même limite. De fait, l'espace compris entre cette muraille et le cours restitué du bras oriental aurait pu se présenter au VI^e s. comme un espace encore instable, entre terre et eau (fig. 142), ayant très bien pu se colmater en seulement quelques décennies. En prenant en compte l'ensemble du lobe deltaïque, la progradation rapide du Lez a dû engendrer sur un laps de temps assez court une série d'atterrissements, étendant d'autant l'espace disponible. Suivant cette logique, au début du V^e s., la topographie du lieu aurait pu autoriser ce qui correspondrait, non pas à une primo-fondation, mais plutôt à une extension de l'habitat à laquelle correspondraient les séquences observées dans les zones 1 et 27 (fig. 143 et 144).



■ Fig. 142 : Un exemple d'espace entre terre et eau évoquant la situation qu'a pu connaître l'embouchure du Lez au VI^e s. av. n. ère. (Le Bourdigoul, Pyrénées-Orientales).

Plusieurs arguments fournis par la zone 1 vont d'ailleurs dans le sens de cette hypothèse. En premier lieu, les niveaux anciens situés dans la partie occidentale de la zone de fouille ont toujours été soumis à des remontées plus importantes de la nappe phréatique, phénomène qui peut s'expliquer par le fait que les sédiments sablo-limoneux constitutifs du substrat continuent de drainer les écoulements souterrains du Lez, expliquant d'ailleurs l'implantation des puits antiques au sein de l'habitat (Jorda *et al.* 2008, p. 15).

Certaines anomalies de la stratigraphie relevées pour les phases antérieures au milieu du V^e s. av. n. ère pourraient également résulter d'un terrain conservant, sinon en surface du moins en sous-sol, un caractère instable dû à des phénomènes de soutirage. Durant la phase 1R (v. -475/-450) un tassement de la stratigraphie a ainsi été observé dans le tiers occidental de la zone de fouille. Plus encore, durant cette phase un bâtiment absidial présent à cet endroit et initialement bâti en torchis, a rapidement été reconstruit en bauge, mais seule sa moitié occidentale a bénéficié de la mise en place d'un puissant solin en pierres, choix qui ne peut guère s'expliquer autrement que par un problème de stabilité du terrain (fig. 145 et fig. 146).⁷

Enfin, on peut à nouveau s'interroger sur la fonction des « palissades » mises au jour en limite occidentale de la zone 1 à la charnière des phases 1T et 1S. Si l'hypothèse de sortes d'enclos destinés à contenir des matériaux rapportés a été avancée, on peut également se demander si nous n'avons pas là plus simplement encore la trace d'aménagements de berges (fig. 147 et fig. 148). La nature différente des remblais présents de part et d'autre a

⁷ Il a de même été souligné antérieurement que l'affaissement partiel des palplanches survenu en 2012 s'est précisément produit à hauteur de cette rupture observée sur le terrain...



■ Fig. 143: Hypothèse de restitution de *Lattara* aux VI^e-V^e s. av. n. ère. Lignes directrices restituées de l'urbanisme de la phase 1T



■ Fig. 144: *Lattara* au début du V^e s. av. n. ère. Lignes directrices restituées de l'urbanisme de la phase 1S



■ Fig. 145 : Vue depuis l'ouest du radier de blocs et moellons constituant le soubassement de la partie occidentale de l'UNF139 (phase 1R-2ème état)



■ Fig. 146 : Vue depuis le sud de l'UNF139 avec la base de l'élévation en terre conservée (phase 1R-2ème état)

été soulignée (avec des apports argileux à l'ouest de cette limite), indiquant peut-être qu'au moment du démarrage du chantier de la phase 1S, cette portion de terrain pouvait encore être soumise à des remontées de la nappe ou à des écoulements saisonniers, justifiant ainsi des travaux de terrassement synonymes de viabilisation de l'espace.

Pour en revenir à la trame urbaine mise en place, ou plus exactement aux deux trames qui se superposent durant un laps de temps assez court, les données disponibles ne permettent ni d'infirmar, ni de confirmer cette dernière hypothèse. En revanche, une interrogation doit être posée quant à l'évolution du plan régulateur entre les phases 1T et 1S. En effet, si durant cette période nous avons affaire à une trame parfaitement alignée sur les points cardinaux, les tracés de la phase antérieure révèlent quant à eux une différence d'orientation de l'ordre de 3°. Ce décalage est-il raisonné ou relève-t-il d'une autre logique, plus anecdotique ? On ne saurait évidemment apporter de réponse définitive à cette question, mais on peut en revanche s'interroger sur ce qui aurait pu motiver un tel décalage, *a fortiori* en prenant en compte la nature différente de l'habitat des phases 1T et 1S.

Si effectivement un noyau d'habitat plus ancien se situait plus à l'ouest

■ Fig. 147 : Tranchées et trous de piquet en limite occidentale de la zone 1 (phase 1R premier état)



■ Fig. 148 : Exemple de berges aménagées à l'aide de poteaux, piquets et clayonnage.



et que le mur mis au jour au fond du puits PT234 correspond à la courtine orientale de cet établissement, alors on peut imaginer que le tracé régulateur de l'extension de l'habitat initiée durant la phase 1T a, en partie du moins, été dépendante de l'orientation du bâti préexistant. On ne peut malheureusement préciser l'orientation exacte du mur en question, « sensiblement Nord-Sud », mais il est tout à fait possible que les enclos puis la voirie de la phase 1T aient été définis en fonction de l'orientation de cette fortification présumée. L'impossibilité de définir la taille des lots de terrain ainsi délimités a été soulignée, compte tenu de l'exiguïté des limites de fouille ; en revanche, la distance entre le tracé restitué de cette muraille et l'axe N-S matérialisé par la tranchée TR69491 (soit environ 34 m) permet de proposer à titre d'hypothèse des intervalles de 17 m environ, correspondant à la largeur des lots alors définis, le tracé le plus oriental correspondant dans ce cas aux berges du bras oriental du Lez ou de l'avancée de la lagune, là où est édifié à un moment imprécis (phase 1T ou, plus sûrement, phase 1S) le rempart dit « archaïque » (fig. 143).

Durant la phase suivante (1S), indépendamment de la question du rempart, l'image dont on dispose est celle d'un vaste programme urbanistique

qui, dans la zone 27 fait suite à une phase caractérisée par l'absence de structures et, dans la zone 1, à une installation dont le caractère « provisoire » ressort des choix architecturaux ayant été opérés. Telles qu'elles se dessinent, les trames mises en place (N/S-E/O dans la zone 1 ; NE/SO-NO/SE dans la zone 27) traduisent à l'évidence l'adaptation des bâtisseurs à une contrainte topographique. Or, concernant la zone 1, le décalage observé au regard des tracés de la phase précédente pourrait alors précisément s'expliquer par ce qui serait, non plus une « simple » extension de l'habitat primitif, mais bien une reconstruction généralisée, dans ce cas potentiellement synonyme de l'arasement de l'habitat préexistant et du rempart qui lui aurait été associé (fig. 144). Compte tenu des restitutions proposées, la Rue 100, qui borde l'îlot 1 durant tout l'âge du Fer, pourrait même trouver son origine dans un système de voirie mis en place durant le premier quart du V^e s. av. n. ère, à l'emplacement d'une ancienne zone partiellement humide, progressivement atterrie puis remblayée au moment des travaux liés à l'urbanisation de la phase 1S.

FACIÈS MOBILIERS ET CHRONOLOGIE

Eric GAILLEDRAT

1. LA PHASE 1T (v. -500/-480)

Bien que largement moins nombreux que durant la phase suivante, le mobilier céramique correspondant à la phase 1T est néanmoins tout à fait représentatif sur le plan statistique (fig. 149). Avec un total de 548 fragments, ce mobilier se répartit entre une majorité d'amphores (71 %) et une vaisselle (29 %) dont les composantes montrent la nette prépondérance des productions étrusques.

En ce qui concerne les amphores, celles-ci sont presque exclusivement étrusques (98,7 %), à l'exception de rares fragments d'amphore massaliète. Sur le plan typologique, parmi les productions tyrrhéniennes, on note la nette domination des amphores de type A-ETR 4, type qui apparaît dans le dernier tiers du VI^e s. av. n. ère et devient rapidement majoritaire à la fin de ce siècle et au début du suivant, pour ensuite brutalement décroître après -425. Il cohabite ici avec de rares bords d'amphore de type A-ETR 3C, de chronologie plus large car couvrant une partie du VI^e et l'intégralité du V^e s. av. n. ère.

Concernant les productions massaliètes, en en dépit d'un échantillonnage particulièrement faible, il convient de noter que seules sont présentes les amphores à pâte micacée, dont la production démarre vers -500 ou (plus probablement) un peu avant. De fait, on ne retrouve aucun fragment d'amphore massaliète à pâte non micacée, caractéristique de la seconde moitié du VI^e et encore présentes dans le premier quart du V^e s. av. n. ère.

Au niveau du matériel amphorique, on dispose donc d'un assemblage typologique atypique en raison de la surreprésentation des produits étrusques, mais qui sur le plan chronologique s'inscrit parfaitement dans les limites de la première moitié du V^e s. av. n. ère.

Globalement, la vaisselle tournée est très largement majoritaire (78 %) et se répartit de manière sensiblement équivalente entre céramiques fines et communes. Les productions non tournées ne sont pas pour autant absentes (22 %) et traduisent l'adoption d'éléments indigènes au sein de ce répertoire.

La céramique tournée se caractérise en revanche par une très forte prépondérance des produits étrusques. Cela concerne en premier lieu la céramique commune (41 % du total de la vaisselle), qui semble bien constituer l'essentiel, sinon l'intégralité, de la batterie de cuisine. Les mortiers (COM-ETR 3) ainsi que les pots à cuire (COM-ETR 1), associés à des couvercles (COM-ETR 2) sont en effet omniprésents. Cela concerne ensuite la vaisselle de table, parmi laquelle on note la nette prééminence du bucchero nero (23

catégorie	NFR	NFR	NFR	NMI	NMI	NMI	NBD	NBD	NBD	forme	type	éléments
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			représentés
bucchero	36	6,57	22,64	11	12,94	19,64	7	18,42	28	bol	B-NERO Bo0	3b, 1f
										bol	B-NERO Bo4	3b
										bol	B-NERO Bo9	1c
										autre	B-NERO ind.	2f, 1a
gris mono	2	0,36	1,26	2	2,35	3,57	1	2,63	4	cratère	GR-MONO 7	1b
cl.-peinte	13	2,37	8,18	6	7,06	10,71	2	5,26	8	cruche	CL-MAS 520	1a
										cruche	CL-MAS 527b	2b
attique	2	0,36	1,26	2	2,35	3,57				autre	AT-VN ind.	1a
Tournée fine	53	9,66	33,34	21	24,7	37,49	10	26,31	40			
pâte-cl.	6	1,09	3,77	4	4,71	7,14				autre	CL-MAS ind.	1f
com-etr	65	11,86	40,88	18	21,18	32,14	8	21,05	32	urne	COM-ETR 1	3b, 1f
										couvercle	COM-ETR 2a	1f
										mortier	COM-ETR 3	3f, 1t
										mortier	COM-ETR 3a	1c, 3b
										autre	COM-ETR n.c.	1b, 1d
Tournée commune	71	12,95	44,65	22	25,89	39,28	8	21,05	32			
CNT-Lor	35	6,39	22,01	13	15,29	23,21	7	18,42	28	coupe	CNT-LOR C1	1b
										autre	CNT-LOR ind.	4b, 1f
										vase ouvert	CNT-LOR ind.	1b
										jatte	CNT-LOR J1d	1b
Non tournée	35	6,39	22,01	13	15,29	23,21	7	18,42	28			
VAISSELLE	159	29		56	65,88		25	65,78				
a-etr	384	70,07	98,71	26	30,59	89,66	13	34,21	100	amphore	A-ETR 3C	2b
										amphore	A-ETR 4	11b, 2f, 4a
										autre	A-ETR ind.	1f, 9a
										amphore	A-ETR ind.	1f
a-mas	4	0,73	1,03	2	2,35	6,9						
a-autres	1	0,18	0,26	1	1,18	3,45						
AMPHORES	389	70,98		29	34,12		13	34,21				
TOTAL	548			85			38					

■ Fig. 149 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1T (codes *Dicocer*).

% du total de la vaisselle), catégorie qui se limite à des formes ouvertes, autrement dit des bols destinés à la consommation individuelle d'aliments solides ou liquides. Il s'agit de bucchero dit « de transition », de chronologie tardive, où sont présents parmi les éléments identifiés les bols à profil continu de type B-NERO Bo4, datés de l'intervalle -525/-475 ainsi que d'un bol miniature de type B-NERO Bo9, quant à lui de chronologie plus lâche.

Ce service de table est complété par quelques cruches à embouchure arrondie (olpès), parmi lesquelles deux cruches à bord en gouttière de type CL-MAS 527b, de chronologie lâche mais régulièrement attestées dans des contextes du V^e s. av. n. ère. Enfin, est présente une urne (ou « cratère ») en céramique grise monochrome dont la chronologie couvre l'ensemble des VI^e-V^e s. av. n. ère.

Une telle répartition associant de manière précise fonctions et produits semble refléter un mode de consommation particulier où, en outre, la vaisselle indigène ne joue qu'un rôle secondaire. La faible représentativité de l'échantillonnage en termes d'éléments de forme empêche néanmoins de pousser plus loin l'analyse.

La céramique attique est documentée de manière sporadique et n'apporte aucune indication d'ordre chronologique. Plus généralement, au vu des éléments disponibles, rien ne permet d'aller au-delà d'une datation aux alentours

de -500. Ceci étant, l'extrême rareté de la céramique grise monochrome, confrontée à la relative fréquence des pâtes claires massaliètes, plaide en faveur d'un assemblage plutôt caractéristique du tout début du V^e s. av. n. ère, comme cela a été proposé pour la zone 27 (Lebeaupin 2014, p. 321-323), réfutant les datations « hautes » (fin du VI^e s.) proposées auparavant.

2. LA PHASE 1S (v. -480/-470)

Le mobilier céramique de cette phase laisse transparaître un certain nombre d'évolutions au vu du faciès précédemment décrit. Le rapport entre amphores et vaisselle demeure relativement stable (66 % de fragments d'amphore contre 34 % de vaisselle) ; en revanche, la composition des assemblages révèle des évolutions sensibles (fig. 150).

On note en premier lieu une légère évolution du panorama amphorique. Si les produits étrusques demeurent largement majoritaires (88 % de cette catégorie), les amphores massaliètes micacées et indéterminées (probablement grecques) connaissent une légère progression (avec respectivement 9 % et 3 % des fragments).

L'assemblage amphorique révèle une nouvelle fois la nette prépondérance des amphores étrusques de type A-ETR 4 puis A-ET 3C, révélateurs d'une chronologie centrée sur le début du V^e s. av. n. ère. Quelques exemplaires de bords A-ETR 3B, plus anciens, sont néanmoins présents (résiduels ?), tandis que l'on note la présence de plusieurs bords d'amphore massaliète micacée A-MAS bd2 et A-MAS bd3, caractéristique de la première moitié du V^e s. av. n. ère.

La vaisselle de table et de cuisine connaît une évolution plus notable. On note en premier lieu la forte augmentation du pourcentage de céramiques non tournées indigènes, qui constituent désormais près de 56 % du corpus. Les formes associées dénotent également, au regard de la phase précédente, une évolution certaine, en ce sens qu'à côté des jattes liées à la préparation ou au service des aliments, les coupes et les urnes occupent désormais une place importante. Vases de consommation individuelle d'un côté, vases de conditionnement et/ou de cuisine de l'autre, ces formes ont à l'évidence été (plus qu'avant) intégrées au répertoire des habitants de *Lattara*.

Une lecture simpliste de ce phénomène tendrait à nous orienter vers la reconnaissance d'une « présence » indigène plus forte à ce moment donné ; or il n'y a rien de surprenant à considérer qu'à l'occasion d'une phase d'installation « coloniale » (en l'occurrence étrusque, ou autre), des éléments de la vie quotidienne des populations alentours aient pu être utilisés, car répondant à des besoins comparables, que ce soit en terme de cuisson des aliments (urne non tournée *versus* pot étrusque tourné) ou en matière de consommation individuelle (coupe non tournée *versus* bol en bucchero nero). Une simple question pratique, liée à un affranchissement vis-à-vis d'une dépendance initiale aux sources d'approvisionnement en provenance d'Étrurie, suffirait à expliciter ce choix, sans remettre pour autant en cause l'identité de la population établie sur place.

Un regard plus précis sur la vaisselle tournée nous apporte un certain nombre d'éclairages complémentaires. En effet, tandis que la proportion de vases étrusques liés à la cuisine décroît, les mortiers massaliètes sont désormais mieux représentés. Ces derniers ont pu accompagner les quelques amphores massaliètes identifiées dans cet horizon, les uns comme les autres acheminés directement à *Lattara* ou acquis par un autre biais, à savoir via La Cougourlude où les produits de Marseille sont alors particulièrement bien représentés (Py, Daveau 2015).

Dans le même temps, on note une intégration plus franche au niveau de la vaisselle de table de productions à pâte claire massaliètes qui représentent environ 18 % des fragments (claires peintes et non peintes), avec une sélec-

catégorie	NFR	NFR	NFR	NMI	NMI	NMI	NBD	NBD	NBD	forme	type	éléments représentés
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			
bucchero	90	1,18	3,45	27	3,9	5,56	19	4,24	5,54	bol	B-NERO Bo0	5b, 2f
										bol	B-NERO Bo4	9b
										graffite	B-NERO Bo4	1c, 2b
										bol	B-NERO Bo5	1b
										autre	B-NERO ind.	4f
										bol	B-NERO ind.	1t
										kylix	B-NERO Ky5	1a
										canthare	B-NERO Ct3e var.	1b
grec-or	14	0,18	0,54	6	0,87	1,23	3	0,67	0,87	coupe	GREC-OR Cp0	1b
										coupe	GREC-OR Cp3a	2b
gris mono	98	1,28	3,75	29	4,18	5,97	12	2,68	3,5	coupe	GR-MONO 2	2b
										coupe	GR-MONO 2a	3b
										coupe	GR-MONO 2b	1c
										plat à marli	GR-MONO 4	1b
										coupe	GR-MONO 5c	1b
										jatte	GR-MONO 6	2b
										autre	GR-MONO ind.	1b, 5f
										coupe	GR-MONO ind.	1f
										olpé	GR-MONO 10 var.	1b
cl.-peinte	150	1,96	5,75	50	7,22	10,29	39	8,71	11,37	coupe	CL-MAS 233	1b
										coupe	CL-MAS 241	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 412	1b
										coupe à anses	CL-MAS 420	2b, 6f, 8a
										coupe à anses	CL-MAS 423	5b
										coupe à anses	CL-MAS 425	14b
										coupe à anses	CL-MAS 429b	1b
										coupe-skyphos	CL-MAS 429c	1b
										lékanis	CL-MAS 435a	1b
										cruche	CL-MAS 520	1b
										cruche	CL-MAS 520-540	1a
										cruche	CL-MAS 520-560	1f
										olpé	CL-MAS 521	3b
										olpé	CL-MAS 521-522	2f
										olpé	CL-MAS 522	1b
										cruche	CL-MAS 527b	1b
										cruche	CL-MAS 530-560	1b
										cruche	CL-MAS 540	1b, 1a
										amphore	CL-MAS 576	1b
										autre	CL-MAS ind.	2b, 2f, 4a
										cruche	CL-MAS ind.	2a
										coupe	CL-MAS ind.	1b, 1f, 1t
										amphore	CL-MAS ind.	1a
attique	81	1,06	3,1	32	4,62	6,58	20	4,46	5,83	skyphos	AT-VN 334-349	1b
										coupe type C	AT-VN 398-413	5b
										Vicup	AT-VN 434-438	1b
										coupelle	AT-VN 854-862	1b
										coupelle	AT-VN 939-950	4b
										coupe	AT-VN ind.	4b, 1f, 4a
										autre	AT-VN ind.	1b, 1f, 5a
										coupe à tige	AT-VN ind.	2f, 1a
										autre	AT-FN ind.	2d
										skyphos	AT-VN ind.	1a
										coupe	AT-FN Ky0	2b, 1d
										coupe de type C	AT-FN KyC1	1b
ib-peinte	3	0,04	0,11	2	0,29	0,41						
autres fines	3	0,04	0,11	3	0,43	0,62	1	0,22	0,29	ind.	AUT-FINE ind.	1b
Tournée fine	439	5,74	16,81	149	21,51	30,66	94	20,98	27,4			

■ Fig. 150 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1S (codes *Dicocer*).

Tournée fine	439	5,74	16,81	149	21,51	30,66	94	20,98	27,4			
pâte-cl.	322	4,21	12,34	52	7,5	10,7	12	2,68	3,5	gobelet à une anse	CL-MAS 450	1b
										gobelet à une anse	CL-MAS 452a	2b
										olpé	CL-MAS 521-522	1f
										cruche	CL-MAS 530	1c
										cruche	CL-MAS 543	5b
										lécythe aryballistique	CL-MAS 551	1b
										amphore	CL-MAS 576	1b
										cruche	CL-MAS ind.	1b, 3f
										autre	CL-MAS ind.	5f, 2a
cct-lor	1	0,01	0,04	1	0,14	0,21	1	0,22	0,29	autre	CCT-LOR ind.	1b
com-itagr	2	0,03	0,08	2	0,29	0,41						
com-mas	26	0,34	1	16	2,31	3,29	6	1,34	1,75	mortier	COM-MAS 620-640	1f
										mortier	CL-MAS 620-640	1f
										mortier	CL-MAS 623c	2b
										mortier	COM-MAS 623c	2b
										mortier	COM-MAS 630	1b
										jarre	COM-MAS 512 var.	1b
com-pun	1	0,01	0,04	1	0,14	0,21						
com-etr	399	5,22	15,29	48	6,93	9,88	29	6,47	8,45	urne	COM-ETR 1	13b, 7f
										graffite	COM-ETR 1	3b
										couvercle	COM-ETR 2	7b, 1f
										couvercle	COM-ETR 2b	1f
										mortier	COM-ETR 3	1f, 4t
										mortier	COM-ETR 3a	1b
										mortier	COM-ETR 3c	3b, 1t
										mortier	COM-ETR ind.	2b
										urne	COM-ETR ind.	1f
mort-g	2	0,03	0,08	1	0,14	0,21						
Tournée commune	753	9,85	28,87	121	17,45	24,91	48	10,71	13,99			
CNT-Lor	1418	18,55	54,33	216	31,17	44,44	201	44,87	58,6	coupe	CNT-LOR C0	1t
										coupe	CNT-LOR C1	59b
										coupe	CNT-LOR C2	13b
										coupe	CNT-LOR C3	1b
										autre	CNT-LOR ind.	34b, 36f, 2a, 10d, 2t
										coupe	CNT-LOR ind.	1b
										jatte	CNT-LOR J0	2f
										jatte	CNT-LOR J1a	2b
										jatte	CNT-LOR J1b	2b
										jatte	CNT-LOR J1c	12b
										jatte	CNT-LOR J1d	1c, 11b
										jatte	CNT-LOR J2	2b
										jatte	CNT-LOR J2a1	1c, 2b, 1a
										autre	CNT-LOR n.c.	1b
										urne	CNT-LOR U0	1b, 2f
										urne	CNT-LOR U2	7b
										urne	CNT-LOR U3	29b
										urne	CNT-LOR U3a	2c, 2b, 1d
										urne	CNT-LOR U5	4b
										urne sans col	CNT-LOR U6	1b
										couvercle	CNT-LOR V1b	1b
										couvercle	CNT-LOR V2	10b
										couvercle	CNT-LOR V2a	1b
										couvercle	CNT-LOR V2b	1b
Non tournée	1418	18,55	54,33	216	31,17	44,44	201	44,87	58,6			
VAISSELLE	2610	34,14		486	70,13		343	76,56				

■ Fig. 150 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1S (codes *Dicocer*) (suite).

a-etr	4435	58,03	88,14	129	18,61	62,62	90	20,09	86,54	amphore	A-ETR 3AB	2b
										amphore	A-ETR 3B	1b
										amphore	A-ETR 3C	17b, 5f, 9a, 30t
										amphore	A-ETR 4	3c, 65b, 7f, 28a, 113t
										graffite ?	A-ETR 4	2t
										amphore	A-ETR 5	2b, 3t
										amphore	A-ETR ind.	8f, 22a
										autre	A-ETR ind.	7f, 18a
a-gre	11	0,14	0,22	5	0,72	2,43	2	0,45	1,92	autre	A-GRE ind.	1b, 1a
										amphore	A-GRE n.c.	1b
a-mas	431	5,64	8,57	46	6,64	22,33	11	2,46	10,58	amphore	A-MAS bd1	3b
										amphore	A-MAS bd2	5b
										amphore	A-MAS bd3	3b
										amphore	A-MAS ind.	3a
										autre	A-MAS ind.	4f, 15a
a-pun	3	0,04	0,06	1	0,14	0,49						
a-ibé	150	1,96	2,98	23	3,32	11,17	1	0,22	0,96	amphore	A-IBE bd4d	1b
										amphore	A-IBE ind.	1a
a-autres	2	0,03	0,04	2	0,29	0,97						
AMPHORES	5032	65,84		206	29,72		104	23,22				
dolium	1	0,01		1	0,14		1	0,22		dolium	DOLIUM bd1d	1b
TOTAL	7643			693			448					
intrusions							0			autre	AT-FR ind.	1d

■ Fig. 150 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1S (codes *Dicocer*) (suite et fin).

tion des formes qui, tout comme précédemment, privilégie celles liées à la boisson. En revanche, à côté des formes liées au service (cruches), sont désormais bien représentées les coupes à boire.

L'augmentation franche des proportions de céramique attique est également une des caractéristiques de cette phase. Ici encore, il s'agit exclusivement de vases à boire à vernis noir ou à figures noires tardives, indiquant une datation au début du V^e s. av. n. ère, avec notamment une bonne représentation des coupes de type C (AT-VN 398-413).

De fait, le vase à boire de type grec supplante désormais les formes étrusques jusque-là privilégiées, qui demeurent néanmoins présentes. Une évolution contextuelle est, quoi qu'il en soit perceptible, avec un « abandon » du répertoire fondamentalement étrusque préexistant au profit d'un répertoire plus en adéquation avec les potentialités offertes sur place par le troc ou le commerce de biens impliquant le partenaire massaliète, à l'évidence impliqué dans le vie de l'établissement proche de La Cougourlude (Gailledrat 2015).

La réduction des vases en bucchero nero est en elle-même significative de changements, et il est tentant de décrire le faciès céramique de la phase 1S comme étant celui d'une évolution, sinon « normale », du moins compréhensible dans un contexte qui n'est –apparemment– ni plus ni moins que celui d'une tentative d'intégration d'une communauté allochtone à un contexte préexistant, inévitablement marqué par la composante indigène.

Il convient toutefois, au vu de ces changements, de s'interroger sur une éventuelle évolution dans la composition de la population installée sur place. L'hypothèse d'un site présentant un certain degré de mixité, incluant une composante indigène et susceptible d'accueillir une communauté de marchands grecs est en effet possible. Cela coïnciderait bien avec l'idée d'un *emporion* mixte, expliquant peut-être au passage les apparentes différences observées d'un quartier à l'autre, y compris sur le plan architectural.

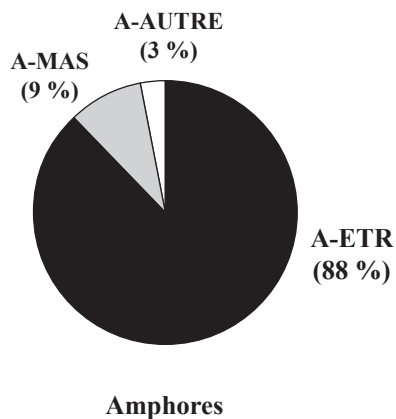
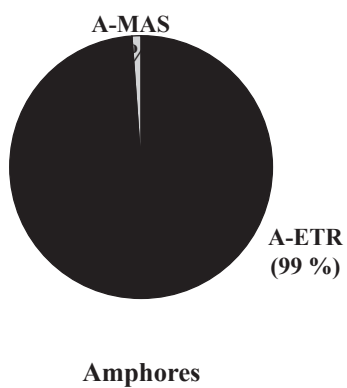
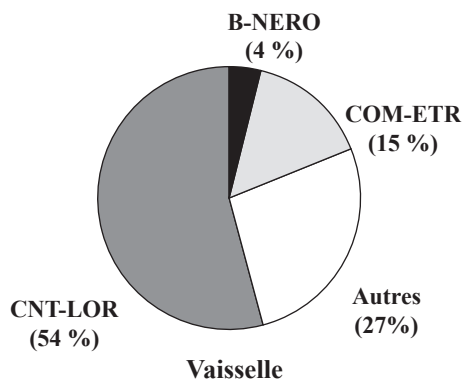
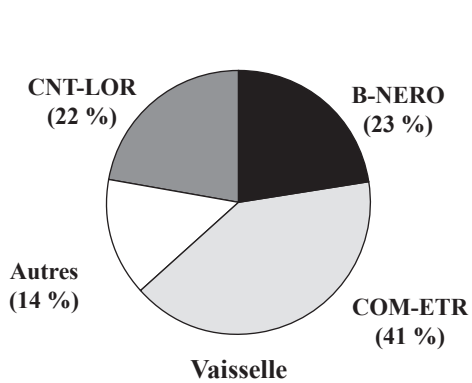
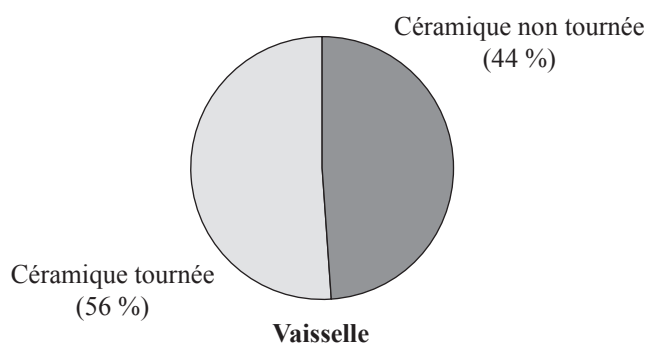
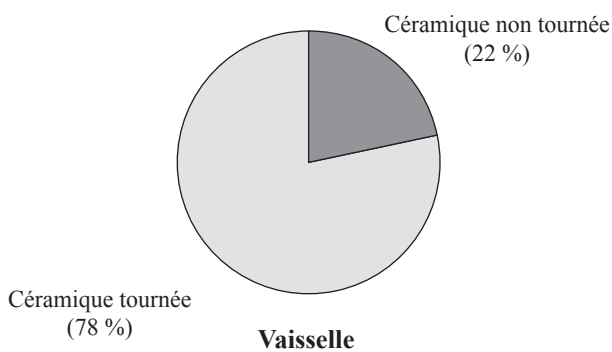
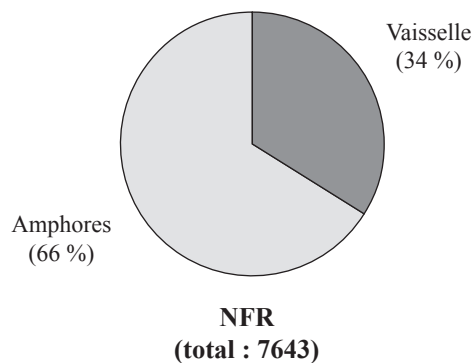
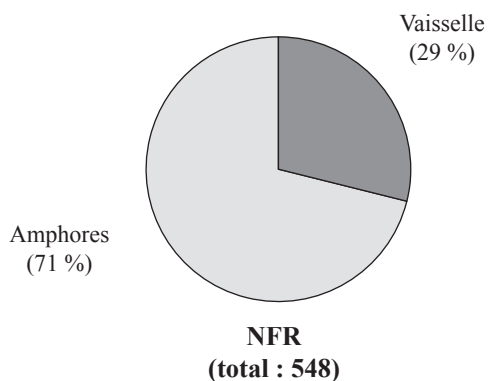
Cependant, la comparaison avec la zone 27 révèle de fortes similitudes (fig. 151-152), en particulier quant aux proportions de bucchero nero, de grise monochrome et de céramiques à pâtes claires. À l'inverse, dans

■ Fig. 151 (ci-contre) : Répartition et évolution des grandes catégories céramique entre les phases 1T et S.

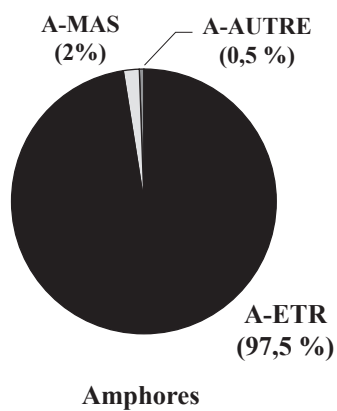
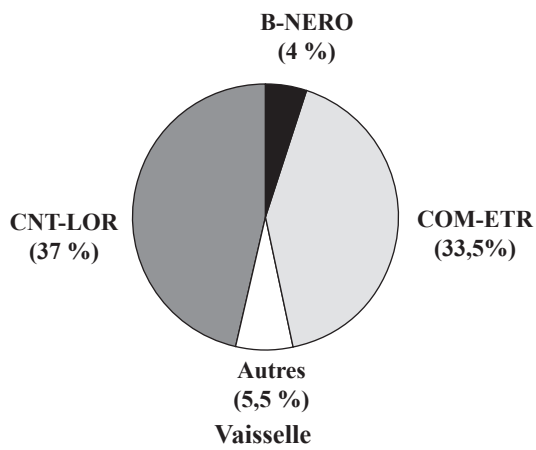
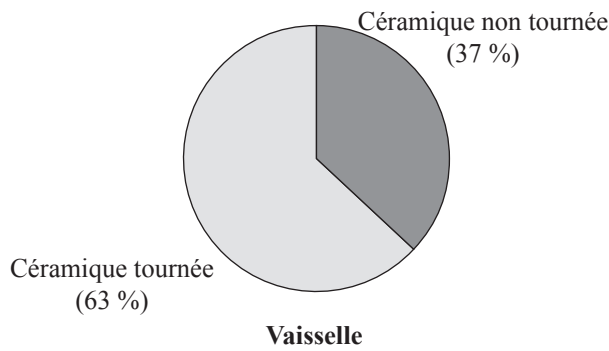
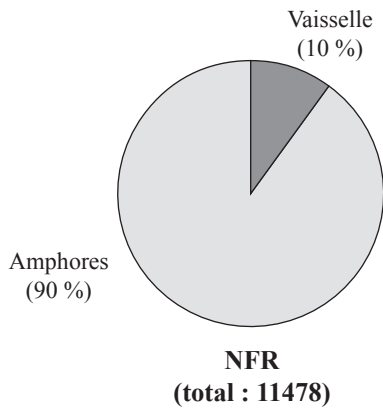
Phase 1T
(v. 500-480 av. J.-C.)



Phase 1S
(v. 480-470 av. J.-C.)



Phase 27I1-27I2
(v. 500/490-475 av. J.-C.)



■ Fig. 152 : Zone 27. Répartition des grandes catégories céramique durant la phase 27I (v. -500/-475).

cette même zone 27, la céramique non tournée affiche des pourcentages moindres (37 % contre 54 % dans la zone 1) alors que la céramique commune étrusque se maintient à des taux élevés (33 % contre 15 % dans la zone 1) (fig. 151-152). Une nette différence (particulièrement sensible en nombre minimum d'individus ou en nombre de bords) s'affiche également en ce qui concerne la céramique attique, bien plus nombreuse dans la zone 1. À l'identité très étrusque de la zone 27 pourrait alors être opposée un faciès plus « mixte » dans la zone 1.

catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	forme	type	éléments représentés
bucchero	66	1,85	8,41	14	12,61	18,92	12	15,58	25,53	bol	B-NERO Bo0	3b, 1f
										bol	B-NERO Bo4	6b
										graffite	B-NERO Bo4	1c, 2b
										autre	B-NERO ind.	2f
gris mono	20	0,56	2,55	4	3,6	5,41	2	2,6	4,26	jatte	GR-MONO 6	1b
										autre	GR-MONO ind.	1b
cl.-peinte	10	0,28	1,27	4	3,6	5,41	1	1,3	2,13	cruche	CL-MAS 520-560	1f
										coupe	CL-MAS ind.	1b
attique	8	0,22	1,02	3	2,7	4,05	1	1,3	2,13	autre	AT-VN ind.	1a
										coupe	AT-FN Ky0	1b, 1d
autres fines	1	0,03	0,13	1	0,9	1,35	1	1,3	2,13	ind.	AUT-FINE ind.	1b
TOURNEE FINE	105	2,94	13,38	26	23,41	35,14	17	22,08	36,18			
pâte-cl.	47	1,32	5,99	8	7,21	10,81	1	1,3	2,13	cruche	CL-MAS 530	1c
										autre	CL-MAS ind.	1f
com-mas	13	0,37	1,66	6	5,41	8,11	2	2,6	4,26	mortier	CL-MAS 620-640	1f
										mortier	CL-MAS 623c	2b
com-etr	321	9,02	40,89	17	15,32	22,97	12	15,58	25,53	urne	COM-ETR 1	6b, 4f
										graffite	COM-ETR 1	2b
										couvercle	COM-ETR 2	3b
										couvercle	COM-ETR 2b	1f
										mortier	COM-ETR 3a	1b
TOURNEE COM.	381	10,71	48,54	31	27,94	41,89	15	19,48	31,92			
CNT-Lor	299	8,4	38,09	17	15,32	22,97	15	19,48	31,91	autre	CNT-LOR ind.	3b, 2f
										coupe	CNT-LOR ind.	1b
										jatte	CNT-LOR J1b	1b
										jatte	CNT-LOR J1d	1c, 2b
										jatte	CNT-LOR J2a1	1c, 2b, 1a
										urne	CNT-LOR U3	1b
										urne	CNT-LOR U3a	2c
										couvercle	CNT-LOR V2a	1b
NON TOURNEE	299	8,4	38,09	17	15,32	22,97	15	19,48	31,91			
VAISSELLE	785	22,05		74	66,67		47	61,04				
a-etr	2764	77,64	99,6	32	28,83	86,49	29	37,66	96,67	amphore	A-ETR 3AB	1b
										amphore	A-ETR 3C	2b
										amphore	A-ETR 4	3c, 21b, 1f, 1a
										amphore	A-ETR 5	2b
										amphore	A-ETR ind.	7f, 16a
										autre	A-ETR ind.	4f, 7a
a-gre	3	0,08	0,11	2	1,8	5,41						
a-mas	8	0,22	0,29	3	2,7	8,11	1	1,3	3,33	amphore	A-MAS bd2	1b
										amphore	A-MAS ind.	2a
AMPHORES	2775	77,94		37	33,33		30	38,96				
TOTAL	3560			111			77					

■ Fig. 153 : Zone 1. Tableau typologique du mobilier de la phase 1S du seul secteur 77 (base de vie temporaire).

Cependant, cette image globalisante doit être nuancée. On a vu que dans la zone 1 la rareté des ensembles homogènes liés à la phase d'occupation, provenant de niveaux de sols ou appartenant à la phase de destruction. Or en prenant uniquement en compte le mobilier exhumé dans « l'abri de chantier » du secteur 77, piégé par l'incendie qui clôt cette phase, c'est une image toute différente qui s'impose (fig. 153)¹. Ici en effet, les vaisselles de table et de cuisine étrusque remontent à des taux élevés, comparables à ceux de la zone 27, avec dans le même temps des pourcentages moindre de céramique non tournée. La proportion de formes en *bucchero nero* y est même plus importante qu'en zone 27, constat qui prend d'autant plus de relief qu'ici sont présents (sur des vases de consommation individuelle donc) plusieurs graffites en langue étrusque, interprétés comme des marques de propriété. Le groupe de bâtisseurs installés dans ce secteur a eu, de toute évidence, des habitudes de consommation comparables aux individus résidant dans les quartiers méridionaux de *Lattara*, autrement dit des Étrusques.

Le mobilier céramique des phases 1T et 1S s'inscrit parfaitement dans les limites du premier quart du V^e s. av. n. ère. Compte tenu de la relative durée de la phase la plus ancienne, à laquelle fait écho la brièveté de la séquence correspondant à la phase 1S, il semble opportune de proposer comme datation l'intervalle -500/-480 pour la première, et -480/-470 pour la seconde.

¹ À lui seul, le mobilier de cet ensemble représente près de la moitié du matériel appartenant à la phase 1S.

C ONCLUSIONS

Eric GAILLED RAT

Si *Lattara* apparaît au second âge du Fer comme un site largement ouvert au négoce marseillais, pour ne pas dire sous l'emprise commerciale de la cité phocéenne, les origines de la ville posent en revanche question, notamment quant à l'importance du rôle alors joué par les Étrusques. L'hypothèse d'une fondation proprement tyrrhénienne a en effet été avancée (Py et al. 2006 ; Janin, Py 2008 ; Py 2009), ceci au vu des quelques données disponibles pour les phases anciennes, observables pour l'heure en deux points du site, à la fois au Sud (zone 27) et à l'Est (zone 1).

Aux environs de 500 av. J.-C., est mis en place un programme urbanistique d'ampleur, laissant penser à une fondation ex-nihilo. Le lieu est néanmoins fréquenté, voire occupé, dès le début du VI^e s. av. J.-C. En témoigne un matériel étrusque résiduel attribuable à cette période, illustré par des fragments d'amphores de type 1 ou 3A et de canthares en bucchero nero. Premier établissement ou simple débarcadère naturel situé en avant de La Cougourlude ? Il est encore trop tôt pour le dire. Quoi qu'il en soit, un rempart est édifié sur ce qui se présente alors comme une presqu'île, bordée à l'Est comme à l'Ouest par deux bras du Lez et formant une avancée dans la lagune. À l'intérieur de cette enceinte sont édifiées des maisons d'un type alors totalement inconnu en Gaule méridionale. Tant par leurs techniques de construction que par leurs plans, ces bâtiments témoignent d'une innovation soudaine. Les maisons à plusieurs pièces sont agencées de façon mitoyenne au sein d'un îlot dont la trame s'avère parfaitement régulière. Les murs sont construits en adobe et bauge sur solins de pierre et reçoivent un enduit de terre lui-même recouvert d'un badigeon de chaux.

Le mobilier mis au jour dans la partie méridionale du site est largement étrusque et comprend non seulement des quantités importantes d'amphores, mais également un équipement domestique associant un service de table en bucchero nero à des vases de cuisine en céramique tournée. Enfin, de multiples graffites en langue étrusque prennent place sur ces supports, ne laissant aucun doute sur l'identité des habitants de ce quartier. L'ensemble de ces observations confirme donc que l'on a affaire à l'installation d'une communauté marchande venue d'Étrurie méridionale, entretenant des liens à la fois étroits et exclusifs avec la cité (probablement Caere) ayant produit les amphores retrouvées dans ces contextes.

Plus qu'une tentative quelque peu désespérée de bénéficier de l'opportunité offerte par le développement global des échanges dans cette partie du littoral gaulois, on peut voir dans cette fondation l'aboutissement d'un processus relativement continu où les Étrusques, actifs depuis le début du VI^es.

av. J.-C., ont en fin de compte éprouvé la nécessité de disposer d'un relai plus stable qu'auparavant, afin de redynamiser des échanges de plus en plus soumis à la pression de Marseille d'un côté, d'Ampurias de l'autre. Disposer d'un point d'appui en Languedoc signifie-t-il pour autant fondation d'un établissement proprement étrusque ?

Les données actuellement disponibles ne permettent pas encore de savoir si Lattes, au début du V^e s. av. J.-C., ne constituait pas un *emporion* plus ouvert possédant, en l'occurrence près du port, un « simple » quartier tyrrhénien, hypothèse qui s'avère encore possible au vu des toutes dernières découvertes réalisées dans la zone 1, où dans un contexte architectural « méditerranéen » l'on observe un faciès mobilier plus nuancé. Il n'en demeure pas moins que le mobilier témoigne une fois encore d'une présence étrusque, en liaison avec le chantier de construction de la phase 1S, que l'on se voit amené à dater des années -480/-470.

Plus encore, la fouille de 2015 a révélé une séquence d'occupation antérieure (phase 1T), dont les limites chronologiques ne remontent toutefois pas au-delà des environs de -500. Cette phase (v. -500/-480) se singularise sur bien des points et semble révéler une séquence d'installation « provisoire », dont témoignent notamment les choix architecturaux réalisés.

Plusieurs indices nous poussent désormais à considérer avec encore plus de force l'hypothèse d'un établissement pérenne antérieur, dans ce cas daté du VI^e s. av. n. ère, avec un moyau autour duquel se seraient implantés de nouveaux arrivants, majoritairement ou exclusivement étrusques, préalablement à une refonte globale de l'habitat.

Quoi qu'il en soit, des Étrusques sont bien présents à *Lattara* au début du V^e s. av. J.-C. et le deuxième quart de ce siècle est une période de rupture, durant laquelle s'installe le monopole marseillais en Provence et Languedoc oriental, rupture à laquelle il est évidemment tentant de relier, dans un contexte de tension plus général au niveau méditerranéen, celle observée à *Lattara* ; en effet, vers -475, une destruction semble-t-il généralisée y survient, avec des traces d'incendie, avant que n'intervienne une réorganisation de l'espace urbain accompagnée d'un changement significatif du faciès mobilier, désormais fondamentalement indigène et très largement ouvert aux apports massaliètes.

L'ensemble de ces indices laisse envisager une éviction de la composante étrusque via une « reprise en main » massaliète du site, mais on a vu que d'autres signes devaient être pris en compte, notamment celui d'une réappropriation indigène des lieux accompagnant une redéfinition du site en tant qu'interface avec la Méditerranée.

Si l'hypothèse d'une refonte de l'habitat synonyme d'extension se voyait confirmée, il faudrait peut-être voir dans les événements brutaux des environs de -475 une réaction à une tentative, non plus d'installation, mais de consolidation d'une position tyrrhénienne dans un secteur également convoité par les négociants marseillais, dont les produits se retrouvent largement au VI^e s. sur le site voisin de La Cougourlude.

Durant plusieurs dizaines d'années, ce site semble donc avoir fait office d'interface littorale pratiquant les échanges avec le monde méditerranéen, s'affichant comme un relai privilégié, lié d'une manière ou d'une autre à l'oppidum de *Sextantio* qu'il faut considérer, tant par sa taille que par sa situation, comme étant un site majeur sur le plan régional. Se profile alors l'idée d'un binôme port/oppidum, qui renverrait à une démarche indigène venant consolider un système jusque-là peu structuré, l'augmentation de la fréquence et du volume des échanges liée à l'emporia gréco-étrusque justifiant à elle seule une telle évolution. Suivant en cela un processus territorial caractéristique des débuts du premier âge du Fer, le centre de pouvoir demeure alors à l'intérieur des terres, au milieu d'un terroir intégré depuis plusieurs siècles et contrôlant selon toute vraisemblance un territoire s'éten-

dant jusqu'à la mer. Parallèlement, aux marges de ce dernier, émerge donc un nouveau site d'ampleur, pour le moins atypique (La Cougourlude), qui s'affiche véritablement comme une projection indigène en direction de la Méditerranée.

À la fin du VI^e s. av. J.-C., moment de son plein développement, La Cougourlude témoigne de contacts et d'arrivages diversifiés qui laisse envisager au niveau du montpelliérais des relations particulières avec la Méditerranée, avec un faciès d'importation amphorique assez ouvert qui tranche avec celui des habitats de l'arrière pays où prédominent alors très largement les produits étrusques. La situation demeure atypique au début du V^e s. av. J.-C. En effet, au moment où le mobilier importé à Lattara se compose majoritairement de produits étrusques, au moment où se pose même la question de l'identification d'un véritable comptoir tyrrhénien à l'embouchure du Lez, La Cougourlude réserve manifestement un accueil favorable à des marchandises issues d'autres horizons, et plus précisément du monde grec, même si un regain des importations étrusques y est logiquement constaté durant l'intervalle -500/-475. De fait, l'établissement des bords de La Lironde ne semble alors pas être un simple consommateur des biens acquis dans un comptoir voisin (*Lattara*), mais conserve sa fonction antérieure de relai entre la Méditerranée et l'hinterland, s'imposant peut-être même comme étant le lieu privilégié de la rencontre et de l'échange. *Lattara* ne serait alors «que» un point d'appui pour des navigateurs méditerranéens (Etrusques ?), faisant office de port et de lieu de transit pour les marchandises.

De la sorte, ce ne serait qu'au moment où La Cougourlude se voit désertée au profit de *Lattara*, que ce dernier site désormais sous contrôle indigène et largement fréquenté par les marseillais, aurait acquis de fait d'autres fonctions, héritant alors véritablement du statut d'*emporion* aux portes du Montpelliérais

BIBLIOGRAPHIE

Bagan et al. 2010 : « Approche historique de la géographie des comptoirs littoraux à l'âge du Fer en Méditerranée occidentale à travers l'exemple du port de Lattara (Lattes, Hérault) », dans Biodiversité au Quaternaire : Climats, Environnements et Peuplements, Actes du Colloque Q6 (Montpellier, Février 2008), *Quaternaire* 21 (1), p. 85-100.

Baland et al. 1971 : A. Balland, A. Barbet, P. Gros, G. Hallier, *Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini). II. Les architectures (1962-19678)*, Ecole Française de Rome, Rome-Paris, 1971 (Publications de l'Ecole Française de Rome, 6).

Buxó, Piques 2005 : G. Piques, R. Buxó, *Onze puits gallo-romains de Lattara (Ier s. av. n. è.-IIe s. de n. è.). Fouilles programmées 1986-2000*, ADAL, Lattes, 2005 (Lattara 18).

Daveau, Py 2015 : I. Daveau, M. Py, Grecs et Etrusques à Lattes : nouvelles données à partir des fouilles de La Cougourlude. In : R. Roure (ed.), *Contact et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats. Actes du Colloque de Hyères, 15-18 septembre 2011*, Errance-CCJ, Paris-Ais-en-Provence, 2015 (Études Massaliètes 12), p. 31-42.

Daveau et al. 2010 : I. Daveau, N. Chardenon, C. Da Costa, D. Debusset, E. Henry et M. Py, Un port à Lattes avant Lattara ? Le village du premier âge du Fer de « La Cougourlude » (Hérault). In : F. Olmer et R. Roure (eds.), *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37e Colloque International de l'Association pour l'Etude de l'Âge du Fer, Montpellier, 2013*, vol. 1, Ausonius, Bordeaux, 2015, p. 87-114.

Gailledrat 2015 : New Perspectives on Emporia in the Western Mediterranean: Greeks, Etruscans and Native Populations at the Mouth of the Lez (Hérault, France) during the Sixth-Fifth Centuries BC., *Journal of Mediterranean Archaeology*, 28-1 (2015), p. 23-50.

Janin, Py 2008 : T. Janin, M. Py (coord.) : « Lattara/Lattes (Hérault), Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine », *Gallia*, 65, 2008, p. 1-230.

Jorda et al. 2008 : C. Jorda, L. Chabal et P. Blanchemanche, Lattara entre terres et eaux. Paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique. In : T. Janin et M. Py (dir.), « Lattara/Lattes (Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine », *Gallia*, 65, 2008, p. 11-21.

Lebeau-pin 2014 : D. Lebeau-pin (dir.), *Les origines de Lattara et la présence étrusque. Les données de la zone 27*, ADAL, Lattes, 2014 (Lattara 22).

López, Net 1996 : J.-B. López et A. Net, L'enceinte de la ville antique de Lattes. In : M. Py (dir.), *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, ADAL, Lattes, 1996 (Lattara 9), p. 25-82.

Malnati 1988 : L. Malnati, Lo scavo di una fattoria etrusca a Baggiovara – località case Vandelli. In *Muthina, Mutina, Modena dalle origini all'anno mille; studi di archeologia e storia*. Modena, Galleria civica, 1988, p. 262-271

Pailler 1987 : J.-M. Pailler, Enceinte, métrologie et politique [Volsinii, colonie romaine au début du IIe siècle av. J.-C. ?], *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, tome 99, n°2. 1987. p. 529-534.

Py 1988 : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes : les fouilles d'Henri Prades et du Groupe archéologique Pain Levé (1963-1985), Lattara 1, Lattes, ARALO, 1988, p. 65-146.

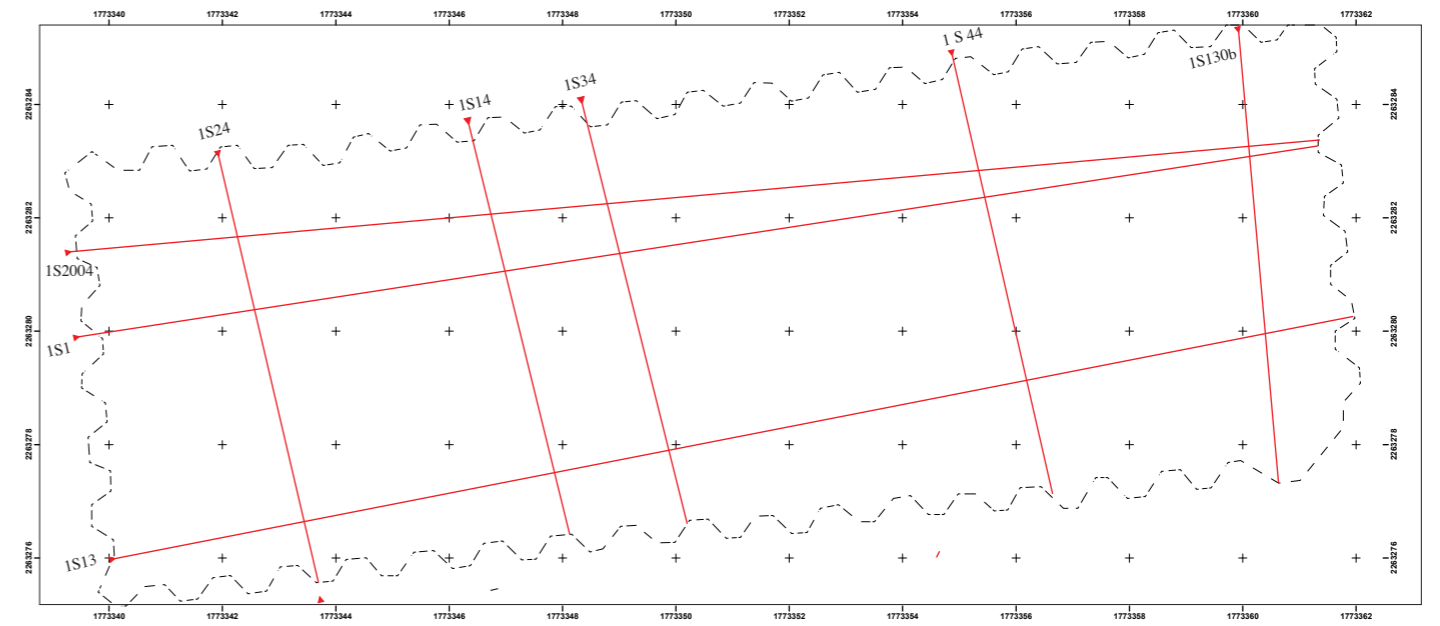
Py 2009 : M. Py, *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Errance, Paris, 2009.

Py 2009 : M. Py, « Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes », dans P. Arcelin et al., Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels, « Études Massaliètes » 4, Paris-Lattes, 1995, p. 261-276.

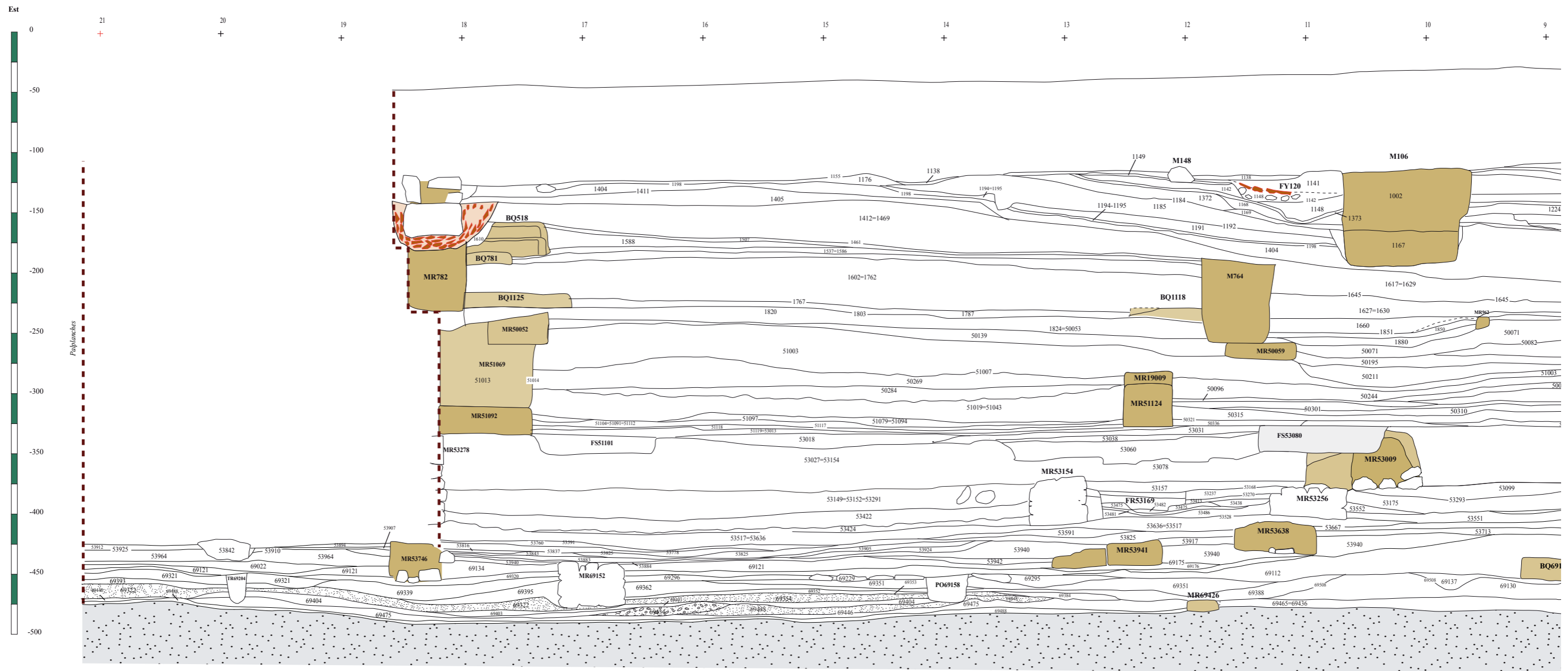
Py et al. 2001 : M. Py, A.-M. Adroher Auroux, C. Sanchez, *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*. *Dicocer2*, ADAL, Lattes, 2001 (Lattara 14).

ANNEXE 1

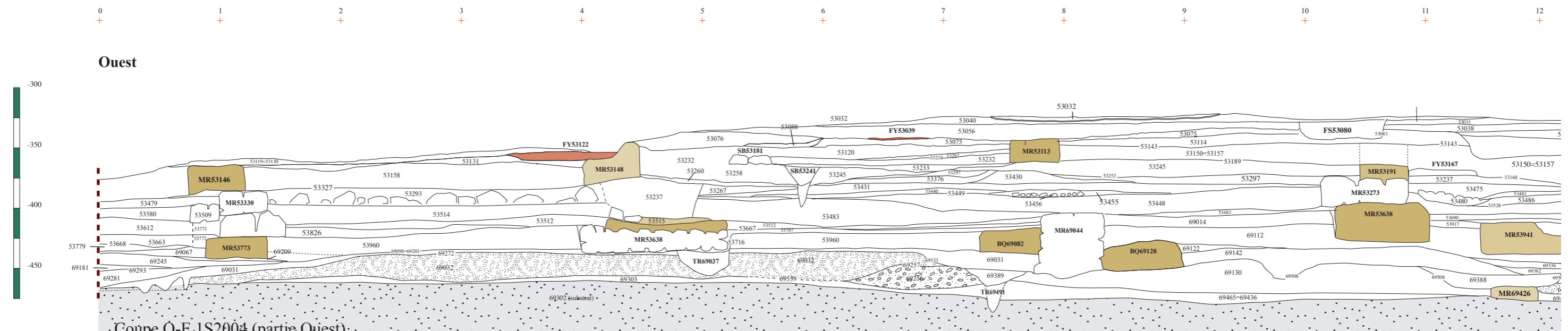
CROUPES ET DIAGRAMMES STRATIGRAPHIQUES



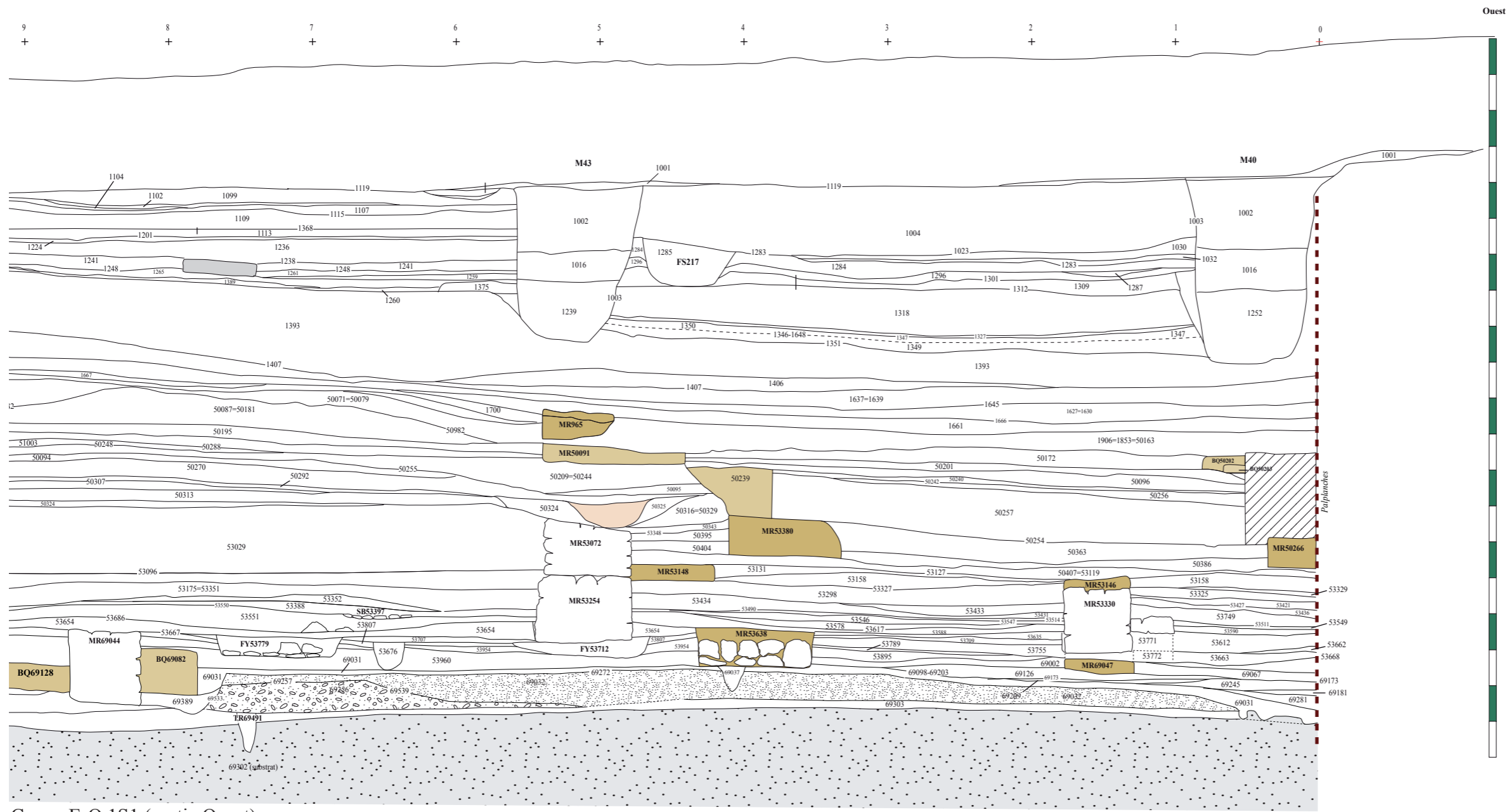
Implantation des coupes générales de la zone 1



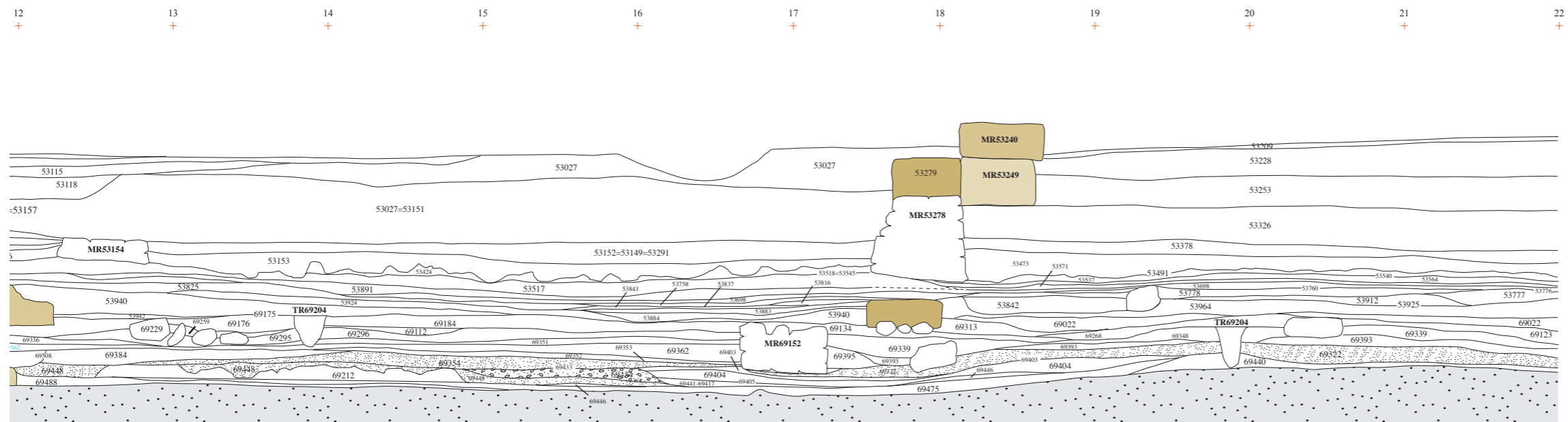
Coupe E-O IS1 (partie Est)



Coupe O-E-1S2004 (partie Ouest)



Coupe E-O 1S1 (partie Ouest)



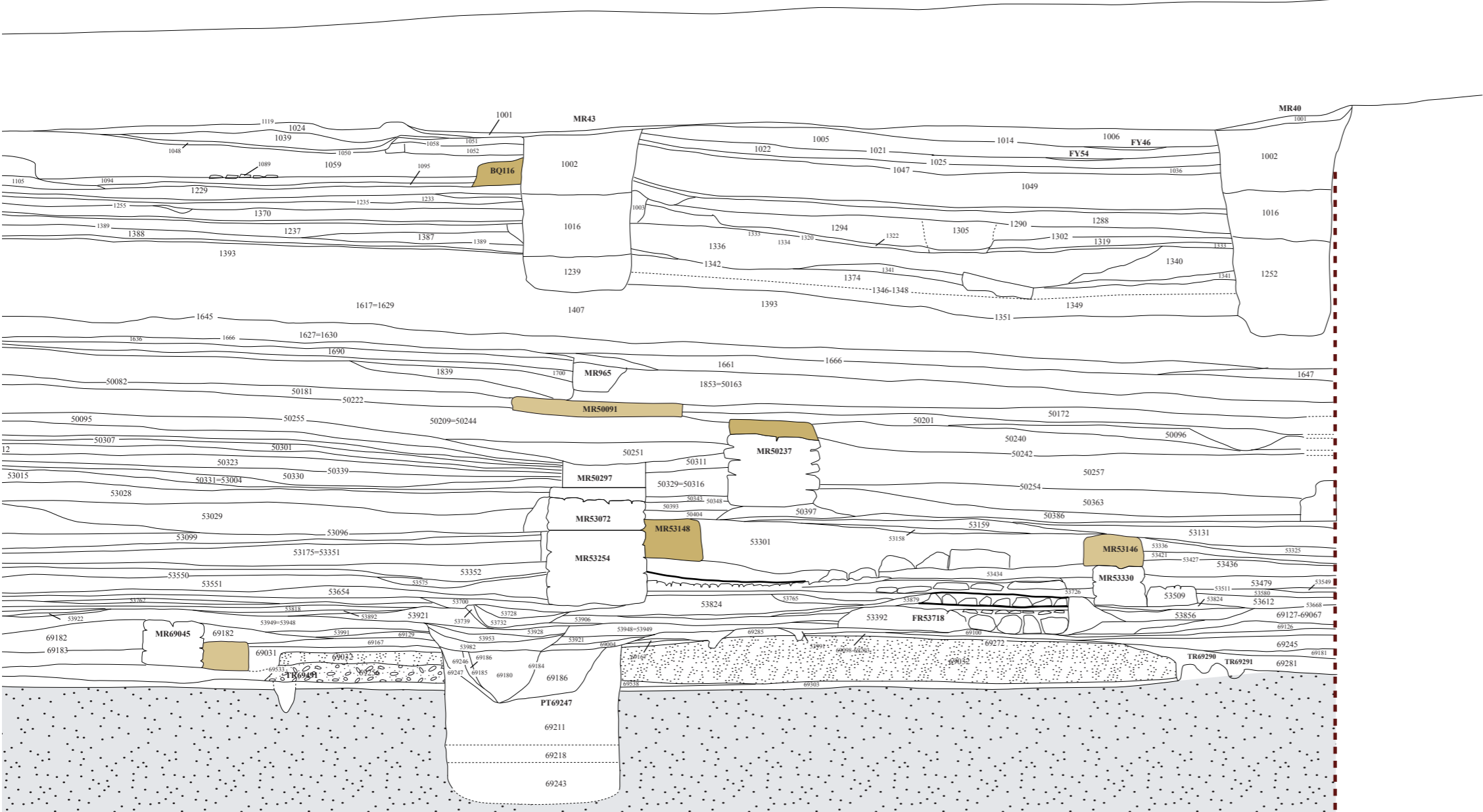
Coupe O-E 1S2004 (partie Est)

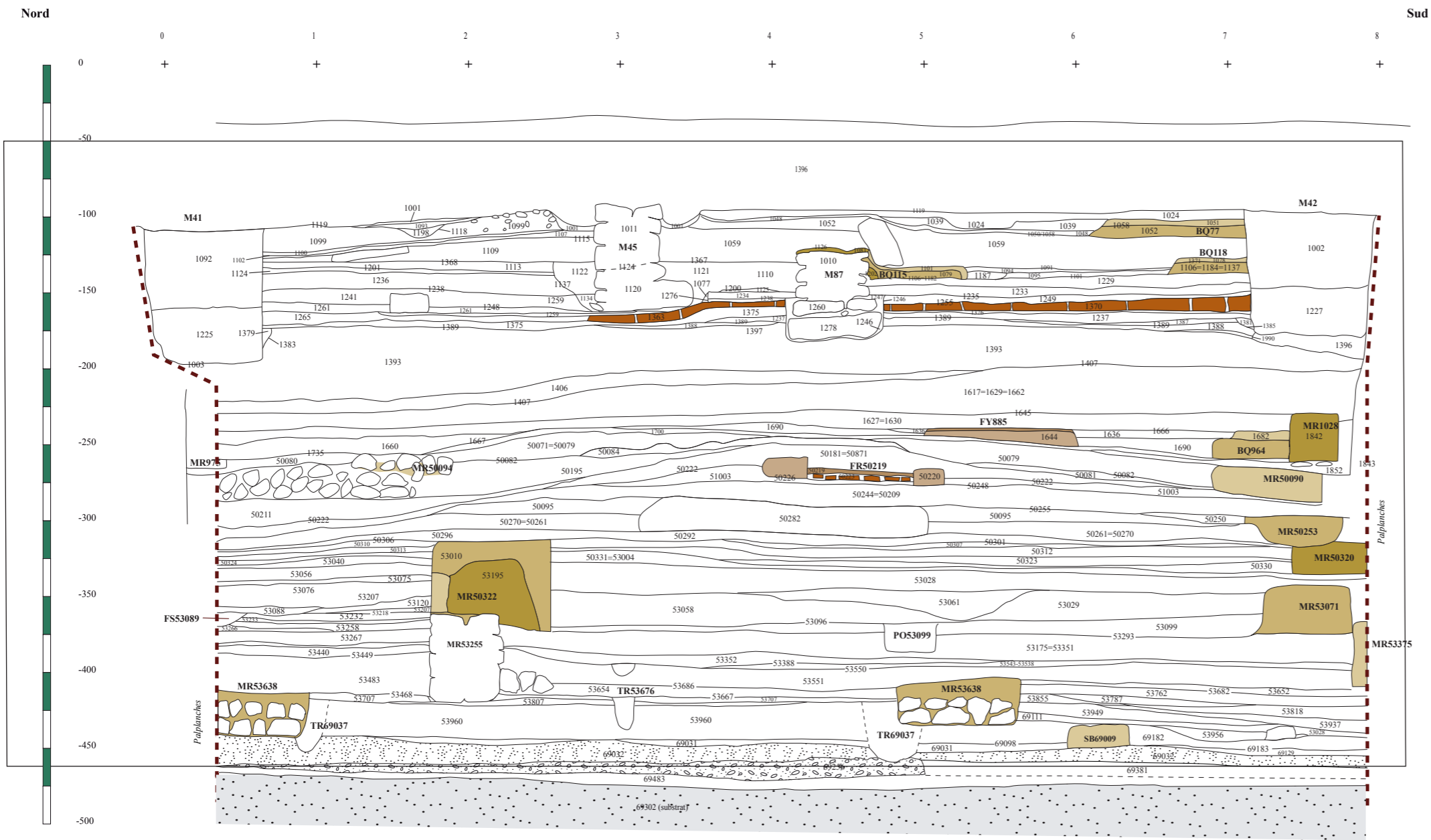


Coupe E-O 1S13

9 + 8 + 7 + 6 + 5 + 4 + 3 + 2 + 1 + 0 | -

Ouest

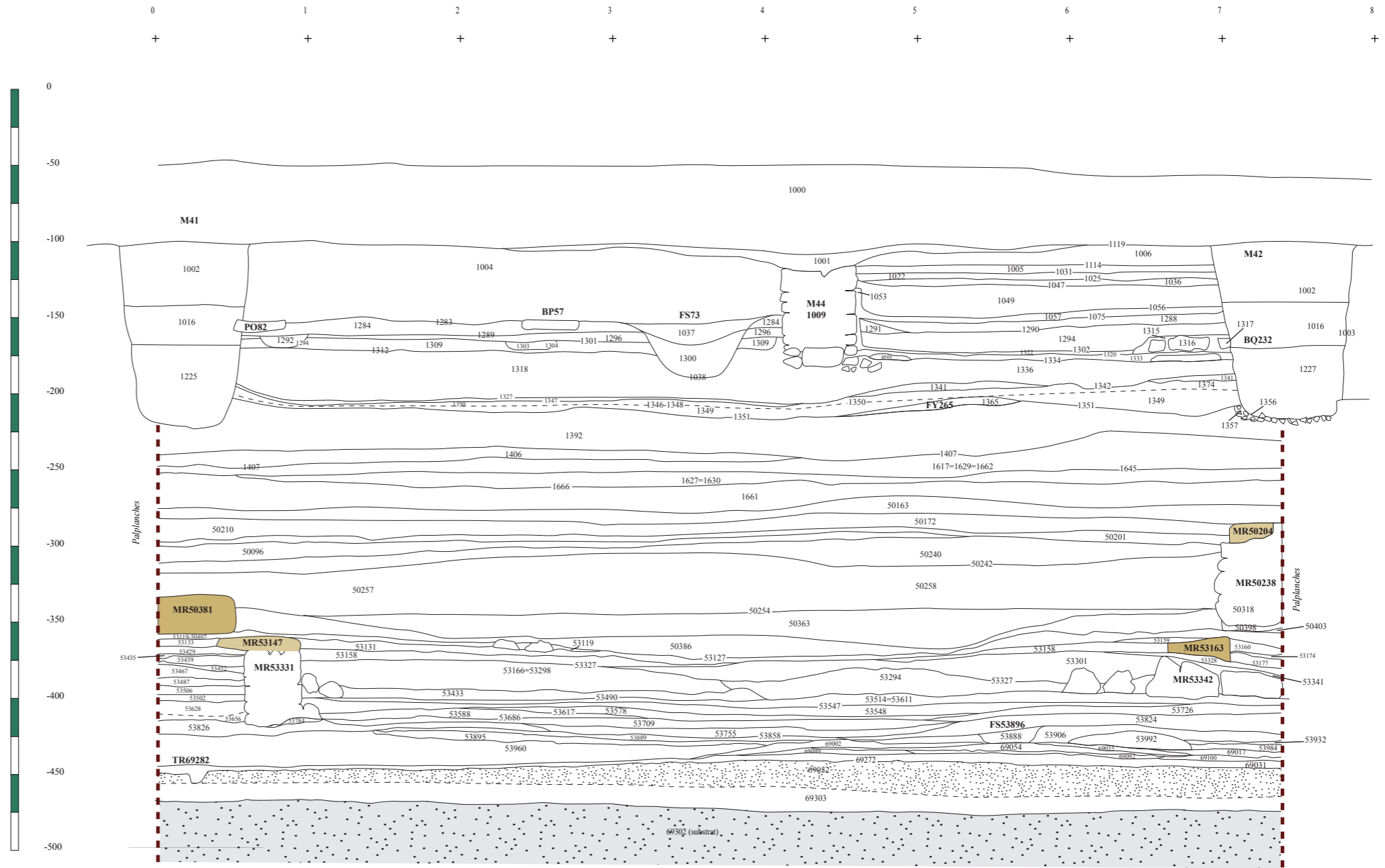




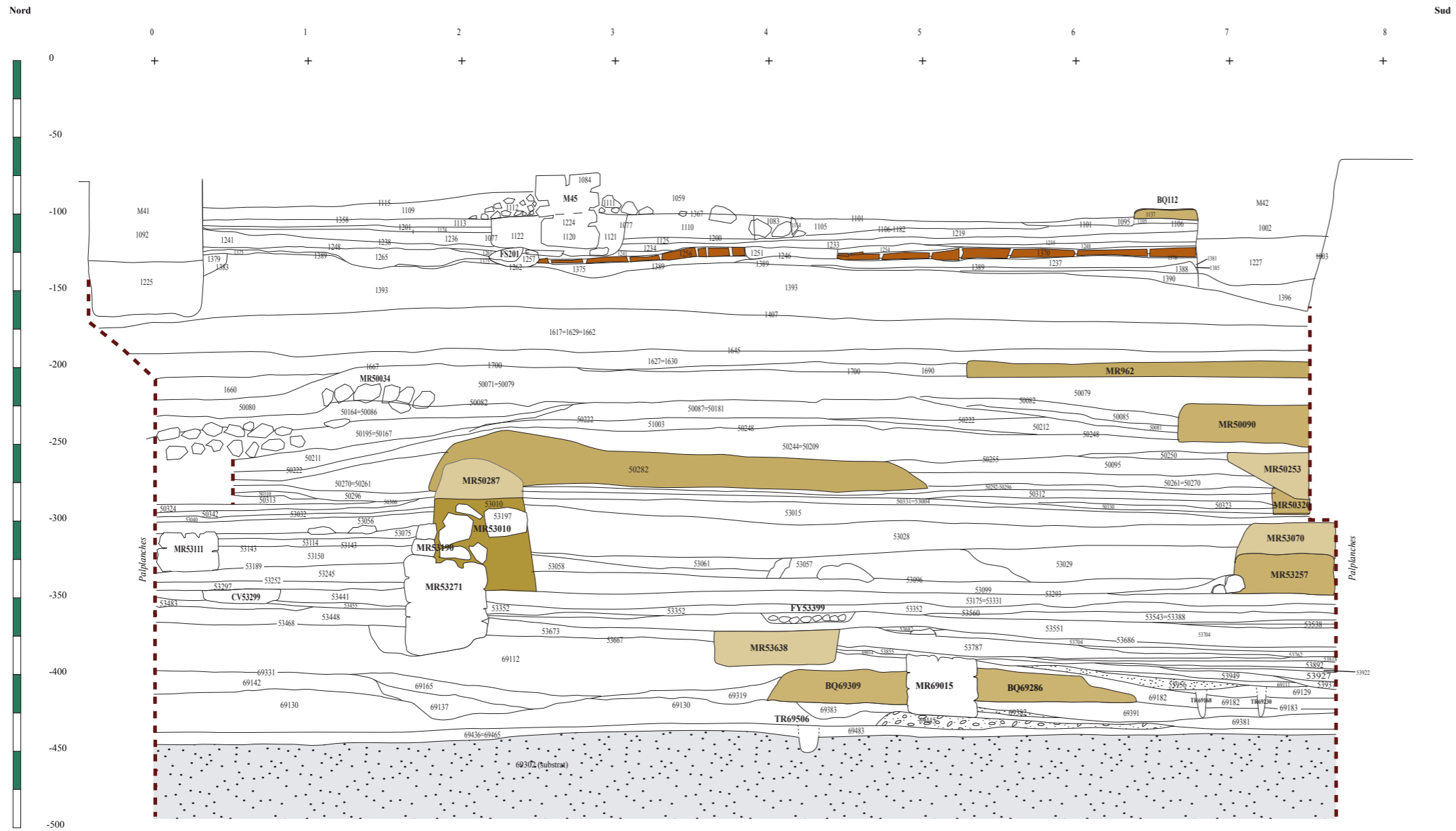
Coupe N-S 1S14

Nord

Sud

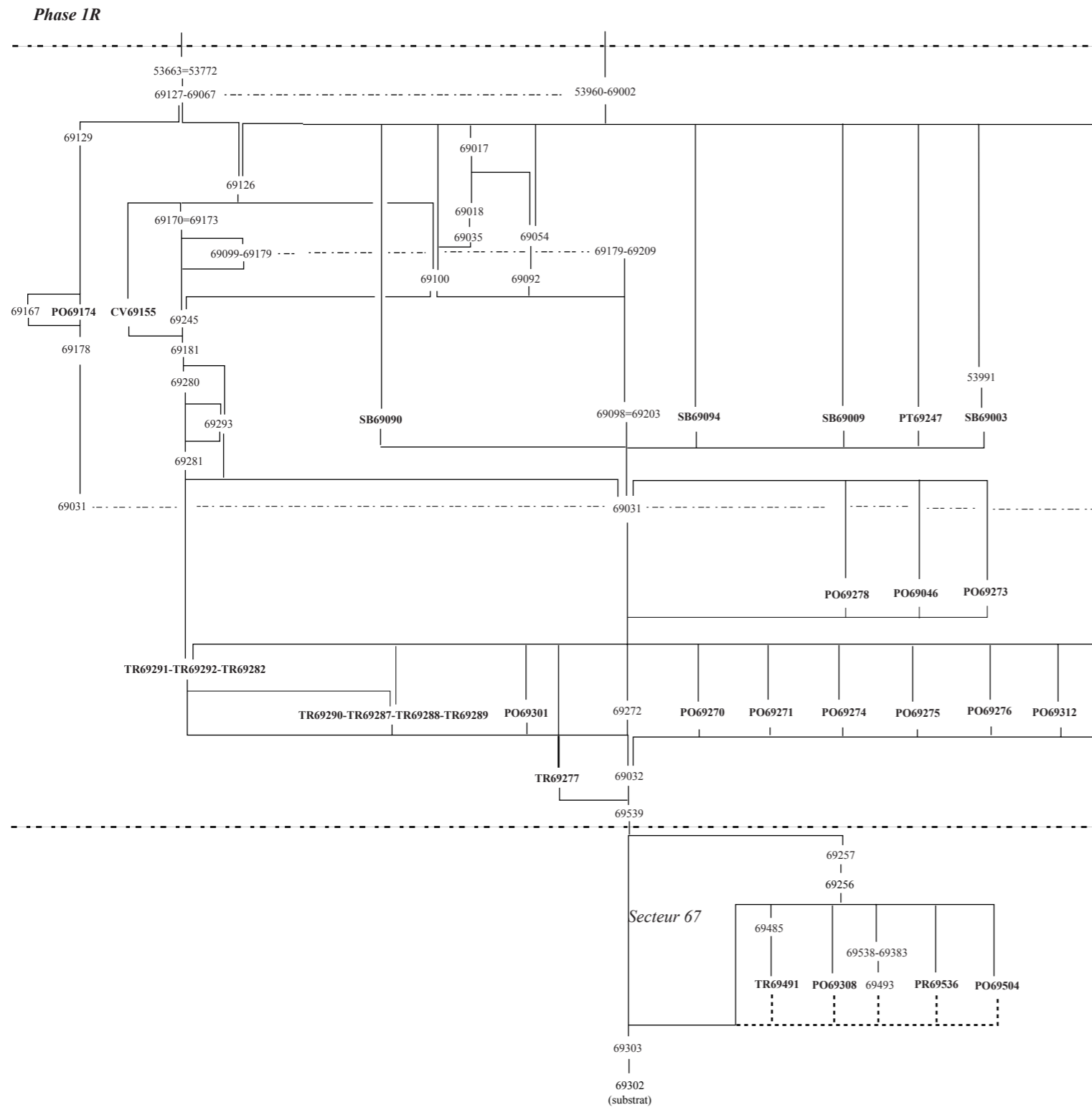


Coupe N-S 1S24

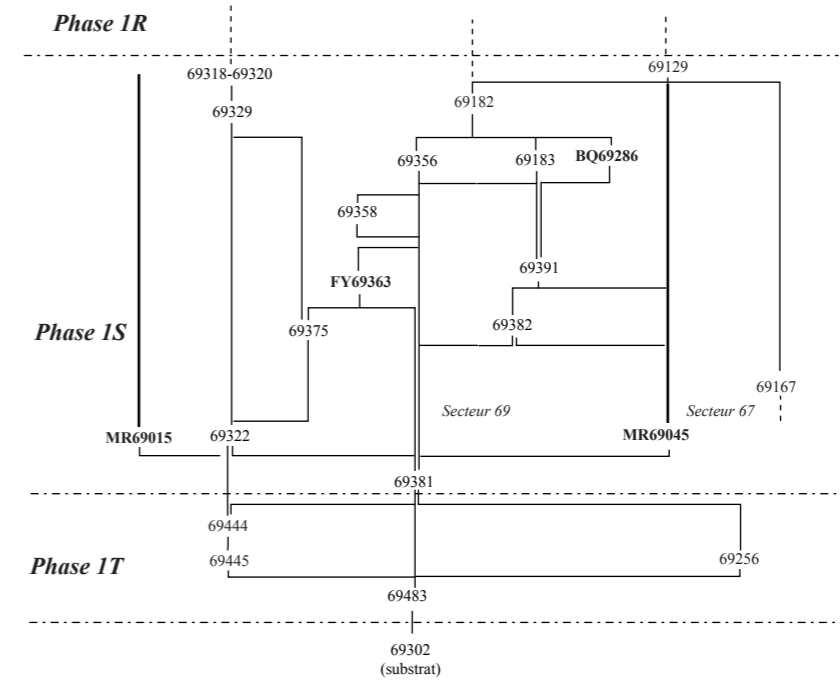


Coupe N-S 1S34

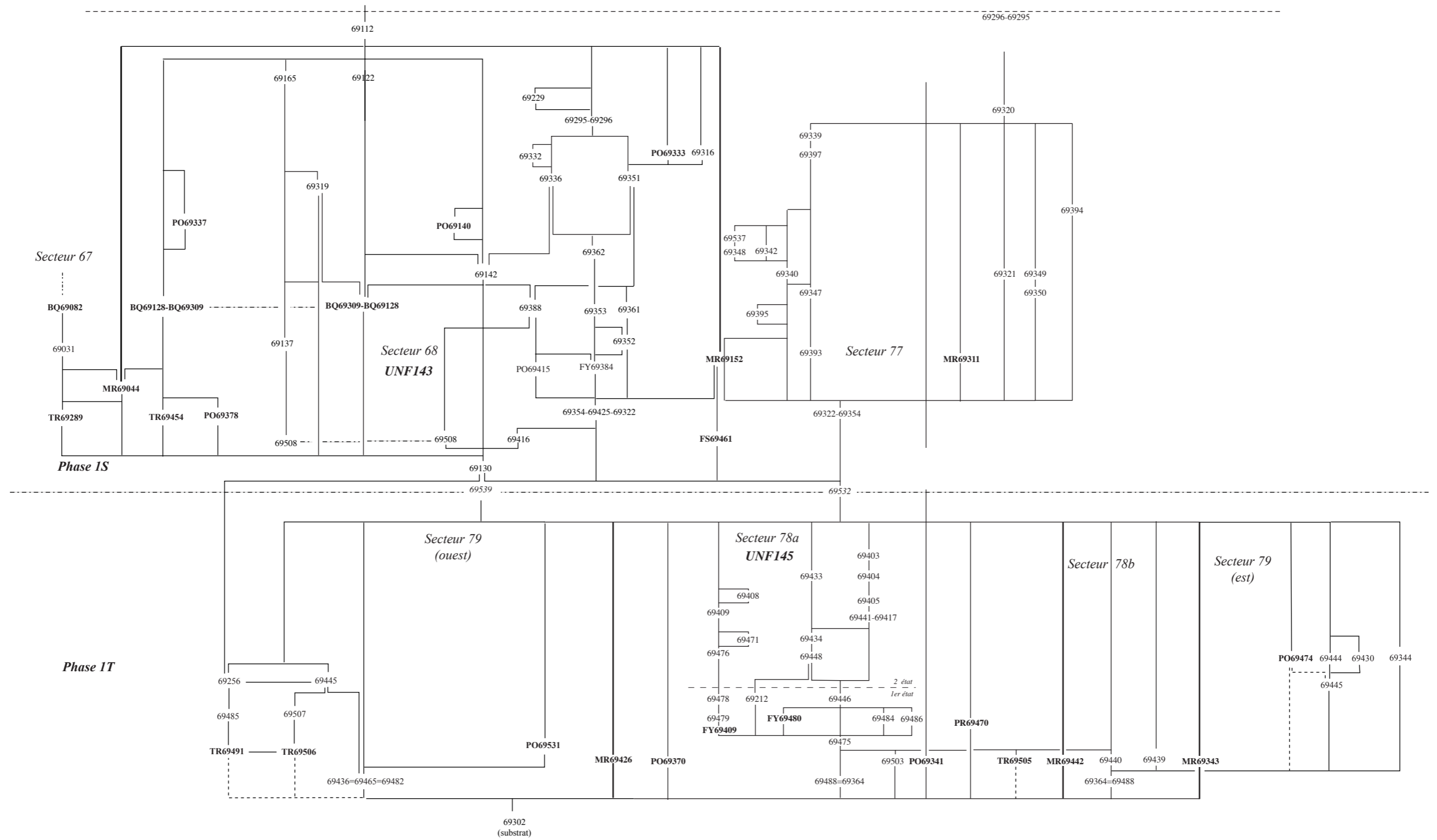
Secteur 67

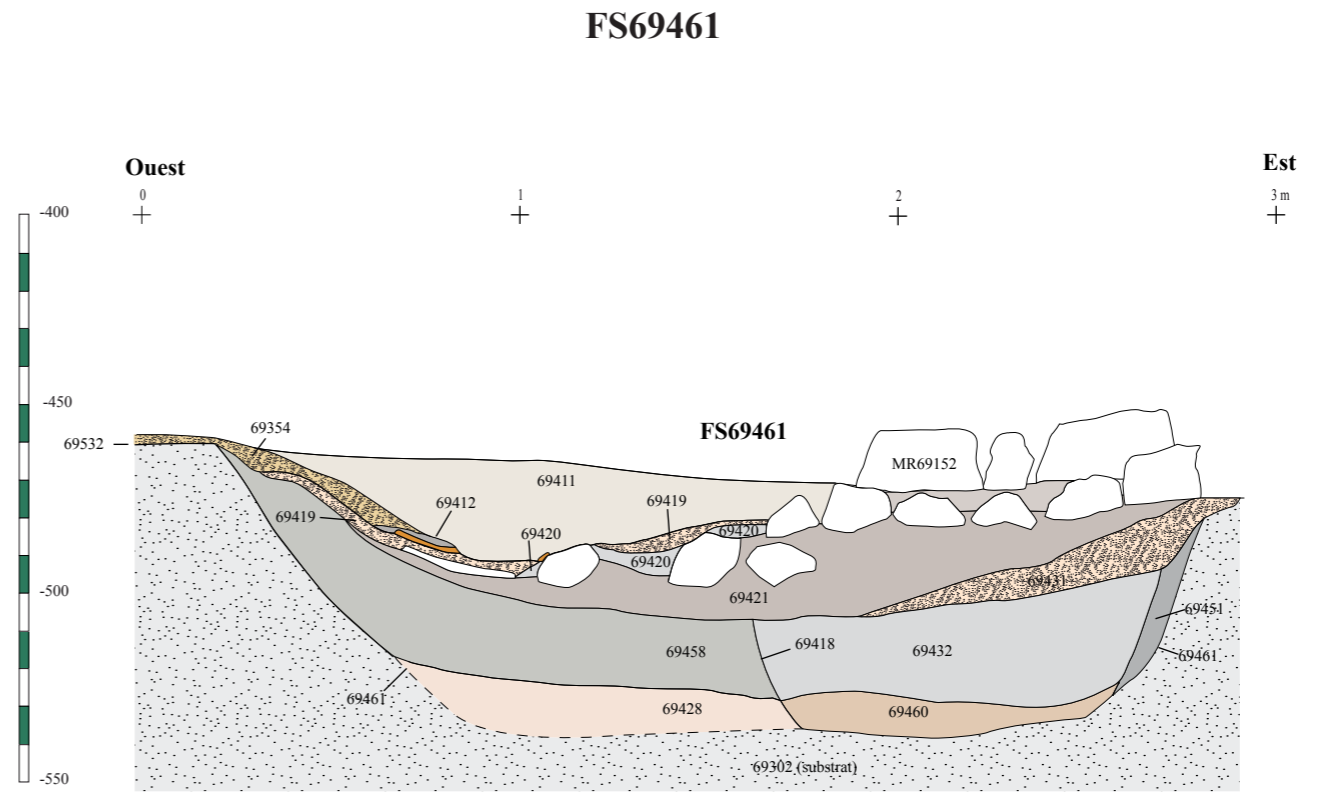
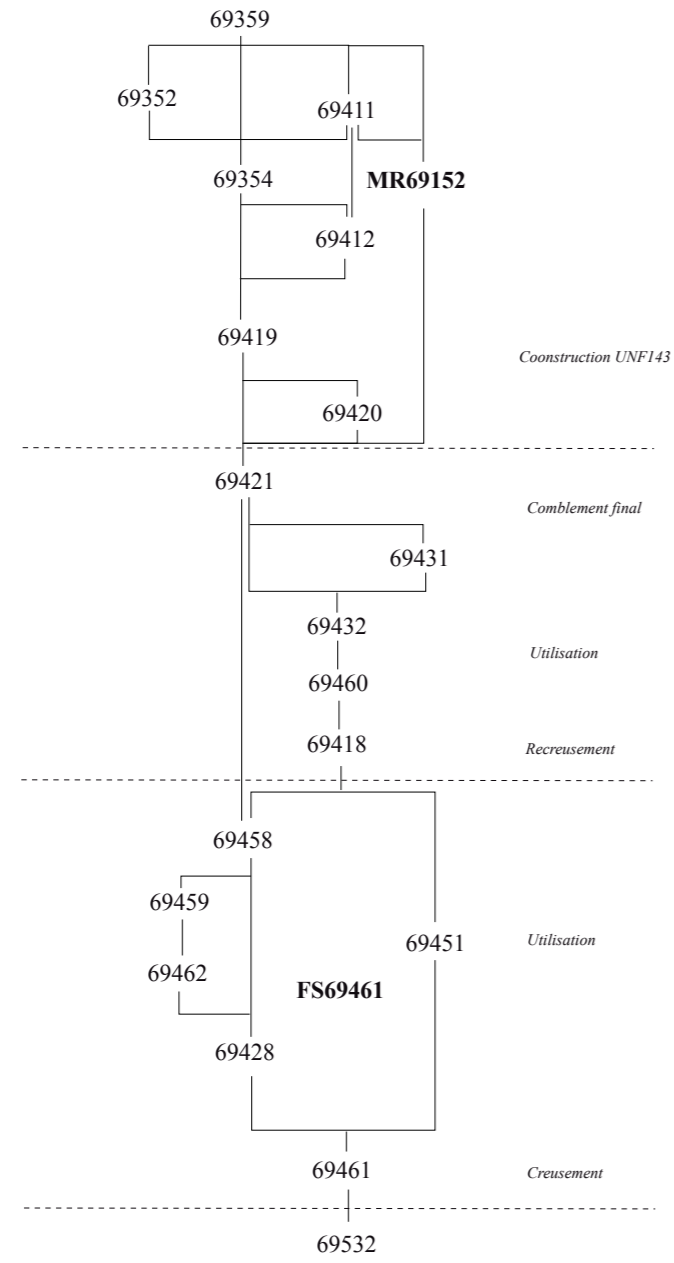


Secteur 67



Secteurs 78-79





ANNEXE 2

LE MATÉRIEL DE MOUTURE

Sylvie Cousseran-Néré, Luc Jaccotey

Huit éléments de mouture ont été exhumés lors la campagne 2015. Leur étude s'inscrit dans le cadre d'une reprise du mobilier de mouture va-et-vient du site de Lattes et de celui de la fouille de la Cougourlude, au sein d'un Programme Collectif de Recherche sur la vallée du Lez (coordination, I. Daveau). La mise en perspective de ces quelques pièces, n'est possible qu'en s'appuyant sur les données combinées de la fouille de la Cougourlude pour les phases antérieures (Daveau 2014), ainsi que des études des meules (Py 1992 et Raux 1999) et des matériaux meuliers (Dautriat et Reille 1992 et Reille 1999) qui ont déjà été menées.

Ces pièces ont fait l'objet d'un inventaire, d'un dessin et d'une détermination macroscopique des matériaux. Afin d'être remise dans leur contexte, elles ont été comparées aux autres pièces étudiées. Ce lot se compose de quatre meules dormantes (Us. 53756.1 et 2, 69351 et 69393), de deux molettes (Us. 69140 et 69347) ainsi que de deux séries d'éclats thermiques détachés d'outils de mouture (Us. 69347 et 69353). Cinq de ces pièces sont datées de la première phase d'occupation du site, entre 500 et 450 av. J.-C. (Us. 69140, 69347, 69347, 69351 et 69393), et deux de la phase ultérieure, entre 475 et 450 av. J.-C. (Us. 53756.1 et 2).

1. MATIÈRES PREMIÈRES

Ces objets sont essentiellement façonnés dans des roches basaltiques, et l'une d'entre elles a été fabriquée dans un grès (Us. 53756.2). La détermination pétrographique n'a été faite qu'à partir d'un examen macroscopique. Si cette première approche, permet de proposer de premières pistes pour une détermination des matériaux. Il pourrait être souhaitable de réaliser un certains nombres d'analyses (lames minces, analyses géochimiques,...) pour en confirmer l'origine.

1. 1. Les roches basaltiques

Trois types de roches basaltiques peuvent être distinguées : le basalte massif, le basalte vacuolaire et le basalte à cristaux de leucite.

Le basalte massif est une roche volcanique gris clair à gris foncé, massive et très peu vacuolaire, qui est composée de grains plurimillimétriques pouvant parfois être centimétriques. Cette roche provient de la vallée de l'Hérault, et des coulées basaltiques de Caux et Nizas (à 50 kilomètres à

l'ouest). Jean-Louis Reille signale que deux meules de Lattes proviennent des basanites du Volcan du Céressou (ou Célessou) (Reille 1999). Les repérages réalisés dans la vallée de l'Hérault sur les collines du « Plan du Célessou » ou « Des Baumes » à Fontès et sur les communes de Caux et Nizas ont livré un matériau similaire macroscopiquement. Ce matériau représente 50 à 60 % du corpus des outils de mouture du site de la Cougourlude, alors qu'il n'est présent que de manière anecdotique dans les meules étudiées de Lattara (Cousserans-Nère et Jaccotéy, étude en cours).

<i>Us.</i>	<i>datation</i>	<i>type</i>	<i>forme</i>	<i>matière première</i>
53756	475 à 450 av. J.-C.	meule	ovalaire	basalte gris massif
53756	475 à 450 av. J.-C.	meule	ovalaire	grès grossier hétérogène
69140	500 à 475 av. J.-C.	molette	ovalaire	basalte gris peu vacuolaire avec cristaux brillant blancs (Leucite ?)
69347	500 à 475 av. J.-C.	7 éclats thermiques		basalte gris peu vacuolaire avec cristaux brillants à reflet jaune vert et cristaux noirs, présence de cristaux blancs (Leucite)
69347	500 à 475 av. J.-C.	molette	ovalaire	basalte gris fin vacuolaire avec cristaux brillant blancs (Leucite)
69351	500 à 475 av. J.-C.	meule	table quadrangulaire	basalte gris vacuolaire
69353		5 éclats thermiques		basalte gris peu vacuolaire avec cristaux brillants à reflet jaune vert et cristaux noirs,
69393	500 à 475 av. J.-C.	meule	table quadrangulaire	basalte faiblement vacuolaire avec cristaux blancs (Leucite)

Le basalte vacuolaire est de couleur gris clair. Les vacuoles ont des dimensions comprises entre 2 millimètres et plus d'un centimètre, similaires à celles décrites pour les basaltes du Cap d'Agde (Dautria et Reille 1992, p. 236) à 50 kilomètres au sud-ouest ou de Saint-Thibéry (Reille 1999). Cette roche est employée pour une partie des meules et molettes de la Cougourlude entre 525 et 475 av. J.-C (12 à 22% du corpus). Elle est également employée, sur le site de Lattara, dans des proportions similaires jusqu'au dernier quart du Vème siècle av. J.-C., où elle devient majoritaire dans le corpus pris en compte.

Enfin, la dernière roche basaltique prise en compte et une roche magmatique vacuolaire de couleur gris foncé à cristaux blancs, composée de leucite, de pyroxène et d'olivine. La présence de leucites feldspathoïdes à la place de feldspaths rend cette roche facilement caractérisable à l'œil nu. Ce matériau a été importé d'Italie où il est présent dans l'Etrurie, le Latium, et principalement près d'Orvieto où ce matériau a été largement employé pour la fabrication de meules antiques (Peacock 1986). Cette roche est absente du corpus de la Cougourlude. Les études menées sur les meules du IVème siècle avant notre ère de Lattes, ont montré que les roches originaires d'Oriveto sont présentes en faible quantité (Reille 1999, p. 521).

1.2. Le grès

Il s'agit d'un grès grossier hétérogène lités dans lesquels sont bien visibles des grains de quartz parfois anguleux dont les dimensions varient généralement entre 0,1 et 0,5 cm, quelques passées plus grossières montrent des quartz dont la dimension dépasse 2 cm. Il s'agit probablement de grès grossier du Trias (com. pers. S. Longepierre) qui pourrait provenir de la région d'Anduze ou de Lodève dans la vallée de l'Hérault (60 kilomètres au nord-ouest ou selon J.-L. Reille, du secteur de la Montagne Noire à plus de 130 km à l'ouest de Lattes (Reille 1999, p. 521). Cette roche est employée pour la confection des outils de mouture à la Cougourlude, à partir de 575 / 550 av. J.-C., et se retrouve dans le corpus lattois jusque vers 300 av. J.-C.

L'étude des matières premières des quelques meules et molettes découvertes en 2015 met en évidence, l'utilisation préférentielle (4 pièces sur 5)

d'un basalte à cristaux de leucite lors de la première phase d'occupation (500 à 475 av. J.-C.). Ce matériau d'origine italienne est présent en association avec une roche volcanique qui pourrait provenir de la basse vallée de l'Hérault (secteur d'Agde – Saint-Thibéry). Les premières meules de l'occupation de Lattara sont donc des pièces importées. Dans un second temps (475 à 450 av. J.-C.), ces matériaux sont remplacés par du basalte massif en provenance de la moyenne vallée de l'Hérault ainsi que du grès grossier dont l'origine possible serait également la vallée de l'Hérault ou la Montagne noire. Ces pièces sont dans des matériaux similaires à ceux employés sur le site de la Cougoulde, et témoignent d'un retour aux matériaux précédemment employés, c'est-à-dire aux circuits d'approvisionnement qui étaient déjà en place.

2. TYPOLOGIE

L'analyse typologique de ces pièces n'a pu porter que sur les pièces suffisamment bien conservées ; les éclats thermiques ont été écartés.

Les meules se divisent en deux groupes. Le premier regroupe deux pièces (Us. 69351 et 69393) de forme et de section quadrangulaire, dont une (Us. 69393) pour laquelle, il est possible de connaître sa largeur (27,1 cm) et son épaisseur (6 cm). La surface active est plano-concave longitudinalement et plano-convexe transversalement. Un poli moyen est homogène sur l'ensemble de la surface active et devient plus dense aux extrémités. Le dos est plat et pour une des deux pièces (Us. 69393), il conserve des traces de régularisation par un outil en métal à pointe unique. Ce modèle de table rectangulaire en basalte est absent du corpus de la Cougoulde, où seule une meule quadrangulaire courte en grès est connue. A Lattara, en dehors de ces pièces, les meules quadrangulaires n'apparaissent qu'à la fin du Vème siècle, alors que ces deux meules sont datées entre 500 et 475 av. J.-C.

Deux autres fragments (Us. 53756 1 et 2) appartiennent à des meules de forme ovale. Elles possèdent un dos et des flancs arrondis et martelés et leur surface active est plane. Ces pièces en grès grossier (us. 53756 2) et en basalte massif (Us. 53756 1) sont similaires aux meules découvertes sur le site de la Cougoulde. Si quelques pièces ovales sont encore présentes dans le corpus de Lattara jusqu'à la fin du IVème siècle, aucune pièce datée n'est connue pour les meules ovales en basalte massif.

Les deux molettes (Us. 69140 et 69347) sont à section triangulaire. Une de ces pièces est complète (Us. 69347). Elle est de forme quadrangulaire et possède des bords parallèles. Son dos est rectiligne et les extrémités sont sub-verticales. Ses dimensions sont de 46 cm de long pour 13 cm de large et 7,3 cm d'épaisseur. La surface active est légèrement concave longitudinalement et légèrement convexe transversalement, avec une usure essentiellement marquée sur les côtés de la pièce. Ce type de profil et d'usure permettent de proposer que cet outil soit une molette de type débordant. La présence d'un petit ressaut, aux deux extrémités de la surface active, témoigne de l'usure plus marquée sur toute la partie centrale de la molette, caractéristique d'une utilisation sur une meule dont la largeur est inférieure à la longueur de la molette. La mise en forme est très poussée : l'intégrité du dos et des flancs ont été finement martelés. A quelques centimètres de chaque extrémité du dos, une encoche triangulaire (largeur 3,7 cm) a été aménagée permettant d'y placer le pouce et facilitant ainsi une bonne prise en main lors de la manipulation. Ce type de molette débordante est totalement absent des corpus de Lattes et plus largement des séries étudiées dans le sud-est de la France. Ces deux pièces, datées entre 500 et 475 av. J.-C., sont en roche basaltique d'origine italienne.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'étude des meules et molettes découvertes à Lattes lors de la campagne 2015 a permis de pendre en compte une série de pièces datant des premières décennies de l'occupation du site de Lattara. Dans un premier temps, entre 500 et 475 av. J.-C., les outils de mouture, sont essentiellement façonnés dans des roches importées d'Italie, alors que sur le site voisin de la Cougourlude les meules et les molettes sont façonnées dans des roches régionales. La forme des meules quadrangulaires tranche avec celles des meules ovalaires présentent dans le corpus de la Cougourlude et des périodes qui suivront sur le site de Lattara. De la même façon, les molettes de cette phase chronologique sont différentes de celles présentes, à la fois sur le site voisin et à Lattes. Dans un second temps, les meules découverte sont façonnées dans des matériaux régionaux, à l'image de ce qui se faisait auparavant sur le site indigène de la Cougourlude. La première occupation du site de Lattara se traduit, dans ce secteur, par l'apparition d'un type particulier d'outils de mouture importé d'Italie, venant remplacer les outils utilisés à la même époque sur le site voisin. Il semble donc que les premiers occupants de Lattara soient arrivés sur le site avec leurs outils de mouture.

Ces résultats, importants, demandent à être confirmés et précisés. Les observations macroscopiques pourraient être complétées par une série d'analyses afin d'appréhender plus précisément l'origine géologique et géographique des pièces. La reprise du matériel de mouture va-et-vient de Lattes, et notamment des pièces qui ont été découvertes postérieurement aux travaux déjà menés (Py 1993 et Raux 1999) devra permettre de mieux comprendre l'évolution de ces outils dans les premières décennies d'occupation du site de Lattes.

BIBLIOGRAPHIE

Dautria J.M. et Reille J.L. – 1992 : Analyse pétrographique et détermination de la provenance du matériau basaltique de la provenance des meules antiques de Lattes, in *Lattara*, 5, p. 233 à 237.

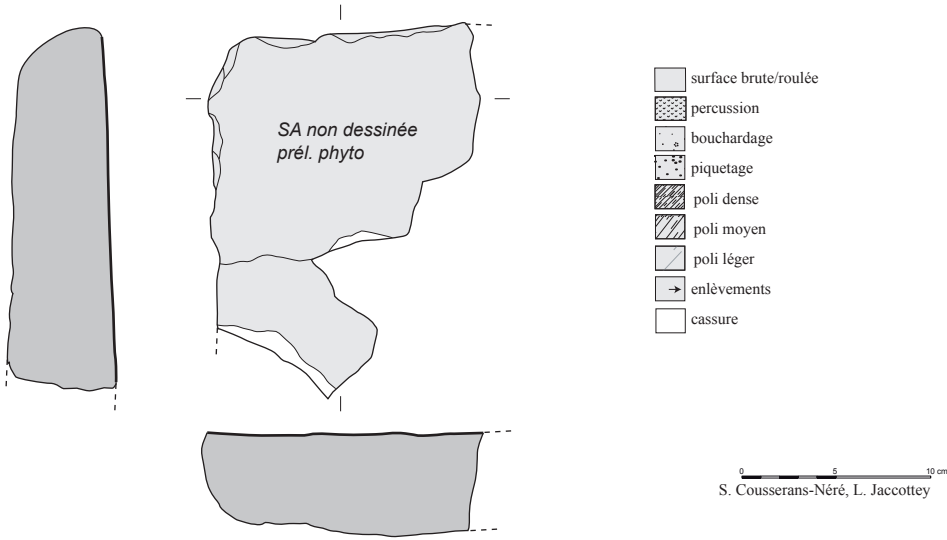
Daveau I. - 2014 : Lattes (34), La Cougourlude et Mas de Cause 2 – Village du premier âge du Fer et zones funéraires romaines – Rapport de fouille Inrap, T1 (2 vol.) 586 p., T2 344 p. et T3 (5 vol.) 1606 p.

Peacock, D.S.P. - 1986. The production of Roman millstones near Orvieto, Umbria, Italy. *Antiq. J.* 66 (1), 45 à 51.

Py, M. - 1992 : Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, in *Lattara*, 5, p. 183 à 232.

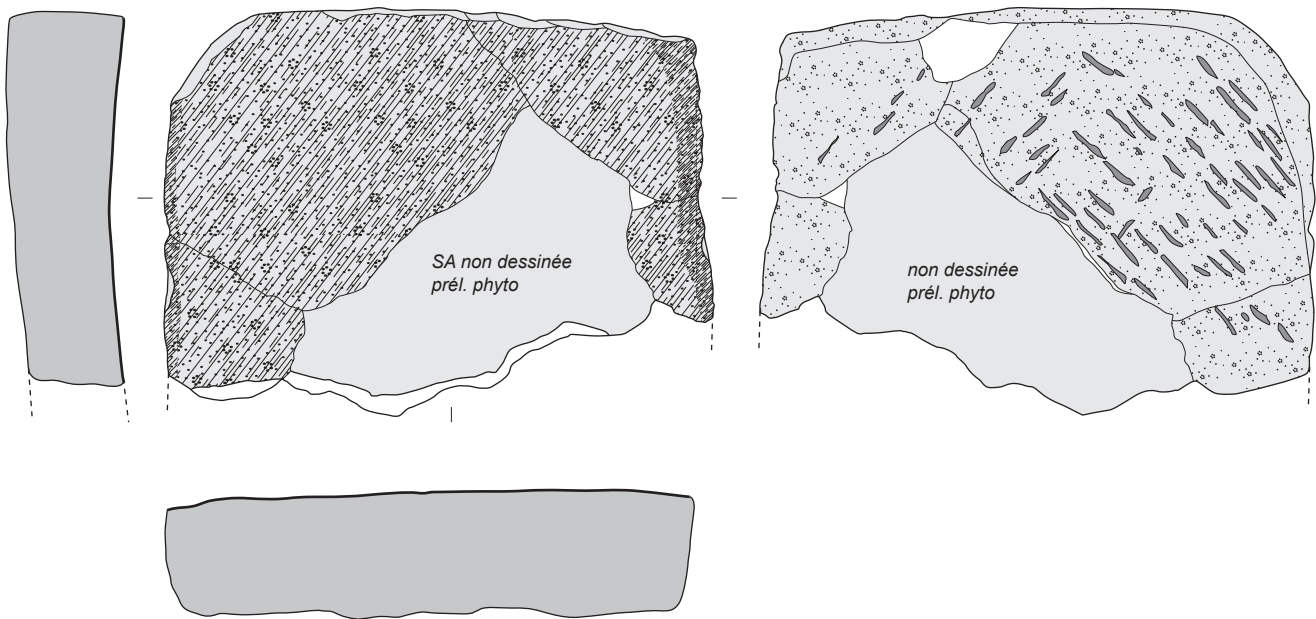
Raux S. - 1999 : Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère, in *Lattara*, 12, p. 446 à 514.

us 69351 obj. 69351 - 3
basalte vacuolaire

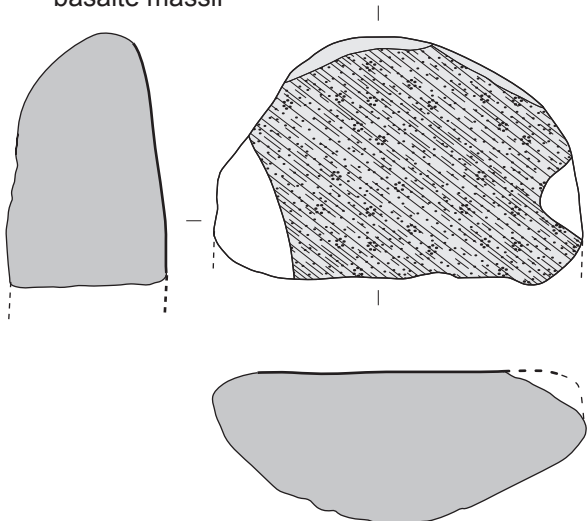


■ Fig. 1 : Meules

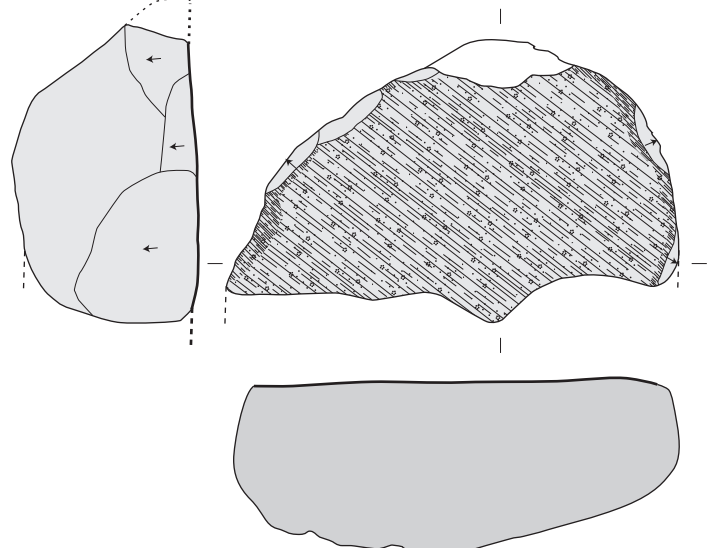
us 69393 obj. 69393 - 1
basalte à cristaux de leucite



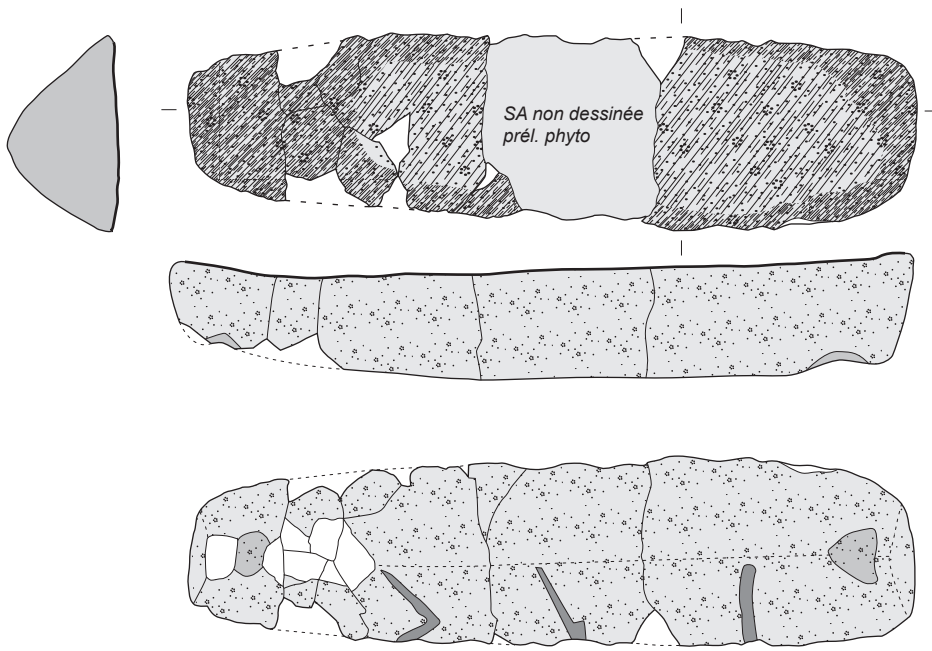
us 53756 obj. 53756 - 1
basalte massif



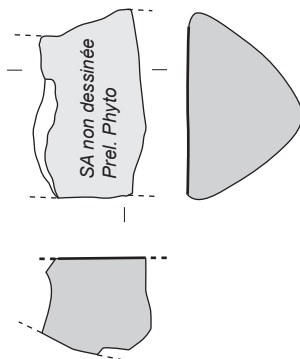
us 53756 obj. 53756 - 2
grès grossier



us 69347
basalte à cristaux de leucite



us 69140 obj. 69140 - 1
basalte à cristaux de leucite ?



0 5 10 cm
S. Cousserans-Néré, L. Jaccotéy

- surface brute/roulée
- percussion
- bouchardage
- piquetage
- poli dense
- poli moyen
- poli léger
- enlèvements
- cassure

■ Fig. 1 : Molettes

ANNEXE 3

LES PRÉLÈVEMENTS

Núria Rovira, Stéphanie Duboscq, Miguel Tarongi et Rachël Pinaud-Querrac'h

INTRODUCTION

Les protocoles généraux d'échantillonnage appliqués à Lattes sont recueillis dans des publications précédentes (§ M. Py, Lattara 10, 1997, p. 38-43). Durant la campagne de fouilles de 2015, les prélèvements ont été essentiellement destinés à l'obtention de données économiques et environnementales (notamment archéobotaniques et archéozoologiques) en liaison avec les différentes problématiques d'étude en cours sur la zone 1 :

- recherches sur la fondation de la ville et l'habitat ancien : zone 69 (première moitié V^e siècle av. n. è.)

1. MÉTHODES ET MATÉRIELS

D'un point de vue méthodologique, les unités stratigraphiques échantillonnées sont choisies parmi les plus homogènes et les plus susceptibles d'apporter des données sur l'exploitation des ressources naturelles végétales ou animales. Ces couches présentent une fourchette chronologique courte et bien établie (égale ou inférieure à 50 ans).

Les prélèvements destinés aux différentes disciplines paléo-économiques et paléo-environnementales sont regroupés dans deux catégories principales : prélèvements systématiques (foyers, fosses, trous de poteau et comblements de récipients) et prélèvements non systématiques (couches de dépotoir, couches charbonneuses et cendreuses, couches de destruction, sédimentations de sol et remblais). Le critère principal de sélection d'un échantillon est l'apparition de restes organiques, notamment archéobotaniques et archéozoologiques, bien que la fonctionnalité reste également un critère de choix.

Le premier groupe fait l'objet généralement du prélèvement de la totalité du sédiment, notamment quand le volume de sédiment n'excède pas 50 litres. En ce qui concerne le deuxième groupe, un test exploratoire de 20 litres de sédiment est utilisé pour évaluer la richesse de la couche et déterminer le volume de sédiment à prélever par la suite. Il peut s'avérer que ce test soit nul (absence de restes), négatif (nombre insuffisant de restes, ce qui conduit à l'arrêt de l'échantillonnage sur l'US concernée) ou positif (nombre suffisant de restes, ce qui conduit à augmenter le volume de sédiment prélevé sur l'US concernée).

Le traitement des échantillons passe par le tamisage du sédiment, soit par flottation à l'aide d'une machine (tamis intérieur de 4 mm et colonne

extérieure de 5, 1, 0,5 et éventuellement 0,25 mm), soit au jet d'eau sur une colonne de tamis (mailles de 5/4, 2/1 et 0,5 mm). Le choix de la technique de tamisage se fait en fonction du type de restes à collecter, mais aussi du volume de sédiment à tamiser. Une fois tamisés, les refus de tamis des fractions de 5, 4, 2 et 1 mm sont triés à l'œil nu et les refus des fractions de 0,5 et 0,25 mm sont stockés pour un tri ultérieur à la loupe binoculaire. Ensuite, les données concernant chaque échantillon sont enregistrées sur Syslat. Enfin, les différents restes sont classés par spécialité et stockés pour leur étude ultérieure.

Durant la campagne de 2015, en raison de l'effort d'échantillonnage et de tamisage réalisé (3219 litres de sédiment) et de la présence de très nombreux restes carpologiques et d'ichtyofaune, les fractions intermédiaires (2 et/ou 1 mm) de tous les échantillons n'ont pas pu être triés au cours de la fouille ni lors du post-fouille (prolongé en novembre-décembre avec deux contrats de tri équivalant à 2 mois et demi).

Le ramassage manuel de la macrofaune, des coquillages, des grands os d'ichtyofaune, des coprolithes et des concentrations de charbons se fait systématiquement lors de la fouille. Les divers restes de faune font l'objet d'un tri préliminaire permettant d'isoler la macrofaune, la microfaune, l'ichtyofaune, l'avifaune, les tortues et d'autres catégories animales.

Un dernier élément à souligner concernant les restes végétaux est l'attestation tant de la carbonisation que de l'imbibition comme modes principaux de préservation, bien que le premier soit cette année plus abondant que le second en raison de la présence de nombreuses couches d'incendie.

2. LA CAMPAGNE DE 2015

Durant la campagne de fouilles de 2015, l'échantillonnage de la zone 1 a porté essentiellement sur les structures et unités stratigraphiques appartenant surtout aux phases 1S et 1T (Fig. 1). Un total de 146 échantillons sédimentaires destinés aux disciplines archéozoologiques et archéobotaniques a été ainsi prélevé. Ces échantillons représentent un volume de sédiment tamisé de 3219 litres. Un certain nombre d'US ont fait l'objet d'une fouille et d'un échantillonnage par carroyage (US 69321, 69403, 69441, 69446 et 69475), tandis que deux autres ont également bénéficié d'un prélèvement suivant les « lots » ou groupes de vases céramiques écrasés sur place (US 69340 et 69347). En parallèle, des échantillons de charbons de bois et de bois gorgés d'eau ont été aussi prélevés directement sur le terrain (voir rapport L. Liottier).

2.1. Types de prélèvements et disciplines concernées par l'échantillonnage

L'échantillonnage a porté sur les unités stratigraphiques et les structures suivantes (Fig. 1) :

- 5 trous de poteau ;
- 6 comblements de fosse ;
- 5 sédimentations de sol ;
- 1 sol d'occupation intérieur ;
- 2 sols d'occupation extérieurs ;
- 6 niveaux de destruction (incendie) ;
- 1 couche de destruction de mur ;
- 6 remblais ;
- 3 décharges de foyer ;
- 5 niveaux de foyer ;
- 1 bois/vannerie carbonisée;

3 vases écrasés sur place ;
1 niveau de sable pur.

La liste ci-dessous tient compte des prélèvements réalisés pour les diverses disciplines concernées par l'échantillonnage ; ceux qui ont livré des restes sont notés entre parenthèses. Il faut souligner que le tri n'est pas encore achevé pour certaines fractions intermédiaires (2 et 1 mm), ce qui peut modifier cette liste. Les différents types de tests sont également mentionnés dans cette synthèse.

Anthracologie/xylogologie	136 (130)
Ichtyologie	132 (105)
Carpologie	145 (82)
Malacologie	1 (1)
Macrofaune	0
Microfaune	120 (10)
Autres PRL	9 (38)
Tests positifs	6
Tests négatifs	2
Tests nuls	0
Nb litres traités	3219
Nb total PRL sédimentaires	146

2.2. La phase 1R

L'échantillonnage de la phase 1R (1R5), datée de -475/-450, n'a concerné cette année qu'une seule structure, la fosse FS69323, avec les deux dernières unités de comblement (US 69330 et 69338). Les restes anthracologiques et xylogologiques, carpologiques et l'ichtyofaune sont abondants notamment dans la dernière couche.

2.3. La phase 1S

L'échantillonnage de la phase 1S (-480/-470) a porté sur deux remblais (US 69320 et 69352), le dernier lié à une activité de construction, un sol d'occupation extérieur (US 69321), cinq couches de destruction par incendie (US 69329, 69347, 69350, 69353 et 69429), une couche de destruction de mur (US 69393), trois comblement de vases détruits sur place (US 69340, 69342 et 69348), un foyer lenticulaire (US 69355), le comblement d'une fosse-foyer (US 69363) et un artéfact en bois ou vannerie carbonisé (US 69392). Plusieurs fosses ont été également échantillonnées : FS69385 (US 69385), FS69418 (US 69412, 69432 et 69460), FS69461 (US 69428 et 69462).

Notons que l'US 69321 a été fouillée et tamisée par carroyage, tandis que les différents lots de vases céramiques écrasés sur place (US 69340 et 69347) ont été également isolés et tamisés séparément.

En général, il faut noter l'abondance de restes ligneux, carbonisés et imbibés, dans la plupart de ces contextes. Les carpo-restes, conservés également par carbonisation et imbibition, sont particulièrement abondants dans les US 69320, 69321 et 69353 ; notons la présence dans les assemblages carbonisés de nombreux restes de balles (bases d'épillets et segments de rachis). Les restes archéozoologiques, surtout d'ichtyofaune, sont présents dans la presque totalité des unités stratigraphiques échantillonnées, bien que ces derniers soient plus abondants surtout dans l'US 69321 (dans certains carrés comme par exemple les C2 et C3) et 69350. Il est à signaler la faible

présence de microfaune. Les restes d'insectes sont aussi assez abondants, mais ils se trouvent surtout dans les US superficielles et peuvent être de pollutions actuelles.

Une couche d'incendie (US 69394) a été datée dans la phase de transition entre 1S et 1T.

2.4. La phase 1T

La phase 1T (-500/-480), attestée déjà l'année dernière, est la plus ancienne phase d'occupation de cette zone. L'échantillonnage a porté sur plusieurs structures et unités stratigraphiques variées dont cinq sédimentations de sol (US 69403, 69436, 69440, 69441 et 69446), un sol d'occupation (US 69475), un autre sol d'occupation extérieur (US 69439), quatre remblais (US 69404, 69433, 69434 et 69448), cinq comblements de trous de poteaux (US 69437, 69438, 69466, 69473 et 69474), ainsi que les comblements de deux foyers (FY69409 –US 69478 et 69479- et FY69480 –US69480-) et les décharges associées (FY69409 –US 69408 et 69471- et FY69480 –US 69484-). Les unités stratigraphiques 69403, 69404, 69433, 69441, 69446, 69471 et 69475 ont été fouillées et tamisées par carroyage.

Comme pour la phase suivante, les restes anthracologiques et xylologiques sont très abondants dans la plupart des échantillons comme par exemple les US 69403 et 69441 ; notons leur présence plus discrète dans les US 69446 et 69475. Les carporestes sont à nouveau présents un peu partout (par exemple dans l'US 69446) mais la plupart des refus de tamis de 2 et 1 mm n'ont pas encore été triés et nous n'avons donc pas une vision réelle de leur abondance. La même chose est vraie pour les restes d'ichtyofaune, même si l'on peut dire déjà qu'ils sont particulièrement abondants dans les US 69403 (carré C3, par exemple) ou 69439. Les restes de coquillages, surtout des coquilles de moules, sont aussi très présents dans les différents sédimentations de sol et sols de cette phase. Enfin, notons l'attestation de très nombreux restes de matériaux de construction (torchis) notamment dans les US 69403, 69446, 69475 et 69479.

4. BILAN

Les niveaux d'occupation les plus anciens de la zone 1 (phases 1S et 1T) présentent des conditions de conservation anaérobies permettant la conservation de très nombreux restes végétaux. Il est à noter cependant l'abondance de restes carbonisés dans les différents unités stratigraphiques et structures de la phase 1S détruites par un incendie. Des déchets de consommation (restes végétaux, ossements d'animaux, coquillages...) ont été retrouvés dans les différents niveaux d'occupation et les remblais, parmi lesquels sont à noter les témoins de stockage de graines dans des amphores et d'autres récipients céramiques associés à l'UNF143.

L'exceptionnelle conservation de ces niveaux anciens de ces deux premières phases d'occupation de l'agglomération de Lattara nous a poussé à réaliser un effort d'échantillonnage et de tamisage. L'abondance de restes a rendu pratiquement impossible le tri des refus de tamis intermédiaires (mailles de 2 et 1 mm ; tamisés par colonne ou par flottation) dans le temps imparti pour les fouilles. Une partie de ces refus a été donc stockée sans trier, comme la fraction de 0,5 mm, en attendant l'étude des contextes archéologiques lors de leur publication.

Un bilan général des prélèvements disponibles pour les trois premières phases d'occupation de la zone 1, montrant notamment l'état du tri de cette fraction intermédiaire, est présenté dans la figure 2.

REMERCIEMENTS

Le travail de la « cellule PRL », notamment de Stéphanie Duboscq (université de Barcelone, Espagne), Miguel Tarongi (M2, université de Saragosse, Espagne) et Rachël Pinaud-Querrac'h (M1, université Paul Valéry-Montpellier 3) a été spécialement remarquable et intense cette année. Bravo !!!!

La réalisation des différentes tâches liées à l'échantillonnage de Lattara n'aurait pas été possible non plus sans la collaboration des étudiants bénévoles participant au chantier de fouilles qui ont passé de nombreuses heures à trier les refus de tamis. Un grand merci à tous.

Us	inventaire	Fait	groupe	localisation	test	nblitres	Disciplines	TPQ	TAQ	Phase
69330	69330-1	FS69323		2eme comblement de la fosse FS69323		10	/a/i/c/mf/	-475	-450	1R5
69338	69338-1	FS69323		3eme comblement de la fosse FS69323		10	/a/i/c/mf/	-475	-450	1R5
69320	69320-1			Remblai (Test)	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69320-2						30	/a/c/	-500	-475
69321	69321-3			A1		20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-5			A2		50	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-2			A3		60	/a/i/mf/	-500	-475	1S
	69321-4			A4		40	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-1			B1		5	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-8			B2		90	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-7			B3		70	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-6			B4		40	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-10			C2		60	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69321-9			C3		90	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69329	69329-1			Surface de destruction par incendie (Test)	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69329-2						50	/a/i/c/	-500	-475
69340	69340-3		4			5	/c/x/	-500	-475	1S
	69340-2		5			10	/c/x/	-500	-475	1S
	69340-4		8			4	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69340-1		9	Vase écrasé sur palce de type amphore		20	/c/x/	-500	-475	1S
69342	69342-1			Contenu d'un vase (amphore) en place		2	/c/x/	-500	-475	1S
69347	69347-4		1	Couche d'incendie		20	/c/x/	-500	-475	1S
	69347-1		2			50	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69347-2		4			20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69347-8		5	Test	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69347-9		5			65	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69347-6		7			30	/c/x/	-500	-475	1S
	69347-3		8			20	/c/x/	-500	-475	1S
	69347-5		8			20	/c/x/	-500	-475	1S
69347-7					20	/c/x/	-500	-475	1S	
69348	69348-1			Concentration de graines entreposées dans une urne		3	/a/c/	-500	-475	1S
69350	69350-3		1	couche d'incendie		60	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69350-1		2			55	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69350-2					20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69352	69352-1			Remblai de matériaux destinés à la construction (Test)	négatif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69353	69353-1			Couche de destruction de structures en matière végétale (Test)	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69353-2					80	/a/i/c/	-500	-475	1S
	69353-3					50	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69353-4					50	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69353-5					150	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69355	69355-1	FY69355		Trace de foyer lenticulaire		2	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69363	69363-1	FY69363		Comblement de fosse-foyer (utilisation)		12	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69385	69385-1	FS69385		Comblement de la fosse FS69385		5	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69392	69392-1			Bois ou vannerie carbonisée		6	/a/c/	-500	-475	1S
69393	69393-1			Couche de destruction de mur		60	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69412	69412-1	FS69418		Comblement (pellicule charbonneuse) de la fosse FS69418		10	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69428	69428-1	FS69461		Comblement de la fosse FS69461 (Test)	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
	69428-2	FS69461					80	/a/i/c/	-500	-475
69429	69429-1			Couche de destruction, probablement liée à la maison à abside		60	/a/i/	-500	-475	1S
69432	69432-1	FS69418		Comblement de fosse		40	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69460	69460-1	FS69418		Possibles restes de terre préparés par foulage		50	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69462	69462-1	FS69461		comblement de fosse FS 69461		20	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S
69394	69394-1			couche d'incendie		10	/a/i/c/mf/	-500	-475	1S-1T
69403	69403-2			A2		7	/a/i/c/	-500	-500	1T
	69403-6			A2		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-3			A3		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-5			A4		10	/a/i/c/	-500	-500	1T
	69403-7			A5		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-1			B1		1	/a/c/	-500	-500	1T
	69403-13			B2		35	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-12			B3		15	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-4			B4		23	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-17			B5		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-10			B6		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-15			C1		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T

	69403-8		C2		15	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-11		C3		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-16		C6		7	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-9		C8		35	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69403-14		D2		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69404	69404-2		A4 Recharge de sol (remblai)		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69404-1		A5		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69404-3		D2		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69408	69408-1	FY69409	décharge de foyer (cendres et charbons)		30	/a/i/c/	-500	-500	1T
69433	69433-1		B3 Recharge de sol ? (remblai indifférencié)		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69433-3		B7		30	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69433-2		C7		30	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69434	69434-1		Recharge de sol (Test)	négatif	20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69436	69436-1		Sédimentation de sol		40	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69437	69437-1	MR69343	Creusement-comblement de trou de poteau		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69438	69438-1	MR69343	creusement-comblement de trou de poteau		1	/a/i/c/	-500	-500	1T
69439	69439-1		Couche d'occupation d'espace extérieur		55	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69439-2				50	/a/i/c/	-500	-500	1T
69440	69440-1		Sédimentation de sol		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69441	69441-12		A5 Sédimentation de sol		4	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-13		B2		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-1		B3 Test	positif	20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-15		B3		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-16		B4		6	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-10		B5		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-9		C2		40	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-8		C3		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-6		C4		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-7		C5		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-14		C6		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-11		C7		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-2		D2		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-3		D3		30	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69441-4		D3		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69441-5		D4		28	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T	
69446	69446-14		B3 Sédimentation de sol		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-8		B4		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-15		B6		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-2		C3		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-9		C5		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-10		C6		4	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-1		C7		16	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-4		C8		17	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-3		C9		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-6		C9		16	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69446-13		D4		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69446-7		D5		2	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T	
69446-11		D7		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T	
69446-12		D8		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T	
69446-5		D9		3	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T	
69448	69448-1		A7/A8/B7/B8 Remblai de sable pur		7	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69466	69466-1	PO69466	Comblement de trou de poteau		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69471	69471-1	FY69409	décharge de foyer (cendres et charbons)		3	/a/i/c/	-500	-500	1T
	69471-2	FY69409	C5		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69471-3	FY69409	B5		5	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69473	69473-1	MR69426	creusement-comblement de trou de poteau		3	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69474	69474-1	PO69474	creusement-comblement de trou de poteau		15	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69475	69475-9		A3 Sol d'occupation		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-16		A4		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-8		A7		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-3		B4		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-11		B5		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-2		B6		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-10		B7		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-18		B8		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-5		B9		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-1		C2		18	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T

	69475-14			C3		8	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-6			C4		25	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-13			C5		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-17			C7		10	/m/	-500	-500	1T
	69475-19			C8		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-7			D1		15	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-4			D2		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-12			D3		10	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
	69475-15			D8		8	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69478	69478-1	FY69409		2eme état du foyer FY69409		6	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
69479	69479-1	FY69409		premier état du foyer FY69409		25	/a/i/c/	-500	-500	1T
69480	69480-1	FY69480		lentille de foyer (cendres et charbons)		2	/a/i/c/	-500	-500	1T
69484	69484-1			décharge de foyer (cendres et charbons)		20	/a/i/c/mf/	-500	-500	1T
						3219				

■ Fig. 1 : Détail de l'échantillonnage réalisé lors de la campagne de fouille 2015

US	Secteur	Description	Forme PRL	NB litres	Disciplines	PRL manuel	Tri 2/1 mm fini	Phase
69111	65	Sédimentation de sol	dispersé	20	/a/i/c/mf/		x	1R
69153	72	Comblement de fosse	tout	6	/a/i/c/mf/		x	1R
69185		Comblement de fosse	tout	3	/a/i/c/mf/		x	1R
69117		Comblement de fosse	dispersé	20	/a/i/c/mf/		x	1R4
69123		Sédimentation sol extérieur	dispersé	60	/a/i/c/mf/		x	1R4
69125		Remblai	isolé		/c/	x	-	1R4
69144		Remplissage de contenant en matériaux périssables	tout	3	/a/c/		x	1R4b
69147		Contenant en matériaux périssables	tout	0,9	/a/c/		x	1R4b
69197		Comblement de tranchée	groupé	8	/a/i/c/mf/		x	1R5
69199	74	Comblement de tranchée	dispersé	18	/a/i/c/mf/		x	1R5
69201	76	Décharge de foyer	groupé	30	/a/i/c/mf/		x	1R5
69233	75	Structure bâtie	groupé		/a/	x	-	1R5
69255	75	Structure bâtie	groupé		/a/	x	-	1R5
69258	73	Palissade en roseaux	groupé		/a/	x	-	1R5
69264	75	Lentille de foyer (cendres et charbons)	tout	2	/a/i/c/mf/		x	1R5
69265	75	Structure bâtie	dispersé	19	/a/i/c/mf/		x	1R5
69330	77	Comblement de fosse	tout	10	/a/i/c/mf/		x	1R5
69338	77	Comblement de fosse	tout	10	/a/i/c/mf/		x	1R5
69176		Sédimentation sol extérieur	dispersé	55	/a/i/c/mf/		x	1R6
69188		Comblement de trou de poteau	tout	2	/a/i/c/mf/		x	1R6
69204	73	Comblement de tranchée	dispersé	11	/a/i/c/mf/		x	1R6
69208	75	Sédimentation de sol	dispersé	40	/a/i/c/mf/		x	1R6
69232	75	Sédimentation de sol	dispersé	20	/a/i/c/mf/x/		x	1R6
69251	75	Sol	dispersé	58	/a/i/c/mf/		x	1R6
69251	75	Pierre isolée	isolé		/x/	x	-	1R6
69259	74	Sol	tout	20	/a/i/c/mf/		x	1R6
69294	75	Structure bâtie	groupé	30	/a/i/c/mf/		x	1R6
69229	74	Remblai	tout	10	/a/i/c/mf/		x	1S/1R5
69032	67	Remblai de sable pur	dispersé		/p/	x	-	1S
69121	70	Remblai	isolé		/c/	x	-	1S
69167	67	Sol	dispersé	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69179	67	Remblai	dispersé	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69181	67	Remblai	groupé	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69183	69	Sol	groupé	10	/a/i/c/mf/		x	1S
69203	67	Sédimentation de sol	dispersé	80	/a/i/c/mf/		x	1S
69207	67	Remblai	groupé	20	/a/x/		x	1S
69211	67	Comblement de puits	dispersé	48	/a/i/c/mf/		x	1S
69243	67	Comblement de puits	groupé	20	/a/i/c/mf/		x	1S
69245	67	Sédimentation de sol	groupé	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69280	67	Dépotoir	groupé	30	/a/i/c/mf/		x	1S
69285	67	Structure bâtie	groupé	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69320	77	Remblai	dispersé	50	/a/i/c/mf/		x	1S
69321	77	Surface d'occupation extérieure	tout	585	/a/i/c/mf/			1S
69329	69	Couche d'incendie	groupé	70	/a/i/c/mf/			1S
69340	77	Vase écrasé sur place	tout	39	/c/			1S
69342	77	Vase écrasé sur place	tout	2	/c/		x	1S
69347	77	Couche d'incendie	tout	265	/a/i/c/mf/			1S
69348	77	Vase écrasé sur place	tout	3	/c/		x	1S
69350	77	Couche d'incendie	tout	135	/a/i/c/mf/			1S
69352	68	Remblai	dispersé	20	/a/i/c/mf/		x	1S
69353	68	Couche de destruction de structure végétale	tout	100	/a/i/c/mf/			1S
69355	69	Lentille de foyer (cendres et charbons)	tout	2	/a/i/c/mf/		x	1S
69363	69	Comblement de fosse-foyer	tout	12	/a/i/c/mf/		x	1S
69385	68	Comblement de fosse	tout	5	/a/i/c/mf/		x	1S
69392	68	Bois ou vannerie carbonisée	tout	6	/a/c/			1S
69412	68	Comblement de fosse	tout	60	/a/i/c/mf/		x	1S
69428	68	Comblement de fosse	dispersé	100	/a/i/c/mf/		x	1S
69429	68	Couche d'incendie	groupé	60	/a/i/c/mf/		x	1S
69432	68	Comblement de fosse	tout	40	/a/i/c/mf/		x	1S
69460	68	Comblement de fosse	tout	50	/a/i/c/mf/		x	1S
69462	68	Comblement de fosse	tout	20	/a/i/c/mf/		x	1S
69170	67	Sédimentation de sol	groupé	10	/a/i/c/mf/		x	1S2
69218		Comblement de puits	dispersé	70	/a/i/c/mf/		x	1S2
69394	77	Couche d'incendie	groupé	10	/a/i/c/mf/			1S-1T

69279	67	Pellicule de bois	groupé	2	/a/c/		x	1T
69304	67	Couche d'occupation/destruction	groupé	50	/a/i/c/mf/		x	1T
69403	78	Sédimentation de sol	tout	228	/a/i/c/			1T
69404	78	Remblai	dispersé	50	/a/i/c/mf/			1T
69408	78	Décharge de foyer	tout	30	/a/i/c/			1T
69433	78	Remblai	groupé	65	/a/i/c/mf/			1T
69434	78	Sédimentation de sol	dispersé	20	/a/i/c/mf/			1T
69436	79	Sédimentation de sol	groupé	40	/a/i/c/mf/			1T
69437	79	Comblement de trou de poteau	tout	2	/a/i/c/mf/		x	1T
69438	79	Comblement de trou de poteau	tout	1	/a/i/c/			1T
69439	79	Sédimentation sol extérieur	tout	155	/a/i/c/mf/			1T
69441	78	Sédimentation de sol	tout	265	/a/i/c/mf/			1T
69446	78	Sédimentation de sol	tout	114	/a/i/c/mf/			1T
69448	78	Remblai de sable pur	groupé	7	/a/i/c/mf/			1T
69466	78	Comblement de trou de poteau	tout	20	/a/i/c/mf/			1T
69471	78	Décharge de foyer	tout	13	/a/i/c/			1T
69473	78	Comblement de trou de poteau	tout	3	/a/i/c/mf/			1T
69474	79	Comblement de trou de poteau	tout	15	/a/i/c/mf/			1T
69475	78	Sol	tout	254	/a/i/c/mf/			1T
69478	78	Comblement de fosse-foyer	tout	6	/a/i/c/mf/		x	1T
69479	78	Comblement de fosse-foyer	tout	25	/a/i/c/		x	1T
69480	78	Lentille de foyer (cendres et charbons)	tout	2	/a/i/c/		x	1T
69484	78	Décharge de foyer	tout	20	/a/i/c/mf/			1T
69151	72	Comblement de fosse	tout	10	/a/i/c/mf/		x	
69154	72	Comblement de fosse	tout	9	/a/i/c/mf/		x	
69165	68	Couche d'argile	dispersé	10	/m/		x	
				3538				

■ Fig. 1 : Synthèse des US échantillonnées (hors bois prélevés sur le terrain pour les phases 1S et 1T) pour les phases d'occupation 1R, 1S et 1T. Les US dont le tri des fractions à maille de 5/4 et 2/1 mm est achevé sont marquées avec une croix.

ANNEXE 4

INVENTAIRE DU MOBILIER

Us 53663
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2009.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
égalité : 53772.
coordonnées : partie nord du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 30 os ; 5 coquillages. Céramique : 105 fr. [portoirs 4315, 4298, 3972, 4292].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 13 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 17 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 13 fragments d'amphore étrusque ; 28 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 56.2%, amphores 43.8%
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 2 bords de coupelles AT-VN 939-950 ; 1 bord et 1 fond de coupes AT-VN
• céramique à pâte claire : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522
• céramique à pâte claire peinte : 1 anse de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 anse de cruche CL-MAS 540
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord
• amphore massaliète : 1 anse d'amphore A-MAS.

Us 53772
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2011.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : remblai indifférencié.
égalité : 53663.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 23 os ; 1 coquillage. Céramique : 42 fr. [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].
– Comptages : 4 fragments de céramique grecque orientale ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique commune tournée du Languedoc oriental : 1 bord.

Us 69099
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : sol d'habitat.
type : recharge de sol avec de la terre.

coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 3 os. Divers : 1 tortue. Céramique : 35 fr. [portoirs 4425, 4446, 3981, 3626].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 fond de cruche CL-MAS
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord.

Us 69098
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : sol d'habitat.
type : sol de terre argilo-sableux.
égalité : 69203.
coordonnées : presque tout le secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 9 fr. [portoir 4425].
– Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .

Us 69092
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 2 os ; 1 coquillage. Céramique : 27 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
– Comptages : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• amphore massaliète : 1 anse.

Us 69067
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
coordonnées : partie ouest du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -450.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 32 os. Céramique : 90 fr. [portoirs 4425, 4446, 3972].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 5 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grecque orientale ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore grecque ; 27 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 bord
• bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4
• céramique à pâte claire : 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 551 ; 2 anses
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
• céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp0
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords, 1 fond et 1 décor
• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
• amphore étrusque : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.
– Remarques :
revoir le bord grec-or n.c. (orientation ?).

Us 53713
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai à base de destruction de structure en terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 39 fr. [portoir 4433].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 21 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c
• amphore étrusque : 10 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 11 tessons d'amphores A-ETR 4.

Us 69100
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 8 os ; 1 coquillage. Céramique : 54 fr. [portoirs 4433, 4446, 4387].
– Comptages : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord
• amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4.

Us 69054
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation de sol.
coordonnées : partie sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 19 os. Céramique : 48 fr. [portoirs 4433, 4446, 3981].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 20 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord.

Us 69017
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction hétérogène.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 2 os ; 1 coquillage. Céramique : 6 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
– Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 fond.

Us 69018
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol hétérogène.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Faune : 1 os. Céramique : 10 fr. [portoirs 4425, 4446].
– Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53994
Zone : 1.
secteur : 67.
autresSecteurs : 68.
année : 2012.
Fait : MR69044.
genre : construite.
catégorie : mur.
type : arase en terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S1.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 12 fr. [portoir 4419].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53895
Zone : 1.
secteur : 65.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -475.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1R-1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Faune : 34 os ; 3 coquillages. Divers : 1 tortue. Céramique : 86 fr. [portoirs 4395, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].
– Comptages : 3 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 48 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 fond d'Acrocup AT-VN 442-445
• bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4 ; 1 anse de kylix B-NERO Ky5
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 4 bords, 2 fonds et 1 décor
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

Us 53960
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2012.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en adobes.
coordonnées : presque tout le secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.

TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Faune : 167 os ; 20 coquillages. Terre : 1 fr. de lampe en terre cuite. Divers : 1 tortue. Remarques : 2 sacs pour avi et ichtyo. Céramique : 762 fr. [portoirs 4437, 4438, 4444, 4382, 3981, 3972, 4387, 4452, 3626].
– Comptages : 2 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique grecque orientale ; 29 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 24 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique ibérique peinte ; 65 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 330 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore grecque ; 64 fragments d'amphore massaliète ; 51 fragments d'amphore ibérique ; 164 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 40.9%, amphores 59.1%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 25.6%, tournée commune 21.8%, non tournée 52.6%
– Typologie :
• céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0
• céramique attique à vernis noir : 4 bords de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 3 bords et 4 anses de coupes AT-VN ; 1 fond de coupe à tige AT-VN
• bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO B05 ; 1 bord de canthare B-NERO C13e var.
• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 1 bord et 1 fond de cruches CL-MAS
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 2 anses
• céramique commune étrusque : 2 bords de mortiers COM-ETR
• céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
• céramique grise monochrome : 1 bord d'olpé GR-MONO 10 var. ; 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 coupe GR-MONO 2b
• indéterminé : 1 tesson de graffiti AUTRE
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 8 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 8 bords, 6 fonds et 1 anse
• amphore grecque : 1 bord d'amphore A-GRE n.c. ; 1 anse
• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 fond et 3 anses
• amphore étrusque : 2 bords, 2 fonds et 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 7 bords et 4 anses d'amphores A-ETR 4.
– Objets :
• obj-53960-1 : 1 fragment de lampe attique. L. : 3,4 cm ; l. : 2,8 cm ; ép. : 0,3 cm.
Photographié.

Us 69032
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de sable pur.
coordonnées : tout le secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 97 fr. [portoir 4531].
– Comptages : 1 fragment de céramique commune punique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 76 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plus. frag. poissés.
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord de couvercle COM-ETR 2
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
• amphore étrusque : 1 fond et 12 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond, 2 anses et 64 tessons d'amphores A-ETR 4.

Us 69044
Zone : 1.
secteur : 67.
autresSecteurs : 68.
année : 2014.
Fait : MR69044.
genre : construite.
catégorie : mur.
type : base de mur en pierres liées à la terre.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4529].
– Comptages : 1 fragment de dolium .
– Typologie :
• dolium : 1 bord de dolium DOLIUM bd1d.

Us 69047
Zone : 1.
secteur : 67.
autresSecteurs : 66.
année : 2014.
Fait : MR69047.
genre : construite.
catégorie : mur.
type : élévation de mur en bauge.

égalité : 53773.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Fer : 2 scories. Terre : 1 rondelle en terre cuite. Céramique : 166 fr. [portoirs 4527, 4534].
– Comptages : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 43 fragments d'amphore étrusque ; 22 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments d'amphore ibérique ; 48 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 55.4%, amphores 44.6%
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupelle AT-VN 939-950 ; 2 anses
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 bord et 1 anse
• céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1
• céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 1 fond
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 3 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond
• amphore ibérique : 1 bord d'amphore A-IBE bd4d
• amphore massaliète : 1 anse
• amphore étrusque : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 35 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 3 tessons d'amphores A-ETR 5.
– Objets :
• obj-69047-1 : 2 fr. de scories informes de fer. L. max. : 5,5 cm ; l. max. : 5 cm ; ép. max. : 2,5 cm ; poids : 110 gr (non ill.).
• obj-69047-2 : Rondelle en terre cuite, taillée dans un vase de céramique non tournée, formant un jeton de forme sub-circulaire et de section quadrangulaire, au profil légèrement arqué. Diam. : 4,6 à 4,9 cm ; ép. : 1,1 cm.
Photographié.

Us 69082
Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : BQ69082.
genre : construite.
catégorie : banquette.
type : élévation de banquette en bauge.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S1.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 20 fr. [portoir 4532].
– Comptages : 2 fragments de bucchero nero ; 2 fragments de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de mortier grec ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : 1 frag. poissé.
– Typologie :
• bucchero nero : 1 fond
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3B ; 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– Remarques :
a-etr poissée.

Us 69112
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure en terre.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -475.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 75 fr. [portoir 4531].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 9 fragments de céramique commune étrusque ; 36 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plus. frag. poissés.
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord
• amphore étrusque : 1 bord et 4 anses d'amphores A-ETR 4.
– Remarques :
2 anses d'a-etr de petite taille.

Us 69122
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2014.
genre : positive-négative.

catégorie : amas.
 type : amas de tessons.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -475.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 150 fr. [portoirs 4521, 4522].
 – Comptages : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune étrusque ; 109 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 25 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plusieurs frag. poissés.
 – Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 22.7%, amphores 77.3%
 – Typologie :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 anse de cruche CL-MAS
 • céramique commune étrusque : 1 fond d'urne COM-ETR
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 3 fonds
 • amphore massaliète : 1 fond
 • amphore étrusque : 1 bord, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords et 3 fonds d'amphores A-ETR 4.
 – Objets :
 • obj-69122-1 : 1 petit galet dont la forme évoque une balle de fronde (longueur : 4, 4 cm / largeur : 2, 9 cm / épaisseur : 2 cm) .

Us 69126

Zone : 1.
 secteur : 67.
 autresSecteurs : 66.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de terre.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Bronze : 1 pied de fibule. Fer : 1 fr. de foyer de forge. Terre : 1 rondelle en terre cuite. Céramique : 93 fr. [portoirs 4519, 4534].
 – Comptages : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 24 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments d'amphore ibérique ; 31 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : traces de poix sur 1b A-ETR 4.
 – Typologie :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupelle AT-VN 854-862
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 241 ; 2 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord
 • céramique grise monochrome : 1 bord de plat à marli GR-MONO 4
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords, 1 fond et 1 anse
 • amphore massaliète : 2 anses
 • amphore étrusque : 1 bord et 1 fond d'amphores A-ETR 4.
 – Objets :
 • obj-69126-1 : Pied de fibule en bronze. Pied à tête vasiforme prolongé par une tige de section circulaire ornée d'une boule cernée de deux bagues et d'une décor de sept fines incisions parallèles. On observe également le départ du porte-ardillon. L. : 3,8 cm ; diam. tige : 0,5 cm ; diam. tête : 1,5/1,6 cm ; diam. sphère : 0,8/0,9 cm.
 Photographié.
 En restauration chez Materia Viva (juillet 2015).
 • obj-69126-2 : Fragment de paroi de foyer de forge, caractérisé par une face irrégulière noircie et rougie par la chaleur et une face noire vitrifiée. L. : 10 cm ; l. : 7,5 cm ; ép. 4,2 cm (non ill.)
 • obj-69126-3 : Jeton en terre cuite retaillé dans un vase. Elément de forme sub-circulaire, de section quadrangulaire et de profil légèrement arqué. Diam. : 4 cm ; ép. : 0,8 cm.
 Photographié.

Us 69127

Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche technique.
 type : décapage artificiel.
 TPQ : -500.
 TAQ : -450.
 TPF : -500.
 TAF : -450.
 Phase : 1R-1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 25 fr. [portoir 4518].
 – Comptages : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 15 fragments d'amphore massaliète .
 – Typologie :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
 • céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2a
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

Us 69129

Zone : 1.
 secteur : 67.
 autresSecteurs : 69.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 coordonnées : partie est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -475.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 11 fr. [portoir 4517].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plus. frag. poissés.
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 69167

Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre marqué par des traces charbonneuses.
 coordonnées : angle sud-est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 11 fr. [portoir 4523].
 – Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète Remarques : - a-etr : 2 frag. poissés.
 – Typologie :
 • céramique attique à vernis noir : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
 • amphore étrusque : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 tessons d'amphores A-ETR 4.

Us 69170

Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de sédimentation.
 type : sédimentation indifférenciée.
 égalité : 69173.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 5 fr. [portoir 4532].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord.

Us 69179

Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de terre.
 coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 25 fr. [portoir 4518].
 – Comptages : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - gr-mono : 1t avec 1 trou de réparation
 - a-etr : traces de poix.
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.

Us 69181

Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de terre.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.

TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 1 fr. de rondelle perforée. Céramique : 207 fr. [portoirs 4526, 4534].
 – Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 4 fragments de céramique grise monochrome ; 21 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 44 fragments d'amphore étrusque ; 30 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 88 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plus. frag. poissés.
 – Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 62.3%, amphores 37.7%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 23.3%, tournée commune 8.5%, non tournée 68.2%
 – Typologie :
 • céramique attique à figures noires : 1 décor
 • céramique attique à vernis noir : 2 anses
 • bucchero nero : 1 anse de kylix B-NERO Ky5
 • céramique à pâte claire : 2 fonds
 • céramique à pâte claire peinte : 2 fonds et 2 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe-skyphos CL-MAS 429c ; 1 bord de lékanis CL-MAS 435a ; 1 bord d'olpe CL-MAS 521
 • céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 2 fonds
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 bord ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 5 fonds et 2 tessons
 • amphore massaliète : 1 fond et 4 anses
 • amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4.
 – Objets :
 • obj-69181-1 : Fragment de rondelle en terre cuite perforée, retaillé dans un vase. Élément de forme circulaire, de section quadrangulaire au profil légère arqué, caractérisée par l'aménagement d'une perforation centrale circulaire non perforante. Diam. : 4,3 cm ; ép. : 0,8 cm ; diam. perforation : 0,4 cm.
 Photographié.

Us 69182
 Zone : 1.
 secteur : 69.
 autresSecteurs : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction de structure en terre.
 coordonnées : presque tout le secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 6 fr. [portoir 4529].
 – Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète Remarques : - a-etr : 1 frag. poissé.
 – Typologie :
 • céramique attique à vernis noir : 1 fond
 • amphore massaliète : 1 anse.

Us 69183
 Zone : 1.
 secteur : 69.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : surface.
 type : surface d'occupation.
 coordonnées : tout le secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Verre : 1 perle. Céramique : 12 fr. [portoirs 4529, 4534].
 – Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 10 fragments d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4.
 – Objets :
 • obj-69183-1 : Petite perle en pâte de verre bleue. Il s'agit d'une perle plate de forme circulaire caractérisée, par l'aménagement d'une section centrale circulaire. Diam. : 0,2 cm ; hauteur : 0,1 cm ; diam. perforation : 0,1 cm.
 Photographié.

Us 69186
 Zone : 1.
 secteur : 65.
 année : 2014.
 Fait : PT69247.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 coordonnées : partie sud du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -475.

TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 19 fr. [portoir 4519].
 – Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.

Us 69203
 Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : sédimentation de sol homogène.
 égalité : 69098.
 coordonnées : angle nord-ouest du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Bronze : 1 épingle. Pierre : 1 élément indet.. Céramique : 196 fr. [portoirs 4528, 4534].
 – Comptages : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 14 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 21 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune étrusque ; 67 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 68 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : 2 frag. poissés.
 – Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 56.1%, amphores 43.9%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 16.4%, tournée commune 21.8%, non tournée 61.8%
 – Typologie :
 • céramique à pâte claire : 2 bords de cruches CL-MAS 543
 • céramique à pâte claire peinte : 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 anse de cruche CL-MAS
 • céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 bord de coupe GR-MONO 5c
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 5 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords
 • amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 2 bords et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
 – Objets :
 • obj-69203-1 : Probable épingle en bronze caractérisée par une tige conique de section circulaire et d'une tête circulaire plate surmontée d'une tête de forme semi-circulaire perforée. L. cons. : 4,4 cm ; diam. tige : 0,3 à 0,5 cm ; diam. max. tête : 1,6cm ; hauteur tête : 0,8 cm ; diam. perforation : 0,2 cm
 Photographié. Restauré.
 • obj-69203-2 : Fragment d'un élément en pierre de fonction indéterminée. Élément de forme carrée et de section quadrangulaire, caractérisé par une cavité circulaire non perforante. L. max ; cons. : 3,7 cm ; l. max. cons. : 2,9 cm ; ép. : 0,9 cm ; diam. perforation : 0,2 cm.
 Photographié.

Us 69207
 Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4532].
 – Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69209
 Zone : 1.
 secteur : 67.
 année : 2014.
 genre : positive-négative.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : recharge de sol avec de la terre.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 28 fr. [portoir 4523].
 – Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :

- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 fond.

Us 69211

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : PT69247.
genre : positive-négative.
catégorie : puits.
type : comblement de puits avec de la terre.
coordonnées : partie sud du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4532].
– Comptages : 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69218

Zone : 1.
année : 2014.
Fait : PT69247.
genre : positive-négative.
catégorie : puits.
type : comblement de puits de type dépotoir.
Z : -5,12.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 7 fr. de terre crue indéterminés. Céramique : 26 fr. [portoirs 4523, 4534].
– Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– Typologie :

- céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe de type C AT-FN KyC1
 - céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 1 bord de mortier COM-ETR 3c
 - céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d
 - amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C.
- Remarques :
1 bord mortier com-etr 3a avec peinture rouge et marron intérieur et extérieur qui colle avec us 69303

1 bord at-fin KyC1 à revoir.

- Objets :
- obj-69218-1 : 7 fragments d'enduit (?) en terre crue. L. max. : 12 cm ; l. max. : 10 cm ; ép. max. : 7,5 cm (non ill.).

Us 69224

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : surface.
type : surface indifférenciée.
coordonnées : angle nord-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4532].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69229

Zone : 1.
secteur : 74.
autresSecteurs : 68.
année : 2014.
Fait : SL69259.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de construction.
type : couche préparatoire à une construction.
coordonnées : presque tout le secteur.
TPQ : -475.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S/1R5.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 10 fr. [portoir 4529].
– Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69241

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : PO69046.
genre : positive-négative.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Pierre : 1 perle cylindrique. Céramique : 4 fr. [portoirs 4523, 4534].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'autres amphores Remarques : 1 tesson a-autres peut-être de type a-etr 5 ? à revoir.
– Objets :
• obj-69241-1 : Perle en pierre de forme cylindrique, caractérisée par l'aménagement d'une perforation dans le sans de la longueur. L. : 3,3 cm ; l. : 1,1 cm ; ép. : 0,7 cm ; diam. perforation : 0,2 cm.
Photographié.

Us 69243

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : PT69247.
genre : positive-négative.
catégorie : puits.
type : comblement de puits avec des matériaux hétérogènes.
coordonnées : partie sud du secteur.
Z : -5,45.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Terre : 2 lots de fragments de vase en terre crue. Céramique : 7 fr. [portoirs 4523, 4534].
– Comptages : 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : 1 frag. avec poix sur surface externe.
– Objets :
• obj-69243-1 : 16 fragments d'un récipient (?) en terre crue. L. max. : 9,8 cm ; l. max. : 4,5 cm ; ép. max. : 0,5 cm (non ill.).
• obj-69243-2 : 12 fragments d'un récipient (?) en terre crue (longueur max. : 13,3 cm / largeur max. : 9,8 cm / épaisseur max. : 4,8 cm) .

Us 69245

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Pierre : 1 fr. de meule (?). Céramique : 96 fr. [portoirs 4526, 4534].
– Comptages : 5 fragments de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 23 fragments d'amphore étrusque ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 38 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : 1b A-ETR 4 poissé.
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord, 1 fond et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 425
• céramique commune massaliète : 1 fond de mortier COM-MAS 620-640
• céramique grise monochrome : 1 fond
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 2 bords
• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– Objets :
• obj-69245-1 : Fragment de granite caractérisé par une face plane, appartenant probablement à une table de meule à va-et-vient. L. cons. : 5,5 cm ; l. cons. : 3,4 cm ; ép. cons. : 3,9 cm (non ill.).

Us 69257

Zone : 1.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.

mobilier : x.

– Inventaire : Céramique : 20 fr. [portoir 4529].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique sigillée italique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 15 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. Remarques : - a-etr : plusieurs fragments poissés.
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

Us 69272

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de tessons.
coordonnées : partie centrale du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 52 fr. [portoir 4525].
– Comptages : 51 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• amphore étrusque : 3 anses d'amphores A-ETR 4.

Us 69280

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de dépotoir.
type : couche de dépotoir comblant une dépression.
coordonnées : partie ouest du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 45 fr. [portoir 4529].
– Comptages : 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 15 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. Remarques : - a-etr : 1 frag. poissé.
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 anse de skyphos AT-VN
• céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe CL-MAS
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 fond
• amphore massaliète : 1 anse
• amphore étrusque : 1 fond d'amphore A-ETR 4.

Us 69281

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
coordonnées : partie ouest du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 95 fr. [portoir 4528].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique attique ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 38 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 30 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 fond et 1 anse de coupe à tiges AT-VN
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord d'olpe CL-MAS 521
• céramique grise monochrome : 1 fond
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 2 fonds
• amphore massaliète : 2 anses
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

Us 69282

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : TR69282.
genre : positive-négative.
catégorie : tranchée.
type : creusement de tranchée indifférenciée.
égalité : 69216.
coordonnées : partie nord-ouest du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4527].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 69285

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
Fait : SB69003.
genre : positive-négative.
catégorie : identification préliminaire.
type : couche.
coordonnées : partie sud du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
prélèvements : x.
– Inventaire : Pierre : 1 branche de corail. Céramique : 27 fr. [portoirs 4525, 4534].
– Comptages : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord.
– Objets :
• obj-69285-1 : 1 branche de corail rouge non ouvragée. L. : 1,7 cm ; l. : 0,3/0,4 cm.
Photographié.

Us 69303

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
coordonnées : presque tout le secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1T.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 30 fr. [portoir 4530].
– Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 23 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental. Remarques : a-etr poissée.
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 anse
• céramique commune étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
• amphore étrusque : 1 bord et 3 anses d'amphores A-ETR 4.
– Remarques :
a-etr poissée

bord com-etr 3a colle avec bord com-etr 3a de l'us 69218.

Us 69304

Zone : 1.
secteur : 67.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : identification préliminaire.
type : couche.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1S.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4532].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 69108

Zone : 1.
année : 2014.
genre : positive-négative.
catégorie : couche technique.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Terre : 1 fr. de fusaïole. Céramique : 441 fr. [portoirs 4524, 4525, 4534].
– Comptages : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 44 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique commune étrusque ; 2 fragments de céramique com-

peint sur un fragment (non ill.).
28 fragments ont été jetés.

Us 69452

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : TR69454.
genre : positive-négative.
catégorie : tranchée.
type : comblement de tranchée indifférenciée.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4558].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .
– Typologie :
• amphore étrusque : 1 anse.

Us 69458

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : FS69461.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec du sable.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 11 fr. [portoir 4558].
– Comptages : 4 fragments de céramique commune étrusque ; 7 fragments d'amphore étrusque .
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 2 bords d'urnes COM-ETR 1 ; 1 tesson de mortier COM-ETR 3
• amphore étrusque : 2 anses.

Us 69460

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : FS69461.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse hétérogène.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4559].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque .
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1.

Us 69462

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : FS69461.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4571].
– Comptages : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord.

Us 69465

Zone : 1.
secteur : 79.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
égalité : 69436 69482.
coordonnées : partie ouest du secteur.

TPQ : -500.

TAQ : -500.

TPF : -500.

TAF : -500.

Phase : 1T.

mobilier : x.

– Inventaire : Céramique : 13 fr. [portoir 4559].

– Comptages : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : A-ETR : 1 tesson poissé.

– Typologie :

• céramique grise monochrome : 1 bord de cratère GR-MONO 7.

Us 69466

Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
Fait : MR69442.
genre : composite.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 8 fr. [portoir 4559].
– Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 7 fragments d'amphore étrusque Remarques : - A-ETR : fragments poissés.

Us 69468

Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
Fait : MR69462.
genre : composite.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero .

Us 69471

Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
Fait : FY69409.
genre : positive-négative.
catégorie : foyer.
type : décharge de foyer [cendres et charbons].
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 9 fr. informes en terre crue. Céramique : 5 fr. [portoirs 4571, 4557].
– Comptages : 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Objets :
• obj-69471-1 : Sept fragments de terre crue informes dont certains sont caractérisés par la présence d'empreintes végétales qui marquent l'épaisseur des fragments. Fonction indéterminée (non ill.).
Carré B5.
• obj-69471-2 : Deux fragments de terre crue informes dont certains sont caractérisés par la présence d'empreintes végétales qui marquent l'épaisseur des fragments. Fonction indéterminée (non ill.).
Carré C5.

Us 69474

Zone : 1.
secteur : 79.
année : 2015.
Fait : PO69474.
genre : composite.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de trou de poteau.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 519 fr. informes en terre crue. Remarques : Nombreux fragments de terre crue jetés. Céramique : 1 fr. [portoirs 4570, 4557].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero .
– Typologie :

• bucchero nero : 1 fond.
 – Objets :
 • obj-69474-1 : 519 fragments de terre crue, dont certains caractérisés par des faces planes et d'autres par la présence d'empreintes végétales. Par ailleurs, plusieurs fragments correspondent à des fragments de structures en angle droit. Fonction indéterminée (non ill.). 469 fragments jetés.

Us 69475
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : sol de terre marqué par des traces charbonneuses.
 coordonnées : tout le secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 3 fr. informes en terre crue. Pierre : 1 aiguiseur (?). Céramique : 57 fr. [portoirs 4571, 4557].
 – Comptages : 10 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 35 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : A-ETR : 19 tessons poissés.
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 fond de bol B-NERO Bo0 ; 1 bord de bol B-NERO Bo4
 • céramique à pâte claire : 1 fond
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de vase ouvert CNT-LOR
 • amphore étrusque : 3 anses.
 – Objets :
 • obj-69475-1 : Galet ayant probablement servi d'aiguiseur. On note la présence de plusieurs fines incisions longitudinales sur les deux faces de l'objet. De plus, une face est marquée par un profil très légèrement concave, sans doute liée à l'utilisation de l'objet comme polissoir. L. : 13,3 cm ; l. : 5,8 cm ; ép. : 1,9 cm.
 Carré A4.
 • obj-69475-2 : Fragment de torchis informe caractérisé par deux faces planes et des empreintes végétales. Fonction indéterminée. L. : 3,8 cm ; l. : 2,8 cm ; ép. : 1,2 cm (non ill.).
 Carré A3.
 • obj-69475-3 : 2 fragments informes de terre crue. Fragments caractérisés par une face plane et la présence d'empreintes végétales.
 Carré B4.

Us 69476
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : FY69409.
 genre : construite.
 catégorie : foyer.
 type : sole de foyer en terre cuite détériorée.
 coordonnées : partie centrale du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69478
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : FY69409.
 genre : positive-négative.
 catégorie : foyer.
 type : lentille de foyer [cendres et charbons].
 coordonnées : partie centrale du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69483
 Zone : 1.
 secteur : 80.
 année : 2015.
 égalité : 69455.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69485

Zone : 1.
 secteur : 67.
 autresSecteurs : 79, 80.
 année : 2015.
 Fait : TR69491.
 genre : positive-négative.
 catégorie : tranchée.
 type : comblement de tranchée indifférenciée.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Pierre : 1 outil sur galet (?). Céramique : 3 fr. [portoirs 4570, 4557].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 anse.
 – Objets :
 • obj-69485-1 : Galet sur lequel une profonde incision a été aménagée sur l'un des bords latéraux de la pièce. Élément de fonction indéterminée. Possible pièce en cours de fabrication (poids ? peson ?). L. : 6,6 cm ; l. : 5,6 cm ; ép. : 3 cm ; L. incision : 2,2 cm ; l. incision : 0,6 cm.

Us 69487
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : MR69426.
 genre : composite.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 coordonnées : partie sud du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque .

Us 69488
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : sol pédologique.
 type : pédogénèse.
 égalité : 69364.
 coordonnées : tout le secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique commune étrusque : 1 fond de mortier COM-ETR 3.

Us 69489
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : PO69341.
 genre : positive-négative.
 catégorie : poteau.
 type : creusement de trou de poteau.
 coordonnées : partie est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque Remarques : A-ETR : 1 tesson poissé.
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 anse.

Us 69490
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : PO69341.
 genre : positive-négative.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 coordonnées : partie est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.

mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4573].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69492
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : amas.
 type : amas de cailloux.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 anse.

Us 69504
 Zone : 1.
 secteur : 67.
 autresSecteurs : 80.
 année : 2015.
 Fait : PO69504.
 genre : composite.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de piquet.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 – Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4571].
 – Comptages : 4 fragments d'amphore étrusque Remarques : A-ETR : 2 b a-etr 4 poissés int et ext.
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4.

Us 69505
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : TR69505.
 genre : composite.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de tranchée.
 coordonnées : partie est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Pierre : 1 éclat de silex ; 1 galet avec des traces d'utilisation (polissoir ?). Céramique : 1 fr. [portoirs 4573, 4557].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque .
 – Typologie :
 • céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1.
 – Objets :
 • obj-69505-1 : Eclat de silex de forme semi-circulaire et de section triangulaire caractérisé par des bords aiguisés. L. : 4,1 cm ; l. : 2,4 cm ; ép. max. : 0,7 cm. Photographié.
 • obj-69505-2 : Galet caractérisé par la présence de quelques traces d'utilisation. Une face en particulier est caractérisée par une surface légèrement concave et polie du fait de l'utilisation de la pièce. Possible polissoir. L. : 8,9 cm ; l. : 5,4 cm ; ép. max. : 4,1 cm (non ill.).

Us 69529
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : FS69529.
 genre : composite.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de fosse.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4573].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69435
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 Fait : PO69435.
 genre : composite.
 catégorie : creusement-comblement.
 type : creusement-comblement de trou de poteau.
 coordonnées : partie ouest du secteur.

TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4559].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • céramique commune étrusque : 1 fond de mortier COM-ETR 3.

Us 69434
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : sol d'habitat.
 type : recharge de sol avec du sable.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Pierre : 1 élément indét.. Céramique : 4 fr. [portoirs 4570, 4557].
 – Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo0
 • céramique commune étrusque : 1 tesson de mortier COM-ETR 3.
 – Objets :
 • obj-69434-1 : Élément de fonction indéterminée en pierre, taillé dans un galet. Élément de forme sub-circulaire et de section quadrangulaire. Les faces sont planes et les bords sont obliques. Diam. : 5 à 5,4 cm ; ép. : 0,6 à 1,5 cm. Photographié.
 Carré B5.

Us 69433
 Zone : 1.
 secteur : 78.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai indifférencié.
 égalité : 69404.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : 500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 42 fr. informes en terre crue (jetés). Céramique : 7 fr. [portoir 4559].
 – Comptages : 2 fragments de céramique commune étrusque ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'autres amphores ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Objets :
 • obj-69433-1 : 42 fragments de terre crue informes dont certains caractérisés par la présence d'empreintes végétales (non ill.).
 Éléments jetés.

Us 69432
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : FS69461.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse.
 coordonnées : angle sud-est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord.

Us 69431
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : FS69461.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec du sable.
 coordonnées : angle sud-est du secteur.
 TPQ : -500.

TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque .

Us 69430
 Zone : 1.
 secteur : 79.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 coordonnées : partie ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69429
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai à base de destruction de structure carbonisée.
 coordonnées : partie nord du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 485 fr. informes en terre crue. Remarques : 371 fr. de terre crue jetés.. Céramique : 6 fr. [portoirs 4556, 4557].
 – Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 fond.
 – Objets :
 • obj-69429-1 : 485 fragments informes de terre crue, dont certains caractérisés par la présence d'empreintes végétales (non ill.). 114 fr. conservés (le reste a été jeté).

Us 69428
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : FS69461.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse hétérogène.
 coordonnées : angle sud-est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 2 fr. informes en terre crue. Divers : 1 manche en bois. Céramique : 52 fr. [portoirs 4559, 4557].
 – Comptages : 8 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 33 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - COM-MAS : 1 tesson poissé
 - A-ETR : 24 tessons poissés.
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4 ; 1 tesson de bol B-NERO
 • céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 2 tessons de mortiers COM-ETR 3
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord d'amphore A-ETR 4 ; 1 anse.
 – Remarques :
 - B-NERO : 1 tesson 69441-D4 colle avec et associé à 69428
 - COM-ETR : 1 b com-etr 3a associé à 69405-B4.
 – Objets :
 • obj-69428-1 : Manche en bois, complet. Élément de forme quadrangulaire et de section rectangulaire, caractérisé par l'aménagement, dans l'axe central de la pièce, d'une perforation ovale pratiquée dans l'épaisseur du manche à 3,9 cm du bord proximal ; il s'agit d'un trou de rivet. Au niveau de l'une des extrémités (extrémité distale), sur une longueur d'environ 4,5 cm, la pièce est plus épaisse et un ressaut semble avoir été aménagé sur l'un des bords latéraux de l'objet. Manche de couteau ou de couperet ? L. totale : 16,9 cm ; l. min. (extrémité distale) : 2,4 cm ; l. max. : 3,4 cm ; L. perforation : 1 cm ; l. perforation : 0,8 cm ; ép. min. : 1 cm ; ép. max. : 1,8 cm.
 Photographié.
 • obj-69428-2 : Deux fragments de terre crue informes et de fonction indéterminée. L'un des fragments a conservé une face plane (non ill.).

Us 69426
 Zone : 1.
 secteur : 79.
 autresSecteurs : 78.

année : 2015.
 Fait : MR69426.
 genre : construite.
 catégorie : mur.
 type : base de mur en bauge.
 TPQ : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 5 fr. [portoir 4571].
 – Comptages : 2 fragments de céramique commune étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69424
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : MR69044.
 genre : construite.
 catégorie : mur.
 type : liant entre pierres.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69423
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : MR69015.
 genre : construite.
 catégorie : mur.
 type : liant entre pierres.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3AB.

Us 69422
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : MR69152.
 genre : construite.
 catégorie : mur.
 type : liant entre pierres.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque .

Us 69421
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : FS69461.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec des pierres.
 coordonnées : angle sud-est du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 5 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 3 fragments de bucchero nero ; 2 fragments d'amphore étrusque Remarques : B-NERO : 3 tessons recollent avec 69347, associé à 69347.
 – Typologie :
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 69419
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : FS69461.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec du sable.

coordonnées : angle sud-est du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Divers : 1 élément travaillé en bois (estèque de potier ?). Céramique : 7 fr. [portoir 4553].
– Comptages : 7 fragments d'amphore étrusque .
– Objets :
• obj-69419-1 : Élément travaillé en bois de forme rectangulaire et de section quadrangulaire. L'un des bords latéraux semble plus épais (dos) que le second (lame). L'une des extrémités est rectiligne tandis que la seconde est arrondie. Sur l'une des faces, on note la présence de trois rainures de forme arquée. Probable estèque de potier. L. : 15,4 cm ; l. : 3 cm ; ép. (dos) : 0,8 cm ; ép. : lame : 0,3 cm.
Photographié.

Us 69416
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 11 fr. [portoir 4559].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69412
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : FS69461.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec des cendres et charbons.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 60 fr. informes en terre crue ; 7 fr. de récipient en terre crue. Céramique : 6 fr. [portoirs 4556, 4549].
– Comptages : 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Objets :
• obj-69412-1 : 60 fragments de terre crue. Fragments caractérisés par la présence d'empreintes végétales et des faces planes. Fonction indéterminée (non ill.).
13 fragments conservés.
• obj-69412-2 : Sept fragments de récipient en terre crue, dont deux fragments de bord jointifs. Il s'agit d'un rebord aplani et d'un bord droit. L. cons. : 8,5 cm ; hauteur cons. : 5 cm ; ép. rebord : 1,3 cm ; ép. max. parois : 2,4 cm.
Photographié.

Us 69411
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : FS69461.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
coordonnées : angle sud-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Terre : 1 fr. de bord de récipient en terre crue. Céramique : 5 fr. [portoirs 4553, 4549].
– Comptages : 2 fragments de bucchero nero ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• bucchero nero : 1 fond.
– Objets :
• obj-69411-1 : Fragment de bord de vase en terre crue. Il s'agit d'un bord plat et rectiligne. Orientation non déterminée. L. cons. : env. 4,2 cm ; l. bord : 1,3 cm ; ép. max. paroi : 2,5 cm.
Photographié.

Us 69408
Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
Fait : FY69409.
genre : positive-négative.
catégorie : foyer.
type : décharge de foyer [cendres et charbons].
coordonnées : partie centrale du secteur.

TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 9 fr. [portoir 4558].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore étrusque .
– Typologie :
• bucchero nero : 1 fond.

Us 69407
Zone : 1.
année : 2015.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 16 fr. [portoir 4558].
– Comptages : 15 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète .
– Typologie :
• amphore massaliète : 1 fond.
– Remarques :
- COM-MAS : 1 b com-mas 623 recolle avec 69349, associé à 69349.

Us 69406
Zone : 1.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche technique.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 9 fr. [portoir 4558].
– Comptages : 9 fragments d'amphore étrusque .

Us 69405
Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
– Inventaire : Pierre : 1 galet avec des traces d'utilisation ; 1 polissoir (?). Céramique : 40 fr. [portoirs 4558, 4555].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique commune étrusque ; 35 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3a
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord
• amphore étrusque : 1 fond d'amphore A-ETR 4 ; 2 anses.
– Remarques :
- A-ETR : 1 b a-etr 4 colle avec 69403, associé à 69403
- COM-ETR : 1 b com-etr 3a 69428 colle 69405-B4, associé à 69405.
– Objets :
• obj-69405-1 : Galet qui semble caractérisé par des traces d'utilisation, notamment marqué par une zone polie et concave localisé sur l'une des faces de la pièce à proximité de l'un des bords latéraux. Fonction indéterminée, mais possible polissoir. L. : 9,2 cm ; l. : 5,6 cm ; ép. : 3,5 cm (non ill.).
• obj-69405-2 : Élément aménagé sur un galet caractérisé par deux extrémités brisées et deux faces planes sans doute obtenues du fait de l'utilisation de la pièce. Possible polissoir. L. : 6,7 cm ; l. : 5,3 cm ; ép. : 3,7 cm.
Photographié.
Carré C2.

Us 69404
Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de limon.
égalité : 69433.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4558].

– Comptages : 4 fragments d'amphore étrusque .

Us 69403

Zone : 1.
secteur : 78.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'habitat.
type : sédimentation de sol indifférenciée.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 12 fr. informes en terre crue (éléments jetés). Céramique : 115 fr. [portoir 4559].
– Comptages : 3 fragments de bucchero nero ; 3 fragments de céramique commune étrusque ; 103 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - A-ETR : 67 tessons poissés.
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 10.4%, amphores 89.6%
– Typologie :
• bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– Objets :
• obj-69403-1 : Quatre fragments informes et de petites dimensions de terre crue, dont certains marqués par des empreintes végétales. Fonction indéterminée.
Carré A2.
Éléments jetés.
• obj-69403-2 : Cinq fragments informes et de petites dimensions de terre crue, dont certains marqués par des empreintes végétales. Fonction indéterminée.
Carré A5.
Éléments jetés.
• obj-69403-3 : Trois fragments informes et de petites dimensions de terre crue, dont certains marqués par des empreintes végétales. Fonction indéterminée.
Carré B3.
Éléments jetés.

Us 69402

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
égalité : 69414.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4550].
– Comptages : 3 fragments d'amphore étrusque .

Us 69401

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de galets.
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4550].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69314

Zone : 1.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche technique.
type : nettoyage avant fouille.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 4 fragments d'amphore étrusque .

Us 69317

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de sédimentation.
type : sédimentation indifférenciée.
coordonnées : partie ouest du secteur.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
TPF : -475.
TAF : -450.
Phase : 1R5.

mobilier : x.

– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69324

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
Fait : FS69324.
genre : composite.
catégorie : creusement-comblement.
type : creusement-comblement de fosse.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
TPF : -475.
TAF : -450.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque .
– Typologie :
• amphore massaliète : 1 anse d'amphore A-MAS.

Us 69325

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
Fait : FS69325.
genre : positive-négative.
catégorie : fosse.
type : comblement de fosse avec de la terre.
TPQ : -475.
TAQ : -450.
TPF : -475.
TAF : -450.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Céramique : 14 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS
• amphore massaliète : 1 anse d'amphore A-MAS.

Us 69336

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
coordonnées : partie nord du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 3 fragments d'amphore étrusque .

Us 69335

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : PO69333.
genre : positive-négative.
catégorie : poteau.
type : comblement de trou de poteau.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque .

Us 69333

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
Fait : PO69333.
genre : construite.
catégorie : poteau.
type : calage de trou de poteau avec pierres et tessons.
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Divers : 1 bouchon d'amphore en liège. Céramique : 4 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 4 fragments d'amphore massaliète Remarques : - a-mas : traces de poix.

– Objets :

• obj-69333-1 : Fragment de bouchon d'amphore en liège (une moitié conservée) de forme circulaire et de section quadrangulaire, caractérisé par des bords obliques. Diam. cons. et restitué : 12 cm ; ép. max. : 3,7 cm.
Photographié.

Us 69319

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
coordonnées : angle sud-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de cruche CL-MAS 530-560
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

Us 69316

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de matériaux divers.
coordonnées : partie sud-est du secteur.
Z : -4,38.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 69286

Zone : 1.
secteur : 69.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de construction.
type : amas de bauge.
coordonnées : angle nord-ouest du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
– Inventaire : Terre : 1 fusaïole en terre cuite. Céramique : 14 fr. [portoirs 4535, 4549].
– Comptages : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR.
– Objets :
• obj-69286-1 : Petite fusaïole en terre cuite de forme bitronconique, marqué par des sommets concaves, à perforation centrale circulaire. Diam. max. : 2,8 cm ; hauteur : 1,5 cm ; diam. perforation : 0,4 cm ; poids : 15 gr.
Photographié.

Us 69331

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche d'épandage.
type : épandage de tessons.
coordonnées : partie nord du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 50 fr. [portoir 4536].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 39 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. Remarques : - a-etr : recollages avec 69352.
– Typologie :
• céramique à pâte claire peinte : 1 tesson de coupe CL-MAS
• amphore étrusque : 2 bords et 2 anses d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons de graffite ? A-ETR 4.
– Remarques :
- A-ETR : 23 frag. dont 1b et 2a d'une amphore A-ETR 4 petit module (n° 2) et traces incisées (graffites ?) sur au moins 2 frag.
Recollages avec frag. de l'Us 69352.
- CNT-Lor : 7 frag. surface interne et tranche grise, surface externe beige et soigneusement lissée.

Us 69351

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Pierre : 2 fr. de table de meule à va-et-vient en basalte. Divers : 2 fr. de corde. Céramique : 40 fr. [portoirs 4535, 4557].
– Comptages : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 24 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental. Remarques : - a-etr : traces de poix sur quelques fragments.
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 fond
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR.
– Objets :
• obj-69351-1 : 1 fr.
• obj-69351-2 : 1 fr.
• obj-69351-3 : 2 fragments jointifs de table de meule à va-et-vient en basalte. Élément caractérisé par une forme quadrangulaire et section quadrangulaire avec une face inférieure légèrement convexe et dont la surface de broyage est aplanie par l'usage. L. max. cons. : 23,6 cm ; l. max. cons. : 18 cm ; ép. : 6,6 cm.
Photographié.
Élément envoyé en analyses.

Us 69356

Zone : 1.
secteur : 69.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 13 fr. [portoir 4536].
– Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord de mortier COM-ETR 3c
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 décor
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C.
– Remarques :
- COM-ETR : 1b mortier COM-ETR 3c avec peinture rouge/brun rouge.

Us 69358

Zone : 1.
secteur : 69.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai hétérogène.
coordonnées : partie centrale du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 11 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 1 fragment de céramique commune massaliète ; 10 fragments d'amphore étrusque. Remarques : - a-etr : 1 frag. de fond poissé.

Us 69360

Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
coordonnées : angle nord-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 9 fr. [portoir 4535].
– Comptages : 9 fragments d'amphore étrusque.
– Typologie :
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

Us 69361

Zone : 1.

secteur : 68.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai superficiel.
 coordonnées : partie sud-est du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 7 fr. [portoir 4535].
 – Comptages : 7 fragments de céramique commune étrusque .

Us 69367
 Zone : 1.
 secteur : 69.
 année : 2015.
 Fait : FY69363.
 genre : positive-négative.
 catégorie : foyer.
 type : comblement de fosse d'implantation de foyer avec des pierres et des tessons.
 coordonnées : partie centrale du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 17 fr. [portoir 4547].
 – Comptages : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 fond et 2 décors
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4 ; 1 anse.

Us 69365
 Zone : 1.
 secteur : 69.
 année : 2015.
 Fait : FY69363.
 genre : positive-négative.
 catégorie : foyer.
 type : comblement de fosse-foyer.
 coordonnées : partie centrale du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4547].
 – Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 2 fragments d'amphore étrusque Remarques : 1 tesson a-etr poissé.

Us 69378
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 Fait : PO69378.
 genre : positive-négative.
 catégorie : poteau.
 type : comblement de trou de poteau.
 coordonnées : partie nord-ouest du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 5 fr. [portoir 4547].
 – Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2b
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 69359
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction de structure en terre.
 coordonnées : partie est du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Terre : 2 fr. de bords de terre crue. Céramique : 24 fr. [portoirs 4547, 4549].
 – Comptages : 2 fragments de céramique commune étrusque ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique commune étrusque : 1 bord de couvercle COM-ETR 2
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U3a ; 1 fond

• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C.
 – Objets :
 • obj-69359-1 : Deux fragment de bord de vase ou de cuve en terre crue. Bord rectiligne. l. bord : 1,2 cm ; ép. paroi : 3,1 cm. Photographié.

Us 69348
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : vase en place.
 type : contenu d'un vase en place.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Terre : 15 fr. informes en terre crue (jetés). Divers : Plusieurs fr. de cordelette carbonisée ; 1 fr. de fil carbonisé ; 1 fr. d'objet en bois carbonisé (bracelet ?). Remarques : Fr. de terre crue jetés.. Céramique : 9 fr. [portoirs 4548, 4549].
 – Comptages : 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 jatte CNT-LOR J1d.
 – Objets :
 • obj-69348-1 : Fragment de cordelette carbonisée composé de deux brins torsadés, chacun composé de fibres végétales. Diam. brin : 0,5 cm ; diam. cordelette : 0,7 cm. Élément associé à des brindilles décomposés de cordelette Photographié.
 • obj-69348-2 : Quinze fragments de terre crue informes. Empreintes végétales dans l'épaisseur des fragments (non ill.).
 • obj-69348-3 : Fragment de fil composé de deux brins torsadés en S. L. cons. : 1,2 cm ; diam. : 0,1 cm. Photographié.
 • obj-69348-4 : Fragment d'objet en bois de fonction indéterminée. Élément de forme quadrangulaire au profil légèrement arqué et de section semi-circulaire. Possible fragment de bracelet. L. cons. : 1,7 cm ; l. : 1,8 cm ; ép. : 0,9 cm. Photographié.

Us 69400
 Zone : 1.
 secteur : 80.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche d'habitat.
 type : sédimentation de sol d'espace extérieur.
 coordonnées : partie sud-est du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -500.
 TPF : -500.
 TAF : -500.
 Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Terre : 2 fr. informes en terre crue. Céramique : 1 fr. [portoirs 4556, 4555].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .
 – Objets :
 • obj-69400-1 : Deux fragments informes de terre crue appartenant à un objet indéterminé. L'un des éléments semble former un bord arrondi pouvant appartenir à un contenant. Hauteur cons. : 5,3 cm ; ép. : 2,3 cm.

Us 69395
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de dépotoir.
 type : couche de dépotoir appuyée à un mur.
 coordonnées : angle nord-ouest du secteur.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 16 fr. [portoir 4550].
 – Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 13 fragments d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4
 • amphore étrusque : 1 fond et 1 anse.

Us 69393
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de sédimentation.
 type : sédimentation indifférenciée.
 TPO : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.

TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 42 fr. [portoir 4550].
– Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune étrusque ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - CNT-LOR : 3 tessons d'urne surface ext. beige et lissée, tranche et surface int. grise.
– Typologie :
• bucchero nero : 1 fond de bol B-NERO Bo0
• céramique à pâte claire : 1 bord de goblet à une anse CL-MAS 452a
• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de cruche CL-MAS 527b
• céramique commune étrusque : 1 fond d'urne COM-ETR 1 ; 1 tesson de mortier COM-ETR 3
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U0 ; 1 fond
• amphore grecque : 1 bord
• amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 4 ; 2 anses.
– Remarques :
- CNT-LOR : 1 fond recolle avec et est attribué à 69353
- 1b CL-MAS 452a : couleur noirâtre sur la partie inférieure de la surface interne : résidus organiques imprégnés ?.

Us 69364
Zone : 1.
secteur : 78b.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : surface.
type : surface d'occupation.
égalité : 69488.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
– Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69363
Zone : 1.
secteur : 69.
année : 2015.
Fait : FY69363.
genre : positive-négative.
catégorie : foyer.
type : comblement de fosse-foyer.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 1 fr. informe en terre crue. Céramique : 4 fr. [portoirs 4548, 4549].
– Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Objets :
• obj-69363-1 : Fragment de torchis informe. Élément marqué par une face plane caractérisé par des traces longitudinales parallèles, correspondant à des empreintes végétales (non ill.).

Us 69362
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai indifférencié.
coordonnées : angle nord-est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 4 fr. [portoir 4536].
– Comptages : 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : A-ETR = 1 tesson poissé.
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 fond.

Us 69354
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de sable pur.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.

Phase : 1S.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4559].
– Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque .
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 fond de mortier COM-ETR 3.

Us 69353
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de destruction.
type : couche de destruction de structure carbonisée.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -475.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Bronze : 1 fr. de plaque en bronze. Terre : 415 fr. de terre crue indet. ; 9 fr. de récipient en terre crue ; 2 fr. d'objet en terre crue ; 1 structure en terre crue (cuve ?). Pierre : 5 fr. de table de meule en basalte. Céramique : 97 fr. [portoirs 4548, 4549].
– Comptages : 6 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique commune étrusque ; 40 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'autres amphores ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
– Typologie :
• céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
• céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 tesson de coupe CNT-LOR C0 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond de jatte CNT-LOR J0 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 fond d'urne CNT-LOR U0 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5
• amphore étrusque : 1 fond.
– Remarques :
CNT-LOR : 1 tesson de coupe = 1 frag de fond ; 1b J1d avec 1 trou de réparation.

– Objets :
• obj-69353-1 : 415 fr. informes de terre crue, dont certains marqués par des empreintes végétales. Quelques fragments d'enduits. Certains fragments appartiennent peut-être à un récipient en terre crue (non ill.).
307 fr. ont été jetés.
• obj-69353-2 : Neuf fragments non jointifs appartenant très probablement à un même objet en terre crue. Trois des fragments correspondent à un bord de récipient. Orientation non déterminée. Hauteur cons. : 4,7 cm ; ép. : 1,2 cm.
Photographié.
• obj-69353-3 : Deux fragments d'un objet en terre crue. La surface est peignée. Il s'agit d'un objet de fonction indéterminée. L. cons. : 6 cm ; hauteur : 3,9 cm ; ép. : 2,5 cm.
Photographié.
• obj-69353-4 : 24 fragments de terre crue informes dont certains caractérisés par des empreintes végétales. L'un des fragments correspond à l'angle d'un objet de fonction indéterminée. (non ill.).
• obj-69353-5 : Cinq fragments de basalte scoriacé, appartenant très probablement à une table de meule à va-et-vient. Le fragment le plus grand est caractérisé par une face plane correspondant à la surface d'utilisation. L. cons. : 7,5 cm ; l. cons. : 3,1 cm ; ép. cons. : 2,9 cm (non ill.).
• obj-69353-6 : Fragment de plaque en bronze de fonction indéterminée. Élément de forme rectangulaire, au profil arqué, et de section quadrangulaire plate. L. cons. : 1,8 cm ; l. : 0,3 cm ; ép. : moins de 0,1 cm.
Photographié.
• obj-69353-7 : Quinze fragments de terre crue appartenant à une structure indéterminée, possiblement de type cuve. L'épaisseur est connue, car les deux faces planes sont conservées. Élément de section quadrangulaire au profil légèrement arqué. On note la présence de plusieurs empreintes longitudinales (mise en place d'un décor ?) sur la face externe de la pièce. De plus, un fragment de fond semble conservé. Hauteur cons. : 6,5 cm ; ép. fond : 3,6 cm ; ép. : 3,8 cm.
Photographié.

Us 69352
Zone : 1.
secteur : 68.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai de terre.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 10 fr. de récipient en terre crue. Céramique : 86 fr. [portoirs 4553, 4549].
– Comptages : 3 fragments de céramique commune étrusque ; 63 fragments d'amphore étrusque ; 20 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - CNT-LOR : 7 frag surface interne et tranche gris, surface externe beige lissée (urne à ressaute).
– Typologie :
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 1 fond d'urne CNT-LOR U0 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord et 1 décor d'urnes CNT-LOR U3a ; 1 bord
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
– Objets :

Phase : 1T.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Terre : 4 fr. informes en terre crue. Céramique : 8 fr. [portoirs 4570, 4557].
 – Comptages : 1 fragment de bucchero nero ; 7 fragments d'amphore étrusque .
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 anse.
 – Objets :
 • obj-69343-1 : Quatre fragments informes de terre crue, caractérisés par une face plane. Eléments de fonction indéterminée (non ill.).

Us 69342
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : vase en place.
 type : contenu d'un vase en place.
 coordonnées : angle nord-ouest du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 3 fr. [portoir 4550].
 – Comptages : 3 fragments d'amphore étrusque .

Us 69340
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : vase en place.
 type : vase écrasé en place de type amphore.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Terre : 34 fr. informes en terre crue. Pierre : 1 polissoir (?). Remarques : 4 fr. de terre crue jetés. Céramique : 698 fr. [portoirs 4560, 4561, 4562, 4563, 4564, 4565, 4566, 4567, 4568, 4569, 4549].
 – Comptages : 4 fragments de bucchero nero ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 27 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 536 fragments d'amphore étrusque ; 125 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - détail de l'inventaire par lot disponible
 - a-etr : plusieurs fragments poissés.
 – Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 23.2%, amphores 76.8%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 4.3%, tournée commune 18.5%, non tournée 77.2%
 – Typologie :
 • céramique à pâte claire peinte : 1 fond de cruche CL-MAS 520-560
 • céramique commune massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 623c
 • céramique commune étrusque : 1 fond d'urne COM-ETR 1
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 ex. complet, 1 bord et 1 anse de jattes CNT-LOR J2a1 ; 1 urne CNT-LOR U3a ; 1 fond
 • amphore étrusque : 3 ex. complets, 5 bords et 1 fond d'amphores A-ETR 4 ; 1 fond et 9 anses d'amphores A-ETR.
 – Remarques :
 - CNT-LOR : 1f CNT-LOR ind. isolé pour analyses ; 1f CNT-LOR U3a isolé pour analyses (n°13) ; 26 frag. recollent avec et attribués à 69321 (dont 1b et 1d urne U3a et 2f ind.).
 - COM-ETR : 5t dont 1f COM-ETR 1 isolés pour analyses ; 10t dont 1b et 1f COM-ETR 1 recollent avec et attribué à 69321
 - B-NERO : 2t B-NERO Bo4 recollent avec et attribués à 69347 (n°5)
 - A-ETR : 4f (dont n°10 et n°7, peut-être n°4) et 23t isolés pour analyses ; 1 c A-ETR 4 = exemplaire quasi complet, bord coupé au départ du col (n°11).
 – Objets :
 • obj-69340-1 : Fragment de terre crue informe de fonction indéterminée (non ill.).
 • obj-69340-2 : Élément en pierre qui semble avoir été retailé intentionnellement sur une face. Objet de forme quadrangulaire, présentant des angles arrondis et un bord arqué, de section triangulaire. Plusieurs faces de la pièce semblent présenter des traces d'utilisation. L'une d'entre elles est polie par l'usage et légèrement concave du fait de son utilisation. Une seconde face a également été taillée. Possible polissoir. L. : 9,5 cm ; l. : 6,1 cm ; ép. : 3,7 cm. Photographié.
 Sur le terrain : lot 7.
 • obj-69340-3 : 23 fr. de terre crue. Eléments informes dont certains marqués par de nombreuses traces végétales dans l'épaisseur des fragments. Eléments de fonction indéterminée (non ill.).
 Sur le terrain : lot 5.
 • obj-69340-4 : Dix fragments de terre crue informes dont certains sont caractérisés par des faces planes et la présence d'empreintes végétales. L'un des fragments semble correspondre à une fragment d'enduit.
 Sur le terrain : lot n°8.
 4 fragments jetés.

Us 69339
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de destruction.
 type : couche de destruction de structure en terre.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.

Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 42 fr. [portoir 4548].
 – Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune étrusque ; 28 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore grecque ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
 – Typologie :
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de coupe CNT-LOR
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 69338
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 année : 2015.
 Fait : FS69323.
 genre : positive-négative.
 catégorie : fosse.
 type : comblement de fosse avec de la terre.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 TPF : -475.
 TAF : -450.
 Phase : 1R5.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Bronze : 1 ressort de fibule. Céramique : 4 fr. [portoirs 4548, 4549].
 – Comptages : 4 fragments d'amphore étrusque .
 – Objets :
 • obj-69338-1 : Ressort de fibule en bronze. Élément composé de sept spires composées à partir d'une tige de section semi-circulaire enroulée sur elle-même. Diam. : 0,5 cm ; ép. tige : 0,1 cm. Photographié.

Us 69328
 Zone : 1.
 secteur : 77.
 autresSecteurs : 69.
 année : 2015.
 Fait : TR69327.
 genre : positive-négative.
 catégorie : tranchée.
 type : comblement de tranchée.
 TPQ : -475.
 TAQ : -450.
 TPF : -475.
 TAF : -450.
 Phase : 1R5.
 mobilier : x.
 prélèvements : x.
 – Inventaire : Céramique : 12 fr. [portoir 4553].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 11 fragments d'amphore étrusque .

Us 69322
 Zone : 1.
 secteur : 69.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de remblai.
 type : remblai de sable pur.
 coordonnées : tout le secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Terre : 1 briquette (?) en terre crue (jetée). Pierre : 1 outil sur galet (broyeur ?). Céramique : 62 fr. [portoirs 4556, 4555].
 – Comptages : 2 fragments de bucchero nero ; 1 fragment d'autres céramique fines ; 12 fragments de céramique commune étrusque ; 45 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental
 Remarques : - a-etr : plusieurs fragments poissés
 -aut-vn ?
 – Typologie :
 • bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo0 ; 1 bord de bol B-NERO Bo4
 • céramique commune étrusque : 2 fonds d'urnes COM-ETR 1 ; 1 bord de graffite COM-ETR 1 ; 1 fond de couvercle COM-ETR 2 ; 1 bord et 1 tesson de mortiers COM-ETR 3c
 • amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 5 bords d'amphores A-ETR 4 ; 1 anse d'amphore A-ETR.
 – Remarques :
 - A-ETR : 1t avec de la terre crue plaquée contre la surface externe
 - COM-ETR : 1b d'urne COM-ETR 1 avec graffite ; 1b de mortier COM-ETR 3c avec peinture rouge orangé sur surfaces interne et externe
 - AUT-FINE : céramique italique à vernis noir ? recolle avec 69391.
 – Objets :
 • obj-69322-1 : Amas de terre crue contenant quelques végétaux dans l'épaisseur, formant un élément de forme rectangulaire et de section quadrangulaire. Il s'agit très probablement d'une briquette. L. : 9,8 cm ; l. : 7,5 cm ; ép. : 7,4 cm (non ill.).
 Jeté car l'élément se délitait complètement.
 • obj-69322-2 : Galet ayant servi d'outil. Trois faces de la pièce semblent caractérisées par des traces d'usures liées à leur utilisation ; sur l'une des faces et des extrémités, on note des traces d'impacts, tandis que la seconde extrémité est caractérisée par des traces de polissage (peut-être associées à la tenue en main de la pièce. L. : 7,6 cm ; l. : 4,7 cm ; ép. : 3,6 cm. Photographié.

Us 69321

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : sol d'espace extérieur.
type : sol d'espace extérieur caractérisé par des tessons.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Terre : 173 fr. informes en terre crue ; 4 fr. en terre crue avec de l'enduit. Pierre : 1 fr. informe de basalte ; 1 possible lisseur Os : 1 fr. de peigne (?). Remarques : Nombreux fragments de torchis informes jetés. Céramique : 1654 fr. [portoirs 4542, 4543, 4544, 4545, 4546].
– Comptages : 26 fragments de bucchero nero ; 14 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment d'autres céramique fines ; 30 fragments de céramique à pâte claire ; 225 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 1260 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 91 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plusieurs frag. poissés
– A-ETR : 2 fonds isolés pour analyses
– a-mas : 1 frag. poissé.
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 23.5%, amphores 76.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 10.8%, tournée commune 65.8%, non tournée 23.4%
– Typologie :
• autres céramique fines : 1 bord d'ind. AUT-FINE
• bucchero nero : 2 bords et 1 fond de bols B-NERO Bo0 ; 2 bords de bols B-NERO Bo4 ; 1 fond
• céramique à pâte claire : 1 cruche CL-MAS 530
• céramique commune massaliète : 1 bord de jatte GR-MONO 6 ; 1 bord
• céramique commune étrusque : 2 bords et 2 fonds d'urnes COM-ETR 1 ; 2 bords de grafites COM-ETR 1 ; 2 bords de couvercles COM-ETR 2
• céramique grise monochrome : 1 bord de jatte GR-MONO 6 ; 1 bord
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 urne CNT-LOR U3a ; 1 bord et 1 fond
• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
• amphore étrusque : 2 bords d'amphores A-ETR 3C ; 7 bords d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord d'amphore A-ETR 5 ; 6 fonds et 7 anses d'amphores A-ETR.
– Remarques :
– A-ETR : 2 fonds isolés pour analyses (carrés A1 et C2)
– GR-MONO : 1b GR-MONO 6 avec décor de lignes incisées horizontales (colle avec 69349)
– COM-ETR : 2b COM-ETR 1 avec graffiti
– AT-FN : 1b Ky0 recolle avec et attribué à 69347 (n°9)
– B-NERO : 1f B-NERO Bo4 recolle avec et attribué à 69347 (n°5).
– Objets :
• obj-69321-1 : Quatre fragments de terre crue informes, dont un marqué par une face plane. Eléments de petites dimensions. Fonction indéterminée. Ep. cons. : 1,4 cm (non ill.). Carré B2.
• obj-69321-2 : 93 fragments informes de terre crue. Eléments de petites dimensions. Certains fragments sont caractérisés par la présence d'empreintes végétales et d'autre par une face plane. Fonction indéterminée. Ep. cons. : 2,4 cm (non ill.). 66 fragments informes et sans caractères distinctifs ont été jetés. Carré A4.
• obj-69321-3 : Cinq fragments informes de terre crue, caractérisés par des traces d'empreintes végétales. L'un d'entre eux est caractérisé par une face plane. Ep. cons. : 1,7 cm (non ill.). Carré B4.
• obj-69321-4 : Huit fragments informes et de petites dimensions en terre crue. Pas de formes ou d'empreintes visibles. Fonction indéterminée (non ill.). Fragments jetés. Carré B3.
• obj-69321-5 : 51 fragments de terre crue informes dont certains caractérisés par des empreintes végétales ou des faces planes. Fonction indéterminée (non ill.). 36 fragments jetés. Carré A2.
• obj-69321-6 : Trois fragment de terre crue informes caractérisés par des traces d'empreintes végétales assez larges (0,5 à 0,9 cm de large). Fonction indéterminée (non ill.). Carré A3.
• obj-69321-7 : Deux fragments de terre crue informes caractérisés par des empreintes végétales dont une empreintes particulièrement large (1,3 cm de large) (non ill.). Carré A4.
• obj-69321-8 : Fragment de terre crue caractérisé par une face aplatie et plusieurs empreintes végétales (0,6 cm et 0,9 cm de large) visibles dans l'épaisseur de la pièce, prenant dans directions opposées. L. : cons. : 3,5 cm ; l. cons. : 3,3 cm ; ép. : 3,2 cm (non ill.). Carré A2.
• obj-69321-9 : Six fragments de terre crue informes caractérisés par des empreintes végétales. Fragments de petites dimensions. Fonction indéterminée (non ill.). Carré C3.
• obj-69321-10 : Galet probablement utilisé comme lisseur. Elément de forme grossièrement triangulaire et de section ovalaire. L'une des faces est polie et est légèrement concave du fait de l'utilisation de la pièce. L. : 5,2 cm ; l. : 4,3 cm ; ép. : 3,5 cm. Photographié. Carré B2.
• obj-69321-11 : Fragment d'un objet en os caractérisé par une section quadrangulaire au profil très légèrement arqué et un bord marqué par l'aménagement d'une série de petites dents de forme rectangulaire biseautées au niveau de leur extrémité (deux dents visibles et le départ d'une troisième). Possible fragment de peigne. L. cons. : 0,6 cm ; l. cons. : 1,3 cm ; ép. : 0,1 cm à 0,2 cm. Photographié. Carré B3.
• obj-69321-12 : Trois fragments de terre crue de petites dimensions. Eléments caractérisés par une face marquée par une face comportant un enduit. De plus le fragment le mieux conservé est caractérisé par une face comportant des empreintes végétales. Fonction indéterminée. Ep. : 0,5 cm (non ill.). Carré C2.

• obj-69321-13 : Fragment de terre crue caractérisé par une forte densité de végétaux et recouvert par une épaisse couche d'enduit. L'enduit devait recouvrir une structure bâtie de type clayonnage. Ep. enduit : 0,8 cm. Photographié.
• obj-69321-14 : Fragment de basalte informe appartenant probablement à un objet de type table de meule. L. cons. : 4,4 cm ; l. cons. : 4,1 cm ; ép. cons. : 2,6 cm (non ill.).

Us 69320

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai superficiel.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S.
mobilier : x.
prélèvements : x.
– Inventaire : Divers : 6 fr. de cordes. Céramique : 152 fr. [portoir 4547].
– Comptages : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments de céramique commune étrusque ; 122 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.
– Statistiques : Sur le total des fragments : vaisselle 19.1%, amphores 80.9%
– Typologie :
• céramique à pâte claire : 1 fond
• céramique commune étrusque : 1 bord d'urne COM-ETR 1 ; 1 bord de mortier COM-ETR 3a
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a
• amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3AB.
– Remarques :
– COM-ETR : 1b COM-ETR 3a avec possible départ de bec verseur ; 1b COM-ETR 1 avec traces d'engobe blanc.
– CNT-LOR : 7 fragments de l'urne CNT-LOR U3a (dont bord et décor) recollent avec et attribués à 69321.16.
– Objets :
• obj-69320-1 : Fr. d'élément vanné.
• obj-69320-2 : .
• obj-69320-3 : .
• obj-69320-4 : .
• obj-69320-5 : .
• obj-69320-6 : .

Us 69256

Zone : 1.
secteur : 67.
autresSecteurs : 79, 90.
année : 2015.
fait : VO69256.
genre : positive-négative.
catégorie : sol de rue.
type : recharge de rue.
TPQ : -500.
TAQ : -500.
TPF : -500.
TAF : -500.
Phase : 1T.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 1 fr. [portoir 4570].
– Comptages : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69318

Zone : 1.
secteur : 69.
année : 2015.
genre : positive-négative.
catégorie : couche de remblai.
type : remblai d'argile.
coordonnées : partie est du secteur.
TPQ : -500.
TAQ : -475.
TPF : -500.
TAF : -475.
Phase : 1S-1R.
mobilier : x.
– Inventaire : Céramique : 32 fr. [portoir 4536].
– Comptages : 3 fragments de céramique commune étrusque ; 23 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plusieurs fragments poissés.
– Typologie :
• céramique commune étrusque : 1 bord de couvercle COM-ETR 2
• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord
• amphore ibérique : 1 anse d'amphore A-IBE
• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR.

Us 69311

Zone : 1.
secteur : 77.
année : 2015.
fait : MR69311.
genre : construite.
catégorie : mur.
type : solin de mur .
coordonnées : partie nord du secteur.
TPQ : -500.

TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 2 fragments de bucchero nero .

Us 69187
 Zone : 1.
 année : 2015.
 Fait : MR69187.
 genre : construite.
 catégorie : mur.
 type : solin de mur .
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 2 fr. [portoir 4556].
 – Comptages : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69142
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : amas.
 type : amas de matériaux de construction.
 coordonnées : partie nord du secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 49 fr. [portoir 4536].
 – Comptages : 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 15 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : - a-etr : plusieurs fragments poissés.
 – Typologie :
 • céramique à pâte claire : 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 452a
 • céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 fond
 • amphore étrusque : 1 fond et 2 anses d'amphores A-ETR.

Us 69130
 Zone : 1.
 secteur : 68.
 année : 2015.
 genre : positive-négative.
 catégorie : couche de construction.
 type : remblai de limon pur.
 coordonnées : presque tout le secteur.
 TPQ : -500.
 TAQ : -475.
 TPF : -500.
 TAF : -475.
 Phase : 1S.
 mobilier : x.
 – Inventaire : Céramique : 8 fr. [portoir 4559].
 – Comptages : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : 1 frag. a-autres = a-mnm (ajouter à la bibliothèque...).

